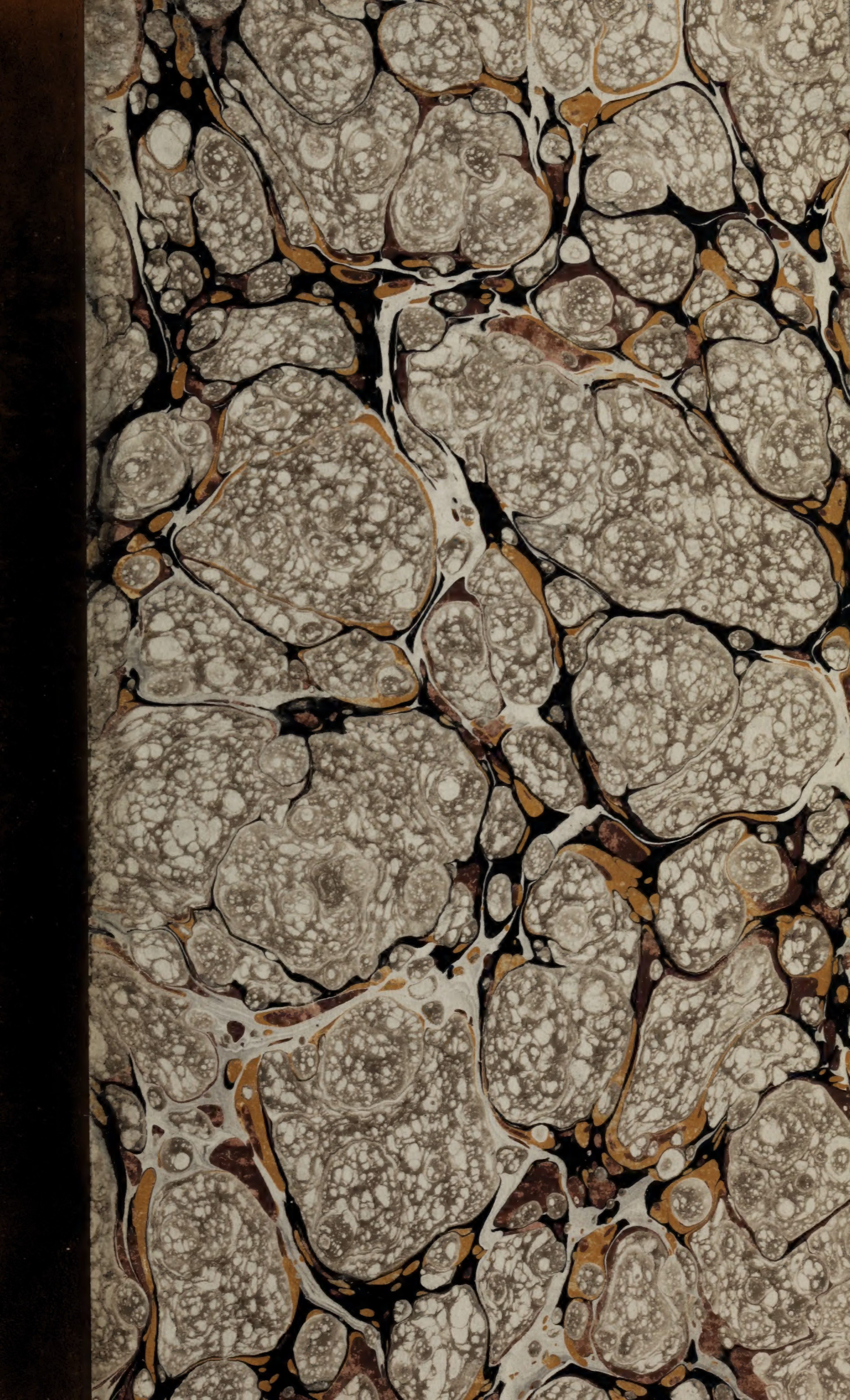




# HISTOIRE

*DES*

# PLANTES VÉNÉNEUSES

*DE LA SUISSE.*

# HISTOIRE
## *DES PLANTES VÉNÉNEUSES*
# DE LA SUISSE,

*CONTENANT*

LEUR DESCRIPTION, LEURS MAUVAIS EFFETS SUR LES HOMMES ET SUR LES ANIMAUX, AVEC LEURS ANTIDOTES;

Rédigée d'après ce qu'on a de mieux sur cette matiere, & sur-tout d'après l'*Histoire des plantes Helvétiques* de M. le Baron DE HALLER;

*Mise à la portée de tout le monde, avec le lieu natal de chaque plante pour la France, les figures nécessaires, & plusieurs observations nouvelles.*

PAR

Mr. *P. R. VICAT*, Docteur Médecin,

Membre correspondant de la Société royale des Sciences de Göttingue.



YVERDON,

*Chez la Société Littéraire & Typographique.*

M. D. CCLXXVI.

DIEU n'a rien créé pour être précifément nuifible au genre humain, mais il a donné à chaque fubftance fa propriété naturelle. Ce monde ne produit rien, qui ne puiffe devenir falutaire. Les poifons eux-mêmes ne font point deftinés à être nuifibles ; car ils ont été créés pour notre plus grand avantage, & de toutes parts la nature eft couverte de moyens propres à repouffer la mort.

*Salomon* dans le *livre de la Sapience*, Chap. I. v. 13 & 41.

*Ce paffage ainfi rendu differe un peu de la verfion ordinaire, mais le célebre* MÉAD *a eu de bonnes raifons pour l'expliquer ainfi. Voyez le* Recueil des Oeuvres *de ce grand homme, publié par Mr.* COSTE, *Tom. I.* Effai fur les poifons, *pag.* 52, 54 & 55.

*AUX ILLUSTRES,*

MAGNIFIQUES ET PUISSANS

***SEIGNEURS,***

LES SEIGNEURS

# PRÉSIDENT ET CONSEILLERS

*DE LA*

# CHAMBRE DE SANTÉ

*DE LA VILLE*

ET RÉPUBLIQUE DE BERNE.

*CET ouvrage ayant pour objet une des principales parties de celui qui est confié aux lumieres & aux soins de VOS ILLUSTRES SEIGNEURIES, à qui pouvois-je mieux le dédier qu'à ELLES ? Je ne fais que leur rendre un hommage bien juste, en prenant la liberté de leur présenter cet Essai consacré à la conservation & à la santé des hommes, particuliérement à celle des mes compatriotes, les heureux sujets*

*de ce Sage & Paternel Gouvernement. Doublement heureux moi-même, si par mes intentions, mes études & les travaux de ma profession, je puis obtenir quelque part à la bienveillance de* VOS ILLUSTRES SEIGNEURIES, *de qui je ferai toujours gloire d'être avec un profond respect,*

ILLUSTRES, MAGNIFIQUES
ET PUISSANS SEIGNEURS,

Lausanne,
ce 6 Avril 1776.

*Le très-humble & très-obéissant serviteur*
P. R. VICAT.



# PREFACE.

IL y a longtems que je pensois à donner à ceux de mes concitoyens qui habitent la partie françoise du canton de Berne, un manuel qui mît à leur portée la connoissance des plantes vénéneuses, que leur ressemblance avec les plantes alimentaires ne fait que trop souvent prendre pour celles-ci; méprise bien terrible, puisqu'elle fait trouver la mort, ou un état de maladie pire que la mort, là où on ne croit trouver qu'une nourriture saine. L'amour de l'humanité me pressoit vivement de mettre ce dessein en exécution, sur-tout quand j'entendois les plaintes que me faisoient plusieurs personnes, de ce qu'on n'avoit point d'ouvrage qui mît à la portée de tout le monde la connoissance de ces plantes si dangereuses; je répondois, que cette connoissance dépendoit de la botanique, & que cette science pleine de difficultés, même pour ceux qui la professent, ne me paroissoit guère susceptible d'être rendue d'un usage populaire, du moins pour la partie des poisons. Les caracteres distinctifs & les

ſeuls au moyen deſquels on puiſſe ſûrement reconnoître qu'une plante appartient à telle claſſe, à telle famille, à tel genre, & enfin à une eſpèce déterminée; ces caracteres, continuois-je, ſe tirent des parties de la fructification, qui offrent un détail minutieux, ſujet à de grandes difficultés, qui exigent un obſervateur attentif & preſque toujours armé d'un microſcope. Peut-on eſpérer après cela, de former beaucoup de pareils obſervateurs, ſur-tout parmi le peuple? Hélas! tant-pis, me repliquoit-on. Il faudra donc que la plus grande partie du genre humain reſte enſevelie dans ces ténebres, d'où il auroit été ſi important & ſi beau de la tirer; il faudra l'abandonner pour toujours à l'ignorance dangereuſe où elle eſt encore plongée ſur un objet qui intéreſſe de ſi près la conſervation de ſes jours & de ſa ſanté, les biens les plus précieux dont nous puiſſions jouir! Ne ſeroit-il pas poſſible de réunir dans la deſcription d'une plante, un aſſez grand nombre de caracteres ſenſibles à la ſimple vue & faciles à ſaiſir pour chacun, afin que cette plante devînt reconnoiſſable de maniere à n'être confondue avec aucune autre? Je répondis à cela, qu'il ne me paroiſſoit pas impoſſible de ſe procurer cet avantage, & que je l'avois ardemment deſiré, depuis que j'avois commencé à étudier la botanique; que j'avois toujours pré-

féré par cette raiſon les ſyſtêmes & les deſcriptions, qui, ſans entrer dans des détails auſſi minutieux que ceux de Mr. DE LINNÉ, me mettoient en état de reconnoître une plante, à ce qu'on appelle ſon *port*, ou ſi on veut, à ſa phyſionomie.

Pluſieurs célebres botaniſtes ont donné de pareils ſyſtêmes, mais aucun ne m'a été d'un auſſi grand ſecours que l'excellent ouvrage de Mr. DE HALLER, dont les deſcriptions ſont des tableaux parfaits. Mais comme ces deſcriptions ne peuvent ſe rendre que par des termes ſcientifiques, il n'eſt pas aiſé de les mettre à la portée du peuple. --- Donnez en l'explication, & quoique vous ne ſoyez pas certain du ſuccès, il ſera toujours louable d'avoir tenté ce moyen d'être utile à l'humanité, ſur un objet auſſi important.

En convenant que mon interlocuteur avoit raiſon, je me trouvois engagé à lui promettre que je mettrois la main à l'ouvrage. J'ai donc commencé à y travailler en prenant pour baſe l'*Hiſtoire des plantes de la Suiſſe de Mr.* DE HALLER, publié en latin en 3 vol. in-folio. Je ne me ſuis preſque point écarté des deſcriptions de ce grand homme; je n'en ai retranché que certaines choſes qui me paroiſſoient trop difficiles pour être miſes à la portée du commun des lecteurs, pour qui j'écris principalement,

ou qu'il n'y a guere que des botanistes qui voulussent se donner la peine de vérifier, comme le nombre des étamines de certaines plantes, qui en ont au delà de ce qu'on peut compter à la vue simple, ou celles, dont la petitesse lui échappe, ou la figure de certaines petites graines, &c. &c. : j'ai tâché de les remplacer en ajoutant à la description de Mr. DE HALLER, d'autres caracteres tirés du port de la plante, par exemple, des racines, des tiges, de leur couleur, de leur odeur, de leur saveur, &c. & qui sans être nécessaires ou même suffisans pour distinguer une espèce, sur - tout si on les considere en particulier, ne laissent pas, par leur assemblage joint à celui de la plûpart des caracteres essentiels, de donner, ce me semble, une idée assez complette de la *physionomie* de la plante, pour qu'il ne soit pas possible de s'y tromper. Mais je suis entré dans les plus petits détails pour les plantes moins aisées à reconnoître ; je les ai même poussés jusqu'au scrupule pour celles qui sont les plus difficiles à distinguer, comme pour la Ciguë, les Champignons &c., parce que je crois que dans ces plantes, qui ne different de leurs semblables que par un très-petit nombre de caracteres, on ne sauroit trop multiplier les signes, puisque l'omission d'un seul peut induire en erreur, & faire confondre la plante avec une

autre qui lui ressemblera par tous ses caracteres, excepté celui qu'on aura omis. Je n'ai presque fait qu'indiquer les noms des plantes connues de tout le monde, ou je me suis contenté de rapporter la phrase botanique qui les désigne, comme pour le *Chanvre*, le *Pavot*, &c.

Outre l'ouvrage de Mr. DE HALLER, j'ai beaucoup profité d'une Dissertation allemande que Mr. J. FRED. GMELIN a publiée à Ulm en 1775 *sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne & de la Souabe en particulier* (*). Cette Dissertation, qui m'a paru très-bien faite, m'a été d'autant plus utile, qu'elle a aussi été écrite pour servir de manuel populaire, auquel on peut avoir recours pour apprendre à connoître les poisons végétaux de l'Allemagne, & se garantir de leurs mauvais effets. Il m'avoit même paru dabord, que je ne pourrois rien faire de mieux pour remplir mon but, que d'en faire simplement la traduction; mais je me suis douté, en la parcourant, que j'aurois

(*) Sous le titre *Abhandlung von den giftigen Gewächsen, welche in Teutschland und vornemlich in Schwaben wild wachsen.* 8°. L'auteur est fils du savant *J. George Gmelin*, si célebre par ses voyages en Sybérie & par plusieurs autres ouvrages de botanique: le fils a également part aux éloges de Mr. *de Haller.*

bien des articles à ajouter à ceux de Mr. Gmelin, & que je pourrois encore dire ſur les poiſons dont il parle, pluſieurs choſes qu'il me paroiſſoit néceſſaire de faire entrer dans mon plan. En effet, quoique l'ouvrage de Mr. Gmelin ſoit le plus complet que je connoiſſe ſur cette matiere, & le ſeul bon qui ſoit d'un uſage populaire, il ſe trouve que le nombre des plantes dont je parle, ſurpaſſe de beaucoup celui des eſpèces mentionnées dans la Diſſertation de ce ſavant; car il n'y en a que 61, tandis que ma liſte eſt d'environ 180. Outre cela, il m'a paru que le but principal d'un ouvrage de cette eſpèce, étant de mettre dans le plus grand jour poſſible les ſecours néceſſaires contre les poiſons, il falloit que leur diſtribution générale répondît aux vues curatives, comme on le verra dans le *Diſcours préliminaire*; or une telle diſtribution ne s'accorde avec aucune autre, ſoit botanique, ſoit alphabétique. Au reſte, cela ne m'a pas empêché de ranger chaque claſſe de poiſons par ordre alphabétique des noms de Mr. de Haller; ainſi ces noms ne paroîtront pas dans la table qu'on trouvera à la fin de ce livre.

J'ai cependant trouvé que j'aurois peut-être mieux fait de ſuivre l'ordre botanique dans chaque claſſe: ç'auroit été une facilité de plus dans un ſens; mais comme j'ai eu

ſoin de faire entrer dans la deſcription de chaque eſpèce, les caracteres de la claſſe, de la famille, & du genre des plantes auxquels elle appartient : cela épargne d'un autre côté aux lecteurs la peine de recourir pour chaque eſpèce aux caracteres de la claſſe, de l'ordre & du genre ; ce qui auroit été plus méthodique. Mais la plûpart des gens pour qui j'écris, auroient peut-être alors négligé de ſe donner cette peine, & par conſéquent, ils auroient couru riſque le plus ſouvent, de méconnoître la plante dont ils n'auroient eu ſous les yeux que les caracteres particuliers à l'eſpèce. En tout cas, j'y ai ſuppléé en ajoutant à la fin de l'*explication* des termes de botanique, une table ſyſtématique des claſſes & des familles des plantes, ſous leſquelles on trouvera rangés les genres de plantes vénéneuſes qui s'y rapportent.

La botanique, auſſi bien que les autres ſciences, a une langue qui lui eſt propre, & inintelligible pour ceux qui n'y ſont pas verſés, à moins qu'ils n'aient un Dictionnaire de cette langue, auquel ils puiſſent recourir pour y trouver les termes dont ils ignorent le ſens. On trouvera donc à la fin de ce livre une *Explication de tous les termes botaniques* dont j'ai été obligé de me ſervir dans les deſcriptions des plantes vénéneuſes de la Suiſſe. Cette explication eſt tirée des

définitions de Mr. DE LINNÉ. J'ai fait graver en trois planches toutes les figures nécessaires pour l'intelligence de certains caracteres, dont l'explication auroit pu ne pas donner à tout le monde une idée assez complette de la partie de la plante définie dans cette explication. J'ai fait choix, autant que j'ai pu, des meilleures figures, sur-tout de celles de l'édition originale de la *Philosophie botanique* de Mr. DE LINNÉ, & de celles de TOURNEFORT; j'ai fait usage de quelques-unes de celles qu'à données Mr. l'abbé ROSIER dans ses *démonstrations de botanique*, & de quelques autres que Mr. HARTMANN a données pour l'intelligence des *Institutions* de Mr. CRANZ. J'ai réuni pour quelques figures le double avantage de servir d'exemple pour toutes les plantes qui ont un même caractere, & de répréfenter en même tems celui de quelque plante vénéneuse en particulier. Ainsi pour les fleurs *monopétales campaniformes*, j'ai donné dans la figure 2. Planche I, celle de la *Belladone*; j'ai dessiné d'après les planches de TOURNEFORT la fig. 6. Pl. I. qui est celle de la *Jusquiame*, de même que celle de l'Aconit de STÖRK fig. 12. *ib.* d'après l'excellente planche que ce célebre professeur en a donnée, & ainsi de quelques autres, comme on le verra dans l'explication.

Il ne faut cependant pas croire que ces

figures doivent être regardées comme le parfait modele des caracteres qu'on leur assigne dans l'explication; car il y a plusieurs variétés du même caractere, comme on peut le voir dans les figures 1, 2, 3 & 5 Pl. I. qui sont également *Campaniformes*, & dans les fig. 4 & 6. qui sont *Infundibuliformes*, &c. Cependant, ces quatre fleurs campaniformes & les deux N°. 4 & 6. se ressemblent par leurs caracteres essentiels, qui sont ceux indiqués dans l'Explication au mot *Campaniforme*: la même observation a lieu pour les autres figures. On auroit pu lever la petite difficulté qui résulte de ces différences, en donnant autant de figures qu'il y a de plantes décrites dans cet ouvrage, c'est-à-dire, environ 180; mais alors son prix n'auroit plus été proportionné aux facultés du plus grand nombre des acheteurs: le principal but auroit été manqué, celui de la plus grande utilité possible pour le général. Le graveur, en voulant trop bien faire, a fait deux ou trois fautes, mais elles ne sont pas bien essentielles; en tout cas je les releverai dans l'explication.

Quant aux *noms* qui précedent la description de chaque plante, j'ai fait précéder ceux de Mr. DE HALLER, comme les meilleurs; d'autant plus que j'ai pris la plus grande partie de mes descriptions dans son ouvrage. Ces noms sont souvent les mêmes

que ceux de Mr. DE LINNÉ. Alors je n'ai fait que d'y ajouter les noms triviaux que cet auteur ajoute au genre pour désigner l'espèce; si non, je donne le nom de LINNÉ tout au long. Viennent après cela les noms françois les plus connus; car il eût été trop long d'y joindre ceux qui le sont moins. On trouvera ensuite les noms vulgaires de ce pays, c'est-à-dire, ceux dont on se sert communément, quoiqu'ils ne soient ni françois ni patois. Ceux-ci viennent ensuite & m'ont été fournis en bonne partie par Mr. FAVROD GRAND, diligent botaniste de Château-d'Oex, à qui je me fais un plaisir d'en témoigner ici ma reconnoissance.

Après les noms vient la phrase botanique de Mr. DE HALLER, c'est-à-dire, la phrase qui indique en abrégé les caracteres de l'espèce, avec le chiffre sous lequel cet illustre botaniste désigne cette espèce. La description qui suit cette phrase est suivie à son tour de la liste des lieux de la Suisse où la plante croît naturellement. Le plus souvent j'avertis quand elle est du nombre de celles qui se sont introduites dans les jardins, par la culture ou autrement; enfin je détermine le tems où elle est communément en fleur. Quelquefois j'indique les lieux de la France où elle se trouve; mais comme je n'ai pas pu dabord completter cette indication à mon gré, j'y ai renoncé dans la suite de l'ouvrage,

l'ouvrage, me réservant à y pourvoir d'une maniere plus satisfaisante, par le moyen de la table des noms qu'on trouvera à la fin. Outre cela, j'ai eu l'attention de faire entrer dans cette table, les noms des plantes potageres médicinales, ou utiles pour la nourriture des animaux, en mettant à côté ceux des plantes nuisibles, avec lesquelles il faut éviter de les confondre, afin qu'on puisse recourir à la description de celle qui est dangereuse & en saisir la différence. Il sera bon même de se prémunir ainsi d'avance contre les erreurs dangereuses, auxquelles on pourroit être exposé sans cette précaution; il est plus sûr & plus facile de prévenir que de guérir.

De cette maniere, cet ouvrage pourra devenir à-peu-près aussi utile aux François qu'à ceux de mes compatriotes qui parlent la même langue. Car comme la Suisse, quelque bornée qu'elle soit, est d'une fertilité supérieure à celle des plus grands pays dont on ait publié des *Floras*, catalogues de plantes, ainsi que Mr. DE HALLER l'a prouvé; il y a fort apparence, qu'à l'exception de quelques espèces maritimes, & d'autres qui croissent dans les provinces méridionales, il ne se trouve guere en France des plantes différentes des nôtres,

puiſque la plûpart nous ſont communes avec ce royaume, auſſi bien qu'avec l'Allemagne, & qu'outre cela, nous en avons pluſieurs des climats chauds & des pays du Nord.

Quelques-uns de mes lecteurs s'étonneront peut-être de trouver rapportées comme véneneuſes, pluſieurs plantes, qui, non ſeulement paſſent pour être innocentes, mais même pour très-ſalutaires, telles que l'Aſperge, le Lierre terreſtre, l'Ortie &c. Ils diront, qu'il m'étoit bien facile de groſſir ma liſte juſqu'au nombre de 180, en y faiſant entrer de pareilles plantes. Mais avant que de me faire ce reproche, je les prie de vouloir bien lire les articles de ces plantes; j'eſpère qu'alors, on trouvera qu'il importoit d'autant plus d'être averti de leurs mauvais effets, qu'il paroiſſoit moins naturel de s'y attendre. Je n'entreprendrai pas de juſtifier l'addition de pluſieurs plantes, ſur les mauvais effets deſquelles je n'ai trouvé aucune obſervation, mais dont la reſſemblance avec d'autres plantes très-véneneuſes, doit les rendre ſuſpectes à toute perſonne prudente. Auſſi les gens de l'art s'en défient-ils par cette raiſon: telles ſont pluſieurs anemones, pluſieurs Renoncules, Tithymales, &c.

Il me paroît qu'il feroit plus que fuperflu de s'arrêter à démontrer l'utilité d'un ouvrage comme celui-ci, fait de maniere à fervir de guide au peuple, & aux perfonnes que leur éducation &c., n'a pas mis à portée de connoître tous leurs ennemis; & à leur indiquer les moyens d'échapper aux maux qui peuvent être la fuite de leur inexpérience ou de leur imprudence, furtout pour les enfans, qu'une curiofité avide porte quelquefois à rechercher des fruits vénéneux & à en manger. Il n'eft point de parens qui ne fentent vivement, combien il feroit trifte pour eux, de voir leurs enfans devenir les victimes des apparences trompeufes de ces fruits meurtriers, fur-tout fans favoir comment les arracher aux bras d'une mort douloureufe & fouvent inévitable.

Les exemples tragiques de cette efpèce ne font malheureufement que trop fréquens pour que l'on puiffe en douter. En voici un des plus frappans, tiré de la préface de Mr. Gmelin.

Un berger preffé par la foif & par la chaleur brûlante d'un jour d'été, cherchoit des fruits qui puffent le défaltérer & le rafraichir; il apperçoit une plante

peu attrayante par ſon extérieur, mais qui porte des baies d'un noir luiſant. La reſſemblance qu'il leur trouve avec des ceriſes, fait que ce malheureux, trompé par une apparence auſſi ſéduiſante, s'imagine que rien n'eſt plus propre que ces fruits, à ſatisfaire ſon envie; il n'héſite point à en manger une bonne quantité, en ſe réjouiſſant de cette trouvaille. Il porte à ſes enfans une branche chargée des mêmes fruits, & ſe fait une fête de les en régaler comme d'un rafraichiſſement qu'il avoit trouvé à la ſueur de ſon viſage. A peine eſt-il couché, qu'il devient inquiet & commence à entrer en délire; ſa femme a auſſi-tôt recours à l'antidote univerſel des payſans, c'eſt-à-dire à l'eau-de-vie, dont elle lui donne à boire; mais bientôt après, il eſt ſaiſi d'un friſſon, il ſaute hors du lit, devient furieux: après quoi il eſt agité par des convulſions, dont les ſecouſſes ſont ſi violentes, qu'elles le jettent dans l'accablement & le privent de tous ſes ſens. Enfin, au bout de douze heures, une mort affreuſe rend ce malheureux la triſte victime de ſon ignorance & de ſon imprudence.

Peut-on après de tels exemples, n'être pas convaincu de la néceſſité indiſpenſable, de mettre dans tous les pays, à la por-

tée du peuple, & ſur-tout du peuple de la campagne, la connoiſſance des plantes vénéneuſes, & des ſecours qu'il convient d'oppoſer à leurs mauvais effets; d'autant plus qu'on en cultive pluſieurs dans les jardins, à cauſe de la beauté de leurs fleurs.

Enfin; il eſt encore un motif bien propre à réveiller toute notre vigilance ſur cette partie de la botanique. On ſait que les plantes vénéneuſes ne ſont que trop ſouvent pernicieuſes aux beſtiaux, cette denrée ſi précieuſe. Cela arrive principalement dans les pâturages humides & marécageux où ces plantes ſe trouvent le plus ordinairement, ſur-tout ſi on y mene paître le bétail pendant qu'elles ſont encore trop jeunes pour qu'il puiſſe être averti de leurs mauvaiſes qualités par l'odorat ou le goût. On a des exemples de troupeaux entiers, abſolument détruits par de ſemblables cauſes, & Mr. DE LINNÉ en a été témoin, comme il le rapporte dans l'hiſtoire de ſon voyage en Laponie. Je me rappelle à cette occaſion une obſervation bien intéreſſante, dont le célebre Mr. ALLAMAND, recteur de l'académie de Lauſanne, m'a fait part dans une converſation au ſujet de cet ouvrage-

ci (*). Etant entré dans un étable, où il y avoit une grande quantité d'animaux malades d'une épizootie très-funeste qui régnoit alors, dans l'idée qu'il pourroit y faire quelque observation propre à lui faire découvrir la cause d'un fléau si terrible pour le pays en général, & en particulier pour le lieu où il se trouvoit en qualité de pasteur; il remarqua, que tous les animaux malades étoient d'un côté de l'étable, & que ceux de l'autre étoient tous sains. Il crut que cela étoit ainsi, parce qu'on les avoit séparés à dessein; mais sur ce qu'on lui assûra, que ces bêtes étoient devenues malades en restant à leur place accoutumée, il conclut, qu'il falloit que cela vînt de la mauvaise qualité du fourage qui se trouvoit dans une des crêches, tandis que celui de l'autre crêche étoit sain. En effet, ces fourrages venoient de différens prés, dont l'un sans doute ne s'étoit pas trouvé infecté de la quantité d'herbes vénéneuses, qui cette année-là s'étoient peut-être multipliées beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

Les gens qui aiment à objecter & à ob-

(*) Il étoit l'interlocuteur de celle dont je rends compte au commencement de cette préface.

jecter contre les choses les plus utiles, ne manqueront pas de se récrier sur l'inconvénient qu'ils trouveront à publier un livre, qui, en apprenant à connoître les mauvais effets des poisons, peut fournir à des scélérats plusieurs occasions d'attenter à la vie des citoyens. Je conviens qu'il peut arriver à un scélérat qui médite un meurtre, de se décider pour le choix d'un poison, pour éviter les apparences de violence extérieure qui pourroient le trahir plus facilement, s'il employoit d'autres moyens. Mais, 1°. le scélérat méditoit le meurtre avant que de penser aux moyens de l'exécuter, & quand même il n'auroit point eu de choix entre ces moyens, son ame noire étoit trop familiarisée avec le crime, ou agitée par une passion trop violente, pour renoncer à l'exécution de son détestable projet, par la seule raison qu'il lui manquoit quelque commodité pour cela. 2°. L'avantage d'éviter les apparences de violence extérieure disparoit, dès le moment que tout le monde est averti de l'existence de ces moyens auparavant peu connus, des caracteres qui en composent le signalement, & des effets qui décelent bien sensiblement l'action d'une substance destructive, lesquels déposent par conséquent d'une maniere incontestable contre l'im-

prudence ou la ſcélérateſſe. 3°. L'avantage de la certitude du ſuccès pour l'empoiſonneur, & le danger qui menace les jours de la perſonne qu'il a marquée pour être la victime de ſa noirceur, diſparoiſſent preſqu'entiérement à la faveur des ſecours indiqués pour combattre efficacément le poiſon. 4°. En un mot, en accordant même qu'il eſt dangereux de rendre publique la connoiſſance des plantes vénéneuſes, il reſteroit toujours vrai, que puiſque de deux maux il faut choiſir le moindre, il y a bien moins de danger à faire connoitre le mal & le remede, qu'à laiſſer dans l'ignorance de l'un & de l'autre, puiſqu'enfin le mal exiſte & qu'on y eſt ſi ſouvent expoſé.

D'ailleurs, outre les poiſons végétaux de la Suiſſe, il y en a bien d'autres à portée des traîtres qui veulent mettre de pareils moyens en œuvre ; & c'eſt à ceux-là qu'ils donnent pour l'ordinaire la préférence, parce que le plus ſouvent ils ſervent plus ſûrement & plus promptement leurs deſſeins criminels; tels ſont l'arſenic, le cobolt, le ſublimé corroſif, &c. &c.

Je pourrois encore m'autoriſer de l'exemple de Mr. Gmelin & de tant d'autres habiles gens, que leur amour pour l'humanité

a engagés à publier des ouvrages qui avoient le même but que celui-ci, & qui l'ont fait avec un ſuccès qui leur a mérité la reconnoiſſance & les éloges de tout ce qu'il y a de gens ſenſés & éclairés, en un mot, de tous les vrais amis de l'humanité.

Avant que de finir cette préface, que j'aurois voulu pouvoir rendre plus courte, & que j'aurois abrégée, ſi l'importance de mon objet ne m'avoit paru s'y oppoſer; je crois devoir avertir, que ſi on veut tirer quelque fruit de ce livre, il eſt abſolument néceſſaire de commencer par lire attentivement le *Diſcours préliminaire*, & ſurtout de s'en rendre familiere la partie qui traite des ſecours à oppoſer aux mauvais effets des poiſons. Il ſeroit imprudent d'attendre le moment du beſoin pour le conſulter, & encore plus de ne le pas conſulter du tout, & de ſe contenter de lire l'article, où il eſt parlé de la plante qui auroit produit de mauvais effets; on s'en convaincra en y jettant les yeux, indépendamment de ce que j'ai déja dit dans cette préface.

Il convient auſſi de ne pas négliger de faire uſage de l'*Errata*, qu'on trouvera à la fin du livre. Je n'y ai preſque indiqué que les fautes eſſentielles & quelques additions

néceſſaires; je n'y ai point relevé les fautes de ſtyle & d'orthographe, qui ſont ſans conſéquence pour le but de l'ouvrage; ceux de mes lecteurs qui les appercevront, pourront aiſément y ſuppléer, & ceux qui ne les appercevront pas, n'ont que faire de corrections.

Les ſecours indiqués dans le *Diſcours préliminaire*, pour le traitement des accidens occaſionnés par les poiſons végétaux de la Suiſſe, peuvent auſſi s'approprier, le plus ſouvent du moins, aux effets des autres poiſons, ſoit plantes, animaux ou minéraux, parce qu'on peut les rapporter en grande partie, à quelqu'une des ſept claſſes de poiſons, mentionnées dans le *Diſcours préliminaire*; ce qu'on peut faire en comparant leur goût, leur odeur, & enfin les ſymptomes qu'ils occaſionnent, avec ceux qui ſont propres à quelqu'un des principaux poiſons de telle ou de telle claſſe ou ſection. Par exemple, ſi un poiſon a une ſaveur fort âcre & brûlante, & qu'il produiſe des effets ſemblables à ceux de la Renoncule, du Tithymale, ou du Bois-gentil, je pourrai conclure vraiſemblablement qu'il appartient aux poiſons âcres: s'il a un goût & une odeur nauſéeux &c., & qu'il occaſionne des ſymptomes ſemblables à ceux de

la Jusquiame ou de l'Opium &c. je conclurai de même qu'il est du nombre des stupéfiens, & ainsi pour les autres classes.

Si le public honore cet ouvrage d'un accueil favorable, je me propose de traiter aussi des plantes vénéneuses étrangeres à notre pays & que l'on cultive dans les jardins. Je pourrai même dans la suite travailler à mettre à la portée de chacun, la connoissance des poisons animaux & minéraux, en indiquant pareillement leurs antidotes généraux & particuliers.

Voici la liste des ouvrages que j'ai consultés ou copiés, outre ceux de MM. de Haller, de Linné & Gmelin dont j'ai déja parlé.

I. Pour les noms et les descriptions, &c.

Rosier, *Démonstrations de botanique.*

Bomare, *Dictionnaire*, la nouvelle édition.

Chomel, *Histoire des plantes usuelles.*

Buchoz, *Dictionnaire des plantes de la France.*

II. POUR LES PROPRIÉTÉS, EFFETS ET ANTIDOTES.

MÉAD (*Oeuvres de*), édition de Mr. COSTE.

CRANTZ, *Materia medica.*

LANZONI.

VOGEL, *Hist. mater. medicæ.*

PUIS LES QUATRE AUTEURS N°. 1.

*Dictonnaire de médecine & de vétérin.*

CARTHEUSER, *Mat. med.* l'édition de Paris.

LIEUTAUD, *Précis de la mat. méd.*

LŒSEKE, *Abhandlung der aüserlichen Arzneymittel*, la derniere édition.

BROOKE, *Allgemeine practische Arzney-Gebräuche.*

PŒRNER, *Mad. med.*

SIMON PAULI.

ALBERTI, *Jurisprudentia medica.*

Je ne parle pas de plusieurs dissertations & de quelques autres qu'il feroit trop long de citer. Mais je crois devoir ajouter, que j'ai eu le précieux avantage, de mettre à profit les conseils dont Mr. DE HALLER a

daigné m'honorer au ſujet de cet ouvrage, & que je l'ai enrichi de pluſieurs obſervations, tirées des additions manuſcrites que j'ai trouvées dans l'exemplaire de cet illuſtre auteur, qu'il a bien voulu me confier par un effet de la bienveillance particuliere dont il m'honore; faveur dont je me fais gloire de lui témoigner ici ma vive reconnoiſſnace.

Enfin, on trouvera quelques obſervations, que j'ai eu occaſion de faire dans l'eſpace de pluſieurs années, ſur le lieu natal de quelques plantes, & ſur leurs effets.



DISCOURS



# DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR

*LES POISONS EN GÉNÉRAL,*

ET

EN PARTICULIER

## SUR CEUX DU REGNE VÉGÉTAL.

PARMI le grand nombre de choſes qui ſont nuiſibles à l'homme, celles qu'on appelle *poiſons*, ſe diſtinguent à ces trois caracteres: le premier eſt qu'ils ſont compoſés de parties extrêmement ſubtiles & ſi actives, qu'ils peuvent nuire à notre

corps, quoiqu'ils ne lui soient appliqués qu'en très-petite quantité. En vertu du second, ils bouleversent en peu de tems l'économie animale, par le trouble qu'ils excitent dans les fonctions des parties solides & fluides de notre corps; ensorte qu'il en résulte les symptomes les plus graves & même la mort. En troisieme lieu, si après avoir causé ces désordres, ils viennent à passer de l'estomac & des entrailles dans les secondes voyes, c'est-à-dire, dans les vaisseaux, ce qui arrive cependant rarement, par la raison rapportée, ils pervertissent les fluides les plus déliés, & irritent les parties les plus sensibles.

Il est des choses qui nuisent considérablement en peu de tems, & causent même la mort, sans qu'on doive pour cela les mettre au rang des *poisons*: telles sont, par exemple, l'eau froide, bue en quantité ayant chaud, ou excessivement froid; l'abus des liqueurs spiritueuses, &c. J'ai même vu un Théologien Allemand devenir maniaque dans l'espace d'une journée, pour s'être gorgé d'une grande quantité d'eau. Il courroit par la maison en hurlant comme un forcené; aussitôt qu'on lui eût ôté l'eau, & donné du vin &du bouillon, il recouvra sa premiere raison. Enfin les remedes même les plus innocens & les plus utiles, deviennent tous les jours funestes,

entre les mains de ceux qui les adminiſtrent mal-à-propos.

D'un autre côté, les CONRAD GESSNER, les van SWITEN & les STÖRK, nous ont appris à manier les *poiſons* les plus terribles, de maniere, à enrichir la matiere médicale, de remedes de la plus gande efficacité contre des maladies, qui avoient réſiſté jusques là aux meilleurs ſecours. Il ſemble qu'après cela, on ſeroit autoriſé à dire qu'abſolument parlant, il n'y a ni *poiſons* ni remedes, ou que toutes les ſubſtances des trois regnes peuvent être indifféremment regardées comme *poiſons* ou comme remedes. Mais pour mettre quelque ordre dans cette multitude de ſubſtances & pour ne pas ſe perdre, il a fallu les diſtribuer, ſuivant les rapports les plus frappans, en différentes claſſes, genres & eſpeces, avant que des connoiſſances plus générales, & fondées ſur un plus grand nombre d'obſervations, euſſent diminué peu-à-peu l'intervalle entre les individus de ces claſſes, & qui étoit plus ſenſible dans les premieres expériences, avant que ces ſubſtances ſe fuſſent rapprochées dans notre eſprit, comme elles le ſont dans la nature. Cependant, quand leurs rapports ſembleroient devoir exclure tout nom général & commun à un certain nombre, quand le *jalap*, l'*ipecacuana* & l'*opium*

ſembleroient réunir les remedes aux *poiſons*, quand une ſuite non interrompue & bien démontrée de nuances imperceptibles des uns aux autres, confondroit tous les genres, eſpeces & variétés, au point qu'il n'y eût que des individus; on ſeroit toujours obligé d'accorder à la foibleſſe de l'eſprit humain & de ſa mémoire des diviſions générales, & ſous celles-ci des ſubſtances. Autrement il ne ſeroit pas poſſible de s'entendre, de ne pas ſe perdre dans la multitude de ces objets, ni par conſéquent d'en faire une étude ſuivie: à quoi pourroit-on reconnoître ces diverſes ſubſtances? comment les comparer enſemble, & qu'elle place aſſigner à celles qu'on découvriroit dans la ſuite?

Il a donc fallu fixer des limites, qui déſignaſſent, autant du moins que l'expérience a pu le permettre, un point de ſéparation, qui ſervît à diſtinguer les remedes d'avec les *poiſons*, en ſorte que ceux-là finiſſent là où ceux-ci commencent. C'eſt par une raiſon ſemblable, que les botaniſtes ont été obligés de claſſifier les plantes, & de ſuivre ce précepte de Céſalpin: „ Il faut diſtribuer les plantes par claſſes, „ comme on diſtribue une armée, en la di„ viſant en régimens, bataillons, com„ pagnies & ſoldats". Il eſt clair que ce précepte convient auſſi à la matiere mé-

dicale & à ſa diviſion en ſubſtances vénéneuſes & en médicamenteuſes.

Ces limites ainſi fixées entre les *poiſons* & les remedes, n'empêchent pas qu'un médecin ne ſe ſouvienne dans la pratique, que ſuivant l'emploi qu'on fait de ces différentes ſubſtances, tel remede devient un *poiſon*, & tel *poiſon* devient un remede.

L'article des *poiſons*, dit le célébre Méad (*a*), a été de tout tems un grand ſujet de diſſertation pour les philoſophes, qui ont fait des recherches ſur la ſtructure de cet univers. Il y en a qui ont cru, qu'on pouvoit tirer de leur exiſtence, un argument qui inculpe la bonté du Créateur. D'autres les ont préconiſés avec enthouſiaſme. Il eſt certain que la maniere de penſer de ces philoſophes légers, qui oſent trouver quelque choſe à redire dans la diſpoſition de ce monde, eſt en général, bornée à une ſphere fort étroite, & ne s'attache guere qu'à l'écorce des choſes: mais je crains bien auſſi, que les raiſonnemens avec leſquels les partiſans outrés des ſubſtances vénéneuſes prétendent combattre ces détracteurs de l'optimiſme, (*b*) ne paroiſſent trop recherchés & tirés de

[*a*] *Recueil des œuvres* de M. Méad, traduit par M. Coſte, *tom.* I. *p.* 51. & ſuiv.

[*b*] *Syſtême* dans lequel on fait voir, que Dieu a tout fait pour le mieux.

trop loin... Voici, je crois, ce qu'il y a de plus probable à cet égard. Ces sortes de productions naturelles, ont souvent parmi les hommes un usage médicinal, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, & la raison de concert avec l'expérience, a appris à les mêler, à les préparer, & à les appliquer de diverses manieres.

Outre cette utilité médicinale, qui ne concerne que l'homme, elles servent encore de nourriture à d'autres animaux, qui sont portés à les rechercher par un instinct naturel; & ces animaux à leur tour, nous fournissent non-seulement une nourriture avantageuse, mais encore des secours efficaces à titre de remedes. Les plus petits insectes, dont nous ne nous appercevons que parce qu'ils nous inquiétent, sont nécessaires pour conserver la vie des oiseaux & d'autres animaux, qui nous sont utiles ou directement, ou indirectement, en tant qu'ils sont des chaînons de la chaîne, à l'extrêmité de laquelle sont placés ceux dont l'utilité est directe par rapport à l'homme (*c*). L'hellebore donne de l'embonpoint aux chevres & aux corneilles : les étourneaux & l'outarde s'engraissent avec la ciguë dont ils mangent la semence; les chevres se nourrissent de ses feuilles : les cochons mangent

[*c*] Lucret. *lib.* I. *p.* 640.

ſans danger la juſquiame, qui eſt un *poiſon* pour nous auſſi-bien que l'hellebore & la ciguë (*d*). On pourroit citer pluſieurs exemples ſemblables tirés non-ſeulement des regnes végétal & animal, mais encore du regne minéral, quoiqu'il paroiſſe plus difficile de rendre raiſon de l'utilité des *poiſons* minéraux, comme de l'arſenic, du cobalt, &c. Mais indépendamment de l'utilité reconnue, dont ces ſubſtances ſont dans le commerce, les chymiſtes ont fait voir la néceſſité du concours de ces métaux imparfaits, pour la combinaiſon des métaux parfaits dans les entrailles de la terre.

D'ailleurs il ſe préſente ici encore une obſervation fort intéreſſante au ſujet de la deſtination des *poiſons* ; & comme elle eſt une preuve bien ſenſible des vues infiniment ſages du Créateur, elle mérite ſans doute pour le moins autant d'être relevée, que celle qui ſemble lui être oppoſée, & que de mauvais raiſonneurs mettent avec injuſtice ſur le compte de la nature.

Je veux parler des ſens, ſoit externes, ſoit internes, de ces gardiens vigilans (*e*),

[*d*] Galen. *de facult. med. ſimpl.* lib. III. c. xviij.

[*e*] Par *ſens internes*, j'entens ici ceux de l'eſtomac & du canal inteſtinal, quoique je n'ignore pas que l'illuſtre M. de Haller, lui donne une autre ſignification, mais il m'a paru commode, du moins

que la nature a si sagement établis, pour veiller à la conservation de notre santé & de notre vie, en même-tems qu'ils servent à d'autres fonctions de l'économie animale. Le goût par exemple nous a probablement été donné pour reconnoître les propriétés des plantes & d'autres substances, afin que nous ne fassions usage, que de celles qui sont salubres, en évitant celles qui nous répugnent par leur amertume, par quelqu'autre impression désagréable, ou enfin par leur fadeur, & qui par-là nous indiquent qu'elles ne sont point propres à nous nourrrir. L'odorat paroît s'être chargé de ce soin conjointement avec le goût. Il est du moins certain, que les animaux paissent le plus souvent impunément, dans des lieux remplis d'herbes nuisibles & vénéneuses, auxquelles ils ne touchent pas même. Le sommet des Alpes est presque couvert de napel, & on trouve encore plus d'hellebore blanc dans les prairies sous-alpines, sans que les bestiaux touchent à aucun de ces deux *poisons*" (*f*).

L'odorat, comme on vient de le dire, nous avertit encore très-efficacement des qualités nuisibles, des choses dont sans

pour le coup, de me servir de cette division, sans cependant que je pense à l'appliquer ailleurs.

[*f*] *Halleri Physiol.* tom. V. p. 123.

ſon moyen, nous pourrions éprouver les mauvais effets. Sa vigilance prévient même celle du goût, qui ſans cela pourroit ſouvent nous ſervir trop tard. Monſieur DE HALLER, dont la ſagacité eſt auſſi remarquable que l'étendue de ſes lumieres, eſt très-perſuadé, que tout aliment qui a mauvaiſe odeur eſt mal-ſain. Le fruit du durion, dont on dit le goût ſi agréable, exhale une très-mauvaiſe odeur, auſſi n'en mange-t-on pas ſans danger; & dès le moment qu'une ſubſtance quelconque a une odeur putride, ſon uſage cauſe la dyſenterie & d'autres indiſpoſitions —. Par-contre, les alimens & même la plûpart des remedes utiles à l'homme, ſont pourvus de ſaveurs & d'odeurs qui l'invitent à en faire uſage. L'Auteur de la nature a favoriſé les animaux des mêmes avantages; il l'a même fait d'une maniere plus ſenſible, ſans doute afin de les dédommager par-là du défaut de raiſonnement & de la faculté de ſe communiquer leurs découvertes par le moyen de la parôle (*g*).

Mais, objectera-t-on, peut-être, ces vues ſi ſages de la nature, n'ont pas un effet conſtant, puiſque 1°. on voit des animaux s'empoiſonner malgré cet inſtinct qu'on dit ſi ſûr; 2°. l'homme lui-même, eſt ſouvent cruellement dupe de l'erreur de ſes

[g] *Halleri Phyſiol.* ibid. p. 182-4.

sens ; 3°. plusieurs *poisons* minéraux , & qui sont bien plus actifs que les végétaux, n'ont aucune odeur, ou même ils en ont une agréable : la fleur du bois - gentil , nous charme par son parfum , & le fruit dangereux du mancenilier séduit par sa couleur jointe à une odeur & une saveur agréable.

Ces difficultés ne sont pas sans replique : car 1°. si on a vu des animaux être victimes d'un appétit mal dirigé, cela est arrivé, ou parce qu'on les a fait paître dans des lieux où la nature ne les avoit point placés; c'est le cas des chevres, auxquelles le napel a été funeste en Suéde; car en Suisse, ces animaux semblent avoir appris, comme par tradition, à ne point toucher à cette herbe : ou bien la disette de l'aliment destiné à leur nourriture, en a forcé d'autres à la chercher dans d'autres plantes, qui se sont trouvées peu propres à remplir ce but ; c'est ce qu'on a vu arriver à cette espece de chenille dont parle DE GEER (*h*) : d'ailleurs ces cas sont rares. 2°. L'homme dans l'état de nature, sait très-bien distinguer par le seul odorat les substances dont il peut se nourrir , & si dans l'état de société , il lui arrive d'être la victime de quelque *poison* naturel, c'est sans doute,

[*h*] *Mémoire pour servir à l'hist. des insectes*, p. 319.

parce qu'accoutumé à fuivre l'exemple de fes femblables, il a pris l'habitude de négliger l'avertiffement de ces fens qui lui ont été donnés pour veiller à fa confervation (*hh*). Au refte il eft connu que les voyageurs livrés à eux-mêmes dans des pays inconnus, favent fort bien fe garder des erreurs qui pourroient leur être funeftes à cet égard, en ne mangeant que des fruits feulement dont ils voyent que les finges ou les oifeaux fe nourriffent. 3°. Il eft vrai que les plus terribles *poifons* tirés du regne minéral, n'ont point d'odeur; mais outre que l'art feul les a mis à notre portée, (on ne doit donc pas les mettre fur le compte de la Nature), s'il arrive que l'odorat ne nous faffe pas connoître leurs vertus délétéres, le goût ne manque

[*hh*] M. de Haller parle ailleurs d'un homme fauvage, qui diftinguoit par l'odorat les plantes comeftibles, auffi-bien que le font les moutons: & ce grand phyfiologifte dit avoir appris dans fes voyages par les Alpes, quelque chofe de femblable d'un enfant élevé parmi les bêtes, & imbécile, qui favoit fort bien trier fur une poignée d'herbes qu'il avoit arrachées, celles que fon odorat lui confeilloit. *Phyf.* ibid. p. 179. J'ai regrêt que les bornes que je me fuis prefcrites, ne me permettent pas de faire part à mes lecteurs de tout ce que M. de Haller dit d'intéreffant fur ces matieres. Je les invite à jouir eux-mêmes de ce tableau peint d'après nature, & dont je n'ai pu leur faire entrevoir que la moindre partie.

point de venir à notre secours. Pour ce qui est du fruit du mancenilier, il ne paroît pas, qu'il puisse réunir le goût flatteur qu'on lui attribue, avec une âcreté que le palais condamne ; & M. DE HALLER ne croit pas qu'il soit possible de s'empoisonner avec ce fruit, à cause de l'acrimonie brûlante, qui fait qu'il ulcere la bouche & les levres ; ce qui ne peut guere arriver sans que le goût en soit affecté *(i)*. Les fleurs du bois-gentil, sont dans le même cas.

Mais la nature n'a pas borné là ses soins, elle les a multipliés presque à l'infini, & elle les a étendus en mere tendre & prévoyante, jusqu'aux parties, qui semblent le moins exposées aux effets nuisibles des substances ennemies de notre corps, en appropriant ces soins de la maniere la plus sage aux différens accidens, qui peuvent en résulter. Toute la sagacité humaine, est certainement bien éloignée d'approcher de celle que la nature fait appercevoir dans cette rencontre. Mais pour mieux sentir cette vérité, nous allons suivre encore pour quelques momens ses opérations dans les cas, où le corps est attaqué au-dehors ou au-dedans par quelque substance vénéneuse ; nous la verrons, semblable à un

[*i*] Voyez encore *Halleri Physiol.* p. 123, 124, 182-184.

vaillant capitaine, à qui on a confié la défenſe d'une place aſſiegée, repouſſer d'abord l'ennemi avec une vigueur & une intelligence égales. Eſt-il parvenu malgré cela à s'introduire dans l'intérieur du corps, le voilà preſque à l'inſtant environné & déſarmé par une affluence de ſecours, qui ſe rendent inceſſamment de toutes parts, & comme à un ſignal donné, à l'endroit dont l'ennemi cherche à ſe rendre maître. Ces ſecours ne ſont-ils pas ſuffiſans pour l'empêcher de pénétrer plus avant, il trouve par tout des ſentinelles vigilantes, qui s'oppoſent vigoureuſement à ſon paſſage, & lors même qu'il eſt venu à bout de les forcer, il ne ceſſe d'être pourſuivi & combattu juſques dans les poſtes les plus reculés. On n'a ſans doute point d'exemple, d'une plus belle défenſe dans l'hiſtoire des plus grands capitaines, & ceux qui ont obſervé la marche des opérations de la nature dans le cas de l'application d'un *poiſon*, ne trouveront pas, j'eſpere, que cette comparaiſon ſoit outrée.

En effet, ſans nous arrêter au méchaniſme admirable, par lequel la nature tend à éluder l'effet des *poiſons* appliqués ſur la peau; examinons ce qui arrive lorſque l'avertiſſement de nos ſens a été négligé, ou qu'il s'eſt trouvé en défaut. L'œil vient-il à être picoté par quelque vapeur ou par

quelque ſubſtance âcre, à l'inſtant il ſe ferme, les glandes lacrymales fourniſſent une abondance de larmes, qui délayent & enveloppent les particules étrangeres, qui ne manqueroient pas de nuire à l'organe précieux de la vue; les paupieres irritées, ſont dans un mouvement continuel, au moyen duquel, elles font ſortir à chaque inſtant l'humeur lacrymale qui s'eſt chargée de ces âcretés, & qui ne ceſſe de les charrier au-dehors, juſqu'à ce que l'œil en ſoit entierement délivré. La plus petite parcelle d'hellebore vient elle à s'introduire dans le nez, auſſitôt toute la machine ſe met en mouvement pour chaſſer cet ennemi par l'éternuement (*k*), & pour faire aborder de toutes parts au nez une quantité d'humeurs ſuffiſante & propre à délayer la matiere qui l'irrite. L'organe du goût eſt-il attaqué, une quantité de glan-

[*k*] Car dans cette action, les muſcles de la tête, du cou, des épaules, du bas-ventre. du diaphragme & de la poitrine, &c. ſe prêtent comme de concert à accumuler par une inſpiration profonde, une quantité d'air conſidérable, qui eſt chaſſée enſuite avec effort, & célérité à travers l'organe de l'odorat; il entraîne ainſi avec lui tout ce qui ſe trouve dans ſon paſſage. Ces éternuemens ſe réiterent auſſi long-tems que la préſence des particules irritantes l'exige. On les a vu ſe réitérer juſqu'à cent fois, & même pendant des mois entiers. Voyez *Halleri Phyſiol.* ibid. tom. III. pag. 302.

des diſtribuées dans la bouche, la rempliſſent incontinent de ſalive, & s'oppoſent ainſi efficacement à la deſtruction des parties qui la compoſent, qui l'avoiſinent, & de celles, qui plus éloignées, pourroient ſouffrir l'introduction de la ſubſtance délétére. L'eſtomac & les inteſtins n'agiſſent pas avec moins d'efficace à l'arrivée des matieres âcres, que les ſentinelles placées au-dehors peuvent avoir laiſſé paſſer, ou à qui elles n'ont pas pu ôter toute leur activité. De-là ces vomiſſemens & ces diarrhées abondantes, qui réſultent de l'affluence des humeurs deſtinées à réprimer cette activité & à évacuer enſuite les matieres irritantes.

Ce qui ſe paſſe en pareille circonſtance dans les ſecondes voyes, c'eſt-à-dire, dans les vaiſſeaux, & à leur entrée, ne mérite pas moins notre attention & notre admiration. Un méchaniſme ſemblable, fait que les orifices des vaiſſeaux de tous les ordres ſe reſſerrent & ſe ferment à l'approche des ennemis de la ſanté, de maniere qu'il arrive difficilement, qu'ils puiſſent pénétrer dans leurs cavités; & lorſque cela arrive, combien d'artifices merveilleux la nature n'employe-t-elle pas pour éluder l'effet de la matiere peccante, & pour la chaſſer enfin par la peau ou autrement? C'eſt ainſi que dans la peſte, il ſurvient d'abord un

frisson, qui produit un froid aussi grand, que si le corps avoit été plongé dans de l'eau glacée, comme pour résister par ce resserrement général à l'entrée du venin. La fievre survient ensuite, & par la rapidité qu'elle excite dans la circulation, elle entraîne ce venin vers les parties les plus éloignées de celles dont la vie dépend. Elle les y dépose en y excitant des abscès, qui achevent, en suppurant, de délivrer le malade.

On pourroit encore rapporter ici ce qui arrive, lorsque pour avoir mal compris les vues de la Nature, on cherche à la débarrasser de ce qui lui est à charge, par une voie différente de celle qui lui convient; comme lorsqu'on donne un purgatif quand le malade doit vomir, ou bien lorsqu'au lieu d'un purgatif qui étoit indiqué, on donne un émétique. La nature alors, à moins que d'être bien violentée ou bien foible, ne manque guere de corriger cette erreur, en convertissant le purgatif mal ordonné en émitique, en rendant purgatif l'émétique déplacé, ou même en refusant absolument de se prêter à des vues qui lui sont contraires. Les recueils précieux des observations les mieux faites dans l'art de guérir, sont remplis de faits de ce genre, & on ne finiroit pas, si on vouloit accumuler les exemples, qui donnent des preu-

ves

ves frappantes de la fageffe & de la bonté infinies de l'Auteur de cette Nature fi vigilante & fi induftrieufe. Mais nous en avons dit, je penfe, bien fuffifamment, pour la juftifier aux yeux de quiconque ne fera pas prévenu au point de fermer les yeux à la lumiere, & pour faire voir, que fi la liaifon mutuelle, qu'il eft probable que l'Etre fuprème a établi entre fes créatures, échappe quelquefois à notre intelligence bornée, il n'en eft pas moins vrai, que plus on médite fur la Nature, & plus on s'apperçoit, que *tout eft bien*, comme dit Pope (*l*).

Il eft tems de jetter un coup-d'œil fur les propriétés génerales des *poifons*, & fur la maniere dont ils affectent notre corps. Cela nous conduira à donner une indication générale pour le traitement qu'il convient de leur oppofer, après quoi nous les diftribuerons par claffes, fuivant leurs différences les plus remarquables ; & enfin nous donnerons un catalogue des antidotes généraux qui conviennent à chacune de ces claffes. Les antidotes particuliers feront indiqués dans les articles des efpeces de *poifons*, auxquels ils remédient. De cette maniere nous nous épargnerons, & à nos lecteurs, bien des repétitions inutiles. L'examen attentif, que M. Méad a fait des

[*l*] *Effai fur l'homme*, Epit. I.

propriétés générales des *poisons*, & des phénomenes qu'il leur a vu produire sur le corps humain, l'ont convaincu après des observations aussi exactes que multipliées, que c'est surtout sur les nerfs qu'ils agissent, & sur le fluide que contiennent ces nerfs. Mais de toutes les expériences que ce grand homme a faites, il n'en a point trouvé, qui démontrât mieux la vérité de cette assertion, que l'effet de l'eau distillée des feuilles du laurier-rose, ou de celles du laurier ordinaire. Cette liqueur, qui ne paroît douée d'aucune qualité particuliere, admise dans l'estomac, ou injectée dans les intestins, tue très promptement sans aucun indice d'inflammation ou d'âcreté; ce qui certainemant, dit M. MÉAD, ne peut s'expliquer autrement, que par une action immédiate sur les esprits animaux *(m)*. L'indication curative est donc en général, d'employer principalement des remedes capables de parer à ces mauvais effets sur les nerfs.

C'est pourquoi, après avoir imité la Nature, en délayant & enveloppant par des liqueurs appropriées, les parties nuisibles du venin, & avoir ainsi empêché leur application immédiate sur les nerfs, il convient d'avoir recours aux remedes, qui

[*m*] *Recueil des œuvres* de M. Méad, par M. Coste, tom. I. 236.

ſont plus particulierement deſtinés aux affections nerveuſes, & qu'on nomme *nervins.* On peut en faire deux claſſes, dont la premiere renferme ceux, qui raniment le mouvement du fluide nerveux, & qui conviennent dans les cas, où il ſe trouve comme figé par l'action du *poiſon*; enſorte qu'il en reſulte la paralyſie, la léthargie, l'apoplexie, &c. Tels ſont les émétiques, les alkalis volatils, comme l'eſprit de corne de cerf, &c. les ſubſtances odorantes & aromatiques. Les nervins de la ſeconde claſſe ſont ceux, qui calment la trop grande agitation des eſprits animaux; d'où reſultent les délires, les ſpaſmes, les convulſions, &c. Dé ce nombre ſont l'opium & les autres anodins.

Afin donc de diriger convenablement le choix & l'application de ces remedes généraux, ſuivant l'indication de la Nature, il faut ſe rappeller en peu de mots la marche de ſes opérations, dans le cas d'un *poiſon* pris intérieurement (*n*). Le premier mouvement que la nature excite alors dans

[*n*] Nous ne ferons pas ici mention de leur application extérieure, qui ne peut guere avoir lieu qu'à deſſein; & dans ce cas, il eſt aiſé d'y remédier en ôtant le *poiſon* du lieu où il eſt appliqué, après quoi le mal ſe guérit de lui-même, à moins qu'il ne ſoit l'ouvrage d'une arme empoiſonnée; mais de pareils accidens, ne ſont à craindre que chez les Sauvages.

l'estomac, c'est de délayer le *poison* par une abondance d'humeurs qu'il y attire des vaisseaux voisins, afin de pouvoir, en second lieu, au moyen de ce véhicule, expulser plus aisément cette matiere destructive, par le vomissement & la diarrhée (*o*). En troisieme lieu, le *poison* s'étant insinué plus avant, elle l'y combat par les moyens rapportés plus haut, afin de préserver les nerfs du danger qui les menace. Voici ce que les plus célébres praticiens conseillent pour satisfaire à ces trois indications.

## *Traitement général.*

Aussitôt qu'on sait, ou qu'on soupçonne seulement, que quelqu'un a eu le malheur de s'empoisonner, il faut, 1°. lui faire avaler une très-grande quantité de lait tiéde, s'il se peut. C'est sur-tout l'avis du célébre HOFMANN, qui assûre, quece secours réussit très bien contre toute espece de *poisons*, dont l'effet est d'exciter une inflammation mortelle, & que si on en fait usage à tems, il prévient toutes les suites fâcheuses, qu'on pourroit redouter

[ *o* ] Dans les cas où l'on a avalé le *poison* délayé dans une certaine quantité de liquide, cela épargne à la nature la peine de se procurer ce véhicule, & alors l'estomac rejette presque à l'instant, par le vomissement, ce *poison* ainsi délayé.

2°. D'autres praticiens regardent comme très-utile, de ſatisfaire en même-tems aux deux premieres indications ; & c'eſt auſſi ce que la nature exécute quelquefois (voyez la note *o*), en mêlant le lait ou l'eau avec quelque matiere huileuſe qui excite le vomiſſement : tel eſt un mélange d'eau ou de laitchaud avec de l'huile ou du beurre frais, dont il faut boire en aſſez grande quantité pour qu'on vomiſſe pluſieurs fois. On conſeille auſſi des bouillons gras ; mais ſi on ne les a pas ſous la main au moment même, il n'eſt pas prudent de perdre un tems précieux à les préparer, & de permettre ainſi que le *poiſon* continue ſes ravages & les étende au loin. On peut auſſi aider le vomiſſement, en chatouillant le goſier avec une barbe de plume huilée.

S'il n'arrive pas par ces moyens, il faut le procurer en faiſant avaler au malade de de l'eau tiéde, dans laquelle on aura fait cuire du tabac, depuis la quantité d'un demi quart d'once, juſqu'à celle de trois, pour une livre d'eau, c'eſt-à-dire, trois petits verres : on peut même ſe contenter de l'infuſer comme du thé ; mais alors il faut la moitié moins de tabac. On peut auſſi donner par taſſes une livre d'eau, dans laquelle on aura diſſout ſix grains de tartre émétiqne ſi telle eſt ſa doſe, en les faiſant ſuivre d'aſſez près, juſqu'à ce que le vo-

missement s'ensuive. Ou bien au lieu de cela, prenez de la même maniere dans de l'eau tiede, un demi-quart d'once, ou un demi-quart d'once & une seizieme de vitriol blanc ou commun qu'on y aura fait fondre; ou enfin quatre onces (environ une tasse) d'oxymel scillitique. Ces émétiques sont infaillibles; mais plusieurs autres, comme l'ipécacuana, sont sujets à manquer leur effet, sur-tout s'il s'agit d'un *poison* stupéfient. Dès que le vomissement arrive, il faut l'aider par des torrens de boissons indiqués n°. 1 & 2 §. 1.

Au reste, il est bon d'observer, qu'à défaut de lait & d'huile, on peut boire beaucoup d'eau pure; car quoiqu'elle ne suffise pas toujours pour empêcher les mauvais effets du *poison*, elle peut cependant, en vertu de sa qualité délayante, en retarder du moins considérablement les progrès, en attendant quelque chose de mieux. Voyez plus bas pag. 24 & la note (*r*).

Mais quand le *poison* a déja enflammé l'estomac & les intestins, il ne faut pas espérer qu'il ressorte par les vomissemens. Ainsi dès que les douleurs se répandent dans le ventre, & que les boyaux paroissent attaqués, il faut multiplier les lavemens de lait (*p*).

[*p*] C'est là le seul moyen, qu'il soit permis d'employer pour imiter la diarrhée, que la nature,

Si au commencement du mal le malade a le pouls fort, une ſaignée abondante eſt très-utile, parce qu'elle rallentit le progrès de l'inflammation (*q*).

3°. Quand on eſt ainſi parvenu à chaſſer de l'eſtomac tout le *poiſon* qui y étoit contenu, ou au moins, autant qu'on pouvoit eſpérer, il convient de faire prendre au malade du bon vin avec quelque aromate, comme de la muſcade, de la canelle, des cloux de girofle, &c., mais en très-petite quantité à la fois, de la confection d'alkermes ou de la thériaque, du diaſcordium, &c., auſſi à petites doſes. Voyez plus bas l'article *Opium.*

Cependant, quand on a lieu de ſoupçonner, que les membranes internes de l'eſtomac & des boyaux ont été bleſſées par le *poiſon*, il faut s'abſtenir des aromates, de la thériaque, &c., & ne donner que peu de vin; mais au lieu de cela il convient de ſubſtituer de l'eau d'orge ou de

laiſſée à elle-même, excite dans ce cas; car les purgatifs, & même les ſimples laxatifs ſont nuiſibles, quelques doux qu'ils ſoient.

[*q*] Quoique l'*Avis au peuple*, ce chef-d'œuvre du Grand Tiſſot, ſoit entre les mains de tout le monde, je n'ai pas cru pouvoir paſſer ſous ſilence ce morceau & celui qu'on verra plus bas; & comme les conſeils qu'ils renferment, ſont très-importans, leur omiſſion dans un ouvrage comme celui-ci, auroit été une faute eſſentielle.

gruau, &c., ou une tisane de racine de bardane, de regueliſſe, de chine, de ſaſſafras, de genievre, ou d'autres choſes ſemblables, à laquelle on peut ajouter des paſſules (*r*).

Lors même que l'on a échappé à la premiere fureur du mal, on reſte ordinairement dans un état de langueur pendant long-tems, quelquefois même le reſte de la vie. Le plus ſûr moyen de prévenir ce malheur, c'eſt de vivre pendant quelques mois uniquement de lait, & de quelques œufs frais ſortans du ventre de la poule, délayés dans du lait, ſans les cuire (*s*).

Outre cette propriété générale, par laquelle les poiſons affectent les nerfs, il en

[*r*] Cette eau ſe fait en prenant une demi-poignée d'orge, de riz ou de gruau (de grus) lavé, qu'on fait bouillir dans environ ſix livres (un pot & demi) d'eau pendant plus d'une heure, après quoi on paſſe la liqueur. On peut à défaut de ces graines ſe ſervir d'une tiſane de racine d'althéa, de mauves ou de paſſe-roſe, ou des feuilles des mêmes plantes, & encore mieux de leurs fleurs, ou enfin de racines de ſcorzonere, de cercifii, de chien-dent (*) ou de graine de lin, &c. Ces boiſſons peuvent remplacer le lait & l'huile ſi on en manque, pour ſatisfaire à la premiere indication. Les laits d'amandes, de noiſettes, de ſemences de courge & de laitue, peuvent auſſi ſervir.

[*s*] *Avis au peuple*, chapitre *des poiſons*.

[*] En patois *du gramon*.

eſt d'autres, qui ne ſont communes qu'à certaines eſpeces. Suivant cela, nous les diſtribuerons en ſept claſſes; cinq ſimples & deux compoſées des deux autres.

1. Les *poiſons âcres*, ou doués d'une acrimonie irritante & corroſive.

2. Les *poiſons ſtupéfiens*, ou qui troublent immédiatement le mouvement du fluide nerveux (*ss*).

3. Les *poiſons âcres & ſtupéfiens* en même-tems.

4. Les *poiſons aſtringens*, ou qui reſſerrent les fibres, & obſtruent par-là les vaiſſeaux.

5. Les *poiſons âcres & aſtringens* en même-tems.

6. Les *poiſons méchaniques*, qui irritent à la maniere des corps pointus ou tranchans.

7. Les *poiſons méphitiques*, ou qui exhalent des vapeurs nuiſibles.

Dans le grand nombre de *poiſons*, tirés des animaux & des minéraux, il eſt encore d'autres claſſes de *poiſons* différentes de celles-là; mais comme elles ſortent de notre plan, nous n'en parlerons pas.

[*ss*] Je dis *immédiatement*; car les *poiſons* des autres claſſes agiſſent auſſi ſur les nerfs; mais cette action n'eſt qu'une ſuite des premiers, deſordres qui arrivent dans d'autres organes.

## *Traitemens particuliers.*

Parmi les sept classes que nous venons d'indiquer, celles qui exigent un traitement particulier, outre le traitement général, sont

1°. Celle des *poisons stupéfiens*, qui exigent encore l'usage du vinaigre (*sss*) & du vin après celui des émétiques donnés dans de l'huile. Voyez le *Traitement général* n°. 1 & 2.

2°. Celle des *poisons astringens*, contre lesquels on employe avec un succès plus marqué, les savonneux, le miel, & les anodyns (*t*).

Les *poisons* des classes composées, demandent un traitement combiné de ceux qui conviennent aux simples.

Les *poisons âcres* & les *méchaniques* ne demandent point de méthode curative différente du traitement général.

Quant aux poisons méphitiques, il n'est guere possible de donner une regle générale pour les secours qui leur convien-

[*sss*] Le bon vinaigre est ce qu'il y a de mieux; mais s'il est falsifié avec du poivre, & fait dans des vases d'étain, comme il n'arrive que trop souvent, il vaut mieux se servir de jus de citron, ou d'orange, ou d'épine vinette, de groseilles rouges (raisins de mars) &c.

[*t*] Voyez ces mots dans l'article suivant des *Antidotes généraux*, & pour les anodyns le mot *Opium*.

nent, & qui, exceptés peut-être les vomitifs, différens antiputrides, comme l'alkali volatil, le vinaigre & le changement d'air (*u*) doivent sans doute varier suivant la différente nature de leurs exhalaisons véneneuses.

Il est tems de passer à une énumération plus précise des antidotes généraux, propres à remplir les indications que nous avons proposées. Les voici, rangés dans un ordre qui répond à celui de ces indications.

## *ANTIDOTES GÉNÉRAUX.*

L'EAU, c'est de tous les antidotes le plus universel, parce qu'en vertu de sa fluidité, de la facilité avec laquelle elle pénétre plusieur substances & se mêle avec elles, elle enveloppe, délaye, affoiblit, dissout & emporte avec elle les parties déléteres des *poisons*. C'est ainsi qu'au rapport de SYDENHAM, un jeune homme, qu'un amour malheureux avoit rendu mélancolique, ayant dans un accès de désespoir avalé une forte dose de sublimé corrosif, échappa à une mort tragique en bûvant des torrens d'*eau* tiede. L'arsenic même le plus terri-

[*u*] Ou bien on peut purifier l'air par la vapeur du vinaigre, en brûlant du genievre, &c., ou encore mieux en allumant de la poudre à canon.

ble & le plus indomptable des *poisons*, ne résiste pas à l'eau, comme le prouvent les expériences multipliées de tous les pays, & antr'autres le secours dont elle est aux lérots (*v*), lorsqu'on les a empoisonnés avec ce minéral.

On doit autant que les circonstances le permettent, la choisir pure & la donner tiede; parce que cette pureté la rend plus propre à produire les effets qu'on vient de dire, & parce qu'étant tiede, elle facilite mieux le vomissement. Elle fait encore plus d'effet, quand on cherche à l'introduire dans le corps, par toutes sortes de voyes en même-tems, outre celle de la boisson, comme de lavemens, de bains & de fomentations.

Les HUILEUX, comme le *lait*, la *crême*, le *beure*, l'*huile* & les *graisses*.

Ils sont très-bien indiqués contre les *poisons*, parce qu'à raison de leur qualité adoucissante, émolliente & relâchante, ils enveloppent les substances âcres, adoucissent les parties corrodées (*x*), détendent toutes les fibres, & parent ainsi aux spasmes & aux convulsions, qui sont les effets

[*v*] Ce sont de petits animaux, qui ressemblent assez aux rats, & qui nuisent beaucoup aux jardins.

[*x*] Comme rongées ou écorchées.

du *poiſon.* Les charlatans ſavent bien en profiter, pour abuſer de la ſotte & funeſte crédulité du public, lorſqu'ils avalent hardiment & impunément les plus terribles *poiſons*, à la faveur des huileux dont ils ont ſoin de s'enduire. Le peuple accoutumé à ne juger que d'après ſes ſens, & courrant toujours avec avidité après le merveilleux, qui n'eſt jamais que l'ouvrage de ſon imagination & d'une admiration ſtupide, ne manque pas alors, d'attribuer des vertus preſque miraculeuſes aux prétendus antidotes que leur vantent effrontément ces peſtes publiques. Il achete donc fort cher ces *contrepoiſons*, ainſi nommés infaillibles, tandis qu'ils ne ſont pour l'ordinaire compoſés que d'opium, mêlé avec des drogues très-communes, mais âcres & échauffantes, très-propres par conſéquent, la plupart du tems, à moins que leur adminiſtration ne ſoit dirigée par des gens éclairés, à augmenter beaucoup les mauvais effets du poiſon, plutôt qu'à y remédier. Bien plus ils en portent ſouvent le danger au point de ne pouvoir plus y porter de remède, quelqu'excellens que ſoient les ſecours, qu'on met alors en uſage (*y*).

Le Lait eſt ſi utile contre les *poiſons*

[*y*] Voyez ce qui eſt dit de l'uſage des aromates, &c. à l'article du *Traitement général*, n°. 3. & plus bas, parmi les *antidotes* l'article de l'*Opium.*

âcres, qu'il combat même plus efficacement les acides minéraux (z), que ne peuvent le faire les alkalis fixes & les absorbans (a). Il est nécessaire, au reste, d'observer, qu'il faut éviter de le donner en même-tems que le vinaigre, ou quelques heures avant & après; car alors il se cailleroit, & pourroit ainsi faire beaucoup de mal. Les autres acides sont à cet égard le même effet que le vinaigre.

On doit préférer les huiles nouvellement exprimées, & si ce sont des graisses, il faut les choisir récentes : car si les unes ou les autres sont vielles & rances, elles deviennent de vrais *poisons* dans le corps.

L'usage des huileux se multiplie très-bien sous les mêmes formes que l'eau. La coëffe d'un animal échauffée, s'applique aussi utilement sur le ventre, & les lavemens huileux remédient singulièrement aux excoriations & aux exulcérations.

[z] Tels sont l'eau forte, l'esprit de nître, de sel, de vitriol, le sublimé corrosif, &c., auxquels on peut ajouter l'arsenic.

[a] La lessive de cendres, de sel de tartre, de potache, de cendres gravelées, de chaux vive, font des lessives alkalines : la craie blanche, les coquilles d'œufs, la magnésie, les yeux d'écrevisse, la marne sont des absorbans.

Les ONCTUEUX, tels que la *tiſane d'orge*, de *racine d'althéa*, &c. ont beaucoup de rapport avec les huileux, à défaut deſquels on peut les ſubſtituer (*b*).

Quant à la doſe des huileux en cas de *poiſon*, elle eſt la même que celle de l'huile d'olive, dont on prend trois onces (environ une taſſe), d'heure en heure après le vomiſſement : ſi le malade ne peut pas ſupporter l'huile pure, il faut la donner dans du bouillon chaud ; ou bien on peut la donner de cette maniere. Prenez une once & demi d'huile d'olives ou d'amandes douces, de la gomme arabique ou de prunier, ou de ceriſier, réduite en boulie avec de l'eau, demi-once ; ſyrop de pavot blanc une once ; mêlez le tout pour une doſe à réiterer toutes les heures. On peut y ajouter utilement de l'eau ou du thé de fleurs de tilleul, de l'eau de fleurs d'orange ou de ceriſes douces, &c.

Le SAVON. C'eſt un excellent abſterſif (*c*). Auſſi l'eau dans laquelle on en a diſſout, eſt-elle toujours un bon antidote. L'eau ſeule

[*b*] Voyez *Traitement général*, n°. 3. note (*r*).

[*c*] On donne ce nom à toutes les ſubſtances, qui ont la propriété de diſſoudre les matieres viſqueuſes & ténaces ; telles ſont la poix, la glu, &c., & de nettoyer ainſi les parties qui en ſont enduites ; c'eſt le propre de ce qu'on appelle *les ſavonneux*.

quoiqu'elle ſoit un bon délayant & très-propre à diſſoudre les ſels, ne fait que gliſſer ſur les matieres ténaces & graſſes, & paſſe d'ailleurs trop vîte pour pouvoir pénétrer au-delà des premieres voies (l'eſtomac & les boyaux); ce qu'elle fait très-bien quand on y a fondu du ſavon. La meilleure maniere de le donner contre les *poiſons âcres, acides & aſtringens*, dont il eſt l'antidote, eſt celle-ci. On fond une once de ſavon de Veniſe, de Gênes ou d'Eſpagne dans trois livres (environ trois quarts de pot) de lait, & on y ajoûte un peu de ſucre, pour en boire copieuſement.

A défaut de lait, on peut prendre de l'eau; on peut auſſi au lieu de ſucre, en corriger le mauvais goût avec du miel ou quelques gouttes de baume du Pérou. Si on manque de ces *ſavons* étrangers, on peut ſe ſervir de *ſavon* ordinaire, ſur-tout du *ſavon* blanc; pour le *ſavon* noir, ou celui qui n'a pas de conſiſtance, on ne l'employe pas à l'intérieur. Cependant il eſt bon d'obſerver que l'uſage du *ſavon* commun n'eſt pas ſûr, parce qu'on le prépare ſouvent avec des graiſſes de rebut, corrompues, ou d'animaux malades.

Le Miel. Dioscoride le regardoit déja comme un bon contrepoiſon, ſoit qu'on le prenne ſeul; ou délayé dans de l'eau, du lait, &c. Il agit en qualité de ſavonneux.

Le

Le Sucre poſſede une qualité aſſez ſemblable; & même il ſert d'antidote contre les flêches empoiſonnées des Sauvages de l'Amérique.

Le Petit-Lait tient à l'eau par ſa qualité délayante, & au ſavonneux par ſa qualité abſterſive. Auſſi eſt-il d'un très-grand ſecours contre les *poiſons*, ſeul, ou combiné avec quelqu'autre antidote, ſur-tout ſi on en boit abondamment & tiede.

Le Vin. „ L'excellent vin, dit M. Me'ad (*d*), paſſoit chez les Anciens pour un antidote contre l'opium: Il ne peut cependant être utile dans ce cas, qu'entant qu'il en réſout les ſubſtances réſineuſes attachées aux inteſtins, & qu'il en rend l'expulſion plus facile, au moyen des ſecours propres à donner du reſſort aux fibres muſculaires." Il y a grande apparence, qu'il peut être utile par la même raiſon contre pluſieurs autres ſtupéfiens. Le cidre, la biere & l'hydromel, doivent vraiſemblablement produire des effets aſſez analogues à ceux du vin. Mais le vinaigre, comme nous l'allons voir, eſt d'une bien plus grande utilité que ces liqueurs, contre les *poiſons* de cette claſſe; & ſi elles ſont de quelque ſe-

[*d*] *Recueil de ſes œuvres*, par M. Coſte, tom. I. pag. 234.

cours dans ce cas là, ce ne peut guere être qu'à titre de légers savonneux, & de délayans; c'est-à-dire, à raison de l'eau qu'elles contiennent: elles sont donc alors inférieures à l'eau & aux autres antidotes généraux qu'on vient d'indiquer.

Le VINAIGRE, outre qu'il est un bon délayant, à raison de la quantité d'eau qu'il contient, est aussi un peu savonneux, entant qu'il contient un sel neutre, combiné avec des parties huileuses. Mais il est surtout un puissant dissolvant pour un grand nombre de substances, soit minérales, soit végétales. Il résiste très-bien à la corruption, comme on s'en convainc tous les jours dans le traitement des fièvres putrides, malignes & pestilentielles; & BOERHAAVE dit, que les chirurgiens ne peuvent rien employer de mieux contre la pourriture qui mortifie les chairs, pour arrêter les progrès de la gangrêne, & pour nettoyer les ulceres.

Il ranime les esprits; & le sel volatil qu'il exhale, excite doucement, mais en même-tems avec activité, le mouvement du fluide nerveux: ce qui fait qu'il est d'un grand secours aux personnes délicates, foibles, à celles qui sont dans un état de langueur, plongés dans l'assoupissement, & même aux léthargiques, dans les cas de syn-

cope, de convulſions, de vapeurs, ou maux de nerfs, hyſtériques & hypochondriaques, & dans l'yvreſſe. BOERHAAVE ne connoiſſoit rien de plus efficace, qu'un mêlange de vinaigre & d'eau à parties égales contre les morſures & les piquûres de toutes ſortes de bêtes vénimeuſes; & les expériences réitérées faites en Italie, il y a une dixaine d'années, prouvent qu'il guérit de la morſure du chien enragé.

Il eſt en particulier utile contre les *poiſons* ſtupéfiens, & ſurtout contre la juſquiame. Voici une formule qu'on employe avec ſuccès dans ces cas là. On prend une once de vinaigre ſcillitique, deux dragmes de teinture de ſel de tartre, une demi-once de quelque eau ſpiritueuſe aromatique, comme de l'eau de canelle, de l'eau de mere, de l'eau de lavande, des carmes ou même d'arquebuſade, &c., de l'eau diſtillée ou du thé de ſauge ſix onces. On les mêle, & on en donne d'abord deux cuillerées après avoir fait précéder, s'il ſe peut, un vomitif; enſuite on n'en donne plus qu'une cuillerée d'heure en heure, ou ſeulement toutes les deux heures, ſuivant que le mal eſt plus ou moins preſſant. Le vinaigre réuſſit auſſi contre les *poiſons* aſtringens & les champignons, comme on le verra aux articles de ces poiſons. Enfin on l'employe avec ſuccès contre les *poiſons*

méphitiques, parce qu'il corrige l'air infecté, quand on le fait cuire dans un vase ouvert, ou qu'on le fait dissiper en vapeurs, en le jettant sur la surface d'un fer rouge. On peut en faire avaler plusieurs onces intérieurement à titre de *contre-poison.*

Le cidre & la biere se changent aussi en liqueur acide assez semblable au vinaigre. L'expérience nous apprend encore, que les syrops, les liquides de nature farineuse, les bouillons gras, le lait & même le caffé, &c., contractent une assez grande acidité; mais le bon vinaigre de vin leur est de beaucoup préférable.

Il est très peu propre à être employé en médecine, tel qu'on le trouve communément dans les boutiques & chez les vinaigriers; parce qu'alors ce nest presque que de l'eau rendue acide par l'addition d'un peu de marc de raisins, de quelques fruits de hayes, &c., avec lesquels on l'a fait fermenter en y ajoutant du poivre & d'autres substances âcres qui en rendent le goût piquant. Aussi, bien loin d'être un antidote, ce vinaigre fraudé est plutôt malsain; & c'est par cette raison, que lorsque je soupçonne seulement cette fraude, je lui substitue le jus de citron ou d'orange, celui d'oseille, du fruit de l'épine vinette, des

groſeilles rouges ou raiſins de mars, des griottes ou d'autres fruits acides.

Je crois encore devoir avertir, que le meilleur vinaigre de vin devient un poiſon lent, mais des plus terribles, quand on le conſerve dans des vaſes d'étain : pratique qui eſt malheureuſement adoptée par quelques perſonnes, parce qu'elles trouvent que le vinaigre aquiert par là une douceur agréable. Il eſt vrai, que l'étain adoucit le vinaigre ; mais c'eſt préciſément de là que vient le danger. L'étain ſe diſſout en partie dans cette liqueur, où il ſe forme un dépôt de ſucre de ſaturne, & même de parties arſénicales. Or on ſait que le ſucre de ſaturne, quoique pris en très-petite quantité, ne manque pas de cauſer tôt ou tard une colique des plus affreuſes, & preſque toujours mortelle, qu'on appelle la *colique de plomb* ou de *poitou*.

L'Oxycrat. C'eſt un mélange de deux ou trois onces de vinaigre avec une livre d'eau. Il peut auſſi être rangé au nombre des antidotes généraux, en tant qu'il réunit les propriétés de l'eau & du vinaigre.

L'Oxymel. Mêlé d'eau & de miel, il eſt dans le même cas, & participe, ſuivant

l'opinion commune, des vertus des deux ingrédiens dont il est composé.

L'Alkali volatil. Les especes le plus en usage, sont, les esprits & les sels volatils de corne de cerf, de sel ammoniac, d'urine, de succin, le sel volatil d'Angleterre, la liqueur de corne de cerf succinée, l'esprit de Minderer, & l'eau de Luce. Ces esprits & ces sels ont quelque chose de fort pénétrant; ils résistent puissamment à la pourriture (*dd*).

En vertu de ces propriétés, ils raniment très-bien les esprits animaux, & conviennent par conséquent dans tous les cas, où le fluide nerveux est comme figé, par les effets du *poison*, ou considérablement troublé dans sa circulation. Aussi, après avoir employé les premiers secours généraux, n'y a-t-il pas de spécifique plus efficace contre l'action des stupéfiens. On remarque même qu'ils réussissent assez généralement contre tous les autres *poisons*. M. Me'ad l'assûre; Boyle l'avoit dit avant lui (*e*) en assûrant, qu'ils sont spécifiques contre le napel qui est de la classe des *poisons* âcres. M. Me'ad s'en est servi avec un succès consi-

[*dd*] M. Pringle a prouvé cette qualité par nombre de bonnes expériences.

[*e*] *Philosoph. expériment. exercit.* 5. §. 16.

tant contre les mauvais effets de l'eau distillée du laurier rose, qui agit à la maniere des *poisons* stupéfiens. Je m'en suis servi plusieurs fois, avec beaucoup de succès, pour parer aux suites funestes, qu'entraîne souvent l'usage des champignons vénéneux, dont la principale action, est celle des substances extrêmement astringentes & ténaces. Outre cela on regarde généralement aujourd'hui les alkalis volatils, comme le meilleur secours contre la morsure de la vipére. Il y a des médecins qui assûrent, qu'ils réussissent aussi contre celle du chien enragé, &c. Voilà donc bien des choses qui tendent à confirmer l'opinion de Boyle & de Me'ad; mais comme les expériences, qui démontrent l'efficacité des alkalis volatils contre les *poisons* végétaux, ne sont pas encore en bien grand nombre, il faut attendre, ce me semble, qu'elles soient suffisamment multipliées, pour pouvoir décider cette question avec plus de certitude.

En attendant la décision, voici la dose, à laquelle on peut les donner; après avoir préablement délayé & chassé le *poison*, autant que possible, par les boissons indiquées à l'article du *Traitement général.* Prenez une demi-dragme d'alkali volatil; délayez-la dans six onces ou environ deux tasses de quelque boisson appropriée au cas;

donnez une cuillerée de ce mélange toutes les heures, en observant de faire boire beaucoup par-dessus. Dans les cas, où le *poison* n'agit pas comme stupéfient, on peut ajouter à cette formule quinze gouttes de laudanum de Sydenham, une once de syrop de pavot blanc, & cinq onces d'eau distillée de rue ou autre analogue. La dose est la même.

L'Opium. Il est lui-même un *poison* très-décidé, comme on le verra à son article, dans la classe des stupéfiens; pourquoi donc le mettre au nombre des antidotes? C'est parce qu'il est des poisons, qui bouleversent si fort toute la machine de notre corps, en irritant violemment les nerfs, que sans l'opium, qui produit un effet contraire, en rendant les nerfs insensibles, on seroit souvent fort embarrassé de savoir, comment mettre un frein aux évacuations excessives, aux spasmes & aux cruelles agitations qui ont souvent lieu, lorsqu'il s'est introduit dans le corps des *poisons* opinâtres propres à produire ces effets, comme il arrive avec les *poisons* âcres, &c.

Si donc après avoir chassé le *poison* par le vomissement, on voit que le traitement général & le particulier soient insuffisans, il faut avoir recours à l'opium pur, qui est préférable à toutes les compositions, où il

entre; comme la thériaque, le mithridate & le diaſcordium, & même au laudanum de Sydenham, à cauſe des drogues âcres & échauffantes qui y ſont mêlées. On peut en diſſoudre deux grains dans quatre onces d'eau de menthe, pour les évacuations exceſſives, ou d'eau de fleurs d'orange, de tilleul, de muguet, &c., dans les cas de ſpaſmes, convulſions, &c. La doſe eſt d'une cuillerée à caffé tous les quarts d'heures, demi-heures, ou toutes les heures, ſuivant le beſoin, en avalant par-deſſus, preſque continuellement, des gorgées de boiſſon. On peut au lieu d'opium, ſubſtituer deux onces de ſyrop de pavot blanc. Au reſte, on comprend bien, qu'il feroit abſurde d'employer ce remede contre les effets des *poiſons* ſtupéfiens, puiſqu'il ajouteroit à leur malignité.

Le Bézoar. De quelque eſpece qu'il ſoit, il ne mérite du tout point les éloges pompeux, dont la médecine ancienne la décoré avec ſi peu de fondement, comme le prouvent Cartheuser & tant d'autres médecins éclairés. Il n'agit que comme un corps terreux, & en cette qualité il eſt de beaucoup inférieur à la craye la plus commune, qui feroit un bien foible ſecours à oppoſer à la plûpart des *poiſons*. En un mot, il y a long-tems, qu'on s'eſt con-

vaincu par nombre d'expériences, que les cures merveilleuſes qu'on attribuoit au bézoar, n'étoient dues qu'à la quantité de boiſſons délayantes, graſſes, onctueuſes, avec leſquelles on le donnoit. Il ſeroit donc ſuperflu de s'étendre davantage là-deſſus. Il eſt tems de paſſer à l'énumération des *poiſons* en particulier.





# HISTOIRE

## DES PLANTES VÉNÉNEUSES

## DE LA SUISSE.

---

### SECTION PREMIERE.

*Plantes âcres.*

ACONITUM HALLERI & LINN. ACONIT ou NAPEL (*). Les fleurs de ce genre ſont irrégulieres & repréſentent en quelque façon la tête d'un homme couverte

[*] Le nom patois qu'on donne à toutes les eſpeces d'aconit dans le bailliage du château d'Oex, eſt *toutchoz.*, ſuivant M. Favrod, botaniſte de ces quartiers.

d'un capuchon ou d'un casque. Elles renferment un grand nombre d'étamines, & outre cela deux petits corps courbés & portés chacun sur un petit pédicule. A ces fleurs succédent trois ou cinq capsules ou siliques ovales & en forme d'alêne.

ACONITUM *Napellus* LINN. NAPEL BLEU(*). Sa tige est simple, ses fleurs sont disposées en maniere d'épis serrés ; chacune d'elles porte sur un pétiole ; la pointe du casque est raccourcie. *Halleri Hist. Stirp.* n°. 1197.

Il est très-fréquent dans les lieux pierreux, sur les chemins des montagnes & au-dessous des Alpes.

Il n'a qu'une seule racine en forme de navet, (*a*) ligneuse, tubéreuse, inégale. La tige est inégale, droite, ferme, toute couverte de feuilles, longue d'une coudée; terminée par un épi cylindrique chargé de fleurs très-proches les unes des autres. Les feuilles sont noirâtres, luisantes, fermes, fendues en trois jusqu'au pétiole; leurs lobes latéraux sont très-profondément divisés en deux; le lobe du milieu est partagé en trois; chacun de ses petits lobes est encore découpé à angles fort aigus, en

[*] En patois *picoutaz*, dans le gouvernement d'*Aigle*; mais voyez le nom de l'espece suivante.

[*a*] C'est apparemment de-là que vient le nom de *napellus* diminutif de *napus*, navet.

trois autres plus petits & irréguliers. Les lobes latéraux ſe ſubdiviſent dans le même ordre, mais plus inégalement. Le deſſus des feuilles eſt ſillonné, de ſorte que les ſillons répondent aux nervures de la partie inférieure. Elles ſont d'ailleurs plus étroites que celles de l'eſpèce ſuivante; leurs lobes ſont moins écartés les uns des autres. La fleur eſt auſſi plus grande; elle a ſes pétales plus rapprochés & d'un violet plus foncé.

Monſieur de HALLER ajoute à cette deſcription, une variété plus petite, une troiſieme à fleur blanche, qu'il a trouvée à *Taveyannaz*, au-deſſus *des plans*, & ſur les montagnes autour de *Servant*; une quatrieme à fleur brune ſur *Taveyannaz*, enfin une cinquieme à ſiliques, & fréquente dans les jardins.

C'eſt à cette eſpèce d'aconit que tous les botaniſtes & les médecins, autant que j'ai pu m'en aſſurer, ſans en excepter même MM. de LINNE' & CRANTS (*b*), attribuent les vertus ſoit déléteres, ſoit médicinales de l'aconit de Mr. STORKE. Il eſt vrai que l'excellente figure, que ce célebre profeſſeur de Vienne a donnée de ſon aconit, porte le nom de l'*aconitum napellus*; mais ce nom ne s'accorde point avec la figure, qui eſt celle de l'eſpèce ſuivante,

[*b*] Voyez leurs matieres médicales.

comme le remarque Monsieur de Haller, (*c*) dont l'autorité en botanique est décisive. (*d*) C'est peut-être cette faute qui a induit dans l'erreur dont je viens de parler.

Voilà donc *l'aconitum nappellus* disculpé des accusations dont on le chargeoit; mais aussi privé des louanges qu'on lui avoit données mal-à-propos. Je ne le crois cependant pas pour tout cela exempt de venin, ou hors de toute utilité dans la médecine; son affinité avec l'aconit suivant, semble prouver le contraire. Mais comme je ne trouve aucune observation, qui autorise à lui attribuer d'une maniere déterminée, des effets bons ou mauvais, je ne m'y arrêterai pas davantage.

Aconit ou Aconitum Cammarum Linn. *cappe de moine* (*). Sa tige est rameuse & en panicule, portant plusieurs fleurs sur un même pétiole; la pointe du cas-

[*c*] *Hist. stirp. n°.* 1198. *Synonym. Störki.*

[*d*] Le systême de ce grand homme est si naturel, que je suis encore à comprendre, pourquoi il n'est pas plus généralement reçu, & préférablement au systême artificiel de Linnée.

[*] Quoique suivant MM. Décopet & Ricou, *Mém. de la Soc. Econ. de Berne*, 1764, seconde partie, pag. 193, le nom patois *picoutaz* conviennne à l'espece précédente, je soupçonne cependant, par les raisons dites au sujet de la planche de M. Störck, que c'est à la cappe de moine qu'il appartient.

que eſt plus longue, que dans l'eſpèce précédente. HALLER. *ibid.* n°. 1198. Variété ſeconde à fleur blanche; une troiſieme a fleurs d'un bleu clair mêlé de blanc, & que GESSNER a trouvée dans le canton d'Uri. Mr. GAGNEBIN en a vu ſur la montagne de *Mittelberg* dans le territoire de Bienne.

Cette eſpece croît en abondance dans le gouvernement d'*Aigle*, dans la vallée de *Gouſin* entre *Arveia* & la *Croix d'Arpille*; ſur les montagnes de *Richard*, de *la Væraz*, *d'Ovannaz* & de *Taveyannaz*.

Sa racine eſt auſſi tubéreuſe & en forme de navet, pouſſant des fibres par le bas, qui ſont d'un brun noirâtre; elle a quelque rapport avec la racine de l'hellebore noir (*dd*). Sa tige eſt plus haute que celle de la précédente, & atteint quelquefois à la hauteur de ſix pieds. Ses feuilles ſont plus larges & vont encore en s'élargiſſant, à meſure qu'elles s'éloignent de leur ſupport; leurs lobes ſont plus écartés, les

[*d d*] C'eſt cette reſſemblance, qui en trompant des gens imprudens & ignorans, l'a fait ſubſtituer comme remede, à la place de celle de l'hellebore. Sylvias & Geſſner ont déja cité des exemples de cette mépriſe, & ſe ſont plaints des triſtes accidens qu'elle avoit occaſionnés en France & en Savoye. On doit être convaincu après cela de la néceſſité indiſpenſable d'introduire dans chaque pays la connoiſſance des plantes.

épis ſont en plus grand nombre, mais moins ſerrés & naiſſans de l'origine des feuilles : leurs pétioles ſont auſſi plus longs, rameux, & portant pluſieurs fleurs, &c. La Cappe de moine cultivée dans les jardins, donne des feuilles plus larges.

Les anciens regardoient le venin de cette plante comme ſi terrible, qu'ils en attribuoient l'origine à Hécate (*e*) ou à l'écume de cerbere (*f*).

La cappe de moine eſt une des plantes, qui agiſſent avec le plus de violence, & de la maniere la plus deſtructive, ſur l'homme & ſur les beſtiaux. Elle eſt ſi âcre, qu'elle enflamme & fait enfler la langue & les lévres, en y excitant pour long-tems une chaleur brûlante, & une douleur lancinante, accompagnée de ſalivation. WEPFER dit, qu'en tems de peſte, on s'eſt ſervi de cette plante pilée pour véſicatoire. Priſe intérieurement, elle fait vomir, donne des convulſions, des friſſons, le vertige, elle rend maniaque, elle purge avec violence par haut & par bas, elle fait enfler le ventre, elle occaſionne enfin les ſymptômes les plus graves, comme la gangrêne, des ſueurs

[*e*] Déeſſe monſtrueuſe, qui préſidoit aux enchantemens & aux empoiſonnemens.

[*f*] Chien monſtrueux qui faiſoit ſentinelle à la porte des enfers.

froi-

froides, & la ſyncope. Un chirurgien Suédois eſt mort, pour avoir mangé en ſalade des feuilles de cette herbe, quoique dans le Nord, où ce malheur arriva, elle paſſe pour avoir moins de venin, au point même de devenir comeſtible (*g*). On a vû une compagnie preſque entiere, être conduite au tombeau au bout de deux jours, pour avoir mangé de ces feuilles dans une ſalade ; deux perſonnes ſeulement échapperent à la mort par le moyen du vomiſſement. On avoit eu l'imprudence de prendre pour du céleri, des jeunes pouſſes de Cappe de moine, dont la tige ne paroiſſoit pas encore. En Angleterre, une perſonne mal inſtruite, ayant auſſi pris les racines de cet aconit, pour la mêler dans une ſalade au céleri, deux perſonnes en furent empoiſonnées, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on parvint à en ſauver une. BONNET a vu une ſemblable mépriſe, coûter la vie à une dame de qualité, qui en devint maniaque,

[g] Cependant elle tue les chevres qui en mangent quelquefois dans le voiſinage de *Fahlun*, en Suéde, & la racine tue des chats. Ces faits ſont rapportés dans les *Mémoires de l'academie de Suéde*. Il faut donc, comme l'obſerve M. de Haller, que ce poiſon conſerve ſa qualité dangereuſe dans le nord ; car on ſait que les animaux réſiſtent à la plupart des poiſons, ſurtout aux poiſons végétaux, à moins que les doſes n'en ſoient fort conſidérables.

& mourut au bout de vingt-quatre heures.

Trois freres, à qui on avoit donné de cette racine en place de barbotine, moururent dans très-peu d'heures. MATTHIOLE raconte l'histoire d'un criminel condamné á *mort*, à qui l'on fit manger de cette racine, pour essayer quelques antidotes qu'on proposoit contre ce *poison.* Cet homme y trouva d'abord un goût de poivre un peu fort, & au bout de deux heures, il fut saisi de vertiges & de si violentes commotions de cerveau, qu'il s'imaginoit avoir la tête pleine d'eau bouillante: cet état fut suivi d'un enflure générale de tout le corps; le visage devint livide, les yeux sortoient d'une maniere affreuse hors de la tête, enfin des convulsions horribles terminerent bientôt la vie & l'espérance de ce criminel. On lit dans le *Journal helvétique*, l'histoire tragique d'une personne, qui paya de sa vie, pour avoir seulement porté de cette plante dans ses mains (*h*). On trouve aussi dans les éphémérides des curieux de la nature, des exemples de cette espèce. Mais nous en avons rapportés plus qu'il n'en faut, pour engager toute personne prudente, à

[*h*] Cependant M. de *Haller* assûre, qu'on n'a rien à redouter ni de l'odeur de cet aconit, ni de l'attouchement, méme lorsqu'on a les mains en sueur.

se mettre à l'abri d'accidens aussi funestes, occasionnés par un *poison*, qui est d'autant plus dangereux, qu'on le cultive souvent dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs.

Autrefois on empoisonnoit les fléches avec le suc de cette plante, & l'on détruisoit aussi les animaux sauvages & féroces, lions, tigres, loups, &c. en mêlant de ce *poison* avec l'appât des viandes qu'ils aiment le plus. C'est, sans doute, de là, que lui est venu le nom de *Tue-loup*, que quelques-uns lui donnent, aussi-bien qu'à d'autres espèces d'aconit. Au reste, les animaux sauvages, aussi-bien que les domestiques, savent éviter cette plante délétere, si on en excepte les boucs & les chèvres, à qui on en a vû manger; mais ils en sont péris. Des poules sont mortes aussi pour en avoir mangé; on en a sauvé quelques-unes, en leur faisant avaler de l'ail & du vinaigre.

Les remèdes qu'on dit convenir en particulier à ce *poison*, sont, des bols de thériaque, ou quelqu'autre composition semblable (*i*), en y joignant l'usage de l'alkali volatil, (*k*) qui seul est, au rapport de

[*i*] Je crois, que la potion indiquée à l'article *Opium*, (*des Antidotes généraux*) conviendroit encore mieux. Voy. p. 40.

[*k*] Voyez ibid. à l'article *Alkali volatil*. p. 34.

BOILE, un puissant secours contre ce *poison*, aussi bien que contre la plûpart de ceux du regne végétal. Il faut toutefois, avoir employé préalablement les remèdes indiqués dans le traitement général (*l*). *Matth.* BLAU fait aussi mention du pétrole (l'huile de pierre) comme d'un bon antidote; & il ajoute, qu'entr'autres expériences, il a vu du sang que le jus d'aconit avoit caillé, se résoudre aussi-tôt après qu'il y eût versé du pétrole. PREVOT vante l'ombre gris & la racine d'anthore (*m*); mais on n'en doit pas attendre grand chose, si le premier de ces deux antidotes n'est pas plus efficace que le dernier (*n*).

Quand les chevaux ont mangé de l'aconit, ils tombent dans des espèces de convulsions. Il faut alors les saigner & leur faire avaler une infusion de la semence de persil sauvage, dans de la décoction, ou du jus de rue, mêlé avec le double de vin rouge ou blanc (*o*).

*Aconitum.* ACONIT SALUTARIA, ANTHORE, ANTHORIA, ou MACLOU. Ses feuilles sont linéraires, très-profondément découpées en trois, les lobes latéraux sont fen-

[*l*] *Ephm. Nat. Cur. lent.* I. *obs.* 4.

[*m*] *Lib. de venenis.*

[*n*] Voyez l'article suivant

[*o*] *Dictionnaire de médecine, de Chir. & de l'art vétérin.* article *Aconit.*

dus en deux, & les intermédiaires ſe ſubdiviſent deux fois en trois. Haller. *ibid.* n°. 1199. *Aconitum anthora* Linn.

On ne l'a encore trouvé que dans un ſeul endroit de la Suiſſe, ſur la croupe méridionale de la montagne de *Thuiri*, au-deſſous des étables. Il croît auſſi ſur les montagnes du Dauphiné, & au mont *Pila* en Lyonnois, avec les eſpèces précédentes, & la ſuivante.

Sa racine eſt compoſée de deux, juſqu'à quatre bulbes anguleux & charnus. Ses feuilles ſont ſillonnées au milieu. La tige eſt peu rameuſe, haute d'un pied & même d'une coudée. Chaque pétiole porte une ou deux fleurs. Ces fleurs reſſemblent à celles du napel, mais elles ſont d'un jaune verdâtre ſale, velues & charnues. Il ſe diſtingue des autres aconits, parce que les découpures de ſes feuilles, ont par-tout la même largeur, & que ſes fleurs ont cinq piſtils.

La racine de cet aconit eſt âcre & a une amertume mêlée de douceur, avec une odeur agréable. Autrefois on la regardoit communément comme l'antidote du *Thora*, dans la perſuaſion, que la nature l'avoit placée à côté de celui-ci, afin de mettre les hommes à portée de ſe défendre plus aiſément de ſon venin.

Les expériences de Sproegel tendent

à prouver, que cette racine n'est point nuisible aux animaux ; & C. GESNER ne lui a point vû produire de mauvais effets sur l'homme, après en avoir fait l'expérience sur lui-même (*p*). Cependant CLUSIUS & J. BAUHIN l'ont regardée comme suspecte. D'un autre côté, SOLIER & LOBEL ont vû cette racine, prise à la dose de la grosseur d'un haricot, purger par-haut & par-bas ; & suivant PREVOT, elle purge violemment à la dose de deux scrupules. Au rapport de HOFMANN, (*q*) elle a fait beaucoup de mal entre les mains d'un apothicaire, qui la donnoit à tout propos, mêlée avec une poudre bézoardique. Cette malheureuse drogue bouleversoit l'estomac de la plûpart des imprudens, qui confioient le soin de leur santé à cet empirique : ces bouleversemens étoient accompagnés, de chaleur brûlante, de soif & d'angoisses autour du cœur. Ainsi, quoique GEOFFROI ait

[*p*] Schulz a crû, que l'essai que Gesner avoit fait sur lui-même, de la racine d'anthore, lui avoit été funeste, & qu'il en étoit certainement mort, le jour même, après avoir écrit le matin le succès de cette expérience. Mais M. de Haller a fait voir, que Schulz n'a débité qu'une fable en disant cela : il le prouve par les *Epitres* même de Gesner, qui font foi, que ce grand homme n'a rien éprouvé de mauvais de cette racine. Voyez *Halleri Method. stud. med.* p. 75.

[*q*] *De medicam. insecuris & infidis.* Oper. omn. édit. Genev. fol. tom. VI. 316.

voulu disculper cette racine, & qu'il l'ait même conseillée à la dose d'un scrupule, jusqu'à une demie dragme, comme un bon remède dans les fièvres malignes vermineuses des enfans, il est de la prudence de renoncer à l'usage de cette plante suspecte, jusqu'à ce que des expériences réiterées nous ayent convaincus de son innocence.

Je ne trouve rien sur les secours particuliers qu'on employe contre ces mauvais effets. Il y a grande apparence, qu'ils doivent lui être communs avec ceux des autres aconits, du moins pour les antidotes généraux.

*Aconitum.* TUÉLOUP. Les feuilles sont velues, découpées en trois, jusqu'à leur milieu; chacun des lobes qui en résultent, se subdivise encore deux fois en trois. HALLER *ibid.* n°. 1200.

*Aconitum Lycoctonum* LINN. Il croît partout dans les lieux montagneux & audessous des Alpes de la Suisse, comme sur le mont *Jura* & dans la vallée d'*Emmi.* (*f*). Il fleurit au mois de Juin & de Juillet.

Sa racine est grande, tubéreuse & poussant des fibres. Sa tige est feuillée, & a plus d'une coudée de haut. Ses feuilles sont beaucoup plus larges, que celles des

[*f*] Pour la France, voyez le lieu natal de l'espèce précédente.

aconits précédents. Les fleurs ſont en maniere d'épi ſimple & plus clair-ſemées, d'un jaune d'ocre, velues. Il ne faut pas le confondre avec le *lycoctonum* ou *tueloup* des pays ſeptentrionaux, qui eſt à fleur bleue.

Les chevaux le broutent, & il paroît moins malfaiſant que les autres aconits; cependant on le connoît peu, & on aſſûre d'un autre côté, qu'on ſe ſert de ſa racine, pour empoiſonner les loups & les renards, quand leur nombre augmente trop. On ajoûte, que les peaux de ces animaux ainſi empoiſonnés, ne ſont guere propres à en faire des fourrures.

*Anemone* (*a*). La PULSATILLE, COQUELOURDE OU HERBE AU VENT. En patois *tête de Loyze*. Ses piſtils ſont allongés en forme de queue. Ses feuilles ſont linéaires, découpées pluſieurs fois, & ſe réuniſſent en forme d'enveloppe d'une ſeule pièce. Elles ſont velues, deux fois aîlées, les aîles

[*a*] Les fleurs de ce genre ſont en roſe & ſans calice; elles ont quelquefois cinq pétales, mais plus ſouvent ſix ou davantage. Elles ont un grand nombre d'étamines & de piſtils; ceux-ci forment par leur réunion, une eſpèce de bouton, qui devient dans la ſuite un fruit oblong. La tige s'éleve peu; elle eſt communément entourée de trois petites feuilles; d'autrefois, comme dans la coquelourde, ces feuilles ſe réuniſſent en une eſpèce d'enveloppe, qui embraſſe la tige. La racine eſt en forme de pate.

partagées en trois & en quatre. Hall. n°. 1146.

*Anemone pulſatilla* Linn. Elle n'eſt pas des plus fréquentes en Suiſſe. On la trouve dans les prés, les bois taillis, les terreins incultes; à Bâle *auf dem Krenzacherhorn*; à Baden; à Schaffouſe *auf der Clus*, *in der Enge*, & ſur la montagne de *Randen*: à Neuchâtel, au-deſſus *du Vauſſeyon*. Aux environs de Martigny, & de Fouly. Aux environs de Paris, ſur le mont de *Valérien*. Sa racine eſt longue, groſſe comme le petit doigt, ligneuſe, compoſée de pluſieurs pattes, noire & chevelue. Les feuilles & les hampes ſont couvertes d'un duvet très-blanc à l'endroit de leur naiſſance. Les feuilles radicales ſont nombreuſes, d'un velouté blanchâtre, & très-finement découpées. La hampe ne porte qu'une ſeule fleur; elle eſt haute d'un demie pied, nue, & entourée de feuilles plus larges que les radicales, palmées, fendues en trois, ou même ſimples. La fleur eſt violette, velue, à ſix pétales droits, ſuivant Linne'. Cette fleur paroît communément à la fin de Mars, & s'agîte au moindre vent.

La racine de l'herbe du vent eſt douceâtre: ſes feuilles & ſa fleur ſont extrêmement âcres, & cela au point, que l'eau qu'on en tire par la diſtillation, eſt émeti-

que. HELWING a vû l'usage du syrop de Coquelourde, avoir des suites funestes. Il est donc très-imprudent, de se servir de cette plante dans les maladies des poumons. Je la croirois moins nuisible dans les maladies soporeuses, ou appliquée comme vésicatoire aux poignets & à la plante des pieds, pour la guérison de la fiévre; ce qui est une pratique populaire. Mais, dans ces cas-là nous avons heaucoup de remèdes innocens à lui préférer.

*Anemone pratensis* LINN. LA COQUELOURDE NOIRATRE. Elle différe de la précédente, suivant LINNE' (*b*), en ce que ses pétales sont repliés par leurs bords.

Sa racine est oblongue, ridée, inégale dans sa grosseur, & fibreuse. Ses feuilles sont d'un verd foncé. Sa tige est d'un brun verdâtre ; l'enveloppe qui l'embrasse, est fendue très-profondément en plusieurs lobes inégaux : elle est brunâtre en déhors & d'un verd foncé. Elle porte une fleur d'une couleur obscure & presque noire.

Elle fleurit au mois d'Avril, & seulement, lorsque la fleur de l'espèce précédente a passé. Elle aime les lieux exposés au soleil. On m'en a apporté du gouvernement d'Aigle & du Vallais.

Toutes ses parties, quand on les mâche,

[*b*] Je ne trouve point cette espèce dans l'ouvrage de M. de Haller.

ont une ſaveur très âcre, brûlante, & dont la ſenſation eſt de durée. La racine a cependant moins d'âcreté. L'extrait même de ſes feuilles produit un effet ſemblable ſur la langue. Enfin ſon eau diſtillée, priſe à une doſe au-deſſous de demi-once, fait vomir. Il réſulte de ces expériences, que la Coquelourde noirâtre eſt une plante délétere, quoique Mr. STÖRCK (*c*) ait trouvé moyen d'en enrichir la matiere médicale, comme il l'a fait de pluſieurs autres *poiſons*. Mais il n'appartient qu'à des médecins d'une habileté & d'une prudence conſommées, d'avoir recours à de pareils remédes, & ſeulement dans les cas, où les ſecours innocens reſtent ſans effet. J'obſerverai au reſte à cette occaſion, que l'extrait de cette plante ne m'a parû utile, que dans les maladies des yeux, qui ne venoient pas d'épuiſement, ou de quelque affection purement nerveuſe, mais ſeulement dans celles, où les malades, d'ailleurs aſſez bien portans & robuſtes, paroiſſoient avoir beſoin de déſobſtructifs. Il y a plus; un malade de cette claſſe, ayant pris pendant près de deux mois, juſqu'à deux dragmes par jour d'extrait de coquelourde, n'en éprouva pas le moindre ſoulagement, mais bien plutôt des ron-

[*c*] Voyez Storck *libell. de uſu med. Pulſ. nigric.* Vindob. 1771, d'où ceci eſt tiré.

gemens de tems en tems à l'estomac. Je lui fis cesser ce remède, & j'y substituai le jus de cloportes à une dose médiocre; & au bout de huit jours il fut en état de lire & d'écrire. C'étoit une cataracte commençante.

*Anemone ranonculoide.* LINN. RENONCULE, *Bacinet*, *grenouillete.* En patois du château d'Oex, *Risoletta*, comme la suivante. Sa tige porte une ou deux fleurs; ses semences sont nues; elle n'a pas de feuilles radicales; les caulinaires sont partagés en cinq lobes, qui se subdivisent chacun en trois folioles laciniés. *Halleri* ibidem, 1153.

Sa racine est cylindrique & horizontale. Elle n'a qu'une seule tige droite, simple & foible. Les deux lobes latéraux de ses feuilles, sont profondément découpés en deux, en sorte qu'elles ressemblent à des feuilles digitées: le lobe du milieu est partagé en trois; ils sont tous découpés finement, & presque demi-aîlés à leurs bases. Les fleurs portent sur de courts pédoncules, en sorte qu'elles s'élevent peu au-dessus des feuilles. Elles sont jaunes & ont cinq pétales presque ronds.

Elle croît dans les prairies & les bois de la plaine, comme à Bâle, où on la trouve en quantité dans un verger près de la *Maison neuve*; à Roche dans le *Prépourri*, au-

dessous des premiers noyers, qui sont près du vivier ; à Géneve, &c.

Lorsque des bœufs paissent dans des pâturages qu'ils ne connoissent pas, & qu'ils en mangent, elle leur cause le pissement de sang & des hémorrhagies par le fondement.

*Anemone nemorosa.* LINN. RENONCULE, &c., comme la précédente. Son caractere est le même que celui de la précédente, si ce n'est, que la tige ne porte jamais plus d'une fleur. *Hall.* ibid. 1154.

Outre cela, cette fleur porte sur de plus longs pédoncules : elle est penchée, blanche ou rougeâtre & composée de sept ou huit pétales.

Elle est assez commune au printems, le long des haies, dans les buissons & dans les bois. Elle fleurit au mois de Mars & d'Avril, & même jusqu'au mois de Juin dans le bois de *Sovabelin* près de Lausanne, où elle croît en abondance.

On en a des variétés à fleur d'un pourpre clair ou foncé, ou à fleur double, & d'autres, dont les feuilles sont tiquetées par des piquûres d'insectes.

M. CHOMEL la recommandoit sous la forme d'un cataplâme contre la teigne ; cependant elle est corrosive & bien âcre, puisque les habitans du Kamtschatka s'en servent pour empoisonner leurs flèches,

dont les blessures ne manquent point d'être mortelles.

On s'en sert pour faire des cautéres & des vésicatoires, pour la goutte & les cors des pieds; mais cette pratique, qui n'est guere en usage que parmi les charlatans, est dangéreuse, parce qu'elle peut attirer la gangrêne. M. DE LINNE' a observé qu'elle donne la diarrhée aux moutons, & que les bœufs qui en mangent, font du sang par le fondement & par les urines. Comme cette maladie est fort commune en Suisse, il est bon de savoir, que la bétoine ordinaire qui croît dans les mêmes lieux que cette espêce d'anemone, remédie à ces accidens, en la donnnant cuite dans du lait, aux bestiaux malades.

Je ne parlerai pas des autres espèces de ce genre. Il est assez naturel de penser, que si elles ne sont pas toutes aussi dangéreuses, que celles dont on vient de parler, leur affinité avec elles, doit du moins les rendre suspectes.

*Antirrhinum. Linaria* LINN. La LINAIRE ou *Lin sauvage.* En patois *Bé d'ozi.* Ses feuilles sont linéaires, serrées & ramassées contre la tige, qui est droite, & porte des fleurs rangées en épi. HALL. *ibid.* 336.

Elle est du nombre des plantes à fleur irréguliere, personnées & biloculaires. Sa tige est droite, souvent rameuse. Ses feuil-

les ſont d'un verd d'eau, pointues, glabres (*a*). Ses fleurs ſont au ſommet des tiges, où elles forment des épis courts & ſerrés. Les dentures du calice ſont lancéolées & preſque égales. La partie inférieure de la corolle eſt allongée en forme d'alêne courbe, conique, & de la moitié plus longue que la fleur, dont la levre ſupérieure eſt de couleur de ſoufre, repliée & plus étroite que l'inférieure, dont le milieu eſt jaune & relevé en boſſe.

On la trouve le long des chemins & des foſſés. Elle fleurit en Juillet. Elle ſent un peu mauvais, & ſa ſaveur eſt ſalée, amère & déſagréable. Elle a une âcreté qui l'a rendue ſuſpecte à M. DE HALLER & à pluſieurs autres maîtres de l'art. Du moins eſt il ſûr, que ſes fleurs tuent les mouches qui l'attaquent; auſſi les Suédois tiennent-ils de la linaire ſur leurs fenêtres, pour ſe délivrer de ces inſectes.

*Arnica montana* LINN. BETOINE OU PLANTAIN DE MONTAGNE (*b*). En patois du château d'Oex *Herba à étragni* (à éternuer). Ses feuilles ſont conjuguées, ovales & très entieres. HALLER nº. 89.

[*a*] Elles reſſemblent fort à celles de l'éſulé (en patois *laci de putan*, ou de *trouia*) : mais il eſt très-aiſé de reconnoître celle-ci au lait, qui ſort de ſes tiges quand on les coupe ; ce qui n'arrive point à la linaire.

[*b*] M. de *Haller* trouve, que le nom d'*Arnica de montagne* lui conviendroit mieux.

C'est une plante à fleur radiée, à réceptacle nud, & dont les semences sont aigrettées, le calice ample, ouvert & composé de deux rangs de folioles.

Sa racine est ligneuse & chevelue. Ses feuilles sont presque toutes radicales, ovales ou ovales-lancéolées, à trois ou à cinq nervures, d'un verd pâle. Il n'y a pas de feuilles caulinaires, si ce n'est quelquefois une ou deux paires, qui sont conjuguées & lancéolées. Sa tige est haute d'un pied ou d'une coudée, simple ou à bras, & portant trois fleurs d'un jaune foncé, & qui ont deux pouces de largeur. Les folioles du calice sont au nombre de quinze, ovales-lancéolés, & partant d'un même point. Les pétales sont ouverts, & à trois dentures.

On la trouve communément dans les prairies un peu humides, au-dessous des Alpes, comme dans les vallées d'*Ormont dessus*, *des Mosses*, de la montagne de *Tompeg*, dans la vallée de *Hasli*, & dans celle d'*Urseren*, sur la montagne de *Ness*, sur le *mont Pilate*, sur le *Schweizerbaken*, &c. Elle fleurit en Juin & Août.

Toute cette plante a de l'odeur, de l'âcreté, & fait éternuer. Aussi excite-t-elle des angoisses, puis des nausées & le vomissement, & enfin la cardialgie même (c), si

[c] Malaise dans l'estomac, qui va quelquefois jusqu'à faire évanouir.

ſi on paſſe la doſe de deux pincées en infuſion. Et même en la prenant en ſi petite quantité, elle ne laiſſe pas quelquefois, d'attirer le vomiſſement, comme il arrive aux Sibériens tout robuſtes qu'ils ſont. Enfin, une infuſion trop chargée attire des douleurs des plus aiguës, & que les huileux n'appaiſent qu'avec beaucoup de peine. Au reſte, maniée avec prudence & habileté, elle fait des merveilles après des chûtes, des contuſions, dans pluſieurs maladies des nerfs, &c.

*Arum maculatum.* Linn. Le Pied de Veau. En patois *Pi de Vi.* Ses feuilles ſont en fer de flêche, la ſpathe droite, du fond de laquelle s'éleve une colonne terminée par une eſpèce de maſſue cylindrique. Hall. *ibid.* 1302.

Sa racine eſt tubéreuſe, charnue, de la groſſeur du doigt, blanche, farineuſe & un peu fibreuſe. Ses feuilles ſont radicales, pétiolées, luiſantes, veinées, & ſouvent tachées. Il ſort du milieu de ces feuilles une fleur, qu'on appelle *ſpathe*, qui eſt en forme d'oreille d'âne ou de liévre, blanche, ou colorée intérieurement; ce qui arrive ſouvent. L'eſpèce de maſſue, qui s'éleve du fond de cette ſpathe, eſt oblongue, charnue & de couleur de ſang. Il ſuccède à cette fleur des baies rouges, molles, ſucculentes & diſpoſées en grappe.

On la trouve au printems, parmi les buissons & au pied des haies. Elle fleurit en Mai. Toutes ses parties sont très âcres, excitent sur la langue une sensation brûlante & un picotement très vif, qui dure des heures entieres, & y fait même lever des vessies. Les enfans s'amusent souvent à attraper leurs camarades, en leur en faisant mâcher les feuilles ou les grappes, sous le nom d'une espèce d'*épinards*, d'*oseille* ou de quelque fruit d'un goût excellent. L'âcreté de cette plante est si mordante, que son infusion, même faite avec du vin, a excité le crachement de sang. Sa racine a quelque chose de gluant, & elle est pleine d'un suc laiteux qui n'est pas si âcre; cependant elle l'est encore assez, pour qu'on ait vû un usage imprudent de cette racine, être suivi de flux de sang.

On tire un grand parti de cette plante en médecine; cependant une trop forte dose nuit & peut même causer la mort. On a vû l'infusion de ses feuilles attirer un vomissement de sang. Sa racine fraîche prise en trop grande quantité, a produit la cardialgie chez un jeune homme.

L'Arum cuit dans l'eau perd beaucoup de son âcreté; dans le vinaigre il s'en dépouille entièrement, jusqu'à pouvoir se manger. Le vinaigre est donc un sûr moyen de remédier aux accidens occasionnés par cette plante.

La mille-feuille *(a)*, paroît auſſi être ſon antidote ſpécifique; car M. Mongin Monstrol nous apprend, que cette herbe mâchée, corrige l'acrimonie du Pied de Veau, & appaiſe les douleurs qui en réſultent. J'ai été curieux de le vérifier, après avoir mâché à deſſein des feuilles & des baies du Pied de Veau; ayant enſuite mâché de la mille-feuille, je ſentis fort bien, que les picotemens diminuoient, quoiqu'aſſez lentement à mon gré. Cependant ils ceſſerent abſolument, après avoir continué à mâcher de la mille-feuille encore pendant cinq ou ſix minutes.

*Aſclepias Vincetoxicum.* Linn. Le Dompte-Venin. En patois du château d'Oex, *Tia-toutchoz.* Ses fleurs ſont axillaires & diſpoſées en grappes au ſommet des tiges, qui ſont ſimples & droites, ſes feuilles ovales-lancéolées. Hall. *ibid.* 571.

Sa racine eſt fort groſſe & rameuſe. De cette racine s'élevent pluſieurs tiges à la hauteur de deux pieds, ligneuſes, rondes, pliantes, nouées, un peu velues, & s'accrochant quelquefois aux plantes voiſines. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux, pétiolées, liſſes, dures, la grande nervure garnie de quelques poils au bas de la feuille. Les calyces ſont très petits & à cinq pointes. Les fleurs ſont en roue, blanchâtres, aſſez fermes & charnues, fendues en cinq

[a] En patois, *Mille-foille ſaunetta.*

lobes lancéolés; le tuyau de la corolle est court. Elles ont cinq étamines & deux pistils. La corolle porte autour de son centre cinq nectars, qui ressemblent à des onglets épais & à plusieurs côtés. A chaque fleur succèdent deux siliques, qui contiennent une multitude de semences d'aigrettes touffues.

Il y a une variété à fleur jaune, & une autre à feuilles ternées.

Il croît en très grande quantité dans les lieux montueux & pierreux, comme près de Berne au-delà du bois *Dæhlhœlzlein*, au-dessus de la métairie d'*Inselin*. Elle fleurit en Mai & Juin.

La racine de Domte-venin est amere, âcre, d'une odeur & d'un goût, qui ont quelque chose de déplaisant, & qui donnent des nausées; aussi est-elle émétique, & regardée par cette raison, comme suspecte, surtout à cause qu'elle tient de fort près au genre des Apocyns & des Neriums, qui sont des vrais poisons.

*Asparagus officinalis.* Linn. L'Asperge. L'Asperge donne à l'urine une odeur particuliere & désagréable. Elle fait les délices de nos tables pendant trois mois de l'année; mais il faut bien se garder d'en manger avec excès; car on en a vû résulter le pissement de sang & le diabéte (*a*). Dioscoride a dit,

[*a*] Maladie grave, dans laquelle on rend une

que les chiens meurent, après avoir bû de l'eau dans laquelle on a cuit des aſperges (*b*). Elles paſſent pour être fort apéritives; cependant VAN HELMONT prétend, qu'un de ſes amis devint ſujet à la pierre, pour en avoir trop mangé.

L'Aſperge ſauvage eſt moins active. Le vinaigre pare à ſes mauvais effets.

*Aſphodelus luteus.* LINN. L'ASPHODELE JAUNE. Sa tige eſt feuillée, ſes feuilles ſont anguleuſes (*c*), ſtriées, avec de fort grandes ſtipules. HALL. *ibid.* 1206.

Ses racines ſont en grand nombre, preſque cylindriques, ſucculentes, s'éloignant les unes des autres par leurs extrémités, jaunes. La tige n'en eſt point rameuſe; elle eſt ferme, droite, & haute de trois pieds. Il part pluſieurs feuilles de la racine, qui eſt comme bulbeuſe à cet endroit. Elles ſont d'un verd d'eau, ſtriées, carinées, tortueuſes. Les feuilles caulinaires leur reſſemblent, & ſont en gaine. Les fleurs ſont en épi ſerré & font un bel effet. Les ſtipules ſont blanches, ovales-lancéolées. Chaque fleur porte ſur un pétiole court. La corolle eſt liliacée, jaune, ouverte, un peu

grande quantité d'urine, dont l'évacuation épuiſe conſidérablement, & donne une ſoif, que rien ne peut éteindre, &c.

[*b*] Cette eau a une ſaveur douçâtre & nauſéeuſe.

[*c*] A trois côtés ſuivant M. de *Linné.*

irréguliere, découpée en six parties lancéolées, avec une raie verte au milieu : deux de ces découpures sont plus hautes que les autres : leurs onglets sont velus. Il n'y a qu'un pistil qui est recourbé, de même que les étamines, qui sont au nombre de six, dont trois sont plus courtes que les trois autres. Le fruit est une capsule ronde, charnue, rayée de six lignes, & à trois loges.

On a trouvé de l'Asphodèle jaune, sur la montagne *Fræla* dans la Valteline. On le cultive aisément dans les jardins.

Sa racine a un goût un peu amer & âcre ; & quoique la disette de bled ait enseigné à en tirer parti, de même que des tiges, en les faisant cuire dans l'eau, pour leur enlever leur âcreté & en faire du pain, elle doit cependant être suspecte, puisqu'on a vû dans le Berry des mauvais effets & même une sorte de scorbut, résulter d'une semblable nourriture tirée de l'Asphodèle blanc, qui est du même genre que celui-ci, & qui est un vrai poison pour les rats, qu'on peut même chasser par la seule fumée de sa racine.

*Bryonia alba.* LINN. La BRYONE, *Couleuvrée* ou *Vigne blanche.* En patois *Herbe au Violet*, ou *du Tan.* Ses feuilles sont palmées, calleuses en-dessus & en-dessous, & rudes au toucher. HALL. *ibid.* 574.

Sa racine est blanche, fusiforme, grosse comme le bras & même plus, rameuse, mar-

quée en-dedans par des cercles, ſucculente & farineuſe. Sa tige eſt longue de ſix pieds, grêlée, rameuſe, cannelée, grimpante, velue & preſque épineuſe. Ses feuilles reſſemblent un peu à celles de la Vigne, mais elles ſont plus petites. Elles ſont couvertes de poils blancs qui les rendent rudes au toucher, & ſont à cinq angles, partagées en lobes triangulaires, aigus & dentés. Il part de l'aiſſelle de chaque feuille une vrille longue & entortillée, & un pétiole rameux, qui porte pluſieurs fleurs d'un blanc ſale, rayées de lignes vertes, & quelquefois de rouges. Ces fleurs ſont en cloche très profondément découpées en cinq lobes lancéolés & linéaires. Le calyce tient à la corolle, & il eſt légérement fendu en cinq dentelures étroites. Les fleurs ſont mâles & femelles, ſur des pieds différens, ou dans la même plante; mais les deux ſexes ne ſe trouvent jamais dans la même fleur. Les antheres ſont au nombre de cinq, ſucculentes & réunies en une ſeule pièce. Le piſtil eſt fendu en trois ſegments, qui ſont en forme de croiſſant. Il ſuccède à ce piſtil une baie liſſe, groſſe comme un pois, rouge, molle & plaine de ſuc.

Elle s'attache ſur les haies de la Suiſſe, au-tour de Berne, de Bâle, de Neuchâtel, d'Yverdon, de Lauſanne, de Roche, &c. Elle fleurit en Juin & Juillet.

La racine de Bryon est amère, puante & pleine d'un jus âcre (*d*), piquant, qui donne des nausées, & a l'odeur de l'opium, avec une saveur un peu aigre. Elle se dépouille cependant en partie de ces qualités, en se séchant ou en vieillissant. Elle purge violemment, à la dose de deux dragmes, fait quelquefois vomir en même tems, enflamme les intestins, & occasionne des spasmes & des convulsions. Les Napolitains en préparent des lavemens contre la sciatique ; mais cette pratique leur réussit souvent assez mal. Les baies de la Couleuvrée donnent aussi des nausées.

Tout cela prouve, que les médecins prudens ne doivent que très peu se servir d'un remède aussi dangéreux, aussi l'employent-ils rarement. La crême de tartre passe pour être son correctif. Il y a apparence, qu'on peut attendre la même utilité du vinaigre, de l'oseille, &c.

Les charlatans & les bateleurs se servent de la racine de Bryone, pour en faire des espèces de monstres, qu'ils mettent pendant quelques jours dans le sable sec, & qu'ils vendent ensuite pour des mandragores (*e*).

[*d*] Cette âcreté l'a fait nommer par quelques-uns, *Navet du diable.*

[*e*] Voyez ce mot dans la *section des poisons stupéfiens.*

*Caltha paluſtris.* LINN. Le SOUCI DE MARAIS (*dd*). En patois du château d'Oex, *Merla dzona.* Sa racine eſt très fibreuſe, blanchâtre & preſque horizontale. Ses feuilles radicales ſont pétiolées, en forme de rein approchant de la figure d'un cœur, & dentées. Les tiges hautes d'un pied, portent quelques feuilles & des fleurs. Ces fleurs ſont ſur de courts pétioles, grandes, d'un beau jaune luiſant; la corolle eſt diſpoſée en roſe à ſix pétales preſque ronds, rangés par trois. Quelquefois il n'y en a que cinq; d'autres fois la fleur eſt double, ou bien les pétales ſont aigus. Il y a plus de cent étamines; les piſtils ſont au nombre de cinq ou dix. Les fruits ſont compoſés d'environ une douzaine de ſiliques recourbées en-bas, ramaſſées en tête, & diſpoſées en étoile.

Le Souci de Marais croît par-tout à l'entrée du printems, au bord des ruiſſeaux & dans les lieux humides. Il fleurit en Avril & Mai.

Outre qu'elle eſt d'une famille, qui a ſous elle un grand nombre de poiſons des plus âcres, comme les anemones, les renoncules, &c., & quoiqne les bœufs & les moutons s'en accommodent, il eſt cer-

[*d d*] C'eſt mal-à-propos qu'on lui donne le nom de *Souci*, auquel il ne reſſemble tout au plus, que par ſa couleur jaune.

tain qu'il eſt âcre & corroſif. Je crois donc que c'eſt une ſupercherie meurtriere, ou du moins une erreur dangéreuſe, que de vendre ou manger en place de capres, une compôte faite avec les jeunes boutons de cette plante.

*Chamæclema.* Le LIERRE TERRESTRE. *Herbe de S. Jean, Rondette.* En langage vulgaire *Serete* ou *Serette :* en patois *Aſeretta :* au château d'Oex de même & *Aſera* ou *Herba à la baina. Glechoma hederaceum* LINN. Sa tige eſt rampante, jettant des racines; ſes feuilles en forme de rein, crénelées d'une crénélure arrondie. HALL. *ib.* 245.

On en a des variétés à fleur pourpre, à fleur blanche, & une autre plus petite; puis une variété, dont la fleur eſt plus grande; enfin on en voit une, dont les feuilles ont des tumeurs velues cauſées par un ver.

La tige eſt quarrée, grêle & velue; elle n'eſt droite, qu'à l'endroit où elle pouſſe des fleurs; elle eſt haute d'un pied. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux, & portent ſur des longs pétioles. Chacune de ſes fleurs a ſon pétiole. Elles ſont verticillées au nombre de quatre, ou huit au plus. La corolle eſt bleue, labiée; le tuyau cylindrique, la levre ſupérieure fendue en deux lobes arrondis & repliée, la levre inférieure découpée en trois, le partie moyenne large

& échancrée. Le calyce ne peut pas paſſer pour petit, quoique la corolle le paſſe de beaucoup. Il eſt à cinq pointes, dont les deux ſupérieures ſont un peu plus courtes & plus rapprochées que les inférieures. Les étamines ſont très-courtes & cachées dans l'intérieur de la fleur.

La variété à petite fleur, eſt commune partout le long des haies : celle dont la fleur eſt plus grande, croît dans les lieux ſecs & autour des villes. Il fleurit en Avril & Mai.

On ſe ſert beaucoup de cette plante en médecine ; cependant elle eſt amère, & n'eſt pas exempte d'acrimonie ; & il n'y a pas long-tems, qu'on a appris par des obſervations faites en Angleterre, que le Lierre terreſtre tue les chevaux. On les a vû devenir pouſſifs après en avoir mangé ; outre cela, en les ouvrant, on a trouvé le cœur d'un volume exceſſif, & extrêmement rempli de ſang ; l'eſtomac & les entrailles gonflés d'une quantité d'air (*e*). Voilà qui fait un contraſte étonnant avec les éloges qu'on donne à cette plante. „Pour moi, dit M. DE HALLER, je ne m'en ſuis jamais ſervi, aimant mieux donner m'a confiance à des ſecours qui la méritent mieux".

D'un autre côté, je puis aſſûrer de bonne

[*e*] *British Magazine*, ann. 1765. Voyez auſſi le *Journal encyclopédique* de Septembre, 1765.

foi, que je n'en ai vû que de bons effets, & qu'excepté ce qu'on vient de lire, je ne connois rien qui soit à la charge du Lierre terrestre : & il se peut, comme dit M. l'Abbé Rosier, que l'observateur Anglois se soit trompé sur la véritable cause qui a donné la mort à ces chevaux : mais il est intéressant d'éclaircir ce fait par des nouvelles épreuves, & sur-tout de s'assûrer, si le mal n'est pas provenu de la quantité, plûtôt que de la qualité de l'aliment.

*Chelidonium majus*. Linn. La Chélidoine, ou l'Eclaire. En patois *Cegogna, Cegognarda, Cigogne, Felogne*. Les lobes de ses feuilles sont arrondis. Hall. *ibid.* 1059.

Sa racine est fibreuse, armée d'une tête rougeâtre garnie de chevelu. Sa tige est rameuse & haute d'une coudée. Ses feuilles sont fendues en lobes jusqu'à la moitié de leur largeur ; ces lobes ont une large appendice qui s'étend jusqu'au pétiole ; ils sont dentés d'une denture arrondie, subdivisés en deux & en trois lobes. Des aisselles de ces feuilles, il sort des péduncules nuds & en ombelle qui portent quatre, cinq, jusqu'à neuf fleurs, dont chacune a son péduncule & sa stipule. Le calyce est divisé en deux folioles ovales concaves & qui tombent avant la fleur. Cette fleur est à quatre pétales presque ronds, ouverts, & d'un jaune doré. Les étamines sont nom-

breuses avec des filets dégagés les uns des autres & égaux en longueur. Le fruit est une silique cylindrique simple, uniloculaire, noueuse, renfermant plusieurs graines.

Elle croît par-tout dans les haies, les fentes des vieux murs & les masures, surtout à l'ombre. Ses fleurs paroissent en Mai & Juin.

Toutes les parties de la Chélidoine laissent couler, quand on les rompt, un suc âcre jaune ou orange, & assez abondant. Aussi a-t-elle une saveur âcre & d'une amertume désagréable; & son suc est si corrosif, qu'il détruit les verrues & les cors des pieds, &c. Cela n'a pas empêché qu'on ne se soit avisé de l'employer aussi à l'intérieur, & de la vanter pour le traitement de plusieurs maladies & surtout pour la jaunisse; mais cette pratique est dangéreuse, parce que, si la jaunisse est accompagnée de quelque inflammation, comme il arrive souvent, on s'expose aux symptômes les plus horribles. Enfin on a vû de mauvais effets de son infusion prise à la dose de deux onces. Les anciens faisoient de son jus des éloges outrés, & qui alloient jusqu'au merveilleux (*f*),

[*f*] Car ils prétendoient, que les hirondelles s'en servoient, pour rendre la vue à leurs petits, quand même on leur avoit arraché les yeux : & c'est à cette fable ridicule, que la Chélidoine doit son nom, car *Chelidon* en grec, signifie *hirondelle*.

pour la guerison des nuages & des taches des yeux. M. de Haller ne lui refuse pas absolument la propriété d'éclaircir la vue, à cause de sa qualité analogue à celle du fiel; mais il veut, qu'alors on suive le conseil de Boerhaave, qui étoit, de n'appliquer aux yeux un suc si âcre, qu'après l'avoir étendu dans beaucoup d'eau.

Il est aisé de comprendre, après tout cela, que l'usage interne de l'Eclaire, n'est rien moins que sûr, & que c'est bien mal-à-propos, qu'on l'oppose aux maladies qui viennent d'une âcreté d'humeurs.

*Cicer arietinum.* Linn. Le Pois chiche. Ses feuilles sont dentées en maniere de scie. Hall. *ibid.* 399.

Sa racine est fibreuse & rameuse. Sa tige est haute d'un pied, ou d'une coudée, droite, feuillée, rameuse, anguleuse & velue. Ses stipules sont grandes & dentées de quelques dents aiguës & inégales. Les feuilles sont velues, aîlées avec une impaire, qui fait la neuvieme. Elles sont presque toutes ovales; mais dentées finement en maniere de scie. Il part des aiselles des feuilles, des pédicules courts, qui portent des fleurs solitaires. Ces fleurs sont papilionacées, l'étendard grand, plat, arrondi, recourbé à ses bords, les aîles en fer de pique, un peu plus longues que la carêne, qui pardevant est en forme de bec recourbé, mais

obtus, avec deux eſpèces de pieds en deſſous. La couleur de la corolle eſt pourpre; cependant il y a une variété à fleur blanche. Le calyce eſt velu, découpé en cinq lobes à-peu-près auſſi longs que la corolle, larges & lancéolés, les deux ſupérieurs rapprochés, l'inférieur plus court, pliſſé, ovale, échancré, obtus. Le fruit eſt une ſilique, courte, renflée, contenant deux ſemences, qui avant que d'être meures, repréſentent parfaitement une tête de bélier.

Il croît en divers lieux ſans culture. On le ſéme dans la Valteline, autour de *Groſſetto* & de *Teglio.*

Les Pois chiches ne ſont pas exempts d'âcreté : ils irritent ſurtout la veſſie, & ils augmentent beaucoup les douleurs de la pierre, bien loin de réuſſir contre cette maladie, quoiqu'en diſent les charlatans, qui vantent la tiſanne de Pois chiches, comme un ſecret infaillible, pour chaſſer la pierre & la gravelle. Mais les malades ne tardent pas à payer cher leur confiance déplacée, quoique les premieres apparences ſoient en faveur du remède, à cauſe de la quantité de glaires qu'il fait ſortir de la veſſie.

*Clematis Vitalba.* LINN. La CLEMATITE ou *Herbe aux gueux. Viorne des pauvres.* En langage vulgaire *Conſolation des voyageurs* (g). En patois *Vouabla.* Sa tige eſt

[g] Dans l'Automne, & quelquefois une bonne

grimpante, ses feuilles sont aîlées, ovales lancéoléés; ses pétales sont fermes & charnus. Hall. *ibid.* 1142.

Ses tiges jettent des sarmens gros, rudes, plians, anguleux: elles sont sans vrilles, les rameaux conjugués, se soutenant à la hauteur de six pieds & plus, sur les arbrisseaux & les haies voisines. Les pétioles sont feuillés; ils font l'équerre avec les rameaux d'où ils partent. Les feuilles avec une impaire, bijuguées, éloignées les unes des autres, souvent réfléchies, ayant une ou deux dents à leur bordure, quelquefois n'en ayant point du tout. Les péduncules sont axillaires, conjugués, rameux, fendus en trois, fourchus, portant des fleurs disposées en grappe ou en ombelle. La fleur est fort petite & sans calyce; ses pétales sont au nombre de quatre, rarement de cinq; ils sont un peu velus, blanchâtres, réfléchis, lancéolés & odorans. Les étamines sont nombreuses, d'un blanc verdâtre & ayant de larges filets. Les semences

partie de l'hyver, on croiroit de loin voir des fleurs sur les arbrisseaux & sur les haies dépouillés de feuilles. Ce sont les graines de cette plante, qui sont chargées d'aigrettes barbues & blanches. C'est sous cette forme, qu'on lui a donné, du moins dans le pays de Vaud, le nom de *Consolation des voyageurs*, parce qu'ils reconnoissent à ces aigrettes, qu'ils ne sont pas loin des haies, & par conséquent de quelque habitation, ou de quelque ville.

sont

ſont diſpoſées en cylindres ſoyeux (barbus ou chevelus).

Il y a une variété dont toutes les feuilles ſont dentées, & une autre, dont très peu le ſont.

Elle croît partout auprès des haies, & fleurit en Juin & Juillet.

La Clématite eſt très acre; auſſi les anciens l'appelloient-ils *Flammule* (petite flamme), & les modernes *Herbe aux gueux*, parce que les mendians ſe ſervent de ſon ſuc en l'appliquant ſur la peau, pour y faire paroître des ulcères & exciter la compaſſion. Ce mal de commande, n'eſt pas auſſi dangéreux qu'il paroît; ils le font paſſer facilement dès qu'ils le veulent, en étuvant la partie avec de l'eau, ou en y appliquant des feuilles de bon-home, ou de poirée (*b*). Il n'eſt donc pas prudent d'employer cette viorne pour ſe purger, comme le font les habitans des isles occidentales de l'Ecoſſe. Il eſt vrai, qu'ils avalent alors beaucoup de beurre, afin d'adoucir ce purgatif violent. On prétend que le vin & l'eau ſalée corrigent ſes mauvais effets.

*Colchicum autumnale.* LINN. Le COLCHIQUE OU TUE-CHIEN, *Mort-chien.* En patois du château d'Oex, *Bovet.* La fleur paroît long-tems avant les feuilles. Ses pétales ſont ovales. HALLER *ibid.* 1255.

[*b*] En langage vulgaire *Blette*, en patois *Réparaie*.

La racine du Tue-chien, est un bulbe rond, charnu, applati d'un côté, lequel est sillonné pour recevoir la hampe, quand la fleur commence à sortir, c'est-à-dire, sur la fin d'Août & en Septembre. Cette hampe est le tuyau même de la fleur; elle s'éleve immédiatement de la racine à la hauteur de six ou huit pouces; elle est fort mince, blanchâtre, tendre, & sépanouit vers le haut en six parties, formant comme une fleur de lys, de couleur lilas plus ou moins foncée. Trois de ces pétales sont plus grands, & trois autres plus petits, concaves, elliptiques, sans calyce. Il y a six étamines & trois pistils fort longs, déliés & terminés par une maniere de crochets recourbés. Ces fleurs se fanent au bout de deux ou trois jours: ensuite, au commencement du printems suivant, il s'éleve trois ou quatre feuilles semblables à celles du lys blanc, mais fort larges, ovales-lancéolées, & contenant trois ou quatre grandes capsules sessiles, ovales, à trois loges renfermant plusieurs graines.

On le trouve dans tous les prés, surtout dans ceux qui sont un peu humides.

Le Colchique est devenu fameux par les disputes qu'il a occasionnées. Communément sa racine passe pour exciter des nausées, pour avoir une odeur forte & une saveur âcre, ensorte qu'elle resserre le go-

ſier, & qu'elle brûle tellement la langue, qu'elle lui fait perdre le ſentiment pour quelques heures. Ailleurs, voyez BOMARE, on dit qu'elle gonfle comme une éponge dans la gorge & dans l'eſtomac, enſorte qu'elle fait ſuffoquer. On ſent en même tems une peſanteur & une chaleur conſidérable autour de l'eſtomac, un déchirement dans les entrailles, des démangeaiſons par tout le corps; on rend du ſang par les ſelles avec des morceaux de la racine même. On dit auſſi, qu'on a vû du vin infuſé avec cette racine, faire rendre une quantité d'urine brûlante. Priſe à la doſe d'un grain, elle doit avoir excité une chaleur brûlante, ſuivie d'une mixtion (*hh*), fréquente & d'ardeur d'urine; qu'enſuite elle avoit produit le teneſme (*i*), détruit l'appétit, cauſé la diarrhée, & que ces ſymptômes n'avoient été appaiſés, qu'après avoir bû de la tiſanne d'Althéa. La racine de Tue-chien nouvellement tirée, rend, dit-on, un ſuc laiteux, & donne un extrait fort amer. La vapeur même qui s'en exhale, doit avoir cauſé de l'irritation à la main & au nez, & fait couler l'urine. ſon ſuc agace les dents, & imprêgne la ſalive d'une amertume inſupportable; & quoique ſon goût reſſemble

[*h h*] L'action d'uriner.

[*i*] envie fréquente, ſouvent douloureuſe, mais inutile d'aller à ſelle.

à celui des avellanes; cependant cette racine mâchée excite une sensation de chaleur sur les levres & fait saliver. D'après des observations plus anciennes, deux dragmes de cette racine purgent. Quelquefois cette purgation a été accompagnée de symptômes très graves, & même funestes. Elle doit aussi avoir causé la mort, pour l'avoir donnée contre la fièvre; & deux dragmes de la semence de cette plante, doivent avoir produit un pareil effet, après avoir excité un vomissement des plus violens. Enfin on assûre, que deux jeunes garçons ont été tués par le Colchique, sans parler de plusieurs autres événemens aussi tristes, dont on accuse cette plante.

De plus, sa racine doit avoir fait périr des animaux qui en avoient mangé, par exemple un daim, & un veau, dont on trouva l'estomac enflammé. Un chien, dit-on, a été malade, pour avoir avalé cinq dragmes de cette racine; deux onces, l'ont rendu aveugle: & un autre chien, à qui on n'en avoit fait prendre que deux dragmes, est mort, après avoir été beaucoup purgé par-haut & par-bas. Quand on l'eût ouvert, on trouva son estomac rapetissé & enflammé, ses boyaux resserrés, épais, durcis & dépouillés de leurs membranes, qui étoient sorties par le vomissement & les selles. Ce n'est donc pas sans raison, que Maranta

blâmoit ceux, qui ſe ſervoient d'une racine auſſi meurtriere, en place d'hermodattes. Elle a pareillement été ſuſpecte à DESSENIUS, qui n'a point voulu en faire uſage.

Tout cela n'a pas empêché M. STÖRK, de ſoumettre le Colchique aux mêmes examens, que d'autres poiſons, dont il a trouvé le ſecret d'enrichir la médecine, en affrontant généreuſement, mais avec ſa prudence ordinaire, le danger qui paroiſſoit le menacer en en faiſant l'eſſai ſur lui-même. Le réſultat de ſes expériences, & le ſuccès qu'à eu le Colchique entre ſes mains, dans les traitement de pluſieurs maladies qui avoient réſiſté à d'autres remèdes, faiſoient eſpérer aux médecins, qu'ils pourroient déſormais avoir recours à ce nouveau remède avec une entiere confiance. Mais M. CRATOCHWILL leur a appris, qu'il falloit bien rabattre de cette confiance. Il a avalé quatredragmes deracine deTue-chien, ſans en éprouver aucun mal, & il ne lui a trouvé qu'un goût de rave un peu amer. Il aſſûre de plus, que le ſuc de cette racine n'a rien que de l'aigreur, & que ſon infuſion dans du vin, auſſi-bien que ſon extrait, n'ont que de l'amertume. Il prétend encore que cinq onces d'oxymel de Colchique, données durant la journée dans un hôpital, n'ont produit aucun effet. Enfin, des expériences faites en Angleterre ne ſont pas plus favorables

à cette racine. D'ailleurs M. Störk lui-même convient, qu'étant en Carniole, il a mangé un bulbe entier de Colchique, sans en avoir été incommodé ; & M. de Haller n'a trouvé ni saveur ni âcreté à la même racine tirée en automne. Par contre, d'autres observateurs modernes citent des expériences, qui confirment ce qu'on vient de lire des effets nuisibles du Colchique, & de l'efficace des remèdes de M. Störk. Il y a plus ; les observations mêmes de M. Cratochwill parlent d'un chien, qui est péri d'une inflammation des intestins, après avoir avalé deux onces de bulbes (*k*) de cette plante. Cependant il est hors de toute vraisemblance, dit M. de Haller, qu'un chien périsse par une dose de deux bulbes, pendant qu'un homme a pu en manger quatre impunément ; car en général, les chiens supportent de plus fortes doses de remèdes que les hommes.

Qu'est-ce qui peut avoir donné lieu à tant de contradictions aussi marquées? Ne seroit-ce point, parce que, comme dit Maranta, la racine de Colchique, qui est si amère au printems, est douce en automne? S'il ne tient qu'à cela, il me paroît, qu'il n'est pas difficile de s'en assûrer ; & il seroit bien à souhaiter, que d'habiles gens prissent la pei-

[*k*] Je soupçonne par ce qui suit, qu'il faut lire deux bulbes & non pas deux onces de bulbes.

ne de réitérer des expériences en différens lieux, pour éclaircir enfin des doutes, qu'il importe si fort de détruire.

Pour ce qui est de la qualité délétere de la semence, elle a été confirmée, il y a quelques années, par la mort tragique de quelques enfans du village de *Schorren (l)*. Ils avoient mangé de cette semence après s'en être amusé quelque tems, mais ils payerent bien cher leur imprudence, puisqu'elle leur couta la vie. On a aussi vû des poules périr, pour avoir mangé de cette graine.

Les Turcs sont dans l'usage de boire du vin infusé avec les fleurs du Colchique, & cette boisson les enivre au point de les rendre stupides.

Indépendamment de l'émétique, on recommande surtout comme antidotes du Colchique, le petit-lait & des lavemens adoucissans & émolliens. Voyez ce qui est dit de ces secours dans le *Discours préliminaire*, pour le traitement des poisons âcres. On conseille de terminer ce traitement, en donnant du vin chaud, du vinaigre, ou un peu de thériaque.

Les habitans de la campagne ne voient pas cette plante de bon œil parmi le fourrage, & la plûpart des bestiaux évitent d'en manger lorsqu'ils ont du choix. On est parvenû à sauver les daims qui avoient mangé

[*l*] Pas loin de *Thun*, canton de *Berne*.

de la racine de Tue-chien, en employant à côté du remède dont nous avons parlé, le lait & d'autres secours usités pour les bestiaux.

*Cyclaminus. Cyclamen Europæum* LINN. LE PAIN DE POURCEAU. En patois *Pan de pur.* Sa fleur est penchée, le limbe replié en dessus. HALL. *ibid.* 635.

Sa racine est tubéreuse, épaisse, quelquefois ronde, souvent irréguliere, noire en-dehors, blanche en-dedans. Il en sort plusieurs pétioles longs, portant chacun une ou plusieurs feuilles qui ressemblent assez pour la figure, à celles du cabaret (en patois *oroilletta*). Elles sont larges, épaisses, membraneuses, en forme de rein ou de cœur, la bordure entiere, d'un verd brunâtre, tiquetées de blanc, ou marquées d'un cercle noir en-dessus, & de taches rouges en dessous. Il s'éleve d'entr'elles des pédunculles longs, qui soutiennent de petites fleurs en roue, rouges, ou d'un pourpre clair, & d'une odeur agréable : elles sont partagées en cinq lobes, ovales-lancéolés, ou elliptiques & repliés en-dessus. Elles ont cinq étamines portant sur des pédicules très courts. Le calyce est en cloche, fendu en cinq jusqu'à la moitié, les lobes ovales-lancéolés. Le fruit est une baie presque ronde, molle & renfermant des semences brunâtres.

Ses variétés ſont innombrables. Les plus remarquables ſont celle à fleur blanche, une autre, dont la racine n'eſt pas plus groſſe qu'une avellane : une troiſieme, dont la racine pend à l'extrêmité d'un long fil enfoncé profond en terre : une quatrieme, dont les feuilles ſont un peu anguleuſes, & qui croît à Flæſch & Luciſteig : une cinquieme enfin à feuilles anguleuſes.

Il croît ſur les rochers au pied des Alpes & des montagnes, ſurtout des montagnes du Jura, où on le trouve dans les bois, parmi les buiſſons & ſous les arbres, comme à Roche, *au Rocher de la Praiſſe*, & vis-à-vis auprès des rochers qui ſont au-deſſus de la Porte du Sé, autour de Weſen, de Walenſtadt, de Coire & ailleurs, dans les pays des Griſons ; près de la grotte de S. Béat; au bord du lac de Thun ; dans le bois de Schorren ; ſur la montagne de Saléve & ſur celle de Cenero ; autour de Beaume & Creſſier, en deſcendant à Liniére, au bois de l'Iter, près de Nods, & dans la comté de Neuchâtel. On le cultive dans les jardins à cauſe de la beauté de ſes fleurs, qui paroiſſent au printems & au mois de Septembre.

On dit que les Moſcovites des environs d'Aſtracan, mangent la racine de cette herbe ; mais ce n'eſt pas une raiſon pour la regarder comme innocente : car ces peuples

craignent si peu les poisons végétaux, qu'ils se nourrissent même des champignons vénéneux. Prise à la dose d'une dragme, elle purge avec beaucoup de violence ; c'est ce qui l'a fait mettre par BOERHAAVE au rang des poisons. Il est vrai, qu'elle perd de son âcreté en se séchant. Elle excite aussi des vomissemens excessifs. L'onguent même qu'on en prépare, appliqué sur l'estomac ou autour du nombril, purge par en-haut ou par en-bas : quelquefois jusqu'au point, dit BOERHAAVE, *des malad. vénér.*, de causer l'évanouissement. OPPIEN dit, qu'on peut prendre à la main les poissons à qui l'on a fait manger de cette racine dans quelque appât.

*Cytisus Labarnum* LINN. L'AUBOURS. *L'Ebénier des Alpes.* En patois *Levoué*, *Levouet.* Ses fleurs sont disposées en grappes simples, pendantes ; ses folioles en ovales allongés. LINN. HALL. *ibid.* 360.

L'Aubours est un arbre de dix pieds de haut, quand il croît sans culture, & feuillé. Ses feuilles sont sur de longs pétioles alternes, ternées, elliptiques, très entieres, un peu velues. Ses rameaux sont terminés par des espèces d'épis longs, pendans, nuds & assez beaux. Ses fleurs sont jaunes & attachées à de longs péduncules. La corolle est papilionacée, l'étendard porte sur un péduncule un peu éloigné des autres péta-

les, il est échancré, recourbé des deux côtés, taché de brun en-dedans. Les aîles sont plus longues que la carêne; & en fer de pique. Le calyce est petit, point ouvert, labié; la levre supérieure composée de deux pointes, l'inférieure de trois. A ces fleurs succédent des gousses un peu velues, applaties, étroites par le bas, longues de deux pouces au moins, sur trois lignes de largeur, & qui renferment jusqu'à six semences dures, en forme de rein.

On en a deux variétés; l'une à larges feuilles, & l'autre à feuilles étroites.

Il est fort commun dans les bois & les buissons de la Suisse occidentale, dans le gouvernement d'Aigle, surtout dans le *bois de la Chenau*, sur le chemin qui conduit à Ormond, en descendant des salines par Panex, & dans le voisinage du Vallais, sur les rochers escarpés qui bordent la riviere de l'Orbe près de Montcharan, sur la montagne de Saléve, &c. En France sur les montagnes du Dauphiné & du Bugey.

Cette plante est amère: ses feuilles & sa semence purgent avec violence par-haut & par-bas.

*Damasonium. Alisma Plantago aquatica* Linn. Le Plantin d'Eau. Ses feuilles sont elliptiques, lancéolées, le fruit est un bouton à trois faces, mais les angles arrondis. Hall. *ibid.* 1184.

Sa racine est bulbeuse, tuniquée & garnie de fibres qui forment un chevelu fort épais. Ses feuilles radicales sont attachées à de longs pétioles ; elles sont ovales-lancéolées ou elliptiques-lancéolées, pointues, ayant des nervures qui se réunissent à la pointe de la feuille, comme dans le plantain commun. Ses tiges sont nues, hautes d'une coudée, & en panicule. Les fleurs portent sur des péduncules, qui sortent de la tige en maniere de verticilles, qui naissent du milieu d'une gaine en trefle ; ces verticilles sont encore divisés & subdivisés en d'autres verticilles. Les fleurs sont blanches, très petites à proportion de la plante ; elles ont trois pétales attachés au fond de la fleur, très ouverts, presque ronds, dentés & arqués ; ils paroissent couleur de rose avant que la fleur soit épanouie. Les étamines sont nombreuses, aussi-bien que les pistils, auxquels succèdent douze ou vingt silicales disposées en rond triangulaire. Le calyce est à trois pieces triangulaires.

Il croît dans tous les fossés pleins d'eau, & au bord des ruisseaux. Il fleurit depuis Juillet jusqu'en Septembre.

Il est âcre, & tient par cette qualité aux renoncules, dont il est d'ailleurs voisin par sa fructification. HEARNIUS s'en servoit comme d'un vésicatoire dans l'hydropésie. M.

Fabregou dit avoir vû périr des vaches, qui avoit brouté cette plante.

*Delphinium Consolida* Linn. Le Pied d'Alouette sauvage. En langage vulgaire, *Riste perle* (a). Il n'a qu'une silique, sa tige est à bras, diffuse, les fleurs éparses. Hall. *ibid.* 1203.

Sa racine est droite, rameuse, fibreuse, blanchâtre. Ses feuilles sont plus larges que dans les autres espèces de pied d'alouette; leurs divisions sont moins rapprochées, moins régulieres; les premieres sont partagées en lobes arrondis. Sa tige n'est pas tout-à-fait droite, elle est haute d'un pied, cylindrique, rameuse. Les fleurs sont bleues, rarement disposées en épi, anomales, sans calyce, composées de six pétales, les quatre inférieurs rangés par paires; les pétales de la paire inférieure sont plus petits; ils sont tous simples, ovales-lancéolés; le pétale le plus élevé est presque droit; d'ailleurs il ressemble aux autres & s'allonge par le bas en forme déperon droit & pointu. Le sixieme pétale, ou suivant d'autres, le nectar, prend dans la partie supérieure & intérieure de la fleur, la forme d'une feuille florale fendue en quatre, & ressemblant par sa figure à la plante du pied d'un homme.

Il croît en divers lieux dans les champs

[a] Nom défiguré de l'allemand *Rittersporn.*

de Lausanne, d'Yverdon, de Neuchâtel, de Bellelai, de Bâle, de Roche, & dans le bas-Vallais. Il fleurit en Juin & Juillet.

BOERHAAVE croit qu'il ne peut être que vénéneux, vû sa grande ressemblance avec l'Aconit.

*Digitalis purpurea* LINN. La DIGITALE, *Gands de Notre-Dame.* Les feuilles de son calyce sont ovales, la levre supérieure simple, entiere. HALL. *ibid.* 330.

Sa racine est en forme de navet, poussant d'autres petites racines fibreuses. Sa tige est droite, haute de deux pieds & plus, à peine rameuse, grosse comme le pouce, anguleuse, velue, rougeâtre, creuse. Ses feuilles sont velues, douces au toucher, pétiolées, ovales-lancéolées, mais d'une figure allongée, dentées finement & alternes, ressemblant en quelque façon à celles du bon-homme. Ses fleurs sont en grand nombre de couleur purpurine, fort agréables à voir, rangées en épi-long sur un côté de la tige, pendantes, percées dans le fond & évasées par l'autre bout, presque semblables à un dé à coudre. La corolle est d'une seule pièce, en cloche irréguliere, le limbe court, légérement fendu en quatre parties arrondies, dont la supérieure & l'inférieure imitent deux levres; la supérieure est courte, échancrée, l'inférieure est fort longue & plus ample, les deux la-

térales ſont plus petites & en demi-cercle: le tuyau eſt large, renflé vers le bas, avec des taches blanches & des poils dans l'intérieur: l'ouverture de la corolle eſt large. Le calyce eſt fendu en cinq. Le fruit eſt une capſule en forme de poire, ou ovale & courbe diviſée en deux loges.

On en a une variété à fleur blanche. Elle a été trouvée autour de Badenweiler, ſur la croupe de la montagne de Ballon, & aux environs de Neuchâtel. En France, dans les montagnes du Lyonnois & de la Provence. Elle fleurit depuis Mai juſqu'au Septembre.

La Digitale eſt âcre & émétique: ſix ou ſept cuillerées d'eau dans laquelle elle a cuit, purgent & font vomir avec une violence qui décèle le poiſon; auſſi M. DE HALLER la ſuſpecte-t-il, auſſi-bien que BOERHAAVE.

*Ervum Ervilia* LINN. L'ERS ou les ERS. *Pois de Pigeon.* En patois *Beſettes.* Sa racine eſt menue, fibreuſe & blanchâtre. Sa tige eſt droite, foible, pliante, très rameuſe, anguleuſe, haute d'un pied, ou d'un pied & demi. Les ſtipules ſont petites, dentées. Les feuilles ſont alternes, ailées à treize folioles ou davantage de chaque côté, ſans impaire: ces folioles ſont elliptiques ou linéaires, émouſſées, nerveuſes; il ſort de la nervure une petite épine & une vrille

fort courte. Les péduncules sont nuds, fermes, portant chacun deux fleurs. Ces fleurs sont papilionacées, semblables à celles de la lentille, petites, pendantes, blanches, létendard ample, ovale, échancré, veiné de violet en-dedans. Les aîles sont plus longues que la carêne & en fer de pique; la carêne est fendue & obtuse. Le calyce est court & à pointes très fines plus longues en-dessous que dessus. Le fruit est un légume plus grand que celui de la lentille, long d'un pouce, menu, pendant, ondé blanchâtre étant mûr, & contenant quatre semences semblables à des petits pois, mais anguleux.

M. de Haller ne croit pas que la Suisse soit le pays natal de l'Ers; mais, dit-il, on en trouve en quantité, dans les champs autour de Berne, où on le séme avec les lentilles & la vesce. Cette plante fleurit à la fin du printems & sa semence est mûre en Juillet.

On met la farine d'Ers au nombre des résolutifs (*a*), & l'on s'en sert pour nourrir les hommes & les bestiaux. Cependant cette graine a une très mauvaise qualité; c'est d'être excéssivement venteuse, d'occasionner des maladies épidémiques, & épizootiques parmi les chevaux, d'affoiblir les genoux & de rendre les membres presque

[*a*] Propres à dissiper les tumeurs.

para-

paralytiques en leur ôtant la faculté de s'étendre. VALISNERI a vû de telles paralyſies incurables cauſées par cette nourriture. Les poules crévent après avoir mangé la graine d'Ers, parcequ'elle leur gonfle conſidérablement le jabot.

*Euonymus Europæus tenuifolius* LINN. LE FUSAIN OU BONNET DE PRÊTRE. En langage vulgaire, *Bois quarré.* En patois *Bou quarra. Capa de pritre.* Ses feuilles ſont ovales-lancéolées dentées en ſcie, les rameaux quadrangulaires. HALL. *ib.* 829.

C'eſt un arbriſſeau haut de dix pieds, d'un bois dur, mais fragile & facile à fendre (*a*), de couleur jaunâtre pâle, dont les troncs ſont droits; lécorce des jeunes tiges eſt marquée de quatre lignes rougeâtres un peu élevées, ce qui les fait paroître quadrangulaires ( d'où vient le nom de *Bois quarré*). Les feuilles ſont conjuguées, éllipptiques ou lancéolées, finement dentées en ſcie, mais cette denture ne paroît pas toujours, à cauſe qu'elles ſont quelquefois repliées par leurs bords. Les péduncules ſont à bras, conjugués & portant chacun pluſieurs fleurs. La fleur eſt en roſe, petite; les pétales au nombre de quatre ou cinq,

[*a*] C'eſt ſans doute cette qualité, qui la fait choiſir par les bouchers pour en faire des chevilles, dont ils percent la viande pour en lier les pieces On en fait auſſi des fuſeaux, de-là vient le nom de *Fuſain.*

ovales-lancéolés, concaves, verds ou jaunâtres, exhalant une mauvaise odeur. Les étamines sont au nombre de quatre ou cinq, avec un seul pistil. Le fruit est une espèce de baie couleur de rose ou pourpre, relevée de quatre ou cinq côtes, succulente, divisée en quatre ou cinq loges, renfermant quatre ou cinq semences ovales, d'un rouge de safran & entourées d'une pulpe d'un rouge jaunâtre. Cette baie est surmontée d'une maniere de couvercle quarré qui ressemble à un bonnet de prêtre.

Le fusain n'est point rare le long des haies & dans les buissons. Il fleurit en Mai.

Il est d'une odeur & d'un goût désagréable & qui excite des nausées; on dit qu'il purge par-haut & par-bas, On assûre même, que son bois devient émétique pour les tourneurs, seulement en le travaillant. On prétend de plus, que ses feuilles & son fruit sont très pernicieux au bétail, surtout aux moutons & aux chevres. Heureusement, tout le bétail a de la répugnance pour cet arbrisseau; les insectes même ne s'y attachent pas. Cependant son fruit, dont la poudre tue les poux, sert de nourriture aux oiseaux.

*Euphrasia officinalis.* L'Eufraise. En patois, *Autonnetta.* Ses feuilles sont ovales, lancéolées, dentées finement. Linn. Hall. *ibid*, 303.

Sa racine est simple, menue, tortueuse, ligneuse, blanchâtre. La tige s'éleve de quelques pouces; elle est cylindrique, velue, noirâtre. Les feuilles sont conjuguées, nerveuses, un peu velues, finement dentées, lisses, luisantes. Les fleurs naissent au sommet de la tige; elles sont disposées en épi, axillaires & sur de courts péduncules; ces épis deviennent plus longs à mesure que la plante vieillit; on y remarque deux feuilles florales. La corolle est personnée, tubulée, divisée en deux levres, dont la supérieure est repliée en arriere, plane, rayée de violet & blanc, fendue en deux lobes qui sont échancrés; la levre inférieure est pareillement fendue en trois lobes échancrés; elle est aussi rayée de la même couleur, mais elle a à son origine une tache jaune. Le tuyau est cylindrique. Les étamines sont plus courtes que la fleur.

Elle est amère, âcre, d'un goût peu agréable, & sans odeur. On regarde son suc & son infusion comme utiles dans les maladies des yeux, on lui attribue même à cet égard des vertus spécifiques & qui tiennent du merveilleux. Cependant M. de Haller dit qu'elle est tout au moins nuisible dans les maladies des yeux, qui sont accompagnées de chaleur, & il parle à cette occasion du malheur arrivé à un ami de Lobel qui devint presque aveugle pour

avoir fait usage de l'Eufraise. Ce grand homme déconseille donc de faire l'essai de cette plante, qui d'ailleurs appartient à une famille dans laquelle il n'a trouvé aucune espèce bienfaisante. Enfin on a des exemples du dérangement & des desordres qu'elle cause à la longue à léstomac.

Cette plante varie beaucoup, comme c'est l'ordinaire des herbes qui sont fort communes. Dans les prairies sa tige est droite, rameuse, & les feuilles telles qu'on vient de le dire. Sur les Alpes, dont le terrein est humide, les feuilles sont presque rondes & la fleur est grande. Dans les terreins stériles des montagnes, la tige est simple, ou rameuse, & seulement de la hauteur d'un pouce ou d'un pouce & demi, la fleur très petite, & de couleur pourpre; dans d'autres lieux des Alpes, la fleur, outre qu'elle est petite, a la levre inférieure entiérement jaune & la supérieure pourpre ou jaune. Il est enfin une variété, dont les feuilles sont linéaires dentées profondément, les dentures aiguës. On la trouve à S. Maurice; près du rocher d'où sort la source dite *le Furet*; sur les rochers qui sont au-dessus de Bex, en montant par le chemin qui conduit au Creux du Vent; sur la montagne de *Chasseralle* &c. En général l'Eufraise se plaît dans les terreins arides, les bords des bois & les bruyeres;

elle fleurit depuis Juillet jusqu'en Septembre.

*Ficaria.* Hall. *ibid.* 1160. *Ranunculus Ficaria* Linn. La Petite Chélidoine. *Petite Scrophulaire.* En patois *Fiquetta*, *Rai à la figue.* Sa Racine eſt diviſée en fibres cylindriques blanchâtres, auxquelles ſont attachés des tubercules ovales, gros comme de petits pignons, pâles en-dehors & blancs en-dedans. Sa tige eſt rempante, longue d'un pied ou davantage, foible, rameuſe & rougeâtre. Ses feuilles ſont pétiolées, communément en forme de cœur, mais anguleuſes, très entieres, vertes & luiſantes, quelquefois marquées d'une tache brune à leur origine. Les fleurs ſont d'une groſſeur moyenne, & portent chacune ſur un péduncule long, nud, & axillaire. Elles ſont en roſe, reſſemblent à celles des renoncules & ſont d'une couleur dorée & éclatante. Les pétales ſont au nombre de huit, attachés au réceptacle, de figure élliptique allongée, & elles ont une eſpèce d'écaille oblongue à leur onglet. Les étamines ſont nombreuſes & entourent le piſtil qui occupe le milieu de la fleur. Le calyce tombe avant la fleur; il n'eſt que de trois feuilles, quoiqu'il paroiſſe ſouvent en avoir beaucoup plus; mais cela vient de ce qu'on prend pour elles les pétales qui ſont verds en-dehors: cependant M.

de Haleer l'a vû de quatre & même de cinq feuilles. Le pistil s'échange en un fruit d'un verd jaunâtre, semblable à celui de la renoncule (*b*).

Entre autres variétés de cette plante, les plus remarquables sont, une à feuilles plus grandes, une troisieme à feuilles tachées, une quatrieme à fleur double, une cinquieme à feuille arrondie, la tige verte, à neuf pétales, les étamines penchées en arriere.

On la trouve par-tout au printems, auprès des haies & là où il y a de l'ombre: elle fleurit depuis Mars jusqu'en Juillet.

La racine de la petite Chélidoine, a un gout nauséeux styptique (*c*), & auquel on découvre bientôt après de l'âcreté en vertu de laquelle cette plante fait lever des vessies, quoiqu'avec lenteur. L'eau même qu'on en distille a une âcreté brûlante. Enfin le suc tiré par le nez fait éternuer. Cependant les autres parties de cette plante n'ont pas d'âcreté, & la racine même, tirée pendant ou après la floraison (*d*), en est exempte, & dans le cas où on l'a tirée avant l'épanouissement des fleurs; elle perd entiérement cette qualité nuisible en se séchant ou en cuisant. Une su-

[*b*] Voyez le caractere de Renoncule.
[*c*] Qui resserre fortement, comme le vitriol.
[*d*] Tems où la plante fleurit.

perſtition populaire a fait prendre pour du froment tombé du ciel, les tubercules de la racine de cette plante, mis à découvert par la pluie.

*Fraxinus excelſior* Linn. Le Fr ne. En patois, *Frano.* Ses fleurs ſont ſans pétales, ſes feuilles aîlées & dentées. Hall. *ib.* 528.

C'eſt un arbre droit & aſſez haut, dont les racines ſont grandes & s'étendent de tous côtés ſur la ſurface de la terre. Son tronc eſt aſſez gros, uniforme, couvert d'une écorce unie & cendrée : le bois en eſt blanc, liſſe, dur, & ondé : ſes branches ſont oppoſées. Ses feuilles ſont d'un verd gâi, ovales-lancéolées, oppoſées & rangées par paires au nombre de dix ou douze, le long d'une côte, qui eſt terminée par une impaire. Ses fleurs, qui ne ſont que des étamines ſans corolle ni calyce, naiſſent des boutons latéraux, où elles paroiſſent d'abord ſous la forme de mûres, mais avec le tems elles ſe développent & forment des grappes rameuſes, diviſées & ſubdiviſées, qui paroiſſent avant les feuilles. Ces grappes ſortent d'une gaine à deux feuilles. Les fleurs ſont le plus ſouvent hermaphrodites, & ont chacune ſon péduncule avec deux antheres épaiſſes & un piſtil. La même grappe porte des fleurs mâles ſemblables mais ſtériles. Elles ſe diſſipent en peu de tems : il leur ſuccède une

semence pendante en forme de *langue d'oiseau*, & qu'on vend sous ce nom dans les boutiques d'apothicaires.

Il est une variété à feuilles tachetées de blanc.

Cet arbre utile croît naturellement dans les bois & se plaît dans les lieux frais & humides, au bord des rivieres & vers les prés: on le plante souvent à dessein de retenir les terreins que leur pente pourroit faire ébouler. Ses fleurs paroissent depuis le mois de Mars jusqu'au moi de Mai.

Sa semence est amère, âcre & a quelque chose d'aromatique. On dit qu'elle a donné la mort, pour l'avoir employée dans la vue de rémédier à un embonpoint excessif.

*Gladiolus communis.* Le GLAYEUL OU GLAIS. Ses feuilles sont en épée; ses fleurs sont séparées les unes des autres. LINN. HALL. *ibid.* 1261.

Sa racine est bulbeuse, charnue, produisant des cayeux & poussant par-dessous des fibres menues & blanches. Sa tige s'éleve à un peu plus d'un pied de hauteur: elle est droite, feuillée, noueuse, un peu purpurine (*a*) à son sommet, & terminée par un bel épi de fleurs rangées d'un côté, au nombre de quatre ou cinq, de couleur pourpre ou blanche. La corolle est liliacée, ressemblant à celle des iris, por-

[*a*] De couleur pourpre.

tant ſur le germe, le tuyau court; les trois pétales ſupérieurs ſont un peu éloignés des trois inférieurs, & celui du milieu des uns & des autres eſt plus grand que les deux latéraux, & le ſupérieur eſt voûté, enſorte que la corolle eſt évaſée en-haut en maniere de gueule; les inférieurs ſont marqués d'une tache. Le ſpathe eſt composé de deux feuilles: les feuilles florales ſont menues, longues & lancéolées. Le fruit eſt gros comme une aveline, relevé de trois coins obtus, ſillonné & renfermant pluſieurs graines.

Le Glayeul croît dans les champs de la montagne de Zurichberg; dans un pré entre Burdigny & Thuiri. CONRAD GESNER en a trouvé une variété plus petite autour de Coire & ailleurs. Il ſe trouve auſſi dans les bleds autour de Montpellier. Il fleurit depuis Mai juſqu'en Août.

*Gratiola officinalis* LINN. La GRATIOLE, *Herbe au pauvre homme.* Sa racine eſt en forme de navet, blanche, noueuſe, rampante avec des fibres latérales. Sa tige eſt cylindrique, droite, également noueuſe, rameuſe, velue, rougeâtre, creuſe, haute d'un pied. Ses feuilles ſont conjuguées, ſeſſiles, elliptiques & pointues, rudes, dentées en ſcie, les dents aiguës, veinées. Les fleurs portent chacune ſur un péduncule menu qui naît de l'aiſelle des feuilles. La corolle eſt monopétale irréguliere, en clo-

che, mais de la figure d'un dé à coudre, semblable à celle de la digitale; mais avec cette différence, que le tuyau est plus étroit à proportion des découpûres du limbe, qui sont plus repliées, arrondies, la levre supérieure échancrée. Ces découpures sont de couleur pourpre; l'intérieur de la corolle est jaune & garni de poils. Il y a quatre étamines, dont deux n'ont point d'antheres. Les feuilles du calyce sont lancéolées & pointues.

Magnol parle d'une variété à fleur blanche.

L'Herbe au pauvre homme se trouve fréquemment dans les terreins marécageux de la Suisse, comme à Yverdon entre le château & le lac; *aux Grangettes*, près du lac Léman; aux environs de Boudry, de Colombier, d'Anet; dans le lieu *aufm Ried bey der Enge*; auprès des lacs de Lugano & de Chiavenne, & sur les Alpes des Grisons. Elle fleurit en Juin & Juillet.

Toutes les parties de cette plante sont d'une amertume excessive & nauséeuse, mêlée d'une qualité astringente. Les anciens botanistes n'ignoroient pas, qu'elle est un purgatif violent; elle l'est même pour les chevaux, au point qu'elle les affoiblit. Cependant, suivant M. de Linné, elle perd presque entierement cette qualité en se séchant, comme cela arrive aux renoncules.

Cela n'a pas empêché que d'habiles médecins ne l'aient vantée pour la guériſon de pluſieurs maladies, mais d'autres gens de l'art ont trouvé qu'elle purge avec trop de violence par-haut & par-bas, M. BUCHNER entr'autres, lui a vû produire des accidens fâcheux. BOERHAAVE eſt témoin, qu'elle cauſe la mort dans les cas où les viſcères ne ſont pas en bon état : on aſſûre ailleurs, qu'elle nuit ſingulierement à l'eſtomac & au foie ; enfin PATRICE BLAIR regarde cette herbe comme un remède tout-à-fait ſuſpect. C'eſt donc bien mal-à-propos qu'on ſubſtitue ſa racine à celle de l'Ipécacuana. Les beſtiaux ne touchent point à la Gratiole, & il y a à Yverdon des prairies qu'on regarde comme inutiles, à cauſe qu'elles en ſont preſque couvertes.

*Helleborus* HALL. & LINN. L'HELLEBORE. Les fleurs de ce genre ſont ſans calyce (*a*), les pétales fermes, diſpoſés en roſe, le plus ſouvent au nombre de cinq, ovales-lancéolés & arrondis. Les étamines ſont fort nombreuſes. Il naît entr'elles & les pétales, pluſieurs cornets au nombre de ſix, dix ou davantage, diſpoſés en couronne à la baſe du piſtil & qui forment un des prin-

[*a*] A moins, dit M. *de Linné*, qu'on ne veuille donner le nom de *calyce* à la corolle, qui dans quelques eſpèces en tient lieu, les pétales ne tombant point & n'étant pas colorés.

cipaux caracteres de l'Hellebore ; M. DE LINNE les appelle des *Nectars*. Ces cornets ſont à deux levres, plus courts que les pétales, dentés en ſcie à leurs bords. Il leur ſuccède un fruit compoſé de cinq ou ſix ſiliques ramaſſées en maniere de tête, courbes, ridées, à double carêne, terminées chacune par une corne recourbée, dont la pointe eſt en forme de petite boule. Les graines que ces ſiliques renferment, ſont arrondies & noires.

*Helleborus hyemalis* LINN. HALL. *ib.* 1191. Sa fleur repoſe ſur la feuille.

La racine eſt horizontale, large, tubéreuſe, en faiſceau, & pouſſant pluſieurs tiges. Chaque feuille eſt pétiolée, partagée preſque juſqu'au pétiole, en cinq lobes ſimples, élliptiques & diviſés à leur tour en deux, trois ou quatre lobes plus petits. Ces feuilles ſont diſpoſées en rond imédiatement ſous les fleurs. Les pétales tombent ; ils ſont ordinairement au nombre de ſix, ovales, rayés de jaune, ſe rapprochant les uns des autres par leurs limbes ſupérieurs. Il y a autant de cornets & de ſiliques.

On le trouve çà & là dans les près, ſurtout à Bex ; dans les montagnes de Bienne, entr'autres ſur les rochers de la montagne de *Chaſſeral*. On le cultive dans les jardins. Il fleurit en Décembre.

*Helleborus viridis* LINN. L'HELLEBORE

NOIR (à fleur verte). En patois du château d'Oex, *Brotse*, *Rai à la brotse.* Ses feuilles sont partagées en plusieurs lobes, digitées, suivant *Linné*, dentées en scie, la tige ne portant qu'un petit nombre de fleurs. HALL. *ibid.* 1192.

Ses racines sont fibreuses & noires. Les feuilles radicales sont pétiolées, fermes, vertes, nerveuses, découpées jusqu'au pétiole en dix lobes à dents aiguës, subdivisés en deux ou trois lobes. Les feuilles caulinaires sont également fermes, dentées & digitées, découpées en cinq ou six lobes. Les tiges s'élevent à la hauteur de huit à douze pouces; elles sont rameuses & chacun de leurs rameaux porte deux ou plusieurs fleurs la plûpart penchées. Les pétales sont ovales-lancéolés, ouverts, de couleur verte, rouges à leurs bords. Les cornets sont au nombre de huit, coniques & dentés à leurs bords. Le fruit est composé de trois ou cinq siliques.

Il y en a une variété à feuilles marquées de taches de couleur de sang. Il est assez rare en Suisse. On en a trouvé près de Zurich & autour de Kybourg. Il y en a dans les buissons de Mendris; sur des rochers voisins de la Chetelaz, pas loin de Bellelai. Il croît aussi sur les montagnes du Dauphiné. On le cultive dans les jardins. Il fleurit depuis Septembre jusqu'en Décembre.

L'Hellebore noir (à fleur verte) passoit chez les anciens pour avoir plus de force que le blanc ; car au rapport de Pline, il a tué des chevres qui avoient mangé impunément du dernier ; mais les Arabes ont trouvé que l'Hellebore blanc est bien plus terrible, & Pline lui-même en dit autant, malgré ce qu'il avoit avancé deux chapitres plus haut (*a*). La racine de notre espèce a une amertume nauséeuse & une odeur si âcre, qu'elle fait éternuer ; mais elle se dépouille de son activité en perdant cette odeur. Elle est purgative ainsi que les autres parties de cette plante, sur-tout dans les pays chauds où elle opere plus violemment. Huit cuillerées de son eau distillée ont excité des tranchées très douloureuses ; un chien à qui on en avoit fait avaler douze cuillerées, a été purgé par-haut & par-bas. L'Hellebore purge aussi les chevres, & l'histoire des tems les plus reculés porte, que c'est à ces animaux que nous devons la connoissance des propriétés de cette plante ; un certain berger nommé *Melampus* ayant mis à profit l'expérience de ses chevres, en inventa la purgation par le moyen de ce simple, ensorte qu'il guérit avec leur lait les filles de *Prœtus* roi d'Argos qui étoient furieuses. (*b*)

[*a*] Voy. le mot *Veratrum* à la fin des poisons âcres.
[*b*] *Pline* liv. XXV. ch. 5.

Mais ce n'eſt pas ſeulement en le prenant à l'intérieur, que l'Hellebore purge; il produit même cet effet en l'appliquant ſimplement ſur un cauſtic; il y a même du danger à manger des corneilles qui ſe ſont nourries de cette plante; car on en a vû réſulter le télanos (c). On a vû périr une poule après qu'on lui eut fait paſſer une fibre de cet Hellebore par la crête. Appliqué ſur la peau, il y fait lever des veſſies. On peut s'en ſervir pour faire des ſétons, & les ſauvages empoiſonnent leurs fleches en les trempant dans ſon ſuc.

On ne manque pas d'exemples qui prouvent, avec quelle violence il agit, ſoit en produiſant des diarrhées exceſſives, ou en purgeant par-haut & par-bas en même tems, en excitant le hoquet, des vomiſſemens continuels, des convulſions, des inflammations d'entrailles, excepté le ſeul *rectum* (d), des éternuemens funeſtes, en donnant enfin la mort, à la doſe même d'une dragme de la racine en poudre. Théophraste, un des plus anciens médecins Grecs, diſoit l'Hellebore mortel pour les chevaux, les bœufs & les cochons. Autrefois, Cyrrha ville de Grèce a été obligée de ſe rendre, parceque les aſſié-

[c] Eſpèce de roideur, qui ſurvient ſubitement dans tout le corps avec difficulté de reſpirer.

[d] Le boyau le plus proche du fondement.

geans avoient empoisonné ses sources avec cette plante. Tout cela a engagé les médecins qui ont voulu employer cet Hellebore en médecine, à chercher des moyens propres à diminuer sa trop grande activité, par exemple avec le vinaigre, la crême de tartre &c.

*Helleborus fœtidus* LINN. L'HELLEBORE NOIR OU PIED DE GRIFFON. En patois *dau Pan au lau*, à château d'Oex, *Fava au lau* (e). Sa tige est rameuse, portant plusieurs fleurs; ses feuilles partagées en plusieurs lobes, dentées en scie, avec des stipules ovales-lanceolées & colorées. HALL. *ibid.* 1193.

Ses racines sont longues, cylindriques, fibreuses, noires en dehors, blanches en-dedans, succulentes & fort âcres. Les feuilles radicales sont d'un verd brun, partagées en trois lobes longs & menus, luisans & fermes, le lobe du milieu simple, les deux autres découpés en quatre jusqu'au pétiole. Les feuilles caulinaires sont blanchâtres à l'endroit où les rameaux se divisent, du reste elles sont d'un verd pâle, tendres, ovales-lancéolées. La tige est feuillée, haute d'une coudée, douce au toucher, ferme, anguleuse, les rameaux alternes, de l'aisselle desquels naissent des péduncules lanugineux, portant plusieurs

[e] Pain ou féve de loup.

fleurs

fleurs disposées comme en ombelle. Les fleurs ressemblent à celles de l'espèce précédente ; mais les cornets ne sont souvent qu'au nombre de cinq, quelquefois cependant il y en a jusqu'à huit, outre cela ils sont plus longs. Les siliques sont au nombre de trois.

Cette espèce est fort commune en Suisse, sur-tout au pied des Alpes & du mont *Jura* sur la plûpart des chemins, & le long des ruisseaux. On la trouve plus rarement autour de Berne ; il y en a dans le bois de Bremgarten sur le chemin qui va de Langgosse au ruisseau de Glasbach. Elle est toujours verte & fleurit en tout tems.

Le pied de Griffon exhale une odeur forte & des plus désagréables. Il purge violemment, souvent jusqu'à faire vomir en même tems : plusieurs personnes sont mortes pour avoir été purgées de cette maniere. M. Lewis assûre même, qu'il purge avec plus de violence que l'Hellebore noir.

M. Erhart n'a rien trouvé de mieux pour le soulagement des personnes empoisonnées par le pied de Griffon, que de leur donner un peu de vin & de vinaigre, après avoir fait précéder une boisson abondante de lait & d'huile (*f*).

*Hydrocotyle vulgaris* Linn. L'Ecuelle

[*f*] *Oeconomische Pflanzen-hist.* t. 10. §. 91. p. 162.

D'EAU. Ses feuilles sont rondes, échancrées, les pétioles attachés au milieu des feuilles, les fleurs disposées en maniere d'ombelles semblables à des corymbes. HALLER *ib.* 812.

Sa racine, qui rampe au loin & horizontalement, est noueuse, stolonifére, divisée en petites racines perpendiculaires, & pousse de distance en distance des feuilles creusées en rondache, attachées presque au centre, à des pétioles longs & velus, grêles, sarmenteux & rampans. Ces feuilles sont outre cela solitaires, à-peu-près ovales, mais ayant à leurs bords huit échancrures légères, qui répondent aux extrémités de huit nervures. Les fleurs portent sur des hampes qui partent immédiatement de la racine, & beaucoup plus courtes que les pétioles. Les ombelles sont fort petites & tiennent plûtôt de l'épi que du corymbe; chacune d'elles est composée de six ou huit fleurs rangées deux à deux, ramassées, ou par bouquets; chaque paire porte sur un péduncule qui a sous lui une enveloppe particuliere à quatre feuilles. La corolle est petite, blanchâtre, à cinq pétales disposés en rose, ovales-lancéolés & entiers; elle a cinq étamines & deux pistils. Le fruit est composé de deux graines fort applaties & à-peu-près rondes.

L'Ecuelle d'eau croît en divers lieux de la Suisse, sur les chaussées au bord des

fossés autour de Noville & des Grangettes, le long de la riviere de la Broie autour de Sugy, entre les deux lacs; au bord du ruisseau d'Urtinen entre les deux lacs de Seedorf, en quantité, autour de Cressier & du pont de la Thiela; aux allées de Colombiers; au bord du lac du Chat (*Kazensee*). Elle fleurit en Juin & Juillet.

Elle est âcre & dangéreuse, ensorte qu'elle excite le pissement de sang & des inflammations dans les brebis.

*Impatiens noli me tangere* LINN. MERVEILLE À FLEUR JAUNE, *Balsamine sauvage, ou des bois, Herbe impatiente.* En patois *Dzenoilletta.* Sa tige est genouillée, ses péduncules sont rameux, ses feuilles sont pétiolées, ovales, crénelées, LINN. HALL. *ibid.* 557.

Sa racine est à fleur de terre & fibreuse. Ses feuilles sont tendres & succulentes, de même que sa tige qui est à bras, haute d'une coudée, & creuse. Ses feuilles portent sur de longs pétioles. Les péduncules sont axillaires longs & terminés chacun par quatre fleurs, qui sont pendantes, jaunes, irrégulieres, anomales, ayant quelque ressemblance avec des papilionacées, composées de quatre pétales inégaux, ou à six, si on veut compter pour deux pétales chacun des deux pétales latéraux qui sont très profondément découpés en deux:

le pétale supérieur est large, voûté, simple, terminé par une pointe molle. Les pétales latéraux sont semblables & égaux entr'eux, marqués de quelques points rouges; leurs lobes supérieurs sont grands, inégaux & sinués; les inférieurs sont forts petits & presque élliptiques. Le pétale inférieur, auquel M. DE LINNÉ donne le nom de *Nectar*, ressemble par sa forme à une corne d'abondance, ou si on veut, à une cappe de moine renversée, & se termine en un cone creux & allongé. Le fruit est une silique longue, pendante, menue, noueuse, contenant des semences grosses, anguleuses, ovales, & rayées de quatre lignes. Lorsque ce fruit est mûr, aussitôt qu'on le touche il se détache une des pièces qui le renferment, les autres se roulent sur elles-mêmes comme si elles étoient à ressort, & la graine est lancée aux environs.

Cette Balsamine croît dans les lieux ombrageux, dans les masures & sur les vieux murs, dans la ville même de Berne, auprès des degrés qui conduisent au fauxbourg de la Matte; dans les bois d'Aigle, dans ceux de la vallée de Gousin, & dans un bois des environs de Berne, appellé *Wylerholz*; entre Balstel & Wallenbourg, du côté de Haltingen & de Münchenstein; autour de Baden, sur la montagne de Uetliberg &c. Je n'en ai trouvé que dans un

ſeul endroit autour de Lauſanne, ſavoir au bord du chemin du Pas des ânes à quelques pas du ſecond moulin. Elle fleurit depuis Juillet juſqu'en Septembre.

Elle eſt ſi âcre, que lorſqu'on l'applique ſur le bas-ventre elle fait uriner avec violence; auſſi Boerhaave regardoit-il cette plante comme vénéneuſe, & il aſſûre que ſes feuilles ayant été employées pour des lavemens, au lieu de la mercuriale aux feuilles de laquelle elles reſſemblent aſſez, l'effet en a été très pernicieux.

*Iris* Hall. & Linn. L'Iris. Les fleurs de ce genre ſont liliacées, monopétales découpées en ſix pétales oblongs, réunis par les onglets, le tuyau cylindrique. Les trois pétales intérieurs ſont droits, plus étroits, l'onglet ſimple, ovales-lancéolés, un peu ondés, en carène vers l'intérieur; les trois pétales extérieurs ſont plus larges, ovales, recourbés dans toute leur longueur, & marqués au milieu & dans le même ſens d'une raye velue ou nue. Le piſtil eſt terminé par un ornement de trois pieces larges colorées & en forme de pétales, qui s'appliquant ſur la courbure des pétales extérieurs, forment avec eux des eſpèces de canaux ou tuyaux, dans chacun deſquels eſt renfermé une étamine. La corolle eſt inférieurement entourée d'un ſpathe qui eſt ordinairement de deux pièces. Le

fruit est ovale-cylindrique, à deux loges, contenant plusieurs graines; il est au dessous de la fleur.

*Iris Germanica* Linn. L'Iris Glayeul, ou Flambe. En patois *Glé*, *Baguettes*; au château d'Oex, *Daga*, *Flammés*. Ses feuilles sont en épée à deux lames, les pétales recourbés, barbus, les pétales de l'ornement marqués d'un arc en relief. Hall. *ibid.* 1258.

La racine est grande, oblique, dure, cylindrique, garnie de fibres, noueuse, sans odeur, de couleur fauve. Les feuilles sont plates, à deux pointes, un peu épaisses, hautes d'un pied, & d'un pouce de large. Entre ces feuilles s'éleve une tige, qui est haute d'un pied & au-delà, portant deux ou trois fleurs, droite, ronde, lisse, ferme, branchue, partagée par quatre ou cinq nœuds garnis de feuilles, qui embrassent la tige en maniere de gaine plate. Les spathes sont membraneux, blancs, ovales-lancéolés, grands, secs & composés pour l'ordinaire de cinq pièces qui entourent le sommet de la tige. Les fleurs se touchent; la corolle est grande; les pétales intérieurs sont demi-herbacés (*g*), pétiolés, d'un bleu foncé, elliptiques; la caréne fort saillante, relevée en bosse. Ces pétales ont des renflemens qui embrassent les parties saillantes de l'ornement. Les pétales recour-

[*g*] De couleur d'herbe.

# CLEF
## DE LA MÉTHODE
DE
## Mr. LE BARON DE HALLER(*).

Les PLANTES se divisent *à raison des Etamines*, en

*Division* I. Plantes à Étamines visibles, lesquelles sont *à raison des pétales*,

*Subdiv.* I. Pétale'es (ayant des pétales); celles-ci sont,

*à raison des pétales comparés avec les étamines*, à fleurs

Composées, *Classe* I. Pissenlit.

IRRÉGULIERES À ÉTAMINES INÉGALES.

Monopétales, *Cl.* II. Ordre I. *Labiées*, Sauge. 2. *Personnées*, Gratiole.

Polypétales, *Cl.* III. 1. *Papilionacées.* Pois

RÉGULIERES À ÉTAMINES INÉGALES.

Cruciées. *Cl.* IV. Raifort.

Meioste'mones. *Cl.* V. Véronique.

Isoste'mones. *Cl.* VI. Mouron.

Diploste'mones. *Cl.* VII. Bois-gentil.

Polyste'mones. *Cl.* VIII. Poirier.

*à raison des pétales seuls*,

Liliacées. *Cl.* IX. Lys.

Satyrions. *Cl.* X. Satyrion.

*Subdiv.* II. ou ayant du *rapport avec les* Pétalées. Spathacées. *Cl.* XI.

*Subdiv.* III. ou Apétales, mais ayant des fleurs (à étamines visibles).

Graminées. *Cl.* XII. Froment.

*à deux cotyledones. Cl.* XIII. Patience.

*Division* II. Plantes à Étamines invisibles, (du moins à la vue simple), qui sont,

*Subdiv.* I. Ape'tales, mais qui ont des fleurs (visibles).

Dont les feuilles sont semblables à des tiges. *Cl.* XIV. Prêle.

Fougeres. *Cl.* XV.

*Subdiv.* II. Apétales sans fleurs (qui soient visibles).

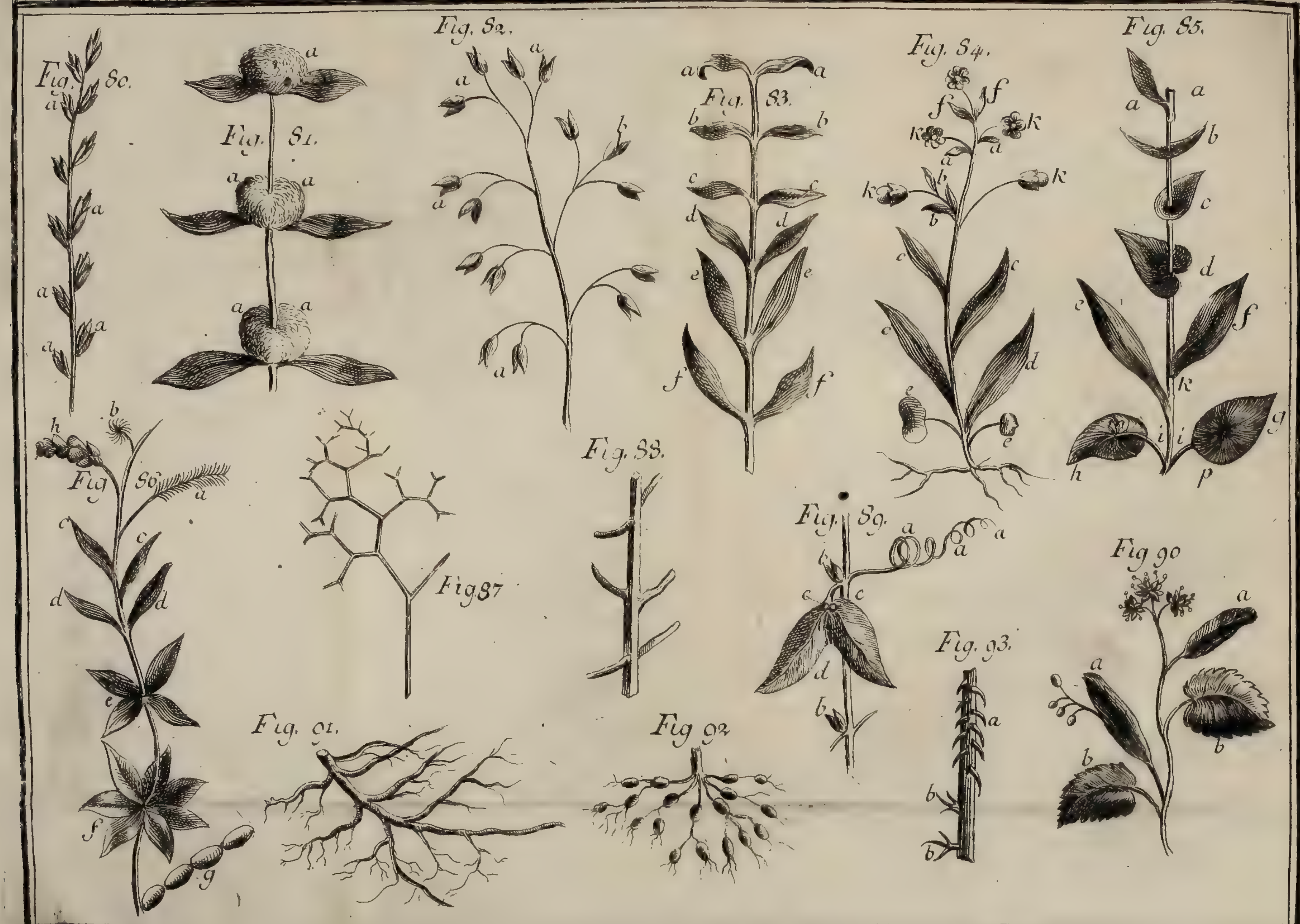
Mousses. *Cl.* XVI.

Lichens. *Cl.* XVII. Pulmonaire de Chêne.

Filamenteuses. *Cl.* XVIII. Mousse d'eau.

Champignons. *Cl.* XIX.

[*] L'arrangement du Tableau & de cette Clef, tout simple qu'il est, n'a pas laissé de me couter beaucoup de peine, & de me prendre bien du tems, parce qu'il m'a fallu pour les dresser suivant le plan de Mr. *de Haller*, parcourrir à plusieurs reprises & avec attention les trois volumes *folio* de l'ouvrage de ce grand homme. Quiconque voudra essayer d'en faire autant, pourra se convaincre des difficultés que j'ai rencontrées. J'ai donc lieu d'espérer, que les amateurs de botanique me sauront gré de leur avoir épargné ce travail, ce tableau & cette clef étant d'une grande commodité & d'un usage indispensable pour bien saisir la méthode *Hallérienne*, dont ils donnent le précis.


Fig. 80.
Fig. 81.
Fig. 82.
Fig. 83.
Fig. 84.
Fig. 85.
Fig. 86.
Fig. 87.
Fig. 88.
Fig. 89.
Fig. 90.
Fig. 91.
Fig. 92.
Fig. 93.



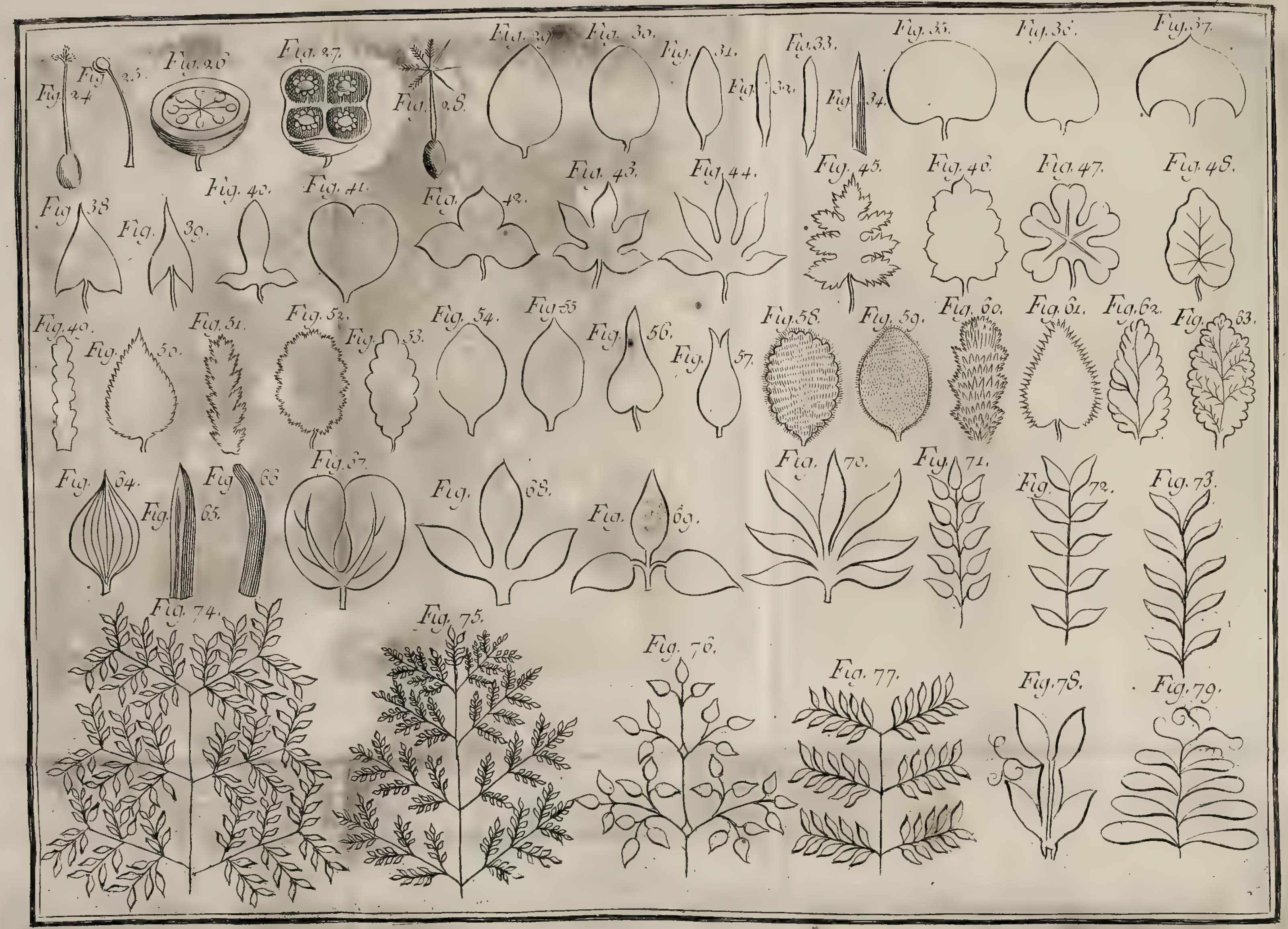

Fig. 24.
Fig. 25.
Fig. 26.
Fig. 27.
Fig. 28.
Fig. 29.
Fig. 30.
Fig. 31.
Fig. 32.
Fig. 33.
Fig. 34.
Fig. 35.
Fig. 36.
Fig. 37.
Fig. 38.
Fig. 39.
Fig. 40.
Fig. 41.
Fig. 42.
Fig. 43.
Fig. 44.
Fig. 45.
Fig. 46.
Fig. 47.
Fig. 48.
Fig. 49.
Fig. 50.
Fig. 51.
Fig. 52.
Fig. 53.
Fig. 54.
Fig. 55.
Fig. 56.
Fig. 57.
Fig. 58.
Fig. 59.
Fig. 60.
Fig. 61.
Fig. 62.
Fig. 63.
Fig. 64.
Fig. 65.
Fig. 66.
Fig. 67.
Fig. 68.
Fig. 69.
Fig. 70.
Fig. 71.
Fig. 72.
Fig. 73.
Fig. 74.
Fig. 75.
Fig. 76.
Fig. 77.
Fig. 78.
Fig. 79.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.
Fig. 12.
Fig. 13.
Fig 14
Fig. 15.
Fig. 16.
Fig. 17.
Fig. 18.
Fig 19
Fig. 20.
Fig 21
Fig. 22.
Fig. 23.

Hegui Sculp:

bés sont d'une couleur moins foncée, marqués de lignes pourpres des deux côtés de la raye du milieu, qui est veinée de blanc & garnie de poils jaunes & épais, penchés vers l'intérieur de la fleur. Les pétales de l'ornement sont dentés en scie. Ces fleurs ont une odeur agréable & aqueuse (*b*); les fruits sont relevés de trois côtes.

Cette Iris se trouve sur les murs, dans tous les vignobles de la Suisse; comme autour de Bâle; au bord du Rhin, au lieu dit *an der Baar*, près du château de Münchenstein; il en croît beaucoup dans le gouvernement d'Aigle, dans les ruines de S. Tryphon; sur le chemin de Glerolles à Vevey; à la Tour; sur les rochers de Pasgardflüh; près de Bienne, &c. Ses fleurs commencent à paroître au mois de Mai, en se dégageant du spathe, dans lequel elles étoient enveloppées comme dans une coëffe. On la cultive dans les jardins.

La racine d'Iris est d'une âcreté brûlante, purgative; elle l'est même au point que si on la donne à forte dose, elle fait sortir le sang & la bile par les selles; d'autrefois elle fait vomir, & son suc tiré par le nez fait éternuer: elle excite une chaleur des plus brûlantes dans le gosier, l'estomac & les entrailles. FALLOPE a vû son suc donné contre l'hydropisie, causer des douleurs

[*b*] Qui sent l'eau.

exceſſives. Ces mauvais effets ſont ſurtout à craindre chez les perſonnes délicates, chez les enfans, les viellards & les femmes enceintes. Enfin elle n'eſt d'uſage que pour quelques hydropiques, à qui il faut de forts purgatifs. Elle perd cette qualité purgative en ſe ſéchant.

La crême de tartre & le ſel de prunelle paſſent pour être ſes meilleurs correctifs.

*Iris Sibirica* Linn. Ses feuilles ſont linéaires, ſa tige eſt preſque nue; les pétales recourbés ne ſont point barbus, mais ils ſont veinés; les pétales de l'ornement ſont relevés d'un arc tranchant. Hall. *ibid.* 1259.

Sa racine eſt fibreuſe, à pluſieurs têtes, les fibres rondes, annulaires (*i*), chevelues. Ses feuilles ſont hautes d'une coudée, en carêne, & à peine larges de trois lignes. La tige eſt droite, s'élevant juſqu'à la hauteur de trois pieds, garnie de quelques feuilles courtes, & ne portant que deux fleurs entierement bleues, partant du même point; les ſpathes ſont bleus. Les pétales intérieurs ſont pétiolés & elliptiques. Les pétales recourbés ſont blancs à leur origine, & embraſſent par leurs appendices le bas des étamines. Du reſte ils ſont bleu de ciel avec des veines d'un bleu plus foncé. Le fruit eſt ovale & liſſe, relevé de trois côtes.

Cette Iris eſt rare en Suiſſe, on la trouve

[*i*] Compoſées d'anneaux.

cependant à Michelfeld, aux environs de Zurich.

Les bestiaux évitent de toucher à cette plante ; qui n'a d'odeur que quand elle est fraiche.

*Iris Pseudo Acorus* Linn. L'Iris jaune ou Faux Acorus. Sa tige est tortueuse, ses feuilles sont en épée, ses pétales intérieurs fort petits, les recourbés point barbus. Hall. *ibid.* 1260.

Sa racine est une truffe épaisse, longue & cylindrique, poussant des fibres par le bas, rouge en-dedans. Ses feuilles sont fort grandes, de la longueur de trois pieds, avec une nervure saillante, d'ailleurs plates. La tige est feuillée, haute de quatre pieds, & ne portant qu'un petit nombre de fleurs: ces fleurs sont d'un beau jaune; les pétales recourbés, rayés de noir, outre cela la bordure de chacun d'eux est relevée, de maniere qu'elle embrasse le filet de l'étamine à laquelle il tient. Les pétales intérieurs sont elliptiques & ont des renflemens considérables, qui reçoivent les parties saillantes des pétales de l'ornement, ces derniers sont fendus en trois. Les fleurs naissent par paires, & chaque paire est entourée d'un spathe à trois feuilles. Le fruit est long, ovale, relevé de trois côtes, divisée chacune par une ligne.

L'Iris jaune croît en Suisse dans tous les

fossés pleins d'eau; elle fleurit en Mai & Juin.

Sa racine est âcre & astringente, aussi son suc est-il purgatif & si actif, qu'appliqué sur une dent malade, il détruit sur le champ sa sensibilité : il est si astringent qu'on en peut faire de l'encre comme avec les galles. C'est donc bien mal-à-propos qu'on le fait entrer dans des remèdes à la place de l'Acorus aromatique. Enfin, dit M. de Haller, il faudroit bannir cette plante de la médecine, & elle m'est suspecte, naissant dans le fond des fossés. M. de Linne' dit, que le Faux Acorus est un poison pour tous les bestiaux, excepté pour les chevres qui s'en nourrissent. Ses fleurs sont très âcres.

*Médica.* Hall *Medicago sativa* Linn. La Luzerne. Sa tige est droite, ses feuilles sont oblongues, dentées, les fleurs disposées en grappes droites, les siliques plusieurs fois contournées. Hall. *ib.* 382.

Sa racine est blanche & ligneuse; sa tige haute d'une coudée, ferme, droite, lisse & sans poils, les rameaux ascendans. Les feuilles sont ternées, velues, presque ovales, mais en même-tems rhomboïdes, en sorte que les deux lignes qui partent du pétiole sont sans dents, tandis que les lignes qui aboutissent à l'extrêmité de la feüille, sont finement d'entées en scie. Les fleurs naissent en grappes deux fois plus longues que les

feuilles ſur des péduncules axillaires & droits. Les ſtipules ſont lancéolées & terminées par une barbe.

La corolle eſt papilionacée, l'étendard ovale, allongé, étroit, échancré, plus long que les autres pétales, recourbé par ſes bords, de couleur violette; les aîles ſont ovales, plus longues que la carêne, ovales terminées par le bas en maniere de hameçon, d'un violet plus clair. La carêne eſt courte, obtuſe & à deux pétales ovales. Le calyce eſt à cinq pointes étroites, dont l'inférieure eſt la plus longue. La ſilique eſt liſſe, & lorſqu'elle eſt mûre elle eſt contournée à deux ou trois ſpirales (*k*) éloignées, ce qui fait le caractere diſtinctif de cette plante. La graine eſt en forme de rein.

M. DE HALLER ne croit pas que la Luzerne ſoit originaire de ce pays, mais il penſe qu'elle s'y eſt naturaliſée après avoir été d'abord introduite dans nos champs, par la culture. Notre illuſtre auteur l'a vue croître dans les champs de Géneve & de Mathod. Elle fleurit en Juin & Juillet.

On s'eſt beaucoup mis dans le goût de former des prairies artificielles de Luzerne, à cauſe de l'abondante nourriture qu'elle fournit aux beſtiaux; mais elle a un grand inconvénient & qui lui eſt commun avec le

[*k*] A-peu-près comme on peint les cornes de licorne, mais ces cornes n'ont qu'une ſpirale.

trefle; c'est que les bestiaux n'en peuvent pas manger beaucoup, sans qu'elle les gonfle jusqu'à les faire périr, & M. BOURGELAT a vû des animaux enfler en pareil cas, par tout le corps. Voyez l'article *Trefle.*

*Melilotus* HALL. *Trifolium Melilotus officinalis* LINN. Le MELILOT, MIRLIROT. En patois, *Rolla.* Ses siliques sont en grappes, pendantes, ridées, pointues, contenant chacune deux semences. HALL. *ibid.* 362.

Sa racine est blanche pliante, plongée profondément dans la terre, garnie de quelques fibres fort menues & fort courtes. Sa tige est communément haute de deux pieds, droite, ronde, cannelée, foible, dure, creuse & rameuse. Les feuilles sont alternes, ternées, glabres, d'un verd d'eau, ovales, dentées profondément. Chaque rameau est terminé par de petites fleurs jaunâtres rangées en épi long, & pendant de maniere qu'elles sont renversées (*l*). Chaque pétiole a à son origine une stipule capillaire. La corolle est papilionacée, l'étentard presque droit dans la moitié de sa longueur, en quoi le Mélilot différe du trefle dont l'étendard est droit, plié en ses bords & légèrement fendu en deux : les aîles sont presque aussi grandes que l'étentard, tandis quelles sont plus courtes dans le trefle, & plus longues que la ca-

[*l*] La carêne en haut & l'étendard en bas.

rêne; elles ſont terminées par le bas en maniere de hameçon : la carêne eſt droite, obtuſe, fendue & point recourbée. La ſilique eſt noirâtre, cylindrique, ſortant du calyce, enflée, ridée en travers, très courte, contenant une ou deux ſemences. Il y a une variété de Mélilot à fleur blanche. L'une & l'autre eſt aſſez commune dans les champs, les prés, les pâturages & ſur les chemins. Elles fleuriſſent depuis Juillet juſqu'en Septembre.

Le Mélilot a une odeur forte & particuliere; il eſt âcre & d'une amertume deſagréable. Ses graines mêlées avec le froment, lui donnent un goût déteſtable. Ses fleurs ont une odeur qui n'eſt point déplaiſante. On le vante comme émollient ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur; mais dit M. DE HALLER, cette plante eſt plûtôt âcre & irritante qu'émolliente; auſſi les médecins Anglois l'ont-ils preſque abandonnée, & je ſais par expérience, que la graine de Mélilot contrracte avec le tems une âcreté conſidérable, & qu'alors elle a une qualité rongeante. J'en ai vû de mauvais effets dans les maux de gorge; on l'avoit mêlée avec de la graine de lin pour en faire des gargariſmes, qui augmentoient la douleur, au lieu de la calmer.

*Nigella arvenſis* LINN. La NIELLE, Nielle des champs, Nielle ſauvage ou bâtarde,

la Barbue, Poivrette commune, ou toute épice. Sa fleur est nue, les cornets de ses siliques sont très longs. HALL. *ibid.* 1194.

Sa racine est fibreuse, petite & blanchâtre, sa tige est à demi-droite, haute d'un pied, rameuse, grêle, cannelée. Les feuilles sont sessiles, un peu velues, découpées en petits filamens alternes, divisées & subdivisées, les premiers folioles conjugués, ceux de la seconde division simples, plats, pointus, fendus en deux ou en trois. Chaque péduncule porte une seule fleur sans feuilles au-dessous. Les fleurs sont comme étoilées, ouvertes, sans calyce, la corolle composée de cinq pétales pétiolés, ovales-lancéolés, blancs veinés de verd : les étamines sont fort nombreuses. Il succède à ces fleurs des fruits membraneux, terminés par cinq cornets, qui au sommet s'écartent les uns des autres, mais qui sont unis ensemble depuis le milieu jusqu'en bas, partagés ainsi dans leur longueur par autant de loges, qui renferment plusieurs semences noires.

On la trouve dans les bleds de la Suisse septentrionale, sur-tout après la moisson, autour de Bellelai, de Lichtstad, le long de la Birsa autour de Bâle, & autour de Mülhouse. Elle fleurit au mois d'Août.

Ses semences ont une saveur âcre & aromatique & une odeur agréable. DIOSCORIDE

a déja obſervé, que cette ſemence priſe intérieurement à forte doſe, a donné la mort; c'eſt donc avec raiſon, que TRAGUS & HOFMANN l'ont regardée comme ſuſpecte: elle fait éternuer avec violence.

*Pédicularis* HALL. & LINN. LA PÉDICULAIRE. En patois *Fiaudze floria.* Les fleurs de ce genre, dont toutes les eſpèces ſont ſuſpectes, ont un calyce d'une ſeule pièce fendue en cinq pointes inégales, ſimples, ou en forme de crêtes. La corolle eſt perſonnée à deux levres, dont la ſupérieure eſt en caſque, voûtée, creuſe, entiere, ordinairement comprimée par les côtés, & terminée en pointe; la levre inférieure eſt plus grande, fendue en trois juſqu'au milieu, le ſegment du milieu plus étroit. Elle renferme deux paires inégales d'étamines & un ſeul piſtil. Le fruit eſt une capſule ovale & pointue, ſouvent courbe.

*Pedicularis paluſtris* LINN. Sa tige eſt rameuſe, ſes feuilles ſont diviſées & ſubdiviſées, les folioles de la ſeconde diviſion dentés HALL. *ibid.* 320.

La racine eſt unique, épaiſſe, enfoncée dans la terre: elle pouſſe une ſeule tige droite, haute d'un pied, ou d'une coudée, toute rameuſe & à bras. Les feuilles ont une large nervure, les paires de folioles juſqu'au nombre de vingt. Les fleurs ſont axillaires, pédunculées & diſpoſées au ſom-

met de la tige en épi clairsemé. Le calyce est un peu velu, ventru, comprimé, deux de ses segmens sont en maniere de crête. La levre supérieure est terminée par une pointe obtuse, en deça de laquelle il sort des deux côtés une épine tendre & à peine visible. Toute la corolle est pourpre ou blanche, dans une variété. Le fruit est en ovale irregulier.

On la trouve fréquemment dans les lieux marécageux & les prairies humides de toute la Suisse, comme autour de Seelhofen & de Gumlingen, dans le district de Berne. Elle fleurit en Juin.

Les anciens s'accordent presque tous à regarder cette plante comme vénéneuse; GLEDITSCH la met au nombre des herbes âcres & corrosives; aussi tous les bestiaux évitent-ils de la brouter, excepté les chevres; & GUNNER a observé qu'elle nuit également aux bœufs & aux moutons, lorsque pressés par la faim ou faute d'avoir assez consulté leur instinct, il leur arrive d'en manger.

*Pedicularis sylvatica.* La PÉDICULAIRE DES PRÉS. Sa tige est rameuse, courbée contre terre, les feuilles aîlées, les folioles dentés. HALL. *ibid.* 321.

Elle est fort différente de la précédente. Sa racine est grosse comme le pétit doigt, ridée, blanche, divisée en plusieurs grosses

ses fibres d'un goût un peu amer, les rameaux ouverts; les folioles sont les uns plus longs, les autres plus courts & presque ronds, mais toujours dentés en scie à dents aiguës. Les fleurs sont ou par par bouquets au sommet de la tige, ou éparses sur les rameaux, sessiles, plus longues & plus étroites que celles de la précédente, d'un pourpre clair, ou blanches, marquées de quelques taches à l'ouverture du tuyau. Les pointes du calyce sont en crête, excepté la plus petite.

La Pédiculaire des prés est beaucoup plus rare en Suisse qu'en Allemagne, & on ne la trouve gueres que dans les vallées du mont Jura, aux environs de Délemont, au Roulier, autour de la Mairie de la Brevine, de Ferrieres, d'Erguel, sur la montagne de Dessenberg, à Michelfeld. Elle fleurit en Mai.

Elle a une odeur & un goût désagréables. Jean Bauhin la proscrit avec toutes les autres Pédiculaires, & Simon Pauli dit, qu'on la regarde comme plus nuisible encore aux bestiaux que ne l'est la crête de coq. (*m*).

*Phellandrium aqualium* Linn. La Cigue aquatique, voyez cet article dans la classe des poissons âcres & stupéfiens.

[*m*] Voyez au mot *Alectorolophus* à la fin de cette classe

*Phytolacca decandra* Linn. Le Raisin d'Amérique. Son fruit est péduncule & fendu en dix. Hall. *ibid*, 1007.

Sa tige s'éléve à la hauteur d'une coudée, & davantage. Ses feuilles sont amples, couvertes, pétiolées, ovales-lancéolées, entieres. Les pétioles sont pourpre & rameux. Les fleurs sont en épis à l'extrêmité de la tige & des rameaux. La corolle est d'une couleur d'herbe, sans calyce, composée de cinq pétales disposés en rose, concaves, la pointe recourbée en-haut. Les étamines sont au nombre de dix. Le fruit est une baie d'un pourpre foncé & propre à la teinture, molle, comprimée, partagée en long par dix sillons, & renfermant dix pepins réunis.

Cette plante qui est originaire de la Virginie, se trouve maintenant naturalisée en divers lieux de la Suisse transalpine, comme à Poco d'Adda, à Morbegno dans la Valtelline, entre Ripa & Chiavenna; autour d'Osogne & au Cong dans la vallée du S. Bernard. On la cultive aussi dans les jardins. Elle fleurit en Juillet.

Ses jeunes feuilles sont très âcres & corrosives, mais elles s'adoucissent en vieillissant, au point qu'on peut les manger. Quelques gouttes du suc de ses baies encore vertes données à un chien, lui ont occasionné une toux violente & des convul-

ſions, ſans cependant que cet animal en ait ſouffert autre choſe.

*Polygonum Hydropiper* LINN. LE POIVRE D'EAU, OU CURAGE, *la Perſicaire âcre ou brûlante, Piment d'eau.* En patois, *Curadze, Herba au dzenau.* Ses feuilles ſont ovales-lancéolées, ſes épis minces, ſes ſtipules ſont ſans poils & tronquées. HALL. *ibid* 1554.

Sa racine eſt horizontale, menue, fibreuſe. Sa tige eſt haute d'un pied ou d'une coudée, preſque droite depuis la moitié de la longueur en haut, ferme, ronde, ayant des nœuds très ſaillans, liſſe & rameuſe. Ses feuilles ſont larges, éllipṭiques, lancéolées, glabres, ſans taches, pétiolées, alternes entières, avec quelques poils très ſerrés. Les fleurs ſont en épi au ſommet des rameaux, mais ſans péduncules & point rapprochées, ſans corolle, à moins qu'on ne prenne le calyce pour une corolle; ce calyce eſt d'une ſeule pièce, diviſée profondément en cinq ſegments ovales, obtus, luiſans, ordinairement colorés en pourpre clair, ou blanchâtres. Ces fleurs ont ſix étamines & un piſtil fendu en deux. Chaque nœud eſt accompagné d'une gaine membraneuſe (*n*), colorée, courte, point ciliée, comme dans la Perſicaire douce, ſi ce n'eſt lorſque le nœud ſe trouve à l'ori-

[*n*] D'une ſtupile ſuivant M. *de Linné.*

gine de la tige ou de quelqu'un des rameaux. La graine eſt comprimée, luiſante, & à trois facettes.

Le Poivre d'eau croît dans les foſſés & les terreins marécageux le long des chemins, & fleurit depuis Juin juſqu'en Septembre. Quoiqu'on n'ait aucune expérience qui prouve, que quelqu'un ſoit mort pour avoir fait uſage de cette plante, cependant, comme toutes ſes parties ont une acrimonie corroſive & durable, aſſez ſemblable à celle du poivre, qui fait ſans doute que les moutons n'y touchent pas, il y a fort apparence, dit M. Gmelin, que l'uſage intérieur du Curage pourroit avoir des ſuites funeſtes ſi on s'y expoſoit. Les acides & entr'autres le ſuc d'oſeille paſſent pour être ſes meilleurs correctifs.

*Ranunculus* Hall. & Linn. excepté la petite Chélidoine. Renoncule. Son calyce eſt à cinq feuilles, qui tombent le plus ſouvent de bonne heure & ſont courbées en-haut. La corolle eſt en roſe, à cinq pétales ouverts, arrondis, ou en forme de cœur. Les étamines ſont nombreuſes, de même que les ſemences, qui ſont ramaſſées en maniere de tête preſque ronde; le piſtil eſt court & courbe.

I. Renoncules *aquatiques;* en patois du château d'Oex *Fanau d'ivoué*, à fleurs ſolitaires, portant ſur des péduncules axillaires.

Leurs tiges ſont longues, leurs racines ſont en pattes, les feuilles oppoſées; les péduncules ſortent de la même gaine qui embraſſe les pétioles.

Elles ſont âcres & font lever des veſſies, mais plus lentement que les Renoncules à fleurs jaunes (celles-ci les ont blanches) & ſurtout avec moins de force que la Renoncule des marais, & la grenouillette. Leurs feuilles broyées & tirées par le nez font éternuer avec violence.

*Ranunculus* Hall. 1161. Sa tige flotte dans l'eau, les péduncules ne portent chacun qu'une fleur, ſes feuilles ſont capilaires fort longues & diviſées en filets paralleles.

Sa fleur eſt blanche, les onglets ſont jaunes avec une foſſette remarquable & ceinte d'un bourlet. La corolle eſt large d'un pouce. Ses capſules ſont ovales, ridées; le piſtil eſt oblique.

Elle croît à Bâle au bord de la *Wieſa*, & ailleurs ſur les courrans d'eau un peu rapides.

*Ranunculus* Hall. 1162. La tige & les péduncules ſont comme dans la précédente, mais leurs filets vont en s'éloignant les uns des autres.

Elle différe de la précédente, en ce que ſa fleur eſt plus petite, que ſes feuilles ſont beaucoup moins longues, & que le piſtil eſt fort grand.

Elle est très fréquente sur les ruisseaux tranquilles, & dans les fossés pleins d'eau.

Il y en a une variété aux environs de Nidau, d'Erlach & de Mathod dans les eaux dormantes; à Geneve, & dans les étangs du voisinage d'Hiltelingen.

*Ranunculus* HALL. 1163. Sa tige & les péduncules sont comme dans les précédentes; ses feuilles inférieures sont capillaires, les superieures sont en forme de rein, rondes, ou palmées.

Elle croît en divers lieux de la Suisse, par exemple à Berne entre le pont neuf & Orstchwaben, sur un ruisseau qui coule entre deux bois; à Bâle sur la *Wiesa*.

II. RENONCULES à fleurs terminales, les feuilles divisées & les fleurs blanches.

*Ranunculus alpestris* LINN. En patois *Piapu*, *Piapau*, *flor de buro*. Sa tige ne porte qu'une fleur, ses feuilles sont lisses, divisées en trois lobes jusqu'à la moitié, dentées en scie, les dents arrondies, les feuilles caulinaires sont en forme de petites langues (linéaires). HALL. *ibid.* 1167.

Sa racine, dont le collet est mince, pousse droit en-bas par sa partie inférieure des fibres tendres & succulentes. Sa tige est haute de quatre pouces, portant une ou deux feuilles blanches & linéaires; elle est d'ailleurs nue, ne portant qu'une fleur, quelquefois deux. Ses feuilles sont luisan-

tes, chaque lobe eſt diviſé en trois plus petites qui ont chacune trois ſillons. Quelquefois elles ſont entieres, preſque rondes & dentées. Les fleurs ont un pouce de largeur ou un peu moins; le calyce eſt d'une couleur pâle avec un large bord blanc & liſſe. Les pétales ſont blancs & en forme de cœur.

M. DE HALLER en a trouvé une variété à grande fleur double en Chaud-Commun, & une à petite fleur, auſſi double & ſemblable à la Marguerite double, ſur la montagne de Roſſelenaz.

On la trouve en grande quantité après la fonte des neiges, ſur les Alpes & ſur le Jura. M. DE HALLER en à trouvé une variété à fleur double ſur la montagne d'Anzenda. Elle fleurit pendant tout l'été.

Elle eſt des plus âcres, & appliquée ſur la peau, elle y fait lever des veſſies: elle eſt ſi purgative, que ſon eau même diſtillée purge violemment. Cependant les chaſſeurs des Alpes ne craignent pas de la mâcher pour remédier aux vertiges & à la laſſitude.

RENONCULES à fleurs terminales & jaunes, les feuilles diviſées.

*Ranunculus acris* LINN. *La Renoncule des Fleuriſtes.* En patois comme la précédente. Ses feuilles ſont velues, partagées en trois lobes, les lobes latéraux partagés

en deux, les feuilles caulinaires, divisées en trois demi lobes. HALLER *ibid.* 1169.

Cette espèce varie beaucoup. Sa racine est en maniere de truffe oblongue & horizontale qui pousse une grande quantité de fibres droites. Sa tige est fistuleuse, droite, quelquefois couchée, rameuse & feuillée, portant à l'extrêmité de ses rameaux une ombelle de fleurs clairsemées. Les feuilles sont velues, souvent marquées en-dessous d'une tache brune qui s'étend en s'élargissant, depuis le pétiole jusqu'à l'extrêmité de la feuille. Les feuilles radicales sont assez grandes, en figure de pentagone (*a*); leurs lobes ne sont point pétiolés; celui du milieu de chacune est divisé en trois autres qui ont chacun trois dents. Les feuilles caulinaires forment des gaines qui embrassent la tige; elles sont plus finement découpées, leurs lobes ne sont pourtant pas pétiolés, mais ils sont réunis, larges, dentés, & ceux de l'extrêmité de la feuille sont palmés & linéaires. Le calyce est luisant, marqué d'une raye noire, ouvert, il tombe avant la fleur, & lorsque la plante vieillit, ses feuilles se recourbent. La fleur est jaune & comme vernie. L'écaille de ses onglets est à-peu-près en forme de cœur.

Cette Renoncule croît dans les près, le long des chemins & des ruisseaux; elle

[*a*] Figure à cinq côtés.

fleurit en Mai. On la cultive dans les jardins, où elle vient à fleur double & prend le nom *de bouton d'or*, du moins dans ce pays. Toutes ses parties ont une âcreté égale à celle de la Grenouillette, de la Renoncule des marais & de la petite chélidoine ; ses fruits mêmes ont une âcreté encore plus grande : aussi cette herbe produit-elle dans toutes les parties du corps les mêmes effets que ces plantes ; ils sont même plus prompts & plus durables, & les ulcères qu'elle excite sur la peau, se guérissent plus difficilement & ont besoin d'un traitement plus long. On assûre qu'appliquée simplement sur les tempes, elle a causé des douleurs & une chaleur insupportables, & l'évanouissement ; & qu'appliquée sur les jointures, elle les a enroidies. Elle rend souvent malades des troupeaux entiers de bétail ; les économes ne sauroient donc être trop attentifs à la détruire. Elle s'adoucit par la culture.

*Ranunculus* HALL. 1170. Sa racine est à-peu-près ronde, ses feuilles sont divisées en trois demi-lobes, dentées, velues ; le réceptacle est lanugineux.

C'est la plus petite de toutes les renoncules. M. DE HALLER l'a trouvée sur la montagne d'Anzenda & sur le S. Gothard.

Elle est extrêmement âcre, mais elle s'adoucit aussi par la culture.

*Ranunculus bulbosus* LINN. La RENONCULE tubéreuse, *Grenouillette*, *Pied de coq*, *Pied de corbin*, à racines rondes, *Bacinet*. Nom patois des précédentes. Sa racine est arrondie, ses feuilles sont velues, divisées en trois demi-lobes, les lobes pétiolés & dentés en scie à dents aiguës. HALL. *ibid.* 1174.

Sa racine est arrondie, mais applatie en dessus & en dessous. Les lobes latéraux de ses feuilles radicales sont divisés en quatre demi-lobes, ceux-ci ont deux ou quatre dents; celui du milieu est sur un pétiole plus long, il est divisé en trois demi-lobes, dont celui du milieu est divisé de la même maniere & a trois dents, les latéraux en ont deux. Les feuilles caulinaires sont pétiolées, divisées en trois lobes, mais plus longs & plus larges que ceux des feuilles radicales. La tige est haute d'un pied, droite, fistuleuse, à bras, & portant quelques fleurs. Le calyce est d'un verd jaunâtre, ouvert, presque glabre, ses feuilles se recourbent à mesure que la plante vieillit. La fleur est d'un jaune luisant, les pétales sont ronds, & leurs onglets verds, avec une écaille charnue & fendue en deux.

Elle croît en quantité dans les jardins & les prés, & sur les chemins. La variété à fleur double est fréquente dans les jardins, où elle prend le nom de *Bouton d'or*. Dans les lieux secs & exposés au soleil elle

eſt plus petite, moins colorée, plus velue que dans les lieux cultivés & les pâturages. Elle fleurit en Mai.

Toutes les parties de cette plante, ſurtout ſon fruit, ont une âcreté exceſſive & beaucoup plus dangereuſe que celle de la renoncule des marais; auſſi ſes effets ſont-ils plus prompts & plus durables. Cette âcreté eſt dans ſa plus grande force dans le bulbe, lorſqu'il n'a pas été expoſé aſſez longtems hors de la terre dans un lieu chaud, dans la tige avant l'épanouiſſement des fleurs & avant qu'il ſoit devenu ligneux; dans les feuilles; lorſqu'elles ſont encore ſucculentes ſurtout dans celles qui ſont les plus élévées, d'un verd plus clair, & qu'on les cueille avant que les fleurs paroiſſent. La racine a une odeur ſemblable à celle de l'eſprit de ſel ammoniac: pilée & appliquée ſur la peau, elle y fait lever des veſſies, plus ſûrement même que les cantharides & avec moins de douleur. Elle perd inſenſiblement ſon âcreté; cependant au boût de quatre ſemaines elle en a encore aſſez pour faire lever des veſſies. La Grenouillette peut cependant ſe manger grand elle a été cuite. Ses feuilles fraiches peuvent auſſi tenir lieu de véſicatoire. L'eau dans laquelle elles ont cuit, eſt âcre; il en eſt de même de la racine, des fleurs &c.: cette eau s'adoucit cependant en la délayant. Le ſuc de cette

plante est aussi plus âcre que celui de l'espèce suivante, & il fait éternuer.

On doit donc regarder la renoncule tubéreuse comme pernicieuse prise intétieurement, on doit même s'en méfier dans l'extérieur ; car quoique les auteurs la recommandent pour en faire des vésicatoires & des caustics, il est certain que cette pratique est dangereuse, parcequ'elle peut attirer la gangrene; aussi n'y a-t-il guères que la temérité des charlatans qui la fasse employer au mépris de ce danger. Les paysans se servent des racines fraiches pour faire des caustics à leurs bœufs. Les gueux, dit Gaspard Hopmann, se frottent la peau de cette plante pour se faire de petits ulceres ou écorchures, qu'ils montrent avec de grandes plaintes afin d'exciter la charité des paysans ; dès que ces mandians ont fait leur récolte, ils guérissent leurs plaies avec des feuilles de bouillon blanc (bon homme). On ne peut donc trop recommander d'être en garde contre les effets de cette plante, lorsqu'on en met sur les poignets pour guérir la fievre ; car souvent au lieu de parvenir à son but, on attire de plus une éréſipéle. On se sert de l'eau dans laquelle on a cuit les racines pour chasser les punaises ; on les réduit aussi en poudre, qu'on met dans des appâts pour tuer les rats qui en mangent. Cette drogue leur ronge & enflamme

les inteſtins. Tout ceci, dit M. DE HALLER, n'eſt vrai que du bulbe & des feuilles de la plante encore fraiche ; en ſe ſéchant, elles perdent toute leur âcreté & peuvent être données ſans crainte au bétail.

*Ranunculus ſceleratus* LINN. La RENONCULE DES MARAIS, ou la Grenouillette d'eau, Pied-pou. Ses feuilles ſont liſſes, diviſées en trois demi-lobes, dentées en ſcie à denture arrondie, le fruit ovale. HALL. *ibid.* 1175.

Sa racine eſt fort groſſe, creuſe, fibreuſe, en faiſceau, terminée par un collet épais & en gaine. Elle pouſſe pluſieurs tiges épaiſſes, droites, hautes d'une coudée, creuſes, blanches & moëlleuſes en dedans, cannelées & rameuſes. Ses feuilles ſont alternes, verdâtres, luiſantes & luſtrées, quelquefois marquetées de petits points blancs. Les radicales ſont pétiolées, les lobes latéraux ſont ſubdiviſés en deux demi-lobes, celui du milieu l'eſt en trois lobes entiers, qui ſont chacun fendus en trois. Les feuilles caulinaires ſont pétiolées, palmées, étroites, diviſées profondément, les ſupérieures entieres & élliptiques. Les fleurs ſont éparſes à différentes hauteurs ſur des rameaux nombreux. La corolle eſt petite & d'un jaune pâle ; les onglets ont une foſſette ceinte d'un bourlet. Les feuilles du calyce ſont recourbées. Les capſu-

les ſont diſpoſées en quinconge ; les ſemences mûres ſont lancées au dehors auſſitôt qu'on touche au fruit ; elles ſont liſſes & plus déliées que celles des autres renoncules.

Le Pied-pou croît en quantité dans les terreins humides & marécageux & le long des petits ruiſſeaux qui coulent lentement, comme autour de Roche & d'Yverdon ; à château Thiele, à Mathod &c. Ses fleurs naiſſent depuis le mois de janvier, & ſont les plus petites entre les renoncules.

La tige eſt fort âcre, ſur-tout près de la racine & lorſque la plante eſt encore jeune. Les feuilles ſont comme brûlantes ; la fleur eſt bien plus âcre, mais l'âcreté du fruit l'emporte encore ſur celle de la fleur. La fleur & les feuilles appliquées ſur la peau, la rougiſſent, & y font lever des veſſies au bout de douze heures, ſans douleur, il eſt vrai ; mais les ulcères qui en réſultent, demandent beaucoup de tems pour ſe fermer, ſurtout ſi on a percé ces veſſies. Les feuilles appliquées ſur les verrues, les enflamment ; la vapeur ſeule qui s'en échappe & qui a beaucoup d'odeur, excite une ſenſation de chaleur dans les yeux, les fait larmoyer, & même les ulcère ; elle picote auſſi le nez quand on pile cette plante : cela arrive, ſoit qu'on broye quelque partie de cette plante entre les doigts, ou qu'on la manie long-

tems, soit qu'on la pile dans un mortier, ou qu'on verse dessus de l'eau bouillante ou qu'on la fasse cuire, ensorte que la vapeur puisse pénétrer jusqu'aux yeux ou au nez; enfin cette seule vapeur peut même occasionner des symptômes fâcheux.

Il ne faut pas moins de cinquante parties d'eau sur une partie de ce suc, pour lui enlever son âcreté. Enfin l'eau distillée de la renoncule des marais est si âcre, qu'on ne peut l'adoucir qu'en la délayant dans deux cent fois autant d'eau commune. Elle est assez rongeante pour fondre les callosités des ulcères sinueux.

Venons aux effets que produit ce poison appliqué à l'intérieur. Quand on en mâche, il en résulte de l'enroueure, une chaleur brûlante & insupportable, une douleur opiniâtre, de la rougeur, de l'inflammation, la langue & la gorge s'écorchent & se crévassent, il se fait un écoulement prodigieux de salive, le gout se détruit entierement ou du moins en grande partie, les gencives deviennent rouges, endolorées & sanglantes. Lorsqu'on avale quelque partie de cette plante, on ressent au gosier une douleur continuelle & brûlante accompagnée quelquefois de mouvemens convulsifs: ensuite l'estomac éprouve des douleurs excessives, ou devient même absolument paralytique: il arrive des sanglots,

des douleurs qui se font sentir long-tems dans le bas-ventre, des évanouissemens, des mouvemens convulsifs dans les yeux, le visage, le bas-ventre & les membres, des sueurs froides, & fort souvent la mort.

De plus on a vû des moutons périr pour avoir brouté cette plante, & éprouver la maladie que les Allemands appellent *Kalte feuer* (gangrene?); enfin on lui a vû produire le ris sardonique (*b*). Ce dernier effet joint avec les autres dont on vient de parler, a fait croire que cette Renoncule étoit la même que l'herbe sardonique dont on raconte de pareilles choses; maîs, dit M. DE HALLER, la description de celle-ci qui croît naturellement en Sardaigne, d'où elle a pris son nom, ne s'accorde point avec celle de nôtre espèce, mais il est probable que ce nom appartient à l'Oenanthe saffranée, qui a été funeste à quelques soldats François en Corse, comme je l'ai appris par une lettre de M. VACHER. Au reste les bestiaux broutent souvent, mais sans en être incommodés, cette espèce de renoncule, lorsqu'elle se trouve tellement mêlée avec les bonnes herbes, qu'il ne leur est guères possible de les trier exactement, comme cela arrive à ces animaux, avec d'autres plantes âcres. Ils l'évitent encore moins lorsqu'elle est seche, parcequ'elle est alors

[*b*] Ris convulsif d'un très mauvais augure.

dépouil-

depouillée de ſes mauvaiſes qualités, & propre même à les nourrir.

Je penſe que mes lecteurs ne ſeront pas fâchés de trouver ici le détail des expériences que M. Krapf, premier médecin du Duc de Toſcane a faites ſur lui-même, pour s'aſſûrer des effets de la Renoncule des marais.

Premiere expérience. Il mâcha fort légérement les feuilles les plus épaiſſes & les plus ſucculentes de cette plante; auſſitôt il éprouva une ſenſation brûlante, rongeante, & une âcreté inſupportable avec une douleur continuelle; ſa bouche ſe remplit d'une très grande quantité de ſalive; après cela, & malgré tout ce que ces ſenſations avoient de menaçant, il continua à garder un peu de tems dans la bouche ces feuilles ainſi mâchées; une autre fois, il ne fit que les mâcher de la même maniere, mais à pluſieurs repriſes dans l'eſpace d'un jour; alors la langue s'enflamma, s'écorcha, ſes mammelons étoient élevés, d'un rouge vif & extrêmement endoloris; elle étoit crévaſſée au bout, & toute ſa partie antérieure étoit d'une rudeſſe mêlée d'une ſenſation déſagréable, & que les alimens rendoient encore plus incommode, de quelque eſpèce qu'ils fuſſent: l'obſervateur ne pouvoit plus diſtinguer les ſaveurs, & ſes dents étoient

agacées & éprouvoient de tems en tems des tiraillemens : les gencives étoient fort rouges, endolories, & saignoient au plus léger attouchement : ces symptomes & surtout la perte du goût & la sensation désagréable à la partie antérieure de la langue durérent huit ou neuf jours, & ne commencerent à se dissiper que lorsque la langue éprouva une sensation semblable à celle qu'y auroit excité de l'amidon. Ces symptomes ont été encore plus violens en faisant la même expérience avec les fleurs.

SECONDE EXPÉRIENCE. M. KRAPF ayant avalé après un bon diner, la moitié d'une feuille, ou même une seule fleur qu'il avoit un peu broyée, il ne tarda pas à ressentir en diverses parties du bas-ventre des douleurs des plus incommodes, & d'une nature inexprimable, mais qui se faisoient sentir très vivement ; un quart-d'heure aprés il eut un léger évanouissement & des mouvemens convulsifs de longue durée dans l'intérieur du bas-ventre ; il prit alors quinze gouttes de baume du Pérou, qui le soulagerent sensiblement ; les douleurs furent entiérement dissipées après qu'il eut avalé une chopine (c) d'eau, en la buvant a différentes reprises environ à six minutes de distance.

[c] Seize onces, ou un peu plus d'une quartette de Lausanne.

Troisieme Expérience. Le médecin du grand Duc éprouva les mêmes ſymptomes pour avoir avalé, auſſi d'abord après diner, deux gouttes du ſuc exprimé de toute la plante, mais avec cette différence, qu'il reſſentit dans toute la longueur de l'œſophage (*d*) une douleur brûlante & convulſive; & que demi-heure après, ayant pris du baume du Pérou, la douleur en devint plus vive; il eſt vrai qu'elle ſe diſſipa bientôt après d'elle-même: enfin après avoir bû la même quantité d'eau que dans l'expérience précédente, tous les ſymptomes diſparurent peu-à-peu, quoiqu'ils fuſſent plus conſidérables, que ceux que les fleurs ou les feuilles avoient occaſionnés. Cependant la gorge conſerva encore pendant ſix jours une impreſſion douloureuſe & déſagréable, que les mets ſalés, le vin, le vinaigre, & même le ſucre, quoique mêlé dans du thé ou du café, rendoient encore plus incommode.

Quatrieme Expérience. Le même obſervateur ayant fait avaler une demi-once de ſuc récemment exprimé de la même plante, à un chien, à qui on n'avoit donné pendant trois jours qu'un peu de pain ſans eau, il préſenta d'abord après à cet animal de l'eau, dont il but copieuſement

[*d*] Le canal qui deſcend de la gorge dans l'eſtomac.

& avec avidité ; il ne parut point incommodé de cette épreuve, seulement il parut manger la viande avec moins d'appétit qu'auparavant. Quelques jours apres M. KRAPF donna au même chien une dose de suc égale à la premiere, mais il ne lui laissa rien boire de deux heures ; cet animal parut en éprouver de l'angoisse, il eut des vomissemens, se roula de côté & d'autre en hurlant, il n'en parut pas moins malade ensuite, quoiqu'après avoir bu une grande quantité d'eau ; les vomissemens revinrent, il se ployoit absolument en-devant & il passa une nuit fort inquiéte : on le tua d'un coup de feu de maniere à lui casser le crâne, & pendant qu'il étoit encore chaud, M. KRAPF l'ouvrit ; il trouva l'estomac resserré, enflammé par places, d'un rouge vif, la surface intérieure entamée ; les petites glandes de cette partie étoient aussi fort rouges, & sensiblement élevées, mais il ne s'étoit pas formé une seule vessie ; l'ouverture inférieure de l'éstomac étoit livide, enflée, & si étroite qu'on ne pouvoit presque rien y faire passer.

Lorsqu'on tire la racine au mois de Mai, c. à d. tandis que la plante est en fleur, on peut la manger en assez grande quantité crue, ou encore mieux cuite, sans le moindre danger. On peut tout aussi impunément manger la partie la plus basse de

la tige, cueillie dans le même tems. Il en est de même du suc exprimé de cette plante vénéneuse, lorsqu'on l'a fait cuire, ou qu'on l'a délayé dans douze fois autant d'eau pure, de l'eau qui a cuit pendant deux heures avec elle, ou de la plante entiere lorsqu'elle a été séchée en plein air, ou plutôt au soleil ou par le moyen du feu. On peut encore la mâcher impunément quoique fraiche, pourvû qu'elle soit mêlée avec de l'oseille des prés. Il paroit par les expériences de M. Krapf que l'eau pure est l'antidote le plus efficace qu'on puisse opposer à la virulence de la renoncule des marais; car le vinaigre même, quoique recommandé comme tel par quelques personnes, & qu'il soit d'un plus grand secours dans plusieurs cas qui paroissent semblables à ceux dont il est question dans cet article, le vinaigre dis-je, aussi bien que les autres acides tirés des plantes ou des minéraux, le miel, & les alkalis, bien loin de procurer quelque soulagement dans les symptomes décrits plus haut, n'ont fait que d'ajoûter à la violence de l'âcreté & des douleurs: seulement les feuilles de l'oseille des prés & le fruit encore verd du groseiller rouge, raisin de Mars, adoucissoient les douleurs, avant que l'âcreté fût parvenue à ronger les parties, tandis que les mêmes fruits bien mûrs, n'ont eu aucun succès.

non plus que quantité de plantes & de sucs d'herbes, que M. Krapf a employés d'après le témoignage des anciens médecins, qui les avoient recommandés comme efficaces, où même comme des secours certains.

Mais lorsque l'âcreté du poison a commencé à entamer les parties, il faut avoir recours au baume du Pérou ou à la térébenthine, à l'eau tiéde, ou à quelqu'autre boisson adoucissante, dont il faut boire abondamment, après y avoir cuit ou infusé de la racine d'Althea, ou après y avoir défait du mucilage de coings, de la gomme Arabique, ou quelqu'autre chose semblable (*e*).

Lorsque la Grenouillette d'eau employée à l'extérieur, y a excité un ulcère qui dure trop longtems & qui devient douloureux, l'application du baume du Pérou réussit très bien, quoiqu'il augmente d'abord la douleur, mais après cela elle ne tarde pas à disparoître entierement, & l'ulcère se ferme en peu de tems.

*Ranonculus arvensis* Linn. Ses semences sont hérissées de pointes, ses feuilles sont partagées en trois lobes attachés à de longs pétioles, & partagés encore en deux & en trois folioles finement découpés. Hall. *ibid.* 1176.

[*e*] Voyez au mot *Onctueux*, page 31 du *Discours préliminaire*.

Sa racine est un petit bulbe court d'où partent plusieurs fibres courtes. Ses feuilles sont d'un verd pâle, plus finement découpées que celles de l'espèce précédente; les radicales sont à trois lobes attachés à de longs pétioles; les deux latéraux sont encore partagés en deux, celui du milieu est divisé & subdivisé en trois folioles étroits. Les caulinaires sont divisées de la même maniere. La tige est longue d'un pied, lisse, couchée, feuillée, rameuse & portant plusieurs fleurs. Les fleurs sont petites, d'un jaune pâle. L'onglet a une petite écaille.

Cette renoncule n'est pas rare dans les champs, sur-tout dans les terreins humides & argilleux. Elle fleurit en Mai & Juin.

Son suc est des plus âcres. Ses racines, quoique fades en apparence, sont cependant sentir leur âcreté à la gorge. Les feuilles font lever des vessies, de même que les fleurs qui sont très âcres. L'âcreté du fruit est encore plus considérable, elle a même plus d'activité que dans celui des deux espèces précédentes. D'ailleurs les expériences de M. Krapf prouvent, que les symptomes que celle-ci occasionne, & les moyens d'y remédier sont les mêmes que ceux qui appartiennent à la Renoncule des marais. Une once du suc a tué un chien au bout de trois jours; on a trouvé

son estomac enflammé, rouge, rongé & parsemé de petites vessies. Il faut cinquante fois son poids d'eau pour adoucir ce suc.

*Ranunculus Thora* LINN. Le THORA. En patois *Bassenet*, *Cabaret*. Ses feuilles sont dures, veinées, en forme de rein, crenelées, d'une rondeur applatie & dentées en scie à denture aiguë. HALL. *ibid.* 1178.

Ses racines sont en pattes & semblables à celles de l'asphodele dont les doigts se réunissent à la naissance de la tige, & s'allongent par le bas en maniere de fibres souvent fort longues. La tige est ferme, basse, ayant à peine trois quarts de pied de hauteur, portant à son sommet une ou deux fleurs, & autant de feuilles à son milieu. Ces feuilles sont coriaces, nerveuses, d'un verd d'eau, semblables pour leur forme à celles du pain de pourceau, mais une fois aussi grandes & sans queues, point de radicales : la premiere des caulinaires est arrondie en forme de rein, le plus souvent fendue profondément en deux, dentée en scie à dents aiguës même échancrée dans cet endroit. La feuille caulinaire supérieure lui est semblable, ou partagée en trois lobes aigus. Outre ces feuilles il y en a une troisieme simple & en forme de langue. La fleur est petite, jaune, luisante, tachée à son origine, ayant constamment cinq pétales marqués d'une ligne. Le calyce

eſt un peu coloré, & recourbé. Les capſules ſont en petit nombre, mais grandes; les piſtils ſont longs.

Cette Renoncule croît en quantité ſur les montagnes occidentales du gouvernement d'Aigle, au-deſſus du Pertuis d'Avenaire, en petit Ayerne, ſur la montagne Chaude & dans toute cette contrée. Dans le Val de Lie; dans les pâturages du ſommet de la mont: de Thuiri.

Dans le gouvernement d'Aigle & les Alpes on vend ſes racines pour celles du cabaret, ce qui ſemble prouver qu'elles ſont émétiques. Elles s'allongent beaucoup par la culture & deviennent fibreuſes.

Toute cette plante eſt âcre; cependant ſes feuilles s'adouciſſent lorſque le fruit eſt mûr, comme auſſi lorſqu'elles ſont ſeches, de même que cela arrive dans les autres renoncules. Il y a une ancienne tradition qui porte, que les Vaudois empoiſonnoient leurs fléches avec ſon ſuc qu'ils regardoient comme un poiſon atroce; les GESNER l'ont confirmée en parlant des Lucernois, des Piémontois. M. COLLIN a trouvé que cette Renoncule eſt fort dangereuſe & qu'elle cauſe l'engourdiſſement: on dit qu'outre cela elle cauſe des vertiges, l'enflure du corps & la mort. WEPFER dit que les poules qu'on tue avec un couteau trempé dans ce ſuc, en ont une chair plus

tendre. Il eſt vraiſemblable qu'elle eſt la même plante que le *Limeum* dont Pline dit que les Gaulois ſe ſervoient pour empoiſonner leurs fléches. Autrefois on s'eſt ſervi de ce moyen pour tuer les loups, les renards & autres bêtes nuiſibles. Il n'eſt pas ſûr que ce ſoit *l'Aconitum pardalianches* des anciens, & il ne ſe peut pas que le Thora ait été vendu pour de la Gentiane, comme le prétendent des auteurs Anglois.

On regarde l'Anthore comme l'antidote ſpécifique de ce poiſon, mais il n'y a rien de réel dans cette idée, l'Anthore étant une eſpèce d'Aconit, ne peut être que ſuſpecte, comme on peut le voir plus haut au mot *Aconit ſalutaire* page 10.

*Ranunculus lingua* Linn. Sa tige eſt droite, rameuſe, ſes feuilles ſont en épée, quelquefois dentées en ſcie Hall. *ib.* 1181.

La tige eſt haute d'une coudée, fiſtuleuſe, cylindrique. Les feuilles ſont ſeſſiles, en gaine, & quelquefois toutes velues. Les fleurs ſont fort grandes & à l'extrêmité des rameaux. Le calyce eſt un peu velu. Les onglets des pétales ont une foſſette couverte d'une écaille. Les étamines ſont fort nombreuſes. Les pétales ſont ronds, jaunes, luiſans. Les ſemences paroiſſent ſéparées par des écailles.

On la trouve en divers lieux dans les terreins pleins d'eau, comme à Seelhofen,

à Seedorf, le long des fossés du chemin de Worbs, autour de Morat, de Roche, de Michelfeld &c. Elle fleurit en Juin.

Elle ressemble par la qualité âcre & rongeante qui réside principalement dans ses feuilles & sa graine, à l'espèce suivante.

*Ranunculus Flammula* Linn. Sa tige est en partie droite & en partie penchée, ses feuilles sont élliptiques-lanceolées, quelquefois dentées en scie. Hall. *ibid.* 1182.

Ses racines sont longues & cylindriques, & ses tiges rameuses. Ses feuilles sont lisses; les radicales sont attachées à des pétïoles sillonnés, pointues des deux extrêmités & fermes. La tige est haute d'un pied ou d'une coudée, rameuse, portant plusieurs fleurs, & des feuilles en gaine, dont les supérieures sont linéaires. La fleur est plus petite que celle de l'espèce précédente; elle est jaune, luisante, avec une fossette à l'onglet ceint à cet endroit d'un bourlet. Les étamines ne sont pas bien nombreuses. Le calyce est un peu velu.

Elle croît en quantité dans des lieux marécageux & pleins d'eau. Elle fleurit depuis Mai jusqu'en Août.

Son âcreté, en vertu de laquelle elle fait lever des vessies, lui a fait donner le nom de *flammula*, petite flamme. Elle est moins âcre que la Renoncule des marais; car il arrive quelquefois qu'elle manque

son effet, employée comme véficatoire. Cependant M. Gmelin dit qu'elle approche beaucoup par son âcreté de la renoncule des marais, & qu'elle est dangereuse aux bestiaux qui l'évitent; elle cause sur-tout aux moutons, continue cet auteur, une sorte de corruption chronique que les Allemands appellent *Lungenfäule*; & aux chevaux une maladie du foie, dans laquelle ce viscere se remplit de petites vessies. Son usage interne doit donc aussi être dangereux pour l'homme.

Nous terminerons cet article des Renoncules en observant avec M. de Bomare, que ce n'est pas seulement l'application immédiate de ces plantes soit à l'intérieur, soit à l'extérieur qui produit de mauvais effets; on s'est aussi aperçu, que l'odeur de celles des jardins, qui sont un des ornemens du printems, occasionne quelquefois des accidens, tels que des angoisses, des défaillances & des douleurs de tête. Combien de personnes portent pour tout bouquet un faisceau de Renoncules de jardin à fleurs doubles, & qui à force de le sentir en sont incommodées?

*Raphanus Raphanistrum* Linn. La Rave sauvage. Ses siliques sont cylindriques, articulées, lisses & à une seule loge Linn. Hall. *ibid.* 468.

Sa tige est hérissée d'épines herbacées. Ses feuilles sont amples, garnies d'une ner-

vure très longue & feuillée ; les folioles sont éloignés & se confondent à l'extrémité des feuilles ; ils sont dentés ; celui de l'extrêmité est fort grand, ovale & denté. Les feuilles supérieures n'ont point de folioles. Elles varient en glabres & velues. Le calyce est verd, tubulé, un peu velu sur-tout à l'extrêmité de ses feuilles, dont deux sont fort renflées par le bas. Ses fleurs sont à quatre pétales, disposées en croix comme dans le raifort des jardins. Les onglets des pétales sont de la longueur du calyce ; ils sont blancs, veinés le plus souvent de pourpre, quelquefois de bleu, & très légérement échancrés. La silique est longue & étroite. Elle paroît divisée en deux loges à son origine, mais cette division disparoît ensuite à cause des semences qui la gonflent & qui la font paroître articulée, avec des étranglemens fort courts. Cette silique est terminée par une maniere de corne fort longue. Les semences sont rondes.

Elle croît dans les champs, où elle nuit beaucoup. Elle fleurit depuis May jusqu'en Septembre.

Elle est âcre, d'une odeur forte & alkaline.

S'il en faut croire M. DE LINNÉ, les graines de la rave sauvage mêlées parmi le froment & sur-tout parmi l'orge & le seigle, ont occasionné de tems en tems des épidémies cruelles en Suéde & en di-

verses provinces de l'Allemagne. Il donne à cette maladie le nom de *Raphania*. Elle gagne peu à peu les hameaux, les villages, les villes & enfin des provinces entieres. Voici sa description d'après M. VOGEL (a). D'abord les extrêmités sont engourdies, le malade éprouve une douleur dans le dos avec des picotemens & des fourmillemens par-tout le corps. Après un certain tems, les membres tantôt se roidissent, tantôt ils entrent en convulsion, ou bien ils se contractent, en même tems les yeux sont roides ou de travers, la bouche est souvent tordue, la gorge se resserre & la langue se retire en arriere. Les Muscles soufrent quelquefois des douleurs si violentes que les malades en poussent les hauts cris; ils en tombent même dans le délire, & on est obligé de les garrotter pour les empêcher de courrir ça & là comme des furieux & de se faire quelque violence. D'autres perdent la vue ou la raison, de maniere à devenir mélancoliques ou maniaques. Quelquefois la fievre & la faim canine se mettent de la partie. Plusieurs sont outre cela tourmentés de nausées & de vomissemens: d'autres ont une diarrhée qui dure pendant toute la maladie. Quelquefois après des convulsions réitérées les membres enflent,

[a] *Praelectiones de cognosc. & cur. praecipuis corp. h. adfect.* Götting. 1772.

& souvent il s'y éleve des petites vessies pleines d'eau & des tubercules, ou bien il y survient des taches miliaires. Quelques-uns saignent du nez ou crachent du sang sorti des poumons. Chez d'autres les ongles tombent des doigts des pieds & des mains. Les accès reviennent une fois, deux, trois fois ou même plusieurs fois par jour, & se terminent au bout d'une ou deux heures par une sueur très souvent suivie d'assoupissement, & qui laisse les malades dans l'engourdissement. La durée de cette terrible maladie n'est quelquefois que d'une semaine au plus, d'autres fois elle est plus longue & s'étend jusqu'à deux ou plusieurs mois. Elle est ordinairement mortelle : d'autres fois elle laisse après elle divers autres maux de nerfs, l'épilepsie, des dérangemens d'esprit, la paralysie, le tetanos, ou la phthisie; enfin on en guérit à la faveur des sueurs, ou d'une gale critiques. Plusieurs après avoir échappé à la violence du mal, sont aveugles pour quelque tems, ou bien ils ont la vue foible, des vertiges ou des tintemens d'oreilles. Quelquefois il y a une rechûte; elle s'anonce par un appétit vorace.

Ce terrible fléau n'épargne presque personne, excepté les enfans à la mammelle : du reste il ne paroît pas du tout qu'il soit contagieux. Le retirement de la langue, &

la courbure de l'épine du dos en arriere sont les symptomes les plus mortels. Lorsque l'insomnie est continuelle, la maladie en devient plus insupportable & plus longue, & alors elle dégénère pour l'ordinaire en épilepsie. Les rechûtes se guérissent difficilement. Pour peu que l'esprit se dérange il est très rare qu'il recouvre sa premiere netteté.

La guérison s'obtient en purgeant tous les quatre jours le malade avec une dose de racine de Jalap en poudre (*b*); on applique aussi deux vésicatoires aux bras ou aux gras de jambes, & lorsque les plaies sont séches on en applique de nouveaux sur les mêmes membres mais à d'autres places, afin de procurer un écouloir continuel à la matiere de la maladie. Pour les enfans, on substitue des sinapismes (*c*) qu'on applique aux mêmes endroits. 2 Outre cela, on donne deux fois par jour jusqu'à une demi-dragme de racine d'impératoire, qui procure souvent un vomissement qui sou-

[*b*] La dose est de dix grains jusqu'à trente ou quarante, suivant l'âge & le tempérament.

[*c*] Prenez graine de moutarde pilée & mie de pain parties égales qu'on paîtrit avec autant de fort vinaigre qu'il en faut pour en faire une pâte, en y ajoutant un peu d'ail écrasé. à défaut de moutarde on peut se servir de raclure de raifort ou de graine de raifort, & y ajouter une cuillerée de sel, & d'avantage d'ail, ou des oignons blancs.

lage

lage. Le lait pourroit être le meilleur antidote de ce poison, puisqu'il épargne les enfans à la mammelle.

On réussit à se préserver du *raphania* en se purgeant deux fois tous les mois & en faisant usage de vinaigre infusé avec des racines d'Angelique, d'Imperatoire & de Carline, de chacune demie once pour deux livres (environ demi-pot) de vinaigre: la dose est d'une cuillerée soir & matin, pour les personnes faites, & de la moitié pour les enfans.

On attribue encore le *raphania* à d'autres causes, savoir au seigle ergoté, à l'ivraie (*d*) à une mauvaise constitution de l'air, ou bien à des larves d'insectes qui butinent le froment ou quelqu'autre graine: mais il y a de fortes raisons pour croire que c'est sans fondement, car, par exemple, on a vu cette maladie n'attaquer qu'un seul paysan; on conclut de là qu'il faut que la cause au lieu d'être générale & extérieure, se soit trouvée seulement chez cet homme, & qu'en général elle peut dépendre de tout ce qui est capable d'exciter des convulsions & des spasmes. Et quoique M. de Linné ait avancé beaucoup de raisonnemens qui ont un air de probabilité, pour prouver son sentiment au sujet du

[*d*] Voyez les articles où il en est parlé dans la section *des poisons âcres & stupéfiens.*

L

*raphania*, il se trouve cependant qu'il n'a qu'une seule expérience en sa faveur ; c'est celle d'une Pintade (*e*) qui périt dans les convulsions après avoir avalé par hazard quelques siliques de Rave sauvage, qu'on trouva dans son jabot. Afin donc, de pouvoir s'assûrer si la maladie en question a pu venir, comme le prétend M. de Linné, de la Rave sauvage qu'un été pluvieux avoit fort multipliée dans des champs d'orge, il convient de faire un grand nombre d'expériences en faisant manger de cette graine suspecte à des animaux, & d'observer si elle fait sur eux les effets d'un poison.

Quoiqu'il en soit, dit M. Vogel, après avoir fait ces objections ; comme on ne sauroit user de trop de précaution à cet égard, lorsqu'on a lieu de soupçonner que le seigle, l'orge, ou quelqu'autre graine sont infectées de quelque mélange de la graine de rave sauvage, de seigle ergoté ou d'ivraie, il est de la prudence de trier ces mauvaises graines avec grand soin & après cela, pour être encore plus sûr, il convient de donner de ces graines suspectes à quelque animal domestique ; car si cet animal aprés en avoir mangé, éprouve des symptomes semblables à ceux qu'on vient de décrire, il est évident qu'on doit se garder de les employer comme aliment.

[*e*] Poule d'Afrique, ou de Barbarie.

*Rorella* HALL. *Droſera longifolia* LINN. Le ROSOLIS, HERBE AUX GOUTTEUX, Herbe de la Roſée, ou Roſée du Soleil. Ses feuilles ſont élliptiques, ſa tige eſt nue & ne porte qu'un petit nombre de fleurs. HALL. *ibid.* 833.

Sa racine eſt noire, enfoncée en terre, fibreuſe & déliée comme des cheveux. Elle pouſſe pluſieurs queues longues, menues, velues en deſſus, auxquelles ſont attachées de petites feuilles diſpoſées en roſe, élliptiques, concaves & obtuſes, glabres d'une part, & de l'autre garnies d'une frange de poils pourpres d'où ſuintent par la pointe quelques gouttes d'une liqueur glûante, de ſorte que ces feuilles & leurs poils ſont toujours mouillés d'une eſpèce de roſée, même dans les tems les plus ſecs (*f*). Il s'éléve d'entre ces feuilles deux ou trois tiges preſque à la hauteur d'un demi-pied, grêles, rougeâtres, ſans rameaux ni feuilles, portant en leurs ſommités quelques petites fleurs blanches diſpoſées en épi, & rangées pour l'ordinaire d'un ſeul côté de la tige. La corolle eſt en roſe preſque infundibuliforme, à cinq pétales lancéolés, un peu plus longs que le calyce, rapprochés par leurs baſes, les onglets étroits,

[*f*] Si on touche ces gouttes du bout du doigt, elles forment des fils déliés, ſoyeux & blanchâtres, qui ſe figent auſſitôt.

mais s'élargiſſant toujours plus juſqu'à leur extrêmité qui eſt arrondie. Le calyce eſt tubulé & fendu en cinq juſqu'à la moitié. Il leur ſuccéde de petits fruits de la groſſeur & de la figure d'un grain de bled & qui renferment pluſieurs ſemences.

Cette eſpece eſt ſur-tout commune dans les lieux marécageux (*f*), comme autour de Mooſſeedorf, de Vervay &c. aux Marais des Rochers, de l'Echelette & à l'anvers de Sonvilliers. Elle fleurit en Juin.

*Rorella* HALL. *Droſera rotundifolia* LINN. Le Roſſolis &c. comme la précédente. En patois *Roſolaire*, *Roſalaire*. Sa tige eſt nue, ne porte que quelques fleurs, les feuilles ſont pétiolées & preſque rondes HALL *ibid.* 834.

Cette eſpèce ne différe de la précédente qu'en ce que ſes feuilles ſont preſque rondes. Elle croît pareillement dans des terreins marécageux, par exemple, au lieu dit *um den Neuhauſsweyer*, dans le marais tourbeux de Löhr; autour de Kilchlindach; aux marais des pruats & de l'Echelette &c.

L'une & l'autre de ces plantes ſont âcres & corroſives; elles ulcérent la peau & nuiſent aux dents. Broyées même avec un peu de ſel elles peuvent ſervir de véſicatoires. Malgré cela le Roſſolis s'eſt introduit

[g] Le plus ſouvent parmi une mouſſe d'un blanc rougeâtre.

dans les boutiques en qualité de rémede utile contre la toux, l'asthme & l'ulcère du poumon &c. Cependant il est certain que c'est un poison pour les moutons; il leur gâte le foie, le poumon, & leur excite une toux, qui les fait périr insensiblement.

*Rubia tinctorum* LINN. La GARANCE. Ses feuilles sont élliptiques, rudes au toucher, verticillées au nombre de cinq ou six. HALL. *ibid.* 708.

Sa racine est longue, rouge en dehors & en-dedans, succulente & en faisceaux qui s'étendent considérablement en rampant. Sa tige est fort rameuse & s'éléve jusqu'à la hauteur de deux coudées, elle est quarrée, les ongles dentés en scie. Les feuilles sont luisantes, la bordure & la nervure dentées en scie; les supérieures sont verticillées au nombre de quatre. Les fleurs sont jaunes, axillaires & naissant vers l'extrêmité des branches qui sont rameuses & écarquillées. La corolle est en cloche découpée en cinq ou six parties en forme d'étoile, quelquefois en quatre, mais rarement. Le nombre des étamines est le même que celui des pétales. Le fruit est gros, composé de deux baies noires réunies en une & renfermant des semences presque rondes.

Elle croît naturellement en Vallais autour

de Lœsch, près du pont du Rhône, autour de Sion & de Gonthey; à la porte du Sex; à Yvorne près du pont, & un peu plus haut, dans deux lieux pierreux; autour de Spietz. Elle fleurit en Juillet.

Elle a une qualité acide, astringente, mais en même tems pénétrante. Son infusion aqueuse est nauséeuse. Elle est si colorante qu'elle teint même en rouge les urines qu'elle fait couler abondamment: c'est peut-être ce qui a fait dire à GALIEN qu'elle fait pisser le sang. Elle a encore la propriété particuliere de rougir les os des animaux qui en ont mangé &c. &c.; mais comme ces observations ne font rien à notre but nous ne nous y arrêterons pas. Il suffit pour le présent de parler de ses qualités malfaisantes. Par exemple, les Pigeons rejettent les baies de Garance par le vomissement & maigrissent quand on leur en fait manger; tous les autres animaux qu'on en nourrit tombent dans une sorte de consomption & périssent enfin, à moins qu'on ne leur change de nourriture, alors ils se rétablissent. Il convient donc de réitérer les expériences qu'on a faites avec la Garance pour s'assurer si on peut avec confiance l'employer en médecine & comment.

*Sambucus nigra* LINN. HALL. *ibid.* 670. Le SUREAU. En patois *Siau*, *Suor*, *Siro*. Outre la variété la plus commune dont les

baies sont noires, il en est une autre à baies vertes, qui croît près de Bâle hors de la porte *Eschemerthor* & sur un chemin du côté de Guadeldingen; une troisieme variété à baies blanches, & une quatrieme à feuilles laciniées.

L'infusion de ses feuilles est nauséeuse avec une âcreté qui se fait sentir long-tems. Pilées & appliquées en forme de cataplasme, elles relâchent si puissamment le tissu de la peau, qu'elles occasionnent l'œdeme, tumeur qui ressemble à celles des hydropiques. On les cuit dans de l'eau avec du lait de tithymale, en patois *laci de putan*, pour en faire des lavemens qu'on donne aux personnes attaquées de la sciatique; mais ces lavemens font souvent un mauvais effet. On donne le suc de la seconde écorce du Sureau, comme purgatif dans l'hydropisie & pour chasser la bile, mais M. de Haller soupçonne que ce remede ne peut pas produire cet effet sans nuire à l'estomac, comme cela arrive avec le suc de l'Yeble qui est une plante du même genre (*a*). Les jeunes pousses de cet arbrisseau purgent encore plus violemment, & en faisant vomir, en sorte que la conserve même qu'on en prépare, garde cette qualité dangereuse. Enfin Van Lis met le Sureau au nombre des plantes vénéneuses.

[*a*] Voyez l'article suivant.

Cela n'empêche pas qu'on ne puisse l'employer avec grand succès en médecine, comme tant d'autres plantes bien plus vénéneuses, mais toûjours avec beaucoup de circonspection, excepté pour les fleurs, dont l'usage est si salutaire dans un grand nombre de cas, bien loin d'être nuisible.

Plusieurs marchands de vin employent les fleurs ou les baies de sureau, pour teindre & falsifier leurs vins, qui par là prennent un fumet de muscat semblable à celui du Frontignan; mais si je ne me trompe, j'ai lu quelque part que ces vins donnent facilement la migraine.

*Sambucus Ebulus* Linn. L'Yeble ou petit Sureau. En patois *Alidzo*, *Suor bâtard*, à Ormond *Raudzo.* Sa tige est herbacée, & ses fleurs sont en ombelles. Hall. *ib.* 671.

Il est assez semblable au Sureau & du même genre à raison de ses fleurs, de ses calyces & de son fruit. Sa racine et rampante & en faisceau. Sa tige est fragile, rameuse, haute d'une ou deux coudées. Ses feuilles différent de celles du Sureau, en ce qu'elles sont plus longues; le nombre des paires de folioles est plus grand, ces folioles sont terminés par un impair: ils sont quelquefois laciniés & entremêlés d'autres folioles plus petits. Les stipules sont grandes & dentées. Les fleurs sont plus belles, les pétales lancéolés & rou-

geâtres en-dehors. Les baies ſont moins charnues. Il y en a une variété dont les feuilles ſont diviſées en lobes longs & aigus, & dont le fruit eſt plus gros & ovale.

Il eſt commun dans les lieux humides & ombrageux, dans les bois le & long des foſſés. Il y en a dans l'enceinte des murailles de Berne, ſur la nouvelle terraſſe, *vom Plaze zum Zeughauſs.* Il n'eſt pas fort commun autour de Lauſanne, cependant j'en ai trouvé dans un pré qui eſt derriere le château de Prilly. Il n'y en a point en Vallais, à ce que diſent les apothicaires. Il fleurit en Juillet, & périt en hiver.

L'Yeble a plus d'activité que le Sureau, il eſt auſſi plus déſagréable au goût. Sa ſemence concaſſée purge avec beaucoup de force & même avec une violence dangereuſe. Du moins eſt-il ſûr, dit M. de Haller, qu'en ayant uſé pour me faire uriner, je lui ai trouvé une qualité nauſéeuſe & preſque émétique. Quelques auteurs diſent que la racine purge très bien les hydropiques ſans offenſer l'eſtomac, mais il en eſt d'autres qui lui reprochent ce défaut. L'eau qui a cuit avec la ſeconde écorce de la racine purge par-haut & par-bas, avec une violence ſouvent dangereuſe & qui bouleverſe toute la machine. L'effet du ſuc des feuilles eſt encore plus violent.

*Sambucus racemoſa* Linn. Le Sureau en

GRAPPES. En patois *Suor rodze*. C'est un arbuste, dont les fleurs sont en épis HALL. *ibid.* 672. Il est plus bas que le Sureau commun, mais son bois est plus dur ; il s'éléve à peine à la hauteur de six pieds. Ses feuilles sont aîlées avec trois, quatre, ou même sept paires de folioles : ces folioles sont plus longs, plus étroits & plus fermes que ceux de l'espèce vulgaire. Il s'éléve du sommet des branches une hampe qui porte des fleurs disposées non en ombelle, mais en épi. Les fleurs sont d'un jaune d'ocre & les baies rouges contenant trois semences.

Il n'est pas rare dans les bois. Il croit près de Berne dans le bois de Bremgarten, entre la Langgasse & le chemin qui conduit à la métairie de Hafsli; *am Belpberg*; autour de Berthoud; sur la montagne de Saleve, en divers lieux autour de Ferriere, de Château d'Oex & ailleurs.

Il y a apparence que cette espèce a aussi beaucoup d'âcreté ; car suivant M. SCHREBER, sa conserve purge violemment à la dose d'une cuillerée. Outre cela plusieurs auteurs lui attribuent des qualités narcotiques, & semblables à celles de la Belladonne (*b*).

*Scorpiurus* HALL. *Myosotis scorpioides arvensis* LINN. OREILLE DE SOURIS, Vipérine en forme de scorpion. En patois du Châ-

[*b*] Voyez ce mot dans la section suivante.

teau d'Oex *Oui de tsa.* Elle est annuelle & sa racine est fort petite. Hall. *ibid.* 590.

Sa tige est velue, haute d'un pied & rameuse. Ses feuilles sont velues, rudes au toucher, en forme de langue, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, plus obtuses. Les épis de ses fleurs sont exactement en forme de scorpion, courbes & sans feuilles. La fleur qui est charmante & petite; différe peu par la structure, de celle de la langue de chien; elle est en rose, à cinq pétales, les pétales d'un bleu gai, jaunes à l'ouverture de la corolle. Il y a cinq étamines & un pistil. Le calyce est en cloche à cinq pétales velus, divisé en cinq pièces étroites, mais moins profondément que dans la langue de chien. Les semences sont d'un noir luisant & semblables à celles du Gremil, en patois *Graca-perla.* Il y en a une variété à fleur blanche, une autre à fleur d'un rouge tendre, & une à fleur très petite, qui a plus de jaune à l'ouverture de la corolle. Elle croît sur les chemins, dans les près & les champs. La variété à fleur très petite, croît dans les champs maigres. Elle fleurit depuis Avril jusqu'en Juin.

*Scorpiurus* Hall. *Myosotis scorpioides palustris* Linn. Les mêmes noms que la précédente. Sa racine est longue, fibreuse & vivace. Hall. *ibid.* 591.

Ses fleurs ont les mêmes caracteres que

celles de la précédente. Il y en a une variété à fleur blanche qui n'est pas rare autour de Berne & sur les alpes, une autre à fleur couleur de chair, & une troisieme, dont les fleurs sont en partie bleues & en partie couleur de chair. Elle croît en quantité dans les lieux marécageux, par exemple près de Lausanne, dans les fossés qui bordent le château de Prilly; dans les fossés du chemin & du sentier qui conduisent de Prelaz à Renens; dans ceux qui bordent les prairies qui sont entre Cour & Ouchy.

Il y a une autre plante de cette espèce, qui croît dans les buissons; elle est plus haute que les précédentes, plus velue, sa racine est plus grosse, longue, noire, fibreuse, vivace; ses feuilles sont plus grandes: sa fleur est beaucoup plus grande & d'une couleur plus claire. Elle est très commune le long des haies autour de Berne.

Les chevres se nourrissent de l'oreille de souris, mais elle est un poison pour les moutons.

*Scrophularia* HALL. & LINN. LA SCROPHULAIRE. Les fleurs de ce genre sont personnées, & renferment deux paires inégales d'étamines; le tuyau de la corolle est court, ventru & fort ouvert; il se termine par deux lévres, dont la supérieure est presque droite, partagée en deux segmens arrondis, & l'inférieure en trois, dont celui du

milieu ſe rabat ſur le tuyau, & les latéraux ſont droits; au deſſous de la levre ſupérieure eſt attachée une eſpèce d'écaille fourchue à ſon extrêmité. Le calyce eſt inégalement fendu en cinq ſegmens, dont le ſupérieur eſt fort petit & les inférieurs fort grands. Le fruit eſt arrondi contenant dans deux loges des ſemences nombreuſes.

*Scrophularia aquatica* LINN. La SCROPHULAIRE AQUATIQUE, ou Bétoine d'Eau, Herbe du ſiege. Sa tige eſt quarrée, aîlée, portant des fleurs diſpoſées en panicule, les feuilles ovales-lancéolées HALL. *ib.* 325.

Sa racine eſt blanche, groſſe, longue & flottante, pouſſant une infinité de longues fibres. Sa tige s'éléve juſqu'à la hauteur de ſix pieds, elle eſt rameuſe, groſſe comme le doigt, rougeâtre en certaines places & verte en d'autres, creuſe en-dedans, aſſez tendre, ſucculente, ſans poil. Ses feuilles ſont conjuguées, aſſez ſemblables à celles de l'eſpèce ſuivante, mais moins pointues, ayant à-peu-près la forme de celles de la Bétoine, mais trois fois plus grandes, légérement dentées en ſcie, nerveuſes, les pétioles courant ſur la tige. Les fleurs ſont diſpoſées au haut des tiges, en épis longs & dont la largeur diminue inſenſiblement, leurs péduncules ſont rameux. La levre ſupérieure & ſon écaille qui eſt en cœur, ſont d'un pourpre noirâtre; l'inférieure eſt

d'un verd mêlé de brun ou de pourpre. Les ſegmens du calyce ſont arrondis, les bords blancs.

Il y en a une variété plus petite. Elle croît communément aux lieux aquatiques, près des rivieres & des foſſés pleins d'eau. Elle fleurit en Juillet & Août.

Ses feuilles exhalent une mauvaiſe odeur quand on les froiſſe, & elles ſont améres. TRILLER dit qu'elle eſt malfaiſante, venteuſe & qu'elle occaſionne des vapeurs hyſtériques. Toutes les plantes de cette famille (les perſonnées) déplaiſent à M. DE HALLER à cauſe de leur âcreté & de leur puanteur.

*Scrophularia nodoſa* LINN. LA GRANDE SCROPHULAIRE commune, ou des bois. En patois du château d'Oex *Herba de St. Felix*, ou *Moretta*. Sa tige eſt quarrée & paniculée; ſes feuilles ſont en cœur allongé. HALL. *ibid.* 326.

Elle différe de la précédente, en ce que ſa racine eſt tubéreuſe & de différentes formes. La tige n'eſt point aîlée, elle eſt d'un pourpre noirâtre, creuſe en-dedans, haute de deux pieds. Ses feuilles ſont plus longues, larges, pointues, crénelées, ſemblables à celles de la grande Ortie, oppoſées l'une à l'autre à chaque nœud des tiges & d'un verd brunâtre. Du reſte cette eſpèce reſſemble à la précédente. Il y en a une variété à feuilles ternées, une à feuilles & fleurs

vertes, & une plus grande & velue. Elle croît le long des chemins & des fossés secs. Elle fleurit en Juin & Juillet.

Ses feuilles sont améres & d'une odeur de sureau fort désagréable. Elle est aussi suspecte à M. DE HALLER.

*Sedure âcre* LINN. La Vermiculaire brûlante ou âcre. Pain d'oiseau. En Patois du château d'Oex *Perratin*. Ses feuilles sont coniques, serrées contre la tige, les tiges rameuses & divisées en trois branches à leur sommet. HALL. *ibid. 966.*

Sa racine est petite, fibreuse. Ses tiges sont basses & menues, rameuses & couvertes de feuilles dans toute leur longueur. Ses feuilles sont presque ovales, courtes, peu épaisses, mais charnues, pointues & triangulaires, sessiles, vertes, grasses au toucher, naissant autour de la tige en maniere de spirales composées de cinq feuilles, de maniere que la cinquieme nait immédiatement au dessus de la premiere, & que la tige qu'elles couvrent entierement, paroit cylindrique. Les fleurs sont en étoiles à cinq petits pétales jaunes & lancéolés; elles sont sessiles & rangées comme en épis sur les trois branches qui terminent les tiges. Le calyce est de cinq pièces. Les étamines sont au nombre de dix.

Elle croît presque par-tout sur les chemins, les chaussées, les prés secs, sur les

vieux murs, sur les toits des maisons basses, ou des chaumieres, ou aux lieux pierreux, arides, ou mousseux. Les fleurs paroissent en été.

Sa saveur est extrêmement âcre & brûlante, aussi fait-elle tomber par écailles les cors des pieds. Intérieurement elle purge violemment par-haut & par-bas.

*Senecio* SENEÇON de montagne. Ses feuilles sont en cœur, lancéolées, dentées en scie. HALL. *ibid.* 63.

Il ressemble beaucoup à la variété de la Jacobée vulgaire laciniée, qui est à larges feuilles. Ses feuilles inférieures sont pétiolées en scie; les supérieures ont à leurs pétioles des appendices en maniere de folioles. Elles sont toutes nerveuses, cotonneuses en dessous, les nervures fort saillantes. Les fleurs sont fort grandes, disposées en ombelles clairsemées. Ces fleurs sont radiées, le réceptacle nud, les semences aigrettées. Le calyce est cylindrique, composé d'un rang d'écailles qui sont collées ensemble & lancéolées, la pointe noirâtre, & au bas desquelles il en nait d'autres détachées, cotonneuses, en forme de petites langues & en petit nombre, quelquefois il n'y en a qu'une. Les péduncules sont rameux & lanugineux, & les rayons de la fleur sont nombreux.

Il croît communément dans les prairies

grasses des Alpes, & autour des cabanes des bergers, dans le village même des Plans, sur le mont Speluga & ailleurs. Il est âcre & délétere, il purge en donnant des tranchées, & fait tomber la laine aux moutons qui en mangent.

*Spartium scoparium* LINN. LE GENÊT COMMUN OU GENÊT A BALAIS. Ses feuilles inférieures sont ternées & velues; les supérieures sont simples HALL. *ibid.* 354.

C'est un arbrisseau haut de six pieds, dont les tiges jettent plusieurs verges menues, droites, anguleuses, vertes, pliantes, sans épines, & peu garnies de feuilles. La racine est dure, ligneuse, rameuse, pliante & jaune. Les feuilles d'en-bas sont pétiolées & en forme de cœur renflé, celles de dessus sont ovales-lancéolées. Les fleurs sont disposées en épis clairsemés, & entremêlées de quelques feuilles arrondies. Les fleurs sont très grandes, papilionacées, pétiolées, jaunes, blanches dans une variété. Elles différent sur-tout de celles du Genêt *(a)*, en ce que le calyce est coloré de blanc

[*a*] Le calyce du Genêt a deux levres, dont la supérieure a deux dentures, & l'inférieure trois, la carène est plus courte que les aîles, & la silique est un peu renflée; telles sont par exemple les fleurs du Genêt des teinturiers, en patoi *spardzalla*, qu'on trouve par-tout dans les terreins incultes, & dont les fleurs aussi jaunes, paroissent depuis Mai jusqu'en Juillet.

dans cette eſpèce, diviſé en deux levres, dont la ſupérieure a trois dentures & l'inférieure deux, & que la carene eſt compoſée de deux pétales ſéparés; outre cela elle eſt un peu plus longue que celle du Gênet, & recourbée en maniere de bec obtus; les aîles ſont plus courtes, ovales, obtuſes & attachées à de courts pétioles: l'étentard eſt très ample, recourbé & échancré. La ſilique eſt large, très noire, applatie, couverte d'une eſpèce de duvet à l'endroit de ſon origine, & contenant, comme celle du Genêt, pluſieurs graines en forme de rein.

Le Genêt ne s'étend point en déça des bois ſablonneux de l'Alſace, & on n'en voit que dans la partie tranſalpine de la Suiſſe (*b*), comme ſur les chemins de Bellinzona à Mendris, ſous le mont de la Fourche & dans la vallée d'Oſcellana. Il fleurit en Mai & Juin.

C'eſt une plante fort amere, & dont les fleurs & la ſemence font vomir avec violence, auſſi bien que celles du Genêt d'Eſpagne qu'on cultive dans les jardins; celles-ci font cet effet à la doſe de deux dragmes juſqu'à demi-once. Il ſe peut donc, que ce n'eſt pas ſans danger qu'on ſe ſert des graines de celui là en guiſe de caffé; quoiqu'en les rôtiſſant elles doivent perdre beaucoup de leur virulence.

[*b*] Par exemple dans les bailliages d'Italie.

*Thymelæa* HALL. *Daphne* LINN. LA LAURÉOLE, OU THYMELÉE. Les fleurs de ce genre sont monopétales, sans calyce, la corolle tubulée, le limbe découpé en quatre parties. Les étamines sont au nombre de huit & cachées dans l'intérieur du tuyau: il n'y a qu'un seul pistil simple & court. Le fruit est au fond de la fleur, & consiste dans une baie ovale contenant une seule semence.

*Thymelæa* HALL. *Daphne Mezereum* LINN. La LAURÉOLE FEMELLE, MÉZÉRÉON, ou BOIS-GENTIL En patois *Dzentelliet.* Ses fleurs sont disposées en épi cylindrique, & les tiges sont feuillées à leur sommet HALL. *ibid.* 1024.

C'est un arbrisseau dont la racine est ligneuse, pliante, épaisse, longue & partagée en plusieurs fibres. Son tronc & ses rameaux s'élevent à la hauteur de deux ou trois pieds; ils sont ronds & pliants, difficiles à rompre, couverts d'une écorce qui paroît double, l'extérieure mince, cendrée, l'intérieure verte en-dehors, blanchâtre en-dedans. Ses fleurs sont purpurines, blanchâtres dans une variété, sessiles, naissant pour l'ordinaire trois-à-trois d'un même bouton, tombant de bonne heure, & fort odorantes, le tuyau velu. Il leur succède des baies rouges, succulentes, contenant un noyau rond & dur dont

l'amande est blanche. Les feuilles ne paroissent qu'après l'épanouissement des fleurs, au-dessus desquelles elles s'élévent; elles sont, tendres, lisses, longues & elliptiques, avec une nervure saillante, d'un verd foncé, inégales, assez semblables à celles du laurier, mais plus petites & sans odeur. Les baies de la variété à fleur blanchâtre, sont jaunes.

On la trouve en fleur dès les premiers jours du printems, dans tous les bois, & dans des lieux ombrageux près des ruisseaux. On la trouve jusques sur les Alpes & même sur le mont Gemmi. Les baies commencent à mûrir en Juin.

Toute cette plante a une âcreté excessive & brûlante; aussi rougit-elle la peau en y faisant lever des vessies. Ses baies ne paroissent pas d'abord avoir un mauvais goût, mais au bout d'une heure on sent à la gorge une chaleur brûlante, douloureuse & insupportable qui dure pendant douze heures, & qui est quelquefois accompagnée d'une inflammation qui s'étend depuis les levres jusqu'au fond du gosier. L'odeur seule de ses fleurs a quelque chose de si nuisible qu'elle occasionne la syncope. Les femmes Russes font un usage singulier des baies; elles s'en frottent les joues afin de se les faire enfler & rougir pour paroître grasses & se donner du teint, lorsque leur

viſage leur paroît trop maigre & pâle. WELSCH prétend que le vin cuit avec les feuilles ne purge ni par-haut, ni par-bas, mais cela demande confirmation ; d'autant plus que M. GMELIN dit, que toutes les parties de cette plante produiſent des ſymptômes ſemblables quand on a eu le malheur d'en avaler, ſavoir une ſoif exceſſive, des vomiſſemens violens, opiniâtres & de longue durée, des diarrhées énormes, qui laiſſent longtems après elles des tranchées ; la perte du ſommeil, la fievre, un abattement extrême, l'écorchure de tout le corps, des hémorrhagies & quelquefois la mort même. Six ou huit ſemences de Bois-gentil purgent avec violence, ſur-tout ſi on les a auparavant écraſées ; car alors leur âcreté eſt ſi grande, qu'on les a vû tuer un chien en très peu de tems, en lui enflammant l'eſtomac. M. DE LINNÉ dit que ſix baies ſuffirent pour faire périr un loup. En Norwege on pile ces baies avec du verre pour empoiſonner les loups. Il n'eſt donc pas étonnant ſi on a vu ce fruit exciter des vomiſſemens, la fievre chaude & des ſupergations ( c ) funeſtes. Une autre fois il a excité des tranchées qui ont duré un mois entier, pour en avoir pris ſeulement quinze grains. Il ne faut donc pas moins que des

[ c ] De violentes évacuations par le vomiſſement & les ſelles en même-tems.

estomacs de fer, tels que ceux des Finlandois, pour se servir comme-eux d'un remede si dangereux pour la toux, à la dose de neuf grains, & même à celle de vingt-sept pour les fievres d'accès. Les mêmes peuples l'employent avec la même témérité pour se guérir de l'atrophie (*d*). Dessenius a connu une sage femme qui en poussoit l'imprudence jusqu'à prescrire ce poison aux femmes grosses On se sert aussi des baies ou du bois de cette Thymelée, pour donner un goût plus piquant à l'eau-de-vie de grain, mais ce n'est pas sans danger, car cette boisson enflamme la gorge.

Voici deux cas qu'on a rapportés en dernier lieu, & qui prouvent la malignité de ce poison. Quelqu'un ayant fait prendre du Bois-gentil à un hydropique, celui-ci fut tout d'un coup attaqué d'un cours de ventre continuel & accompagné de douleurs insupportables; outre cela il en eut pendant six semaines des vomissemens qui revenoient tous les jours avec une violence extrême, quoique pendant toute ce tems on ne cessat d'avoir recours aux meilleurs remedes pour les calmer.

Le second cas est celui d'une fille, qui, après que sa mere lui eut donné douze grains de la graine du même arbrisseau, en éprou-

[*d*] amaigrissement sans toux ni fievre.

va bientôt après une hémorrhagie à laquelle elle ſuccomba.

Lorſque le traitement indiqué pour les poiſons âcres ne paroît pas ſuffiſant, vû l'opiniâtreté des ſympôtmes, on eſt obligé pour y remédier, d'avoir recours au ſyrop de pavot blanc ou même à l'opium; voyez ce mot dans le *Diſcours prélim.* pag. 40. & 41.

*Thymelæa* Hall. *Daphne Laureola* Linn. La Lauréole male ou Garou. Ses feuilles ſont élliptiques, toujours vertes, les fleurs axillaires & penchées Hall. *ibid.* 1025.

La hauteur de cet arbriſſeau n'eſt que de deux pieds, ſes branches ſont droites & pliantes. Ses feuilles ſont touffues, fermes tantôt pointues, tantôt obtuſes, raſſemblées en rond au ſommet des tiges, où elles ſont nombreuſes, & le plus ſouvent recourbées. Les fleurs portent ſur des péduncules garnis de ſtipules: elles ſont verdâtres, ſans odeur, petites & ſe fanent ſur le fruit. Le piſtil eſt terminé par une aigrette. La baie eſt noire & ne contient qu'une ſeule ſemence pointue. Du reſte elle reſſemble à la précédente.

Elle n'eſt pas rare en Suiſſe. On la trouve par-tout autour de Roche & vers le grand Clos. Elle eſt commune dans les bois du mont Jura, au deſſus de Bonmont, ſur le grand chemin entre Wallenbourg & Langenbruk, entre Waſſerfall & Hubel; aux

Corcheresses, sur les montagnes de Münchenstein, de Wasserfall & de Falkenstein; à la Bastie près de Genève.

C'est un poison aussi dangereux que le précédent, & on lui a vu occasionner une diarrhée mortelle.

*Thymelæa* HALL. *Daphne Cneorum* LINN. LE GAROU A FLEURS PURPURINES ODORANTES. Ses feuilles sont glabres, linéaires, la nervure terminée par une barbe, les fleurs sont sessiles & en ombelles. HALL. *ib.* 1027.

Cet arbuste est fort bas & s'éleve à peine à la hauteur d'un demi-pied, il est pourtant rameux. Ses feuilles sont ramassées au sommet des tiges, elles sont légérement lancéolées, quelquefois un peu élargies au-dessous de la pointe, ou élliptiques. Ses fleurs sont pourpres, odorantes & disposées en ombelles au milieu des feuilles les plus élevées. Elles ont au-dessous d'elles des stipules dont les plus proches sont ovales-lancéolées, & les autres en forme d'alêne. Le tuyau de la corolle est long, les segmens ovales-lancéolés: quatre de ses étamines ont leurs sommets à niveau de l'ouverture de la corolle, les quatre autres sont un peu plus basses. Le fruit a la forme d'une cruche & le pistil est épais & terminé par un crochet menu.

On le trouve sur nos Alpes & nos montagnes, par exemple sur celles de Schweitz,

sur le Fismat dans le canton d'Uri, sur le mont de la Lune & sur celui de Fräla, sur le chemin du Speluga près de l'auberge, & sur la montagne de Galanda; dans le canton d'Appenzell sur celles de Hohenmesmer & & de Tiffenkasten; entre Ehrentwiel & Schafhouse; sur les rochers près de Moron, proche les corps de garde, & à la Chaux pas loin de la Brevine. Ses feuilles sont âcres.

*Tithymalus* Hall. *Euphorbia* Linn. Le Tithymale. En patois *Laci de trouie. Laci de putan.* Les fleurs de ce genre ont des étamines nombreuses. Le calyce, que d'autres prennent pour la corolle parcequ'il est coloré, est en cloche, le plus souvent de quatre pièces; aux angles de ces segmens on remarque un nombre égal de pétales ou petites feuilles un peu charnues, ovales, ou en demi-lunes Les étamines paroissent successivement, c. à. d. dans différens tems les unes après les autres. Le fruit est divisé en trois loges dont chacune renferme une semence; il sort du germe trois pistils dont chacun se termine par deux petites cornes, s'élevant au-dessus de la fleur, & pendant au-dehors lorsqu'ils ont atteint leur perfection. Tous les Tithymales sont remplis d'un suc laiteux; ils ont dans notre pays des stipules larges & à deux battans du milieu desquelles les péduncules sortent, & qui forment

comme une soucoupe plus ou moins creusée.

Thitymales, dont les pétales sont en demi-lunes.

*Tibthymalus* Hall. *ibid.* 1044. *Euphorbia Lathyris* Linn. L'Epurge, ou Catapuce ordinaire. En langage vulgaire *Carte puge*. Ses feuilles sont élliptiques, les stipules de l'ombelle sont au nombre de quatre, les pétales sont en demi-lunes & succulens.

C'est le plus beau de tous nos Tithymales ; il est entierement lisse & d'un verd d'eau. La racine est simple, & garnie de quelques fibres capillaires. Sa tige haute de deux pieds, grosse comme le pouce, ronde, solide, rougeâtre, fistuleuse, rameuse en-haut, & à-bras, chargée de beaucoup de feuilles longues de trois doigts semblables à celles du saule, sessiles, obtuses, disposées en croix, douces au toucher, relevées d'une nervure saillante & terminée par une barbe.

Les stipules de l'ombelle sont au nombre de quatre grandes, ovales-lancéolées. Toutes les autres stipules sont pareillement conjuguées. Il sort des aisselles des stipules quatre petites tiges qui portent les fleurs, & du milieu desquelles s'éleve un péduncule qui ne porte qu'une fleur : cette division a souvent lieu dans les Tithymales de notre pays. Chacune de ces quatre tiges a

deux ſtipules, du milieu deſquelles il ſort des péduncules portant chacun ſa fleur. Le calyce eſt blanc, tirant ſur le pourpre, fendu en cinq ou en quatre. Les cornes de la demi-lune des pétales ſont obtuſes. Le fruit eſt liſſe, triangulaire, plus gros que dans les autres Tithymales; les ſemences ſont arrondies, groſſes comme un grain de poivre, jaunâtres au-dehors & remplies d'une moëlle blanche.

Elle croît, dit M. de Haller, dans la Suiſſe tranſalpine, ſur le chemin qui va de Bellinzona à Oſſogne, autour de Crivole. J'en ai auſſi vu à Roche; mais elle n'eſt pas abſolument rare autour de Lauſanne, car j'en ai trouvé ſur le chemin qui conduit à Oron, dans un ſentier qui mene à Chailly, & dans un autre ſentier qui eſt entre Chamblande & le Denantou. Elle fleurit en Juillet, mais ſon fruit mûrit en Août & Septembre; elle paſſe l'hyver & périt dès que ſa graine eſt parfaite.

La plûpart des Tithymales purgent violemment; ſur-tout cette eſpèce dont l'uſage eſt le plus dangereux. Le goût y apperçoit d'abord une âcreté inſupportable, auſſi brûle-t-elle la langue, la gorge & l'eſtomac, en excitant des tiraillemens dans cette partie & le vomiſſement. M. Sproegel a éprouvé ſur lui-même que le ſuc de l'Epurge appliqué ſur le viſage, y excite des puſtules

semblables à celles de la fievre ortiée. Des malheureuses se servent de sa graine pour se faire avorter ; c'est presque toujours sans succès, mais jamais sans un danger éminent. Les charlatans ne sont pas plus scrupuleux & tuent beaucoup de monde en administrant ce poison en qualité de purgatif ; je sais des exemples de paysans qui en ont été très mal, après avoir rendu du sang par le vomissement & les selles ; de pareilles purgations peuvent même attirer l'inflammation, la gangrene, une hydropisie générale & enfin la mort. Le bain même devient purgatif, quand on le cuit dans un four chauffé avec cette plante. M. Sproegel, dit qu'ayant donné avec un peu de lait vingt grains du suc d'Epurge à un chat, cet animal, quoique bien plus robuste que l'homme, en eut de vives secousses dans la tête, toussa & éternua beaucoup, & eut des tremblemens & des convulsions dans tout son corps ; il fut ensuite purgé par le bas, après quoi la toux cessa pour faire place à une respiration gênée & accompagnée de sifflement, en même tems il faisoit des efforts pour vômir, mais sans pouvoir rien rendre : il resta après cela pendant long-tems sans faire le moindre mouvement, & les yeux si bien fermés, qu'on ne pouvoit les lui ouvrir ; lorsqu'il se fut ranimé, on lui donna du pain avec du lait &

des racines, mais bientôt après il les revomit, & la toux le reprit quoique moins fort qu'auparavant; enfin il recouvra pourtant en bonne partie ſa premiere ſanté, & en profita à la premiere occaſion pour échapper à ſon obſervateur. Suivant PALLADIUS les abeilles meurent lorſqu'elles ont butiné trop avidement les fleurs du Tithymale.

Les mendians ſe ſervent ordinairement de ſon lait pour ſe défigurer la peau, afin de mieux émouvoir la compaſſion des paſſans. Lorſque les poiſſons mangent des feuilles ou des fruits de l'épurge jettés dans un étang, ils en ſont tellement engourdis, qu'on les trouve peu après à la ſurface de l'eau, couchés ſur le côté comme s'ils étoient morts, enſorte qu'on les peut prendre à la main. La plûpart des beſtiaux évitent tous les Tithymales, & lorſqu'il leur eſt arrivé d'en manger par mépriſe ou faute d'autre nourriture, ils en éprouvent des diarrhées & des vomiſſemens violens. On a vu en Italie des mauvais effets ſurvenus, après qu'une compagnie avoit mangé des fromages faits avec du lait infecté par la quantité de Tithymale qui croît ſur les pâturages, où les moutons avoient été nourris. Les chevres broutent impunément ce genre de plantes, mais leur chair & leur lait en deviennent d'une odeur & d'un goût déteſtables.

En un mot le suc de cette plante est si corrosif, qu'il fait tomber les cheveux & les poils & qu'il consume les verrues quand on en frotte la peau. Il est certain pays où les femmes regardent le suc de Tithymale comme un des meilleurs moyens de s'embellir la peau & de la rendre unie, mais il leur arrive souvent que pour quelques petites taches dont elles se croyent défigurées, elles s'attirent au visage une enflure & une inflammation qui en fait tomber la peau, sans parler de plusieurs autres symptômes dangereux auxquels cette pratique insensée les expose. C'est donc un usage bien téméraire que celui des gens de la campagne, qui prennent jusqu'à dix ou douze grains de cette Catapuce pour se purger.

Le lait de Tithymale est beaucoup plus âcre que ses feuilles & son fruit, & ceux-ci le sont plus que la racine.

Le vinaigre, le sel de tartre, ou quelqu'autre alkali fixe, comme les cendres gravelées, passent pour être de bons correctifs de ces poisons; ils ne peuvent cependant pas dispenser d'avoir recours au traitement des poisons âcres, & dans le cas où les symptômes seroient opiniâtres, il faudroit se conduire comme nous l'avons dit en parlant du Bois-gentil.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1045. *Euphorbia*

*ſylvatica* Linn. Le *Tithymale des bois*, à fleur en forme de lune. Ses feuilles ſont élliptiques, velues, les ſtipules de l'ombelle peu remarquables, les florales réunies, les pétales en demi-lunes.

Sa racine pouſſe une touffe de feuilles obtuſes, médiocrement lanugineuſes en-deſſous, quelquefois elles le ſont d'avantage. Les caulinaires leur reſſemblent. Il part de chacune de leurs aiſelles une ou deux branches, & il s'éleve trois fleurs du milieu des ſtipules, qui forment par leur réunion une ſoucoupe en maniere de bâteau. La tige ſe diviſe à ſon ſommet en maniere d'ombelle rameuſe. Les ſtipules florales ſont en cœur renverſé, mais preſque confondues à leur baſe. La corolle eſt profondément découpée en quatre, les cornes des demi-lunes pointues & tournées vers des côtés oppoſés. Le fruit eſt liſſe.

Il croît par-tout dans les bois, auprès des haies, parmi les buiſſons, & dans des lieux pierreux. Ses fleurs paroiſſent en Mai.

Il exhale une mauvaiſe odeur, & doit être fort dangereux s'il a autant de virulence, qu'un Tithymale de la même eſpèce connu en Irlande ſous le nom de *Macamboy*; on le dit ſi âcre qu'il purge même en le tenant dans la main.

*Tithymalus* Hall. *ibid.* 1046. *Euphorbia Eſula.* Linn. L'Esule, la petite Eſule. Ses

feuilles sont linéaires, & ses pétales échancrés.

Sa racine est de la grosseur du petit doigt, ligneuse, fibreuse, & le plus souvent rampante; elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied, rameuses. Les feuilles sont fort nombreuses, obtuses, s'élargissant près de la pointe, longues de dix lignes environ. La tige pousse une quantité de branches axillaires dans toute sa longueur, & ces branches sont quelquefois si chargées de fleurs, qu'on peut à peine distinguer les ombelles & les stipules; d'autres fois cependant, lorsque la plante est jeune, on apperçoit des stipules nombreuses & un peu plus larges, recourbées, & au nombre de huit sous chaque ombelle. L'ombelle est lâche. Les stipules florales sont larges, en cœur, & terminées par une barbe. Les pétales sont d'une couleur obscure, les cornes courtes, caractere qui distingue cette espèce de la suivante, à laquelle elle ressemble d'ailleurs beaucoup. Ses feuilles ont beaucoup de rapport avec celles de la Linaire, en patois *Bé d'ozi*; mais celle-ci en différe beaucoup par sa fleur & en ce qu'elle n'est pas du tout laiteuse comme l'Esule (*a*).

Cette plante varie beaucoup suivant l'âge, & les saisons. On la trouve le long du

[*a*] Voyez au reste au mot *Anterrhinum Linaria*, pag. 20.

Rhin

Rhin, pas loin de Bâle près d'Haltingen. M. DE HALLER dit n'en avoir point vu en Suisse. Elle fleurit en Mai & Juin.

M. SCOPOLI a vu l'application de l'Esule sur les bourses, y occasionner une enflure plus grosse que la tête d'un homme; & sur le bas-ventre d'une autre personne, une tumeur énorme suivie de l'inflammation de toute cette partie qui fut bientôt gangrenée, ensorte que le malade en mourut au milieu des douleurs: quelqu'un ayant voulu détacher ses paupieres à une personne qui les avoit fermées, en les frottant avec le lait de cette herbe, l'inflammation se mit aux yeux & fut suivie d'une perte totale de la vue. Une femme est morte au bout de demi-heure, pour avoir avalé trente grains de la racine.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1047. *Euphorbia Cyparissias* LINN. Le TITHYMALE A FEUILLES DE CYPRÈS. On lui donne aussi le nom de *petite Esule.* Ses feuilles sont linéaires, les stipules nombreuses, les fleurs en cœur, les pétales en demi-lune.

Sa racine est ligneuse, épaisse & fibreuse, poussant plusieurs tiges hautes d'un pied, feuillées, rameuses au sommet seulement; les feuilles semblables à celles de la Linaire, page 20, mais obtuses, & en caréne. L'ombelle n'est pas bien distincte, & a au dessous d'elle jusqu'à dix stipules. Les stipules flo-

rales sont en cœur & soutiennent chacune trois fleurs. Les cornes des pétales sont courtes. Le fruit est lisse & il n'y a au plus que dix étamines.

Il croît par-tout en quantité sur les chemins & dans les pâturages maigres. Il fleurit depuis Avril jusqu'en Juin.

On le vend dans les boutiques sous le nom de petite Esule avec l'espèce précédente, & on se sert sur-tout de sa racine qui est pleine d'un suc laiteux & dont on donne l'écorce aux hydropiques, mais il en résulte souvent une enflure pire que l'hydropisie. Plus cette écorce est vieille & moins elle est âcre. M. DE HALLER lui attribue précisément les mêmes effets que j'ai rapportés d'après M. GMELIN à l'espèce précédente. Ce n'est pas que je croie l'avis de M. GMELIN préférable, mais je ne me suis apperçu qu'après-coup de cette différence, qui au fond ne me paroît pas assez essentielle par rapport à mon objet, pour qu'il soit nécessaire de changer à cause de cela ces deux articles. Il suffit, je pense, qu'on en soit averti, cela ne peut rien changer à l'autorité du grand HALLER, & ne doit pas empêcher qu'on ne préfére sa décision, qui est d'un si grand poids.

Un homme s'étant frotté le visage du suc de ce Tithymale, il en fut tout écorché, & obligé d'attendre qu'il se fût formé une nouvelle peau.

Il est des gens qui sont assez imprudens pour s'en servir dans la vue de guérir la fievre, en donnant jusqu'à une dragme de la racine; aussi a-t-on souvent lieu de s'en repentir mais trop tard.

Rufus regardoit ce Tithymale comme plus dangereux que l'espèce appellée Reveille-matin (n°. 1050). M. La Motte parle d'un clystere dont l'effet fut mortel pour l'avoir préparé avec cette herbe qu'on avoit prise en place de mercuriale. Quelqu'un a risqué de mourir pour avoir été purgé avec de la poudre des feuilles.

Cette espèce est sur-tout un poison mortel pour les moutons. M. Erhardt s'est apperçu que des herboristes ignorans avoient vendu ses racines à des apothicaires pour des racines d'Hellebore noir.

*Tithymalus* Hall. *ibid.* 1048. *Euphorbia exigua acuta* Linn. La très petite Esule. Ses feuilles sont linéaires, les stipules lancéolées & terminées par une barbe.

C'est la plus petite & la plus basse de nos espèces. Sa racine est aussi petite. Sa tige est à-bras & très rameuse. Les feuilles du bas de la tige sont clairsemées, sessiles, obtuses & comme rognées au bout, quelquefois terminées par trois dents; les autres sont serrées contre la tige, & aigues, en sorte qu'on diroit que ce sont deux plantes différentes si toutes ces feuilles nétoient pas

attachées à la même tige. On distingue aisément l'ombelle lorsque la plante est encore jeune, mais lorsqu'avec le tems les branches se sont allongées on a de la peine à l'appercevoir. Les stipules de cette ombelle sont au nombre de trois, longues, lancéolées, la pointe fine. Il y a deux stipules florales qui sont en cœur avec une pointe longue & déliée. Les cornes des pétales sont très pointues. Le fruit est lisse. Il y a une variété à feuilles obtuses. Elle vient en quantité dans les champs & les jardins, & fleurit depuis Avril jusqu'en Septembre.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1049. *Euphorbia Peplus* LINN. L'ESULE RONDE, OU LE TITHYMALE DES VIGNES. Ses feuilles sont rondes, ses stipules florales en forme de cœur, obtuses, les cornes des pétales très pointues.

Sa tige est rameuse, couchée, longue d'un pied; ses feuilles sont placées sans ordre sur la tige, pétiolées, en ovale arrondi, la partie la plus étroite vers la tige. L'ombelle a trois stipules de la même figure & sans denture, elle n'est aisée à distinguer que quand la plante est jeune. Les stipules florales sont de deux feuilles en cœur, mais obtuses.

Elle croît en abondance dans nos bois & nos vignes, dans les champs négligés & incultes; on la trouve aussi parmi d'autres

mauvaiſes herbes dans les jardins. Elle fleurit ordinairement en Mai, quelquefois même au cœur de l'hiver.

II. TITHYMALES A PÉTALES ENTIERS. *Tithymalus* HALL. *ibid.* 1050. *Euphorbia helioſcopia* LINN. Le REVEILLE-MATIN. Ses feuilles ſont pétiolées, arrondies, dentées en ſcie; les ſtipules de l'ombelle rondes, & dentées en ſcie.

Sa racine eſt fibreuſe. Sa tige eſt liſſe & un peu tordue, mais droite& à-bras, peu rameuſe. Ses feuilles ſont attachées à des larges pétioles, diſpoſées en éventail. Les ſtipules de l'ombelle ſont ovales & au nombre de cinq. Les ſtipules florales ſont ovales. Les pétales ſont arrondis & verds, mais non pas en demi-lunes.

Il croît par-tout dans les endroits humides ſur les chemins & dans les jardins : il fleurit depuis Mai juſqu'en Juin, & ſouvent même au cœur de l'hiver.

Les chevres broutent ſouvent cette herbe ſans inconvénient, ſi ce n'eſt que leur chair en devient d'un goût déteſtable. Les vaches & les moutons ne ſont guere meilleurs à manger, lorſque contre leur coûtume ils ſe ſont nourris des feuilles de ces Tithymales; mais outre cela elles donnent une eſpèce de diarrhée à ces derniers.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1052. *Euphorbia verrucoſa* LINN. TITHYMALE A VERRUES. Ses

feuilles sont élliptiques, dentées en scie; les stipules de l'ombelle sont au nombre de cinq, les florales sont à quatre angles obtus; les fruits sont tout parsemés de petites épines ou de grains semblables à des verrues.

La racine est composée de plusieurs branches menues; le corps formé de leur réunion est ligneux, assez long, noir en-dehors & blanc en-dedans. Il en part plusieurs tiges menues, pliantes, quelquefois rougeâtres, hautes d'une coudée & peu rameuses. Les feuilles sont nombreuses & sessiles; lorsque la plante est encore jeune, elles sont toutes couvertes de poils très courts, mais avec le tems elles deviennent absolument lisses. Les stipules de l'ombelle ont les mêmes caracteres, si ce n'est, qu'elles sont plus larges; les tiges de l'ombelle sont longues, au nombre de cinq, comme dans presque tous les Tithymales; chacune d'elles se divise deux fois en trois autres. Les pétales sont jaunes & ronds.

Il n'est pas si commun que les autres espèces; on en trouve dans le pays-de-Vaud; il croît en abondance autour de Grand-champ, au dessus du Moulin; il vient aussi autour de Bâle & de Genève. Ses fleurs paroissent en Mai & Juin. Son lait est âcre, &c.

*Tithymalus* Hall. *ibid.* 1053. *Euphorbia platyphyllos* Linn. Tithymale champêtre à

larges feuilles. Ses feuilles ſont lancéolées, en ſcie, les ſtipules florales ſont en cœur, les fruits raboteux, rayés de lignes unies.

Sa racine eſt ligneuſe. Sa tige eſt liſſe, droite, atteignant à la hauteur d'un juſqu'à trois pieds, rameuſe. Ses feuilles ſont nombreuſes, alternes, attachées à de larges pétioles, velues, grandes, ouvertes, lancéolées, dentées en ſcie. Il y a ſous l'ombelle cinq ſtipules ſemblables aux feuilles; les ſtipules florales ſont à-peu-près en cœur avec une nervure velue. Quand la plante eſt vieille, on a de la peine à diſtinguer l'ombelle & les ſtipules. Cette ombelle ſe diviſe & ſubdiviſe à-peu-près comme celle de l'eſpèce précédente. Les pétales ſont larges, arrondis, d'un jaune verdâtre. Le fruit eſt hériſſé de fort petites épines & contient des petites ſemences bleues & longuettes. Toute la plante pue.

Rien n'eſt ſi commun que ce Tithymale ſur tous les chemins de la Suiſſe, par exemple autour de Berne *im Bodenacker* &c. Il fleurit en Juin & Juillet.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1054. *Euphorbia paluſtris* LINN. TITHYMALE DES MARAIS, en arbre. Ses feuilles ſont élliptiques, les tiges s'élevent au-deſſus de l'ombelle, les fruits ſont tout couverts de verrues.

Sa racine eſt fort épaiſſe, ſa tige très large, les feuilles ſont dentées en ſcie,

obtuſes, leur largeur diminuant inſenſiblement. Il part de toutes leurs aiſſelles des tiges feuillées & portant des fleurs. Lorſque la plante eſt jeune, on apperçoit ſous l'ombelle cinq ſtipules, quelquefois plus. Les ſtipules florales ne ſont point en cœur, mais ovales. Les pétales ſont jaunes & obtus.

Il eſt commun ſur les bords marécageux des rivieres dont l'eau coule lentement; on en trouve au bord de la Broie où il s'éleve fort haut ; il vient auſſi dans les prés humides, comme autour de Roche & de Michelfeld.

Les Ruſſes boivent ſon ſuc & ſon infuſion pour ſe purger, mais c'eſt un purgatif violent, qu'il faut laiſſer aux charlatans & aux perſonnes qui ne craignent pas de détruire leur eſtomac.

*Tithymalus* HALL. *ibid.* 1055. *Euphorbia amygdaloides* LINN. TITHYMALES A FEUILLES D'AMANDIER. Ses feuilles ſont linéaires, terminées par une barbe, tuilées; les ſtipules de l'ombelle ovales-lancéolées, les florales en cœur.

Sa racine pouſſe pluſieurs tiges hautes d'une coudée, droites, rameuſes, peu feuillées & ligneuſes. Ses feuilles ſont d'un verd d'eau, fermes, glabres. Il y a ſous l'ombelle cinq ſtipules terminées auſſi par une barbe; les ſtipules florales ſont en cœur-ovale preſque à quatre angles & toujours

deux-à-deux. Le calyce est d'un verd jaunâtre, la corolle est d'un noir verdâtre, les pétales arrondis & obtus. Le fruit est lisse.

*Trifolium pratense* Linn. Le Trefle ou Triolet des prés. Rien n'est si commun dans les prés, sur-tout dans ceux qui sont humides; c'est ce même Trefle dont les économes font tant de cas. Il est trop connu, pour qu'il soit nécessaire d'en donner la description.

Il est acide, sa décoction a une saveur onctueuse, légumineuse & amère. On le séme communément afin de se procurer un fourrage abondant par la quantité de recoltes que cette plante fournit, outre qu'elle engraisse très bien le bétail, mais elle a le défaut de lui occasionner des vents dont l'effet est dangereux, car ils produisent le *miséreré* & tuent les chevaux; on y remédie au moyen d'un lavement. J'ai ouï dire qu'un pot de lait donné en lavement fait très bien; mais si l'animal n'en est pas soulagé, on ne peut lui sauver la vie & l'empêcher de crèver, qu'en lui ouvrant les boyaux ou l'estomac, pour dégager l'air qui les gonfle, quelquefois jusqu'au point de se glisser entre cuir & chair & d'y occasionner un emphysence (*a*). Les

[*a*] Espece d'enflure qui fait un bruit semblable à celui du parchemin sec, quand on la presse avec les doigts.

vaches sont exposées au même danger, mais non pas aussi constamment. Les bergers afin d'éviter cet inconvenient, mêlent de la paille parmi le trefle pour en diminuer l'effet.

*Tulipa sylvestris* LINN. La TULIPE JAUNE. Elle différe de la Tulipe de jardin, en ce que ses feuilles sont plus étroites & presque en épée; la fleur est plus petite, les pétales fort aigus, jaunes; les trois extérieurs plus étroits & verds en-dehors, les intérieurs larges, plus tendres, jaunes, & marqués d'une raye verte. Elle a une odeur agréable.

M. DE HALLER ne croit pas absolument que la Suisse soit son pays natal, quoiqu'on la trouve çà & là dans les prairies des environs de Berne; cependant ce grand homme ne veut pas, dit-il, refuser à cette plante une place, que M. DE LINNÉ lui donne parmi celles qui font l'ornement de la Suisse. On la trouve dans un pré qui forme une petite plaine vis-à-vis de Berne *im alten Berge.*

Sa racine est âcre, fait vomir, & a une odeur qui annonce de la malignité.

*Urtica dioica* LINN. La GRANDE ORTIE BRULANTE. Les fleurs mâles & femelles sont sur des pieds différens, les feuilles dentées en scie, ovales-lancéolées, allongées. HALL. *ibid.* 1614.

*Urtica urens* LINN. La PETITE ORTIE BRU-

LANTE. Les fleurs mâles & femelles naiſſent ſur le même pied, mais ſur des tiges différentes, les feuilles ovales-lancéolées dentées en ſcie, les chatons ſont oblongs. HALL. *ibid.* 1615.

Cette eſpèce differe encore de la précédente, en ce que la tige eſt plus baſſe, ſes feuilles moins allongées, moins pointues & dentées plus profondément. Au reſte il ne faut pas les confondre avec l'Ortie morte dont il y a pluſieurs eſpèces, & qui ſont à fleurs labiées, pourpres, violettes ou jaunes &c. tandis que les fleurs de celles-ci ſont diſpoſées en maniere de grappes d'un blanc ſale & ſans pétales.

Quoique l'Ortie ſoit d'un grand ſecours en médecine, cependant on a vu une décoction de la grande eſpèce faire uriner preſque juſqu'au ſang, & TULP dit que la graine a occaſionné un écoulement d'urine ſi fréquent & ſi copieux que le malade en eſt dévenu étique. Les anciens avoient mis cette ſemence au rang des poiſons. AMATUS dit que ſon uſage immodéré a allumé la fievre & attiré une eſpèce de conſomption interne. SÉRAPION dit qu'elle purge vigoureuſement, ſeulement à la doſe de vingt ou trente grains. On a réuſſi à diminuer un embonpoint exceſſif en n'en prenant que juſqu'à la quantité d'une once. Enfin on a trouvé que la démangeaiſon

inſupportable & les puſtules brûlantes, que les piquants de l'ortie excitent quand on les manie, proviennent d'une liqueur corroſive dont ils ſont pleins lorſque la plante eſt fraiche, car lorſqu'elle eſt ſeche elle ne pique plus.

*Veratrum album* LINN. L'HELLEBORE BLANC à fleur pâle. En patois *Veraro.* Ses fleurs forment un épi en panicule, les mâles & femelles ſur la même plante, MILLER. HALL. *ibid.* 1204.

Sa racine, qui dure pluſieurs années, eſt une truffe longue & blanche qui pouſſe une infinité de fibres longues & cylindriques. Sa tige eſt haute de deux coudées, ayant fort peu de branches, mais couverte de quantité de feuilles ſeſſiles, ſimples, entieres, embraſſant la-tige, aſſez grandes, marquées en-deſſus de pluſieurs nervures, à-peu-près comme celles du plantain à larges feuilles, ovales-lancéolées, liſſes & tendres. Les épis ſont gros, chargés de beaucoup de fleurs en roſe & ſerrées les unes contres les autres, droites, un peu velues, fermes, blanches, verdâtres en-dehors, marquées à leur baſe d'une ligne en fer de fléche. Les trois pétales extérieurs ſont plus fermes, les trois intérieurs ſont plus pâles, ils ſont tous rayés. Les fleurs du ſommet ſont hermaphrodites, & les inférieures ſont mâles. Les pétales ſont

ovales-lancéolés, fermes, & ne tombant point, réunis par leurs onglets, d'où il part ſix étamines. Le fruit eſt compoſé de trois ſiliques, dont les pointes ſont recourbées en-dehors, & qui ſont toutes pleines de ſemences.

Rien n'eſt plus commun dans les prairies ſouſalpines & dans celles des montagnes. Il fleurit en été.

Ce poiſon n'eſt pas ſeulement nuiſible lorſque la plante eſt fraiche, & qu'on l'employe à l'intérieur, ſa décoction même dans de l'eau, du vin, de la bierre, ou de l'eau de vie ne s'employe pas ſans danger à l'extérieur; comme auſſi ſi on en fait des ſuppoſitoires, qu'on l'applique ſur l'eſtomac ou qu'on en tire par le nez, car dans tous ces cas l'Hellebore occaſionne des ſymptômes violens. Il eſt vrai que leur violence eſt plus ou moins grande, ſuivant les différentes circonſtances de la plante même, de ſon eſpèce, de ſon âge, du lieu où elle a crû, de la quantité, du mélange & de la préparation & enfin de la conſtitution plus ou moins délicate de la perſonne qui en uſe; mais les effets en ſont toujours aſſez dangereux, pour qu'on doive redouter de s'y expoſer.

La racine de cet Hellebore eſt âcre & excite quand on la mâche, une douleur brûlante aux lévres & dans la goſier en y

causant une espèce d'étranglement ; il survient des envies de vomir inutiles, & lorsque le vomissement arrive, il est de la derniere violence ; souvent le malade a des sanglots accompagnés d'une douleur insupportable & brûlante dans l'estomac & les entrailles, de selles extrêmement douloureuses, fréquentes & quelquefois ensanglantées, de vents, de convulsions dans les membres, les yeux & la langue, avec des éternuemens violens & fréquens ; de roideur dans les membres avec une crampe continuelle aux gras de jambes, & des douleurs de tête ; quelquefois il survient des vertiges, on perd la parole ou la vue, il arrive une apoplexie, du délire, des angoisses, des évanouissemens, le pouls s'arrête, on sue le sang par les ongles, tandis qu'on a des sueurs froides par le reste du corps qui est entiérement froid, enfin la mort termine souvent ces terribles symptomes, & il n'est même pas rare de la voir arriver subitement.

Cet Hellebore est beaucoup plus dangereux que l'Hellebore noir : les anciens l'avoient déja remarqué, & Aretée entr'autres dit qu'il bouleverse tout le corps. On a vû cette racine exciter des vomissemens terribles chez un malade à qui on en avoit fait prendre, comptant de lui donner de la racine de *sceau de Salomon*. Les peuples

ſeptentrionnaux quoiqu'extrêmement robuſtes & accoûtumés à un purgatif auſſi violent, ne peuvent cependant s'en ſervir pour cet effet, que les douleurs atroces qu'il leur cauſe, ne leur faſſent tourner les yeux & ne les obſcurciſſent entierement: ils en meurent même ſouvent. Pris à la doſe d'un ſcrupule on lui a vû cauſer des ſpaſmes, une ſuffocation, la perte de la voix, & le froid de tout le corps. Un chien à qui on en avoit fait avaler, a été purgé par-haut & par-bas, il a eu des convulſions & l'eſtomac enflammé. La même racine fait encore vomir, ſeulement en l'appliquant ſur l'eſtomac. Téophraste a dit, que les vignes dans leſquelles il croît de l'Hellebore blanc, donnent un vin qui fait uriner.

S'il arrive que le venin de cette plante parvienne juſqu'au ſang, la mort s'en ſuit incontinent, lors même qu'il ne s'y introduit que par une légere bleſſure; c'eſt ce qu'on a eu occaſion d'obſerver, dans le tems que les anciens Portugais étoient dans l'uſage d'empoiſonner leurs fleches avec le ſuc de cet hellebore, & Matthiole a confirmé cette obſervation: dans tous ces cas la pourriture eſt ſi générale & fait des progrès ſi rapides, que les chairs de l'animal ſont abſolument molles, auſſitôt qu'il a expiré.

Quelqu'un ayant mangé une pomme cuite

avec une ou deux dragmes de cette racine, il en éprouva des ſymptômes très violens, malgré la petiteſſe extrême de la doſe; car on avoit eu ſoin, avant que le malade mangeât cette pomme, d'en ſortir la racine & d'y ſubſtituer du ſucre. NEUMANN dit que la teinture de cette racine faite avec l'eſprit de vin, purge avec violence, en n'en prenant que ce qu'une plume à écrire peut en emporter, & l'avalant mêlée avec du vin de Malvoiſie. CATON l'ainé ſe procuroit un vin purgatif en plantant autour d'une vigne des racines d'Hellebore blanc.

M. GMELIN dit, que les accidens que ce poiſon occaſionne, demandent les mêmes ſecours que ceux qui arrivent après avoir fait uſage des champignons vénéneux. *v. Champignon.*

Je finirai cet article en faiſant part à mes lecteurs de l'hiſtoire d'un malheur dont j'ai été temoin l'année derniere. Un tailleur de mon voiſinage ſe met à table avec ſa femme, ſes enfans & ſes ouvriers; la femme prend un petit ſac de papier dans lequel elle comptoit de trouver du poivre, pour en mettre à la ſoupe ſuivant leur coutume: mais au lieu de poivre, c'étoit de l'hellebore blanc en poudre, dont ſon beaupere ſe poudroit de tems en tems la tête pour chaſſer les poux; elle s'y trompa d'autant mieux, qu'elle tenoit ſon poivre au même en-

endroit où elle trouva ce poison, & que la couleur de cette poudre dangereuse étoit la même que celle du poivre. Tout le monde se plaignit que la soupe avoit une fadeur désagréable. Cependant on la mangea, & presque aussitôt après, tous ces gens furent dans un état très fâcheux; ils devinrent froids par-tout le corps, qui se couvrit d'une sueur glacée; leur foiblesse étoit extrême, je les trouvai presque sans pouls & sans sentiment. Deux heures presque entieres s'étoient passées dans cet état sans qu'ils eussent pu demander du secours, lorsque quelqu'un de leurs voisins étant entré chez eux par hazard, me vint appeller. Je me disposois à leur faire prendre du tartre émétique, lorsque les enfans, dont l'ainé n'avoit pas quatre ans, commencerent à vomir copieusement, mais avec beaucoup d'efforts; la femme commença bientôt après à en faire de même, puis le mari & les ouvriers. Je leur fis donner beaucoup d'eau tiede avec de l'huile pour faciliter le vomissement, en attendant qu'on eût préparé du thé de mauves miellé, dont je leur fis ensuite boire abondamment. Quelques heures après, ils se sentirent assez bien, quoique très foibles, sur-tout des jambes qui étoient tremblantes, & quelques-uns se remirent à leur ouvrage. Je leur conseillai de pren-

dre encore quelque remede, mais inutilement.

Cet exemple fait voir combien il y a de danger à se servir ainsi familiérement des poisons, quoiqu'on ne les destine qu'à des usages qui paroissent être sans inconvénient.

Les habitans du Dauphiné opposent l'Hellebore noir ou pied de griffon aux mauvais effets que l'Hellebore blanc produit sur les moutons.

*NB.* Avant que de passer à la section suivante j'ajouterai ici encore quelques articles qui appartiennent aux plantes âcres; je les ai omis, faute de m'être apperçu à tems qu'ils manquoient à la liste que je m'étois faite des poisons de cette classe.

*Actæa spicata* LINN. L'HERBE DE S. CHRISTOPHE. En patois du château d'Oex *Raisin ou lau.* Ses feuilles sont dentées en scie, décomposées, la foliole qui est à l'extrémité divisée en trois lobes. HALL. *ibid.* 1076.

Sa racine est ligneuse, noueuse & noire. Ses feuilles sont lisses, luisantes, disposées en ombelle, dont le contour est triangulaire; il n'y a que quelques paires de folioles qui sont assez souvent subdivisées. Il part de la tige des péduncules nuds, qui portent à leur sommet des fleurs blanches disposées en grappes. Ces fleurs ont des étamines nombreuses & plus longues que la

corolle; celle-ci eſt en roſe, à quatre pétales pointus aux deux extrêmités, plus grands que le calyce, & qui tombent longtems avant que la fleur ſoit paſſée. Le calyce eſt auſſi compoſé de quatre feuilles, qui tombent également de bonne heure. A ces fleurs ſuccédent des baies molles, ovales & noirâtres.

On la trouve çà & là dans les bois où il y a beaucoup d'ombre, dans le foſſé du château de Berthoud, au deſſus de Doffen, dans le bois qui eſt au deſſus de Wabern; dans le mandement d'Aigle au lieu dit *derriere le Buis*; ſur la croupe de la montagne de Mutet, ſur celle du Faucon, de Neſs, &c. Elle fleurit en Mai.

Cette herbe a dejà été condamnée comme vénéneuſe par une ancienne tradition, & c'eſt ſans doute ce qui lui a fait donner par quelques auteurs, entr'autres par J. Bauhin, le nom d'*Aconit à grappes.* Cependant on ne trouve aucun fait à ſa charge, excepté ce qu'en diſent Mrs. le Monnier & de Linné. Celui-ci dit, que les baies de cette plante ont exité un delire furieux ſuivi de la mort. M. le Monnier dit, qu'en Auvergne on vend les racines de l'herbe de S. Chriſtophe en place de celles de l'Hellebore noir, & que l'extrait qu'on en avoit préparé n'a point fait de mal, donné à la doſe de douze grains, mais qu'il a tué des poules.

*Alectorolophus* HALL. *Rhinanthus Crista galli* LINN. Variété *a*. CRÊTE DE COQ. En patois *Créta de pu*, *Apralaire*. Ce genre de plante, ressemble beaucoup à celui des Pédiculaires (page 85); la principale différence consiste en ce que le calyce n'a que quatre pointes & que la capsule des graines est obtuse; on la distingue en mâle & femelle, mais cette distinction ne porte que sur des dénominations vulgaires & ne désigne que des variétés.

*Alectorolophus* HALL. *ibid.* 313. Ses calyces sont glabres.

Sa tige est haute d'un pied, simple, quarrée, vuide, point rameuse, excepté tout près de la racine. Les feuilles sont élliptiques sessiles & crenelées de maniere à imiter la crête d'un coq. Les fleurs sont rangées en épis & entremêlées, de nombre de feuilles florales plus larges, mais moins longues que les fleurs, ovales-lancéolées, blanchâtres & profondément dentées en scie. Les fleurs sont d'un jaune foncé & semblables à des especes de tuyaux sortans des aisselles des feuilles. Il y en a une variété, grêle, rameuse, & dont les feuilles sont fort étroites; on la trouve au-dessus de Bienne dans les bois & les prés un peu élevés. La précédente, croît dans les prairies humides, elle a à la levre supérieure de sa corolle, des appendices bleus, d'autres fois

d'une couleur pâle. La Crête de coq fleurit en Mai & Juin.

Les laboureurs déteſtent cette herbe, à cauſe qu'elle remplit les prairies les plus fertiles ; elle eſt amere & âcre ; elle rend le pain bleu & de difficile digeſtion quoique doux, quelques-uns cependant aſſurent qu'il n'eſt point mal ſain. Quoiqu'il en ſoit il ſuffit qu'elle appartienne à une famille de plantes, qui ſont toutes ſuſpectes à M. DE HALLER, pour qu'on ne doive pas balancer à en proſcrire l'uſage.

*Alectorolophus* HALL. *ibid.* 314. Ses calyces ſont velus.

Sa tige eſt plus rameuſe que celle de l'eſpèce précédente à laquelle elle reſſemble beaucoup, elle eſt plus haute & s'éleve juſqu'à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles ſont plus larges, plus ovales, moins dentées ; la fleur eſt d'un jaune plus clair, & a des taches à la levre inférieure.

Elle vient ſur les chemins & dans les champs.

On prétend que les animaux, & ſurtout les moutons qui en mangent ſont auſſitôt attaqués d'une grande quantité de poux, c'eſt pourquoi elle eſt auſſi connue ſous le nom de *pédiculaire* (herbe aux poux) *jaune.*

*Ariſtolochia Clematitis.* LINN. L'ARISTOLOCHE CLEMATITE. Ses feuilles ſont en

cœur, la tige est droite, les fleurs axillaires & rassemblées. LINN. HALL. *ibid.* 1029.

Sa racine est longue, peu grosse, cylindrique, fibreuse & divisée en plusieurs branches, serpentant de tous côtés & s'enfonçant profondément en terre, ensorte qu'elle multiplie beaucoup: elle est brune à l'extérieur & jaunâtre en-dedans. Elle pousse des tiges en partie couchées & en partie droites, longues d'une coudée & au-delà, fermes, arrondies & cannelées. Les feuilles sont alternes, éloignées les unes des autres. Il sort de leurs aisselles des fleurs jaunes-verdâtres, réunies en petit nombre chacune sur son péduncule, & pendantes. La corolle est personnée, globuleuse à sa base, tubulée, le tuyau à six faces, allongé, cylindrique, le limbe élargi & terminé par le bas en forme de langue arrondie, & échancré du côté opposé: cette corolle est sans calyce & tombe de bonne heure. Le fruit est en forme de petite pomme, quelquefois allongé, marqué dans sa longueur de dix rayes & divisé en six loges qui renferment plusieurs graines.

Il n'est pas bien sûr que la Suisse soit son pays natal: on la trouve cependant dans les vignes de la Sara, de Bonneville, de Douanne & dans divers autres lieux. Elle fleurit en Mai & Juin.

Elle a une saveur si âcre & si amere, qu'on

assûre que ces mauvaises qualités, gâtent les vins de France dans le voisinage desquels elle croît. Elle répand aussi une odeur forte, pénétrante & désagréable. Sa racine devient émétique si on en prend plus d'une dragme, & si on en fait un long usage, quoiqu'à petites doses elle amene la langueur de l'éstomac dont elle emporte & détruit le velouté, & ruine par là la santé comme on l'a vu arriver ensuite de l'usage familier d'une infusion de cette racine, qu'on vantoit beaucoup à MUNSTER. M. BUCHOZ soûtient cependant qu'on n'a encore aucune preuve de ce prétendu phénomene, comme il l'appelle, mais il y a apparence qu'il n'a pas lu les recueils de Breslau, ni l'histoire des plantes de M. DE HALLER, où il en est parlé d'une maniere positive ; d'ailleurs M. CULLEN a confirmé en dernier lieu cette mauvaise qualité de l'Aristoloche, & il a trouvé qu'en effet sa racine est nuisible qu'elle emporte le velouté de l'estomac, & qu'elle détruit son ressort.

*Asarum Europæum* LINN. Le CABARET, *l'oreille d'homme.* En patois *Oroilleta.* Ses feuilles sont en forme de rein & un peu velues. HALL. *ibid.* 1547.

Sa racine est menue, fibreuse, elle s'étend beaucoup en rampant de côté & d'autre, & resiste à la rigueur de l'hiver. Sa tige est fort basse, rampante & jettant quelque-

fois des drageons. Ses feuilles ſont la plupart attachées deux à deux & oppoſées ſur de longs pétioles; elles ſont coriaces, & d'un beau luiſant; les inférieures ſont un peu velues & d'un verd pâle, leur figure reſſemble aſſez à celle d'une oreille d'homme. Les fleurs ſont ſolitaires & portent ſur des hampes courtes, qui partent de la racine. Ces fleurs ſont ſans pétales, à moins qu'on ne prenne le calyce pour une corolle. Le calyce repoſe ſur la fleur, il eſt en cloche diviſé juſqu'à la moitié, en trois parties, recourbées au ſommet, velues & vertes en-dehors, & d'un pourpre obſcur en-dedans. Il y a douze étamines & deux piſtils, qui par leur réunion forment une maniere de corne. Le fruit eſt diviſé en ſix loges dont chacune contient pluſieurs graines.

Cette plante croît dans les bois des montagnes. On en trouve en abondance en montant ſur la Dolaz entre Münchenſtein & Muttenz en ſuivant le chemin qui paſſe par le bois; dans le bois qu'on nomme *die Hart*, autour de Schauenburg & de Gempen. Elle vient en quantité près de S. Imier; près du Locle; à la côte de S. Sulpice, contre le Valon. Aux cornes de cerf, à la Mairie de la Brevine; autour de Delſperg; pas loin de Zurich près de la riviere de Limat.

Le Cabaret a une odeur forte, pénétrante & agréable. Sa saveur est âcre & amere. Il n'y a qu'un usage peu circonspect, & une dose trop forte de la racine fraîche, qui puisse exposer à quelque danger ceux qui l'employent ; car elle excite alors des purgations violentes par-haut & par-bas. D'ailleurs on ne regarde pas l'*oreille d'homme* comme vénéneuse, & je n'aurois point pensé à la mettre au nombre de nos poisons végétaux si je ne m'y étois vu autorisé par l'exemple de Van Helmont que M. Gmelin a suivi, en l'appuyant d'une très bonne raison, c'est que l'usage de cette plante est trop familier parmi nombre de gens qui négligent à cet égard, comme à tant d'autres, suivant la coûtume du peuple & de toutes les personnes qui sont peuple, quoiqu'elles ne s'en doutent pas, les regles de prudence que dictent les gens de l'art, ensorte qu'on ne sauroit trop multiplier les avis de cette espèce.

*Juniperus Sabina* Linn. La Sabine, ou le Savinier. En patois *Savena.* Ses feuilles sont serrées contre la tige, lancéolées, conjuguées alternativement. Hall. *ibid.* 1662.

C'est un petit arbuste toujours verd & du même genre que le genevrier, auquel il ressemble beaucoup, mais ses feuilles

ſont très petites, & l'écorce du bois eſt rougeâtre.

On le trouve dans pluſieurs endroits de la Suiſſe, ſur la montagne de Fouly, au rocher du tremble, au-deſſus des Plans: & dans la vallée de St. Nicolas où il vient en abondance. Dans la Valteilline autour de Sondrio contre les rochers. Les torrens l'entrainent quelquefois juſque dans la plaine, & on en a trouvé dans les isles du Hunzikerau, pas loin de Berne.

Toute cette plante eſt âcre & répand une odeur très forte. Des gens ſans probité & des malheureuſes s'en ſervent pour perdre leur fruit; auſſi y a-t-il des loix qui ſéviſſent contre de pareils crimes, & méme contre les apothicaires qui ont l'imprudence d'en vendre à des perſonnes ſuſpectes. Et lors même que des meres, aſſez dénaturées pour avoir recours à un moyen auſſi criminel, échappent à la vigilance de la juſtice, elles ne doivent pas ſe flatter pour tout cela de parvenir à leur but, car au lieu d'y parvenir, elles s'expoſent à périr miſérablement avant ou après leurs couches en perdant tout leur ſang, dont rien ne peut arrêter l'écoulement; d'autres fois la nature eſt aſſez vigoureuſe pour réſiſter aux efforts dangereux, ſous leſquels on cherchoit à la faire ſuccomber, & l'enfant n'en vient pas moins à terme & auſſi

vigoureux que si on n'avoit point attenté à ses jours; M. DE HALLER en cite un exemple dont il a été témoin, & il ajoûte que la mere eût des regorgemens de sang, car c'est l'effet de la Sabine que d'attaquer la poitrine. M. DE SAUVAGES dit, qu'elle attire aussi le rhumatisme (*a*).

---

# SECTION SECONDE.

## *Plantes stupéfientes.*

*Abutilon* HALL. *Sida Abutilon* LINN. LA MAUVE DES INDES OU FAUSSE GUIMAUVE. Ses feuilles sont cotonneuses, en cœur, pétiolées, les siliques terminées par deux cornes. HALL. *ibid.* 1075.

Sa racine est en fuseau, fibreuse & blanchâtre. Sa tige est droite, haute de deux pieds & plus. Ses feuilles sont semblables à celles des courges, elles ont de longs pétioles, sont dentées en scie & couvertes d'un duvet cotonneux & doux au toucher. Les péduncules sont axillaires, plus courts que les feuilles, & ils portent plusieurs fleurs. Ses fleurs sont jaunes & ressemblent à celles

[*a*] Voyez le catalogue qu'il donne des maladies causées par des poisons, à la fin de sa nosologie.

des Mauves, mais leur calyce n'eſt pas double comme celui des mauves, il eſt ſimple profondément fendu en cinq, anguleux & pliſſé.

On la trouve ſur la chaîne de montagnes qui s'étend du côté de Bergame, & dans la marche Treviſane. On la cultive dans les jardins, où elle fleurit ſur la fin de l'été lorſqu'on l'a ſemée en Mars.

LINDER dit dans ſon traité des poiſons, qu'une once de la graine de Mauve des Indes fait dormir un ſommeil très profond.

*Apſinthium* HALL. *ibid.* 124. *Artemiſia Abſinthium* LINN. LA GRANDE ABSINTHE OU ALUYNE. En patois *Gròu-fort*; au château d'Oex *Gros-foar*. Ses feuilles ſont blanchâtres, aîlées, les premieres folioles diviſées en deux lobes, qui ſont à leur tour découpés, lancéolés, les fleurs pendantes, & rangées ſur un côté de la tige en maniere d'épis.

Sa racine eſt épaiſſe, ligneuſe, odorante, mais ſans amertume. Sa tige eſt droite, dure, haute de deux pieds, cannelée, rameuſe, moelleuſe & feuillée. Le duvet du deſſous des feuilles eſt luiſant, ſoyeux & appliqué contre leur ſurface; elles ſont molles & planes, avec une nervure feuillée, large & dont la largeur va en augmentant, les lobes des folioles ſont fendues en deux, en trois, ou en quatre,

quelquefois même elles sont divisées jusqu'à leur moitié; les folioles de l'extrêmité sont lancéolées, mais la pointe obtuse. Les fleurs sont flosculeuses à fleurons jaunes, presque rondes, attachées une à une sur des péduncules rangés le long des branches, qui sont axillaires. Les fleurons sont rassemblés dans un calyce en forme de bouton, les écailles réunies, glabres, ovales, tuilées, les bords blanchâtres. Les graines sont nues, sans aigrettes, portées sur un réceptacle plat & garni d'un petit duvet, qui distingue ce genre de celui de l'armoise, qui comprend l'armoise commune, la petite absinthe, & l'aurone champêtre.

Elle croît sur les chemins d'Aigle & du Vallais, mais on la trouve sur-tout en très grande-quantité au-delà de Lavey, en faisant le tour du rocher, sur lequel sont bâties les cabanesde Morcle. On la trouve aussi entre Loëche & St. Pierre le long des chemins du pays des Grisons. Elle fleurit en Juillet & Août.

On a accusé la grande Absinthe d'être narcotique & de nuire aux yeux; M. de Haller doute que ces accusations soyent suffisamment confirmées; quant à moi je puis assurer que son infusion faite avec de l'eau de vie de France & très chargée, n'a pas du tout nui à mes yeux, comme j'en avertis dans ma traduction de la matiere

médicale de M. de Haller (page 40) quoique j'en aie pris pendant plus d'un mois une cuillerée à soupe : j'ai cependant les yeux très foibles & je les fatigue beaucoup.

*Belladona* Hall. *Atropa Belladona* Linn. La Belladone, la belle-dame, le bouton noir. Sa tige est herbacée, à bras, ses feuilles sont ovales-lancéolées, très entieres. Hall. *ibid.* 519.

Sa racine est épaisse, longue, rameuse. Sa tige est droite & s'éléve jusqu'à la hauteur de six pieds, elle est cylindrique, d'un brun foncé, un peu molle & velue, rameuse, feuillée dans toute sa longueur, & ordinairement épaisse d'un pouce. Ses feuilles sont grandes & souvent inégales, molles, velues, pétiolées, conjuguées, en ovales pointus, très entieres, d'une couleur obscure ou d'un brun verdâtre. Les péduncules sont axillaires, & ne portent chacun qu'une fleur. Ses fleurs sont d'une couleur livide, mêlée de verdâtre & d'un pourpre terne. La corolle est monopétale, en cloche, tubulée, le tuyau ventru au milieu, divisée en cinq segmens triangulaires, ou davantage; ces segmens sont peu ouverts & un peu inégaux. Le calyce est aussi en cloche, découpé profondément en cinq segmens triangulaires, mais plus courts que ceux de la corolle. Il y a cinq étamines de la même hauteur que la corolle,

les ſommets recourbés en-dehors. Le piſtil eſt au même niveau & auſſi recourbé à ſon ſommet, qui eſt en forme de rein. Le fruit eſt une baie noire, luiſante, molle, diviſée intérieurement en deux loges, qui contiennent un grand nombre de ſemences, & qui ſont remplies d'un ſuc vineux.

Elle croît par-tout dans les bois-taillis, comme aux environs de Berne & dans les bois de M. DE HALLER, près de Goumoëns. Elles fleurit en Juin & Juillet.

Ses baies ſont d'une fadeur douçâtre & peuvent ſe manger impunément, pourvu qu'on ne paſſe pas le nombre de trois ou quatre : M. DE HALLER en a même vu manger un plus grand nombre à un nommé SIMONIUS, de Cologne, étudiant en médecine (*a*). Leur ſuc injecté dans la veine jugulaire d'un lapin lui a donné de l'engourdiſſement. La ſaveur de cette plante affecte principalement le palais : de plus, elle a quelque choſe qui décele de l'acrimonie, car ſes feuilles & ſes baies deſſéchent la bouche & la langue; enſorte qu'un malade, à qui on avoit ordonné de ces dernieres, n'a pas pu les avaler; outre cela, elles allument une ſoif exceſſive, elles rendent la déglution (*b*) difficile & douloureuſe, infectent la ſalive d'un goût extra-

[*a*] C'eſt le même dont il eſt parlé à l'article de la *Juſquiame.*

[*b*] Faculté d'avaler.

ordinaire & donnent des nausées; on a la tête & le bas-ventre enfles & endoloris, l'urine se supprime, ou bien elle coule trop fort, & quelquefois sans que le malade s'en apperçoive; il survient différentes espèces de fievres aiguës, la perte de la voix, l'enroueure, des bruits dans l'oreille, l'insensibilité, une respiration gênée, des chaleurs brûlantes au dehors ou au dedans, avec un pouls violemment agité.

De plus les baies de la Belladone sont émétiques & purgatives, elles donnent du dégoût pour les alimens, enflamment le foie & les poumons, font rougir toute la peau, elles enflamment le gosier, l'estomac & les intestins avec des douleurs excessives. En même tems, elles détruisent l'appétit par leur propriété narcotique; elles font entrer l'estomac en convulsion & l'enflent, causent des vents, rendent les intestins paralytiques: elles affoiblissent la vue & rendent même aveugle; elles dilatent la prunelle, comme dans la goutte sereine, ou attaquent les yeux de quelqu'autre maniere, & abattent les forces, au point de rendre tout le corps chancelant.

Ce poison émousse tellement l'irritabilité de l'estomac, qu'on a vu quatorze grains de tartre émétique exciter à peine le vomissement chez une personne qui avoit avalé quelques baies de Belladone. On les trouve

encore

encore entieres dans l'estomac de ceux qu'elles ont tués; l'ouverture des cadavres fait voir l'estomac & les boyaux enflammés, les vaisseaux de l'omentum, de la coëffe, & du foie fort enflés, & des petites peaux dans l'estomac. Mr. ZIMMERMANN parle dans une lettre de trois baies qui occasionnerent des symptômes dangereux. Prises à une dose plus forte, que celles que nous avons dit, c'est-à-dire de quatre jusqu'à dix, elles excitent un délire continuel ou par intervalles; le plus souvent c'est un délire gai, mais qui ordinairement se change en fureur: ou bien il survient de l'ivresse, des tournemens de tête, des angoisses, de l'assoupissement, un sommeil continuel, qui tantôt dégénere en léthargie tantôt en apoplexie, en une foiblesse générale, ou qui finit par la paralysie des jambes; quelquefois il arrive des convulsions ou des spasmes à la machoire inférieure, aux yeux, au visage, où ils occasionnent le ris sardonique (*c*), dans les membres, ou même dans tout le corps qui d'autres fois est attaqué d'un tremblement universel. Enfin la mort termine souvent cette marche terrible.

M. BUCHOZ cite plusieurs accidens tragiques de cette espèce, & entr'autres celui d'un jeune garçon que l'ivresse & le délire

[*c*] Ris convulsif d'un fort mauvais augure.

porterent à se précipiter du haut d'un second étage. Dans d'autres cas on a vu le pouls s'arrêter absolument ; ceux qui ont pu vômir ont été sauves, mais d'autres sont morts dans l'assoupissement. Des paysans des environs de Giessen ayant apporté au marché de cette ville des baies de Belladone qu'ils vendoient sans doute comme un fruit bon à manger, plusieurs personnes en acheterent & tomberent dans la folie & l'épilepsie, (le haut-mal) : le vomissement les tira de ce mauvais-pas, & cela d'autant mieux qu'il fut plus copieux. M. Erndl dit, que les mêmes fruits pris pour ceux du Myrtille, en patois *des embroches*, ont excité des convulsions mortelles. Il est arrivé à un apothicaire, dit M. Ehrhard, d'en acheter pour des baies de nerprun.

Buchanan dit, dans son histoire d'Ecosse, que les Danois ayant bu du vin empoisonné avec la Belladone, avoient été plongés dans un assoupissement profond, ensorte que les Ecossois remporterent sur eux une victoire facile ; & l'on peut conjucturer avec quelque probabilité, que c'est la Belladone qui empoisonna les soldats de Marc Antoine. On a vu arriver une gangrêne générale & la mort, pour avoir bu du vin infecté de cette plante.

La racine séche dérange aussi l'esprit, & l'on dit que son usage augmente la partie

coënneuse du sang, c'est-à-dire, qu'elle l'épaissit beaucoup.

Appliquée en cataplâme, elle a rendu la prunelle paralytique, & causé un aveuglement qu'on a pu guérir, à la verité, mais pas constamment.

En un mot toutes les parties de la Belladone fraiches ou séches appliquées à l'intérieur ou à l'extérieur & sous diverses formes, sont plus ou moins capables de produire les symptômes fâcheux dont on vient de lire l'énumération, suivant les différentes circonstances de la maniere dont ce poison a été appliqué, suivant la quantité de la dose, suivant l'âge du malade, sa constitution, &c.

On a observé que la Belladone agit aussi en dissolvant toutes les humeurs du corps, & que cette dissolution tient beaucoup de la putréfaction (*d*); car on a vu le corps encore vivant ou peu de tems après la mort, s'enfler prodigieusement, devenir entierement livide (*e*) & couvert de quantité de taches gangréneuses; qu'aussitôt après la mort la pourriture étoit des plus grandes, faisoit des progrès très rapides, & répandoit une puanteur insupportable en faisant tomber la peau & jaillir le sang par toutes les ouvertures du corps.

[*d*] Etat de pourriture.
[*e*] D'un noir bleuâtre.

Enfin M. Gmelin dit, qu'entre tous les poisons qui croissent en Allemagne, il n'en a vu aucun, qui produisit une aussi grande quantité de symptômes funestes, & qui tuent aussi promptement, que la Belladone (*f*).

Indépendamment de l'accident tragique de ce berger dont j'ai parlé dans la préface, voici une histoire qui fournit un exemple des effets dangereux de ce poison, quoiqu'elle n'offre rien de nouveau & dont il ne soit fait mention dans ce qu'on vient de lire ; mais comme les exemples frappent mieux, en faisant pour ainsi dire spectacle aux yeux du lecteur, je crois qu'on ne doit pas les négliger, sur-tout dans une matiere aussi importante que celle-ci, & sur laquelle la sottise ou l'ignorance du peuple demande qu'on insiste beaucoup. Cette histoire est tirée des excellentes observations d'Elie Camerer.

Un garçon de dix ans arrive un soir chez lui de retour du bois, & raconte à ses gens qu'il y a trouvé des cerises sauvages & qu'il en a mangé ; il se met ensuite à table & soupe avec appétit sans se plaindre de la moindre indisposition ; mais à minuit, il est réveillé par une soif excessive, il demande

[*f*] La jusquiame doit être encore plus terrible, suivant ce qu'en dit Mr. *de Haller* en parlant de l'accident arrivé à M. *Simonius.* Voyez au mot *Jusquiame.*

de l'eau froide, son frere lui en apporte, mais il ne peut l'avaler qu'avec grande peine & seulement en petite quantité; deux heures se passent dans cette détresse, après quoi il commence à beaucoup causer à son frere, mais sans mettre de suite dans ses discours, ensuite il se plaint d'une crampe à l'estomac; à trois heures après minuit, il arrive un vomissement suivi imédiatement d'un fort profond sommeil, qui dure jusqu'au point du jour; il ouvre les yeux, mais on s'apperçoit avec surprise qu'ils ont perdu la faculté de voir, quoiqu'on ne puisse pas y remarquer un seul défaut; il recommence à déraisonner; lé médecin arrive à quatre heures, lui trouve un pouls vîte & foible, le ventre tendu autour des côtes, les yeux toujours ouverts quoique ne voyant point, & la peau d'une chaleur brûlante; on le voit tantôt immobile, tantôt les membres agités des mouvemens les plus étranges, tantôt en délire, d'autres fois répondant juste aux questions qu'on lui fait, & en faisant même à son tour; il semble par momens qu'il respire encore, quoiqu'avec beaucoup de peine, mais bientôt après, il paroît avoir poussé le dernier soupir; ces alternatives se réiterent jusqu'à trois ou quatre fois dans un quart-d'heure. Le médecin comprend par le récit que lui font les parens, que leur enfant s'est empoisonné

en mangeant des baies de Belladone ; il ne balance pas à lui faire prendre un émétique, qui fait rendre au malade plusieurs de ces baies, dont les unes étoient encore entieres, tandis que les graines des autres étoient ſéparées de leurs peaux ; dès ce moment tous les ſymptômes diſparurent & firent bientôt place à la ſanté qui recouvra ſa premiere vigueur.

Il n'eſt donc rien qui remédie plus promptement aux terribles ſymptômes qu'occaſionne ce poiſon, que de faire vômir ; c'eſt auſſi l'avis de M. de Haller qui dit, que M. Scholl a ſauvé la vie par ce moyen à quelques jeunes filles ; j'aurois, continue ce grand homme, plus de confiance à ce ſecours, qu'au vin ou au vinaigre : ce qui me le fait penſer ainſi, c'eſt que les ſymptômes durent auſſi longtems que les baies reſtent dans l'eſtomac ou les boyaux, d'où elles ne ſortent quelquefois qu'au bout de trois jours, & quand bien même on a eu recours à l'huile & à l'émétique, comme le prouve le cas rapporté par M. Boucher, dans le journal de médecine d'Avril 1766, où il traite au long de la Belladone. Il dit que pluſieurs enfans ayant mangé de ces baies, quelques-uns eurent des vomiſſemens ; preſque tous tomberent dans le délire ; on leur donna beaucoup d'huile, & enſuite l'émétique à grande doſe, mais il

ne fit pas grand effet: ils avoient la prunelle dilatée; quelques-uns étoient plongés dans un ſommeil léthargique; les ſymptômes durérent pendant trois jours, tems auquel les baies ſortirent par les ſelles. Il y a apparence que l'émétique étoit venu trop tard.

On a employé la Belladone comme remede de différentes manieres, & avec ſuccès, mais preſque jamais ſans quelques inconvéniens qui ſe ſont diſſipés, à la vérité, dans diverſes maladies rebelles, mais ſurtout pour la guériſon des ulcères malins & invéterés, des ſkirrhes & des cancers mêmes. Mais en même tems quelque envie qu'on ait de ſe livrer à la ſatisfaction qu'on reſſent de ſuccès auſſi flatteurs, on ne peut ſe diſſimuler qu'il y a eu des cas, dans leſquels ce remede a été infructueux, & d'autres où il a été pernicieux; car on a vu ſon uſage ſuivi d'un délire furieux, & continuel, d'un aveuglement permanent: enfin la Belladone a été funeſte dans le traitement de la goutte.

Voyez Planche I. *fig.* 2. la fleur de la Belladone.

*Cannabis* HALL. *ibid.* 1616. *Cannabis ſativa* LINN. Le CHANVRE mâle & femelle. En patois *Tzennevo.*

Toute cette plante a une odeur très forte & qui réſide dans une eſpèce de glu hui-

leuse qui la rend moins sujette à se dissiper. Le Chanvre, & sur-tout sa semence, est un narcotique encore plus puissant que l'opium. AVICENNE mettoit le Bengi au nombre des stupéfiens, & SIMÉON SETHUS dit, que la graine de cette herbe contient une farine, qui donne de l'engourdissement & de l'ivresse. Les Arabes prennent les sommités du Chanvre, ils en mêlent une demi-once avec du miel & l'avalent pour se donner de la gaité, mais il en résulte aussi des vertiges. Les Orientaux & les habitans de la Palestine cultivent même le chanvre principalement pour cet usage. Le Beng d'AVICENNE est aussi le même que le Bangue de G. *ab* ORTA de RUMPF & de CHARDIN. L'effet de cette composition est de donner une ivresse gaie, & une espèce d'extase agréable, ensorte que ceux qui ont pris du Bang, chantent, tombent dans le délire, font toutes sortes de gestes extravagans & enfin s'assoupissent. Ils broyent pour cet effet l'écorce & les feuilles du Chanvre, & ils en font une infusion, mais sans y ajouter du pavot. Un long usage de ce narcotique tue tout comme celui de l'opium, sur-tout celui de la graine qui a une très grande force. Le Maslach, Asseral ou Assis des Turcs se fait aussi avec du chanvre, & ils en usent dans la même vue que les Arabes.

La poussiere du Chanvre cause aux ou-

vriers qui le battent où le pilent, des maladies très dangereuses. On doit donc préférer pour sa préparation la méthode qui évite cette poussiere : elle se trouve détaillée dans le Dictionnaire de BOMARE, & dans celui de BUCHOZ, & dans plusieurs autres ouvrages qui traitent de l'Economie.

La police doit veiller à ce qu'on ne fasse point rouir le Chanvre dans des eaux courantes; car l'eau dans laquelle on macére cette plante, devient si puante, que c'est un très dangereux poison pour ceux qui en boivent, & les antidotes les plus excellens donnés à tems, ont de la peine à y remédier.

*Chenopodium hybridum* LINN. Le CHENOPODE à feuilles de Stramonium. En patois *Pi d'ouie.* Ses feuilles sont glabres, à sept angles, les fleurs en panicules. HALL. *ib.* 1581.

Sa tige est lisse, droite, & se divise en plusieurs branches. Ses feuilles sont d'un verd foncé, lisses, mais point farineuses à leur surface, comme le font la plûpart des espèces de ce genre : elles sont veinées, la plûpart ovales-lancéolées, à sept ou neuf dents grandes & aiguës, à-peu-près comme celles de l'alisier. Les panicules de ses fleurs sont axillaires fort rameuses, & à l'extrémité des branches, où elles sont comme par pelotons. Ces fleurs sont sans pétales, les fleurs mâles & femelles sur le même pied. Le calyce est à cinq feuilles blanches,

les bords verds, mais elles tirent sur le pourpre lorsque les fleurs sont mûres; ces feuilles sont recourbées, ovales-lancéolées & rangées en étoile. Il y a cinq étamines & deux pistils: ces étamines se dressent au moindre attouchement & lancent au dehors leur poussiere, cela arrive même sans les toucher, lorsqu'elles sont mûres. A chaque fleur succède une seule graine semblable à une lentille.

Rien n'est plus commun sur les chemins, parmi les masures & quelquefois dans les jardins. Il fleurit en Mai & Juin.

Il pue à-peu-près comme la pomme épineuse, cette mauvaise odeur l'a rendu suspect. TRAGUS a dit, qu'il est un poison mortel pour les cochons, & M. RUST l'accuse d'avoir aussi produit des symptômes funestes sur le corps humain (*a*). On peut prévenir ou guérir ses mauvais effets par les mêmes secours qui conviennent aux personnes que la pomme épineuse a empoisonnées.

*Cynoglossum officinale* LINN. LA CYNOGLOSSE OU LANGUE DE CHIEN. En patois *Lingun*, ou *Linvua de tzen neire*. Ses feuilles sont élliptiques, lancéolées, soyeuses; la tige feuillée. HALL. *ibid.* 587.

[*a*] Dans une dissertation, publiée l'année derniere à Göttingue, sous ce titre, *de limitanda laude balsami vulnerarii Dippelii & olei martis per deliquium.*

Sa racine eſt grande & rameuſe, droite, ſemblable à une rave, noirâtre en dehors, blanche en dedans. Sa tige eſt droite, épaiſſe, haute d'une coudée, rameuſe dans toute ſa longueur, feuillée, anguleuſe, creuſe & lanugineuſe. Ses feuilles ſont alternes, molles, ſoyeuſes, en ovales élliptiques & fort allongés, ſeſſiles, ondées. Ses fleurs ſont en épis nuds & axillaires. Elles ſont à-peù-près ſemblables à celles de la Bugloſſe, mais d'un rouge foncé ſale. La corolle eſt monopétale en entonnoir court, diviſée en cinq parties arrondies, creuſes en deſſus. Il y a cinq étamines qui ſont plus courtes que la corolle, & un ſeul piſtil. On remarque à l'ouverture de la corolle cinq petites écailles plus longues que les étamines, courbées les unes vers les autres, & de la même couleur que la fleur. Le calyce eſt fendu en cinq. Il ſuccède à ces fleurs un fruit à quatre capſules hériſſées de poils piquans qui s'attachent aux habits. Quand la fleur eſt tombée, ces quatre capſules ſe montrent à nud au fond du calyce, & on apperçoit au milieu le piſtil qui, fait l'effet d'une petite alêne qui y auroit été plantée la pointe en-haut.

On la trouve fréquemment au bord des chemins, & ſur les chauſſées qui bordent les foſſés. Elle fleurit en Juin & Juillet.

Sa racine a une odeur forte & un goût

fade & gluant : ses feuilles & ses fleurs ont aussi une odeur forte. Cette seule odeur indique qu'elle est narcotique ; aussi son eau distillée est elle narcotique & nauséeuse. Les médecins savent qu'on l'employe rarement à l'intérieur, d'autant qu'on a des exemples des accidens funestes qu'elle a occasionnés: aussi les pillules de Cynoglosse, dit M. Alston, sont elles proscrites en Angleterre : on leur a vu faire l'effet d'un purgatif, & causer en même tems des angoisses & des défaillances. Les chevres se nourrissent de cette herbe, mais le reste du bétail l'évite.

*Doronicum Pardalianches* Linn. Le Doronic. Ses feuilles sont en cœur, obtuses, les inférieures sur de longs pétioles, les supérieures embrassent la tige. Hall. *ib.* 88.

Sa racine rampe au loin & horizontalement ; elle est ligneuse, épaisse, raboteuse, & comme barbue à cause d'une infinité de petites fibres dont elle est couverte. Ses feuilles radicales portent sur de larges pétioles, elles sont épaisses & cotonneuses. La tige est à bras, garnie de peu de feuilles ovales lancéolées. Les fleurs sont très grandes, jaunes, radiées, ayant chacune son péduncule qui s'élargit pour former un calyce ample & composé de deux rangs d'écailles, jusqu'au nombre de trente en tout, lancéolées, longues & pointues. La cir-

conférence de la fleur eſt garnie de demi-fleurons qui ſont grands, rayés & à trois dents; les ſemences ſur leſquelles ils repoſent, ne ſont point aigrettées; les fleurons ſont au centre, ouverts, diviſés en cinq, & leurs ſemences ſont aigrettées.

On ne le trouve pas fréquemment en Suiſſe. Cependant il croît ſur les rochers du mont Thuiri en deſcendant par un ſentier dans la vallée; ſur Saléve près de Genève; aux Fourches près du grand chemin, vers le village de Miſin.

M. DE HALLER a pleinement réfuté ceux qui ont attribué à cette plante d'avoir tué le célebre CONRAD GESNER; il l'a encore diſculpé de pluſieurs autres accuſations, qui jointes à celle-ci, faiſoient regarder généralement le Doronic comme un poiſon très dangereux, même pour les Léopards, d'où lui viennent les noms d'*Aconit* & de *Pardalianches*. Cependant comme M. DE LINNÉ le regarde comme ſuſpect, il eſt de la prudence de s'en défier en attendant que de nouvelles expériences ayent décidé cette queſtion.

*Empetrum nigrum* LINN. La BRUYERE à fruit noir, ou à baies, la Camarigne. Sa tige eſt couchée, ſes feuilles ſont ovales-lancéolées & obtuſes. HALL. *ibid.* 1525.

C'eſt un arbriſſeau qui s'étend beaucoup plus qu'il ne s'éleve: il pouſſe du pied plu-

ſieurs tiges d'une écorce rouſſâtre, qui rampent par terre & s'étendent au loin. Sa feuille reſſemble à celle de la Bruyere commune. Ses fleurs ſont d'une couleur d'herbe, blanchâtres & viennent en bouquets au bout des tiges: ces fleurs ſont de trois ſortes, mâles, femelles & hermaphrodites; toutes compoſées d'un calyce de trois pieces & d'une corolle à trois pétales: les fleurs mâles ont neuf étamines fort longues, les hermaphrodites n'en ont que trois; celles-ci & les fleurs femelles ont neuf piſtils, auxquels ſuccèdent autant de ſemences contenues dans une baie ronde, noire, & pleine de ſuc. C'eſt de ce fruit que les coqs de bruyere ſe nourriſſent par préférence.

Les terres mouſſeuſes, ſtériles & humides ſont celles où cet arbriſſeau ſe plaît le mieux; il a une vie fort dure, ſoutient les grands froids, & même la fumée du cuivre, ſans en périr. Il croît par-tout ſur les hautes Alpes, ſur le Grimſel & le St. Gothard, ſur les rochers de Gyps de la montagne d'Anſez, ſur les montagnes qui ſont au deſſus de Bagnes, ſur le St. Bernard, ſur le col de Ferry, ſur Fouly, ſur la montagne d'Intrame, autour d'Engelberg, &c.

On fait avec ſes baies une limonade, qu'on dit ne pas être déſagréable; cependant il faut s'en défier, quoique Borrichius regarde ce fruit comme innocent: car d'un

autre côté, THAL a dit, que les baies du Camarique ſont nuiſibles & qu'elles donnent des vertiges.

*Glaucium* HALL. *ibid.* 1060. *Chelidonium Glaucium* LINN. Le PAVOT CORNU. Ses feuilles radicales ſont diviſées juſqu'à la moitié, les caulinaires ſont amplexicaules.

Sa racine eſt vivace, de la groſſeur du doigt, en forme de fuſeau & brune. Elle pouſſe pluſieurs feuilles & des tiges rampantes, d'où il part de fort longs rameaux à-bras. Le bas de la tige eſt glabre, mais elle eſt hériſſée à ſon ſommet de poils ouverts; de plus, elle eſt ſolide, noueuſe, & ne s'éleve que la ſeconde année. Les feuilles ſont alternes, d'un verd d'eau, longues, larges, charnues, graſſes, velues, découpées profondément, dentées, comme crêpées, & d'une forme élégante: elles ſe couchent ſur terre pendant l'hyver, & réſiſtent au froid. La tige pouſſe de ſes nœuds des feuilles plus petites que les radicales & moins découpées. Ses fleurs ſont axillaires, grandes comme celles du pavot de jardin, compoſées chacune de quatre feuilles, diſpoſées en-roſe & jaunes, contenant pluſieurs étamines & ſoutenues par un calyce à deux feuilles; à ces fleurs ſuccedent des ſilliques minces, longues de deux pouces, rudes au toucher & courbées, contenant des ſemences noires, à doubles

rangs & rondes comme celles du pavot blanc. Si on feme cette graine dans les jardins en automne, elle vient au printems & fleurit en Juin & Juillet.

Il croît au bord du lac de Neuchâtel & près des tuileries du côté de Grandson, comme aussi au bout des allées de Colombier.

Toute cette plante est empreinte d'un suc jaune d'un goût amer, & elle exhale une puanteur semblable à celle du pavot & de l'opium; aussi le Pavot cornu produit-il des effets pareils à ceux de l'opium & qui exigent les mêmes secours. Il est du moins certain qu'en Angleterre on l'a vu agir à la maniere des poisons les plus pernicieux & déranger l'esprit.

*Hedera Helix* Linn. Le Lierre grimpant, ou Lierre en arbre. En patois, *Liero*, *Tory*, *Toret*. Sa saveur est amere & nauséeuse. Les oiseaux sont étourdis après en avoir mangé, de maniere qu'on peut les prendre à la main. Aurélien dit, que la tisanne de Lierre dérange l'esprit.

*Hyoscyamus niger* Linn. La Jusquiame noire, Hanebane, ou Potelée. En patois, *Lugan*, au château d'Oex, *Dent-de-tsao*. Les feuilles embrassent la tige, elles sont sinuées, les fleurs sont sessiles. Linn. Hall. *ibid.* 580. Voyez planche I. *fig. 6.* la fleur de la Jusquiame.

Toute

Toute cette plante est comme barbue à cause des poils longuets qui la couvrent; de plus, elle est comme enduite de graisse, & exhale une puanteur très désagréable, virulente, & qui étourdit ceux qui la flairent : elle en infecte même pour longtems les doigts qui l'ont touchée. Sa racine subsiste deux ans; elle est longue & épaisse, ridée, branchue, en forme de fuseau, brune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur grasse & douce. Sa tige est feuillée & rameuse, haute d'une coudée & plus. Ses feuilles sont très molles, fort larges à leur base, d'un verd d'eau sale, divisées jusqu'à la moitié, fort inégales dans leur grosseur, & entremêlées d'autres fort petites; en général, leur largeur va toujours en diminuant jusqu'à leur extrêmité : elles sont bordées des deux côtés de pointes triangulaires, au milieu desquelles répondent de grosses nervures. Les fleurs sont sessiles ou sur de très courts péduncules, & rangées le plus souvent sur un côté au sommet des tiges, où elles forment comme des épis clairsemés; elles sont d'un jaune pâle, & marquées de rayes violettes qui forment une figure de réseau. La corolle est en entonnoir, le tuyau court, inégal & large à son ouverture; elle est divisée en cinq segmens, obtus & inégaux. Il y a cinq étamines aussi iné-

gales, réunies par le bas; les filets pourprés & les antheres chargées d'une poussiere d'un jaune de souffre. Le calyce est velu & en forme de gobelet. A cette fleur succède un fruit caché dans le calyce, de la figure d'une marmite, sur lequel est placé un couvercle qui se ferme exactement.

On la trouve souvent auprès des tas de fumier, au bord des chemins & des fossés, dans les environs des villes & dans les villages, surtout sur les cimetieres du Pays-de-Vaud. Elle fleurit en Mai & Juin.

Les racines de Jusquiame sont douces, mais elles n'en sont que plus dangereuses. Un homme & sa femme, trompés par cette douceur qui les engagea à en manger, éprouverent dabord de la difficulté à avaler, puis ils devinrent phrénétiques & stupides; cependant ces symptômes se dissiperent d'eux mêmes. Lindern a vu une pareille imprudence, suivie de gestes extravagans, de délire, de sommeil avec ronflement & enfin de la mort. Ses feuilles ont un goût fade & un peu aigre. Elle est en même tems émolliente & narcotique, & cela dans un plus haut degré qu'aucune autre plante de sa famille (*a*); aussi dérange-t-elle bien d'avantage les fonctions

[*a*] Cette famille est presque toute vénéneuse & comprend entr'autres la Morelle, la Pomme épineuse, la Belladone, la Mandragore, &c.

de l'esprit, en aliénant par des délires furieux & querelleurs (*b*).

Voici dans quel ordre se suivent les symptômes qu'occasionne la Jusquiame prise à l'intérieur. Elle excite d'abord un léger délire qui est tantôt gai, tantôt triste ou aussi tranquille, ou bien le malade a des rêves dans lesquels il croit être suspendu en l'air, & voir des spectres, des fantômes, des sorciers (*c*); quelquefois ce délire est accompagné d'une fievre dangereuse par elle même, & parce qu'elle augmente le mal; cette fievre dure longtems & sans interruption, ou bien elle revient par intervalles. Le malade devient querelleur, & le plus souvent, cette mauvaise humeur dégénere peu-à-peu en une fureur, qui le porte à quelque violence

[*b*] C'est ce qui lui a fait donner en latin le nom d'*Attercus*, comme qui diroit, propre à exciter des altercations.

[*c*] C'est à la faveur de pareils rêves, que les prétendus sorciers des autres fois croyoient se transporter dans les airs, & aller au sabbat. Ils réussissoient à se procurer ces visions en avalant une drogue, composée de graine de pomme épineuse, de jusquiame & autres narcotiques, ou bien ils se frottoient d'un onguent fait avec de semblables ingrédiens: alors ils se préparoient à faire leur voyage diabolique, en se mettant à califourchon sur un balai sous la cheminée. *Gassendi* en a surpris un sur le fait.

contre lui-même, ou contre les personnes qui se trouvent avec lui, ensorte qu'on le prendroit pour un possédé. D'autres fois il perd tous ses sens, devient absolument insensible, stupide, & paroît indifférent sur tout; il arrive le plus souvent une sorte d'ivresse, ou de la pesanteur de tête, des vertiges, la perte de tous les sens; la vue se trouble, s'affoiblit, ou bien le malade croit voir les objets doubles, ou tout autres qu'ils ne sont; il devient aveugle, les yeux s'enflamment, se tournent, deviennent roides, perdent leur brillant; il a de la peine à parler ou perd même entiérement la parole; les bras perdent tout sentiment, la paralysie s'empare de la moitié du corps; il survient une envie de dormir insurmontable, un sommeil profond, long, souvent avec les yeux ouverts, & accompagné des rêves les plus effrayans; il n'est pas rare que ce sommeil dégénere en apoplexie.

Quelques-uns se plaignent d'un affoiblissement de la tête & de la mémoire, de crampes & de convulsions, tantôt par tout le corps, tantôt aux mains, au visage, aux yeux, à la mâchoire inférieure (cette derniere s'appelle le ris sardonique), où à la gorge; quelques-uns ont un tremblement dans les membres, d'autres tombent du haut-mal: plusieurs se plaignent d'af-

foibliſſement & de douleur dans tout le corps; quelques-uns n'éprouvent que les douleurs, ou bien, ils en éprouvent de beaucoup plus cruelles à la tête, au bas-ventre, ou dans les entrailles. D'autres éprouvent divers dérangemens dans les organes de la digeſtion, comme un dégoût pour toute eſpèce de nourriture, l'hydrophobie (*d*), des envies de vômir inutiles, ou bien un vômiſſement ſouvent opiniâtre, des rôts, des vents, une douleur mordicante, ou de quelqu'autre eſpèce qui tourmente l'eſtomac, l'inflammation de cette partie, ſymptôme qui d'égénere facilement en gangrêne. Il n'eſt pas rare qu'il ſurvienne des diarrhées exceſſives, un gonflement du bas-ventre, une enflure des membres, une ſoif que rien ne peut éteindre, une chaleur brûlante avec ſéchereſſe & étranglement, dans la bouche & le goſier. Il arrive enfin des ſueurs froides, une ſuppreſſion d'urine, différens déſordres dans la circulation; la fievre, des palpitations de cœur, des évanouiſſement, des ſyncopes ſubites, une couleur livide par tout le corps, ou au moins au viſage; un pouls foible, vacillant, fréquent, intermittent & irrégulier, un gonflement des vaiſſeaux, du cou, du viſage & des membres, une chaleur

[*d*] Horreur pour l'eau, comme dans la rage: dans ces cas-ci, elle eſt quelquefois fort opiniâtre.

insoutenable dans tout le corps) d'autres fois les membres sont glacés) des picotemens insupportables à la peau, de la difficulté de respirer, des angoisses inexprimables, & souvent la mort; ou si on ne meurt pas, ces symptômes laissent après eux un engourdissement qui dure des mois entiers; de la stupidité, la foiblesse de la vue ou de quelqu'autre sens, une impuissance complette.

Si on a vu la Jusquiame lâcher le ventre, il y a apparence, qu'elle n'a produit cet effet qu'en détruisant en partie le ressort des intestins. Employée en lavement elle a aussi dérangé l'esprit. La vapeur même que répandoit sa racine pendant qu'on la tiroit de terre, à excité des délires querelleurs. Le parfum fait avec ses graines endort, même pour toujours. BOERHAAVE disoit qu'il avoit éprouvé de l'ivresse en préparant l'emplâtre de Jusquiame. J'ai quelquefois pilé de sa graine, mais quelque précaution que j'aie prise pour me garantir de la vapeur qui s'en exhaloit, & quoique je n'en pilasse pas plus d'une ou deux dragmes à la fois, & qu'elle fût séche, je ne manquois point d'en ressentir des vertiges & une pesanteur de tête, qui duroient quelques minutes. „ Je me rappelle, dit M. DE „ HALLER, dans cet article, l'accident arri„ vé en 1725 à M. SIMONIUS, étudiant en mé-

„ decine, qui fréquentoit alors avec moi „ les leçons de Boerhaave; il avoit bravé „ impunément les aconits, les apocyns & „ les baies de belladone, mais la semence „ de Jusquiame le terrassa & lui fit payer bien „ cher sa curiosité téméraire, en lui troublant l'esprit & le frappant de paralysie „ d'un côté: cependant il eût le bonheur „ de se rétablir, quoiqu'à grande peine, „ par les soins de Boerhaave, notre illustre „ maître". On a vu l'usage intérieur de cette graine être suivi de rougeur à la peau, d'assoupissement, de mouvemens convulsifs & de perte des sens; une autre fois elle a donné du délire & de l'inquiétude; & dans un autre cas où on en avoit pris deux dragmes pour de la semence d'aneth, il en est résulté une démence complette: tous ces accidens ont disparû en procurant le vômissement.

Enfin la Jusquiame nous fournit un exemple, qui prouve d'une maniere frappante, qu'il ne suffit pas, pour pouvoir compter sur la salubrité ou l'innocence d'une plante, qu'on en voie manger impunément à certains animaux; car les chevres, les vaches & les cochons se nourrissent sans inconvénient de la Jusquiame; un chien a avalé, sans en être incommodé, deux onces de suc exprimé de ses feuilles; cependant les moutons évitent cette plante, & elle est un

poison mortel pour les rats, les oies, les poules, les oiseaux, & pour plusieurs insectes. Outre cela, ses mauvais effets ne se bornent pas à nuire à l'intérieur (comme le prouve déja ce que j'ai dit plus haut de la racine, quand on la tire); elle nuit aussi de diverses manieres à l'extérieur; par exemple, lorsqu'elle est échauffée par un soleil ardent, elle infecte de ses exhalaisons puantes, l'air qui l'environne, & cause par-là à ceux qui s'y trouvent exposés, de l'assoupissement, de l'engourdissement, & une sorte d'ivresse. La même chose arrive, si on se trouve dans une chambre chaude ou bien fermée, dans laquelle on ait mis de la Jusquiame, ou aussi, lorsqu'on la fait chauffer sur le feu de quelque maniere que ce soit, & qu'on n'a pas soin d'en éviter la vapeur.

Mais elle produit des symptômes bien plus dangereux encore, lorsqu'on applique sur quelque partie du corps le suc exprimé de cette plante, ou l'eau dans laquelle elle a cuit, que ce soit sous la forme de bain, de fomentation, de parfum qu'on reçoit dans la bouche ou sous celle d'onguent, dont on frotte le fondement.

On voit partout ce qui vient d'être dit, que la Jusquiame est un des plus terribles poisons du regne végétal, & peut-être le plus dangereux de tous les narcotiques. On

ne ſauroit donc trop ſe tenir en garde à cet égard contre l'ignorance condamnable des cuiſiniers & des herboriſtes, & même contre l'atrocité de certains ſcélérats, qui ont l'ame aſſez noire pour ſe ſervir d'un pareil poiſon, comme on n'en a vu que trop d'exemples. C'eſt enſuite de l'ignorance qu'on vient de blâmer, qu'il eſt arrivé à des herboriſtes, de vendre de la racine de Juſquiame pour celle de gentiane jaune, ou de chicorée, ou bien ſa ſemence pour celle d'aneth, comme dans le cas rapporté plus haut. Des cuiſiniers ont auſſi ſervi ſa racine pour celle de chicorée ou de paſtenade, & ſes tiges pour des tiges de Cardon (Carde).

La Juſquiame blanche, que les anciens ont dit être moins terrible dans ſes effets, a des propriétés ſemblables à celles de la noire. Priſe à la doſe de vingt-cinq grains, elle a donné de l'aſſoupiſſement, excité des convulſions, des ſoubreſauts des tendons (*a*), & rendu inſenſible ; dans un autre cas, ſon uſage a détruit la faculté d'avaler, aliéné l'eſprit, & éteint la voix ; ſymptômes, qui à la vérité n'ont pas été de durée.

A l'ouverture des perſonnes que la Juſquiame avoit tuées, on a trouvé les vaiſ-

[*a*] Sautillements des attaches des muſcles ou des chairs.

seaux des meninges tuméfiés, & des taches noires dans l'estomac.

On échappe au danger comme avec tant d'autres poisons, par le vômissement, ou du moins par le moyen d'un purgatif, qui dégage les intestins de la semence de Jusquiame qui s'y arrête longtems, ou par le secours d'un lavement âcre: quelquefois aussi on s'est bien trouvé d'un vésicatoire appliqué à la tête: d'autres-fois enfin, on a employé avec succès l'extrait de castoreum, le jus de groseilles, & d'autres remedes qu'on peut voir rapportés dans WALTHER, THRELKELD, ALBERTI, BLAIR & WEPFER. Mr. GMELIN dit que ce poison doit être combattu par les mêmes remedes que la pomme épineuse.

*Lactuca Scariola* LINN. LA LAITUE SAUVAGE. Ses feuilles sont divisées jusqu'à la moitié, & sa nervure est épineuse. HALL. *ibid.* 14.

Sa tige est haute de trois pieds, & même plus; elle est dure, parsemée d'épines, cylindrique, rameuse. Ses feuilles sont dures, amplexicaules, en fer de pique, la nervure blanche, feuillée, dentées en scie & épineuses du côté opposé à la nervure; les supérieures amplexicaules, courtes, & lancéolées. Le calyce & le sommet de la tige sont gluans, les écailles intérieures du calyce beaucoup plus longues que les ex-

térieures. Les demi-fleurons ſont en petit nombre, d'une couleur pâle, roux en dehors. Ses graines ſont ovales & portent une aigrette ſimple, molle, & portée ſur un pédicule long & fort mince.

Elle vient autour de Bâle, au bord du Rhin, hors de la porte de St. Jean: entre Muttenz & Gempen, dans les champs qui ſont au-delà de Binningen, à Baden, dans le pays des Griſons, en divers lieux du Vallais & autour de Genève: dans le village de St. Blaiſe, & dans tous les endroits chauds au bord des chemins.

*Lactuca viroſa* LINN. LAITUE SAUVAGE. Ses feuilles ſont ovales, ouvertes, la nervure épineuſe. HALL. *ibid.* 15.

Elle reſſemble preſque en tout à la premiere, ſi ce n'eſt que ſes feuilles inférieures ſont ſimples, plus larges, avec de grandes crenelures, & qu'elles s'écartent davantage de la tige.

Elle croît à Genève, à Strasbourg, & en Angleterre, &c.

Elle eſt d'un goût amer & a des propriétés ſemblables à celles du pavôt. En général, la Laitue ſauvage eſt un vrai narcotique. Chacune de ces deux eſpèces rend un lait amer & chaud qui s'enflamme après avoir été ſéché. La ſeconde eſpèce eſt la plus narcotique: elle enivre ceux qui en mangent ou qui reſpirent la vapeur qui

s'en éleve lorsqu'on la fait cuire. En un mot, on en peut retirer un opium aussi actif que celui que fournit le pavôt.

La Laitue ordinaire ne doit pas même être regardée comme innocente dans tous les cas; car Mr. ANDRY dit, que son suc a excité chez une femme des convulsions dangereuses. Cela a pu venir de la nature du terrein, ou d'une irritabilité des nerfs de cette femme. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Laitue de jardin devient presque méconnoissable, quand elle est transportée dans un terrein inculte, soit par les épines dont elle se couvre, soit par la figure de ses feuilles, qui s'allongent en se rétrécissant & en se divisant, & surtout par l'amertume de son suc.

*Lithospermum officinale* LINN. Le GREMIL ou HERBE-AUX-PERLES. En patois *Grana perla.* Sa tige est droite, très rameuse, le calyce presque aussi grand que la corolle. HALL. *ibid.* 595.

Sa racine est à-peu-près de la grosseur du pouce, rouge en dehors & en-dedans; grande, ligneuse, rameuse, charnue. Elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied, dures, à-bras, cylindriques, feuillées, rudes au toucher, de même que les feuilles, qui sont nombreuses, alternes, élliptiques, longuement lancéolées, pointues, sessiles, garnies de poils blancs, veinées en dessous, d'un

verd plus ou moins foncé. Ses fleurs sont très petites, solitaires tenant à de courts péduncules, qui sont axillaires, & où elles naissent aux sommets des tiges & des rameaux. La corolle est blanche ou d'un jaune d'ocre pâle, le tuyau verdâtre; monopétale en forme d'entonnoir, évasée en haut, découpée en cinq parties arrondies & creuses en-dessus, renfermant cinq étamines & un pistil, & contenue dans un calyce oblong & velu, qui est très profondément divisé en cinq segmens étroits. Il succède à ces fleurs des semences dures, en ovales pointus, luisantes, & de la couleur des perles.

Il est très commun en Suisse sur les chemins, sur-tout sur les bords graveleux des ruisseaux, & des isles que forment les rivieres. Il fleurit en Avril & Mai.

M. DE HALLER dit, que toute cette plante lui paroît narcotique, & qu'elle a une odeur analogue à celle de la cynoglosse. Voyez ce mot.

*Mandragora* HALL. *ibid.* 578. *Atropa Mandragora* LINN. La MANDRAGORE MALE. Elle a une racine longue, grosse, partagée en deux, fibreuse par le bas, puante, représentant en quelque sorte quand elle est entiere, les parties inférieures d'un homme; elle est blanchâtre en-dehors, ou cendrée, & grisâtre en-dedans. Ses feuilles puent également, elles sortent immédiatement de

la racine, & sont longues de plus d'un pied, ovales-lancéolées, plus larges que la main en leur milieu, pointues des deux côtés, ondées à leurs bords, & de couleur verte-brune. Il sort d'entre ces feuilles plusieurs péduncules, longs d'un pouce & demi environ, droits & nuds, soutenant chacun une fleur en cloche conique, ouverte par le haut, fendue au delà de la moitié en cinq segmens ovales, & pointues, tirant sur le violet, contenant un nombre égal d'étamines avec un seul pistil, dont le sommet est terminé par une petite boule. Le calyce est fendu en cinq segmens lancéolés. Il succède à ces fleurs une petite pomme ronde, grosse comme une nefle, cornue, charnue, d'abord verte, ensuite jaunâtre, d'une odeur forte & puante, & dont la chair contient quelques semences blanches en forme de rein.

Elle croît sur les principales montagnes du Cenero & dans la Suisse transalpine. Ses fleurs paroissent en été.

Elle a été mise de tout tems au nombre des stupéfiens. On lit qu'autrefois, la Mandragore rendoit furieux ceux, qui en avoient usé immodérément. RHAZES blâme ceux qui mangent de ses pommes, parce qu'elles excitent des nausées, rendent la tête pesante, & qu'il est arrivé que cinq de ses pommes ont fait tomber en syncope, & ont occasionné d'autres symptômes qu'on

eſt cependant parvenu à guérir. Des auteurs dignes de foi aſſûrent, qu'elles ont tellement la propriété d'engourdir, que leur ſeule odeur donne de l'aſſoupiſſement. La racine ayant été mâchée pour de la regueliſſe, il en eſt réſulté la cardialgie, la ſyncope, & des délires preſque mortels. On conſeille donc aux femmes enceintes, de ne point ſe ſervir de cette plante comme d'un ſpécifique pour la matrice; elle y produit des ſymptômes ſpaſmodiques, & ſouvent l'avortement. Je ne parle pas des vertus magiques, attribuées à la racine de Mandragore qu'on a falſifiée, pour abuſer de la ſotte crédulité du peuple, avec les racines d'Angelique, de Bryone & autrement.

*Mercurialis perennis* Linn. La Mercuriale des montagnes, ou sauvage, Chou de chien. En patois du château d'Oex *herba a tchă*, *Caquenlit*, *Epenatze ſauvadze.* Sa tige eſt vivace, ſimple, ſes feuilles ſont ovales-lancéolées, velues.

Sa racine ſubſiſte pendant l'hyver. Sa tige eſt velue, longue d'un pied, creuſe, rampante, noueuſe, pourpre en-deſſous. Ses feuilles ſont comme celles de la Mercuriale commune, que les payſans appellent *Mercoret*, ſemblables aux feuilles de la Pariétaire, oppoſées, pointues, verdâtres, dentées en ſcie, s'écartant un peu de la tige, plus grandes que celles de la Mercuriale

commune. Les fleurs de cette espèce sont mâles & femelles sur différens pieds & à pétales comme celles de l'espèce vulgaire. Ces fleurs sont axillaires · les mâles disposées en épi sur un péduncule deux fois plus long que les feuilles; elles ont plusieurs étamines soutenues par un calyce à trois ou quatre feuilles de couleur d'herbe ;ces fleurs ne laissent rien après elles. Les fleurs de la plante femelle, sont placées deux à deux à l'extrémité d'un péduncule plus court que les feuilles ; elles ont deux pistils avec un calyce semblable à celui des mâles, & il leur succède des fruits à deux capsules, rondes, rudes & velues, contenant chacune une semence arrondie.

Elle croît en abondance dans les bois, & fleurit en Mai.

Gesner l'avoit mise au nombre des légumes d'un goût agréable, mais Hans Sloane a trouvé, qu'elle a une malignité narcotique & funeste. Ceux qui en ont réchappé, ont dû leur salut à l'émétique.

Quelques anciens l'avoient confondue avec la mercuriale commune qui est innocente, mais il est aisé de les distinguer, en ce que celle-ci est une plante annuelle, dont la tige est rameuse, les feuilles plus petites & lisses, tandis que l'espèce sauvage est vivace, &c. Elle n'est pas seulement nuisible aux moutons, quoiqu'elle serve de nour-

nourriture aux chevres; mais encore aux hommes, car elle a occasionné chez des personnes, qui en avoient mangé au lieu de jardinage, des vomissemens violens, une diarrhée excessive, une chaleur brûlante à la tête, un sommeil profond & des convulsions, qui, dans un exemple, ont été suivies de près de la mort.

On pourroit objecter ici le silence, que les anciens ont gardé sur les mauvaises qualités de cette plante, & surtout nous opposer le sentiment du célebre GESNER, qui l'avoit mise au nombre des légumes d'un goût agréable; mais HANS SLOANE nous a appris, que la sagacité de ce grand homme a été en défaut dans cette rencontre, & il s'est convaincu que la Mercuriale sauvage a une malignité narcotique & funeste, qui s'est fait connoître par les accidents dont on vient de parler. Ceux qui ont échappé à la virulence de ce poison ont dû leur salut à lémétique.

M. DE BOMARE dit, que cette plante produit des effets pareils à ceux du Ricin ou Palme de Christ, qu'on cultive aussi dans nos jardins sous le nom de Faux Caffé; si cela est, la Mercuriale sauvage agiroit aussi en qualité de poison âcre.

*Pæonia officinalis* LINN. La PIVOINE mâle, & la femelle. En patois, *Herba* ou *flor de Mallet.* Sa racine est tubéreuse, ses feuilles

ſont diviſées & ſubdiviſées, les folioles éllip-tiques & à trois lobes. Hall. *ibid.* 1187.

Elle eſt improprement diſtinguée en mâle & femelle, puiſqu'elles portent également des ſemences.

La Pivoine male. Ses racines ſont formées en navet, groſſes comme le pouce, rougeâtres en dehors, blanches en-dedans. Elles pouſſent des tiges hautes de deux ou trois pieds, un peu rougeâtres & diviſées en quelques rameaux. Ses feuilles ſont larges, compoſées de pluſieurs autres feuilles ſemblables à celles du noyer, mais plus larges & plus épaiſſes, d'un verd-brun, luiſantes, couvertes en deſſous d'un certain duvet, les pétioles rougeâtres. Ses fleurs, qui paroiſſent au commencement de Mai, & qui tombent preſqu'auſſitôt, naiſſent aux ſommités des tiges; elles ſont amples, à pluſieurs fleurs diſpoſées en roſe, quelquefois d'un beau pourpre, d'autres fois couleur de chair ou panachées, ſoutenues par un calyce à cinq feuilles. Il leur ſuccède des fruits compoſés de pluſieurs cornets blancs, velus, reluiſans, recourbés en-bas, leſquels s'ouvrent en mûriſſant, & laiſſent voir une belle ſuite de ſemences groſſes, arrondies, d'abord rouges, en ſuite bleuâtres, puis noires; elles ne ſont mûres qu'en Juillet.

Cette plante eſt plus précoce, plus rare,

& plus précieuſe que la ſuivante, dont elle ſe diſtingue aiſément par la différence de ſes feuilles & de ſa racine, outre que la premiere a les fleurs ſimples & que la ſeconde les a doubles.

La PIVOINE FEMELLE. Ses racines ſont des petites truffes, ou des navets attachés à des fibres; ſes tiges ſont hautes, mais peu ou point rouges; ſes feuilles ſont découpées, de couleur verte, pâles en deſſus, blanchâtres & un peu velues en deſſous: ſes fleurs ſemblables à celles de la Pivoine mâle, mais moins grandes, rouges & très belles. Les fruits ſont comme dans la précédente & montrent en s'ouvrant, des graines d'un beau bleu, entremêlées d'autres graines avortées, qui ſont du plus beau rouge écarlate.

Celle-ci croît dans les montagnes de Glaris, près de la ſource du Sernf; autour de Lugano; dans les prairies du mont Cenero. LOBEL a dit, qu'on la trouvoit autour de Genève, mais il y a longtems qu'on n'y en a point trouvé. M. SOLIER dit, qu'elle croît en Dauphiné.

L'une & l'autre ſe cultivent dans les jardins, où elles ſe multiplient aiſément en rampant dans la terre.

La Pivoine a une odeur fétide & narcotique, qui annonce ſes mauvaiſes qualités. Sa racine a un goût amer âcre, & un peu aſtringent quand elle eſt fraiche; car ſui-

vant M. Tissot elle n'a presque plus d'odeur ni de goût, quand elle est séche. La semence est émétique & purgative. L'infusion aqueuse de la Pivoine mâle, est nauséeuse. Enfin, bien loin que cette plante posséde toutes les vertus que le peuple lui attribue d'après d'anciens préjugés, il est fort douteux, comme le dit M. de Haller, qu'elle soit salutaire, & sans parler de sa puanteur, sa ressemblance avec les hellebores ne le promet pas, & les expériences de Galien dans l'épilepsie &c. sont visiblement superstitieuses M. Pemberton a proscrit le syrop de Pivoine de la liste des remèdes de la pharmacopée de Londres.

*Papaver Rhœas* Linn. Hall. *ibid.* 1064. Le Coquelicot, ou Pavot rouge. En patois *Cabosseta.* Il y en a une variété à fleurs blanches.

Quoiqu'on l'employe utilement dans les maladies catarrhales, il est cependant bon de savoir qu'il a quelque chose de narcotique, car on lui a vu arrêter une diarrhée en donnant de l'assoupissement, & dans un autre cas, il a supprimé en partie la sortie des crachats. Werlhof a désapprouvé la poudre de Mynsicht pour la pleurésie, à raison des fleurs de Coquelicot qui entrent dans sa composition. Enfin, on retire des têtes de ce pavot un extrait, dont les effets sont semblables à ceux de l'opium.

*Papaver ſomniferum* LINN. HALL. *ibid.* 1065. Le PAVÔT DES JARDINS. La graine de ce Pavôt & l'huile qu'on en tire, & qui eſt connue en France ſous le nom *d'huile d'œillet*, ſont innocentes, comme le prouvent nombre d'expériences reïterées en différens tems & en différens pays.

Mais le ſuc laiteux qui découle des têtes du pavôt de jardin, a la vertu d'aſſoupir, mais modérément & ſans échauffer quand il eſt encore frais. On en prépare auſſi un extrait, qui a les mêmes vertus que l'opium.

Dans les pays chauds, cette vertu a bien plus d'efficace; car lors même que la plante eſt fraiche, elle enivre, plonge dans le ſommeil & donne enfin la mort, comme on l'a vu arriver aux Indes pour avoir avalé une ſeule tête de pavôt. AURÉLIEN dit, qu'en Afrique, ceux qui avoient bu ſur du pavôt, tombent dans le délire. Chez les Perſans, ceux qui font des inciſions aux têtes de pavôt pour en tirer de l'opium, & ceux qui préparent cette drogue, deviennent livides, tremblans & maigres, préciſément comme il arrive à ceux qui prennent trop d'opium. La décoction des têtes de pavôt, qu'on connoît en Perſe ſous le nom de *coquenar*, & qu'on vend communément pour de l'opium, donne d'abord de la gaicté & enſuite de l'engourdiſſement. Ce n'eſt pas ſeulement en Turquie & en Perſe que le pavôt

fournit de l'opium; il en fournit aussi en Europe, comme je l'ai insinué plus haut, & non seulement dans les pays chauds de cette partie du monde, comme en Languedoc, mais aussi en Allemagne & même en Ecosse.

Mr. CONSTANT, ci-devant médecin à Lausanne, tiroit de nos pavôts un extrait vineux qui faisoit un peu moins d'effet que l'opium, & dont la dose étoit d'un, jusqu'à cinq grains.

L'extrait qu'on prépare en cuisant l'opium avec de l'eau, passe pour en posséder toute l'efficace, & pour être en même tems beaucoup moins dangereux; cependant il est bien plus actif, & il tue aussi plus promptement; car un petit nombre de grains suffit pour donner la mort à un chien, tandis que cet animal peut supporter une forte dose d'opium crud. Par-contre l'extrait résineux, ou celui qu'on fait avec l'esprit de vin, a fort peu d'activité; car quinze grains n'ont point fait de mal à un chien, & CHARAS en a avalé six grains sans éprouver autre chose que de la gaieté. Enfin, ce n'est que l'extrait aqueux qui conserve l'odeur & le goût de l'opium. Il suit de-là, que l'opium crud est préférable à toutes les préparations qu'on en fait, & que la meilleure maniere d'empêcher ses mauvais effets, c'est d'en diminuer la dose; & même de

s'en abstenir tout-à-fait, dans le cas où il est dangereux d'assoupir.

L'opium est le plus puissant de tous les narcotiques. Pris à petites doses, il donne plus d'activité aux fonctions du cerveau, il donne des forces, de la gaieté, & cause une certaine sensation de volupté, dont les personnes qui se sont accoutumées à l'opium, sont si charmées, qu'on en a vu qui auroient plutôt renoncé à la vie, qu'à cette sensation. Lorsque la dose est un peu plus forte, l'opium endort & procure des songes agréables; à une plus forte encore, il assoupit & enivre en même-tems; mais si l'on passe celle-ci, on tombe dans l'engourdissement: l'estomac, les intestins & même la prunelle en deviennent tout-à-coup tellement insensibles, qu'ils ne font plus leurs fonctions, & la respiration devient pour l'ordinaire difficile. Une dose médiocre suffit même pour produire au bout de quelques heures, une insensibilité & un engourdissement, qui ôtent tout le prix de la gaieté qui les a précédé.

Enfin quelqu'agréable & quelqu'innocent que paroisse l'opium, pris comme je l'ai dit tout-à-l'heure à petites doses, on ne manque pas d'acheter bien cher ensuite les sensations qu'on trouvoit si délicieuses; car à la longue, l'opium rend stupide, triste, affoiblit & tue enfin par la

phthisie, après avoir fait languir longtems dans cette maladie. Enfin si on en prend une forte dose, & qu'on n'y soit pas accoutumé ( *a* ), il tue en plongeant dans la léthargie, ou en produisant l'apoplexie, quelquefois, après avoir détruit la faculté d'avaler.

Extérieurement, l'opium agit à peine en qualité de narcotique, à moins qu'on n'en respire la vapeur ( *b* ), ou qu'on ne l'introduise par l'anus sous la forme de suppositoire ou de lavement ( *c* ), ou qu'il ne vienne à pénétrer dans le tissu graisseux, ou enfin dans le sang, soit par une blessure, soit en l'injectant dans les vaisseaux ( *d* ); car comme le remarque M. DE HALLER, il

[ *a* ] Les Orientaux, par exemple, qui en usent journellement comme on fait en Europe du caffé, en supportent jusqu'à deux dragmes, & sans que leur santé paroisse d'abord en souffrir.

[ *b* ] Mr. *Neumann* dit, que la vapeur seule qui s'échappe de l'opium en le cuisant, peut enivrer & tuer même à la fois une quantité de personnes.

[ *c* ] Mr. *Whytt* dit, que sous cette forme il a produit de très mauvais effets.

[ *d* ] Mrs. *Whytt* & *Lorry* en disent autant des blessures dans lesquelles l'opium a pénétré. Suivant *Schwencke* l'opium mêlé avec le sang augmente sa partie liquide & la convertit ensuite en gelée. Une once d'opium injectée dans les veines d'un chien, lui ont donné des convulsions. Ce n'est donc que dans ces cas que l'opium appliqué à l'extérieur, produit des effets semblables à ceux de l'usage intérieur.

n'eſt pas probable que l'opium ait pû produire des effets funeſtes, en l'employant ſous la forme de collyre (*e*), ou en l'appliquant ſur les dents. D'ailleurs ſon application ſur la peau la fait rougir, l'enflamme, la ronge en y faiſant lever des veſſies pleines d'eau, enſorte que cet effet reſſemble à celui d'un véſicatoire, mais il n'en réſulte point d'autre inconvénient; au contraire ce topique a ſouvent réuſſi en cette qualité, à détourner des fluxions catarrhales & des humeurs de rhumatiſme opiniâtres, en faiſant ſortir beaucoup d'humeurs ſéreuſes par la peau.

Voici quelques obſervations, qui pourront ſervir à éclaircir cette matiere.

M. ALSTON dit, que l'opium a une amertume nauſéeuſe, qu'enſuite il affecte le palais d'une ſenſation de chaleur avec quelque choſe de piquant, & qu'enfin il fait ſaliver. Deux dragmes d'opium données à un chien, l'ont plongé dans un profond ſommeil, il a eu des vomiſſemens & a fait des ſelles puantes; enfin, il en eſt mort. M. SCHWARZ, a obſervé que ce poiſon donne plus d'activité à la circulation, & porte le ſang à la tête. Une perſonne qui avoit la fievre quarte, ayant pris deux dragmes d'opium avant l'accès, il ne lui en arriva au-

[*e*] Remede qu'on applique aux yeux.

cun mal, mais elle mourut pour en avoir pris la même doſe après l'accès.

Un homme ayant pris environ à minuit trois graines & demi d'opium avec autant de ſafran, il commença 1°. à tomber au bout d'un quart d'heure, dans un ſommeil fort inquiet accompagné de rêves & d'agitation; 2°. il s'éveilla avec la bouche ſéche & de la difficulté à parler; 3°. au bout d'une heure, il ſe ſentit la tête engourdie, avec des vertiges; 4°. enſuite il lui ſembla qu'il étoit ſuſpendu en l'air, & que tout tournoit autour de lui; 5°. ayant été obligé de changer de place, il ne pouvoit marcher qu'avec peine & en chancelant; l'engourdiſſement commença alors à ſe diſſiper inſenſiblement, mais d'un autre côté l'immobilité de ſes membres augmentoit de tems en tems tout-à-coup; 6°. il ne ſe ſentoit point, & s'appercevoit à peine de ſon exiſtence, il répondoit cependant aſſez juſte aux queſtions qu'on lui faiſoit; 7°. une demi-heure après, il fut privé de tous ſes ſens excepté de la vue & de l'ouie, en ſorte que le vinaigre lui paroiſſoit ſans goût, l'eſprit volatil de ſel amoniac ſans odeur, & qu'il ne pouvoit preſque rien diſtinguer par l'attouchement; 8°. cependant il ſentoit le froid de ſes mains en les appliquant ſur ſes joues; car au bout d'une demi heure, le froid s'étoit emparé de tout ſon corps &

ſur-tout des membres, enſorte qu'il en avoit les muſcles engourdis, & que cela l'empêchoit de marcher; on chercha à y remédier en le faiſant entrer dans une chambre chaude, & en le forçant à ſe promener, de peur qu'il ne mourût dans l'aſſoupiſſement; il marchoit donc, mais preſque en dormant à cauſe du ſommeil qui l'accabloit; 9°. à trois heures du matin, il commença à pouvoir faire uſage de ſa raiſon qui juſques-là avoit été obſcurcie, ſon pouls qui auparavant étoit à peine ſenſible, recommença à ſe faire ſentir: alors on permit au malade de dormir, mais il n'avoit pas plutôt fermé l'œil, qu'il étoit hors de lui même; alors ſon jugement étant devenu plus net, il s'en ſervit pour réſiſter à ce ſommeil qu'il craignoit; 10°. à quatre heures du matin, on lui fit prendre d'une liqueur ſpiritueuſe qui lui redonna des forces, & bientôt après il ſentit un fourmillement dans tous les membres; alors on le frotta à diverſes fois partout le corps, ce qui diſſipa l'engourdiſſement qu'il ſentoit à l'extérieur & lui rendit ſa premiere ſenſibilité; 11°. le malade étant enfin rétabli, il dit que pendant tout le tems qu'avoit duré cette indiſpoſition, il n'avoit eu que des idées vagues, & qu'il ne s'étoit apperçu que confuſément de ſon état, quoiqu'il ſe ſouvint fort bien de ce qui s'étoit paſſé; 12°. il ajouta, qu'ayant

voulu lire dans un livre qu'on lui avoit présenté, il n'avoit rien compris à ce qu'il y lisoit, que ses yeux lui paroissoient quatre fois plus grands que le naturel, ensorte qu'il craignoit de paroître d'une figure monstrueuse à ceux qui le regardoient. Tous les symptômes que l'opium produisit dans ce cas, furent entiérement dissipés au bout de six heures, après quoi le malade recouvra sa premiere santé.

Voici l'histoire d'un cas pour lequel je fus appellé, sur la fin de Juillet de l'an 1770. Un ivrogne, dans un violent accès de colere, tombe dans un délire aussi brutal que la passion qui en étoit la cause; il survient des convulsions violentes dans les membres. J'ordonne qu'on lui fasse prendre une prise d'ipécacuana avec de la crême de tartre, après lui avoir mis les jambes dans un bain chaud, & qu'ensuite on lui fasse prendre un lavement. Une heure après on vient m'avertir, que les convulsions & le délire ne laissent pas que de continuer. Je prescris une mixture composée de Laudanum liquidum de Sydenham, & de teinture de succin de chacun un dragme, (de 60 grains) pour en prendre trente gouttes de deux en deux heures, avec du thé de tilleul, & trente grains de nître, jusqu'à que les symptômes commençassent à céder. Dès la premiere dose qui se donna à dix heures du soir,

c'est-à-dire, deux heures après ma premiere visite, le malade s'endormit fort tranquillement & se réveilla de même à minuit. Sa femme craignant alors qu'il ne se fût réveillé fort mal-à-propos pour elle, qui aimoit beaucoup ses aises, crut faire à merveille, & pour sa commodité à elle, & pour la santé de son mari, de lui donner le reste de la liqueur tout à la fois, pensant que puisqu'une seule dose avoit fait un si bon effet, en donnant toutes celles qui restoient, pour une seule, cela iroit d'autant mieux, suivant le préjugé qui est si commun parmi le peuple; & d'ailleurs elle se croyoit compétente pour en décider, malgré les avis contraires que j'avois donnés; car elle étoit maige. L'effet de cette dose exorbitante, qui avec la premiere équivaloit environ à dix grains d'opium, lui apprit à ses dépens combien elle s'étoit trompée à tous égards; car son mari au lieu de dormir profondément, comme elle s'y attendoit, demeura éveillé le reste de la nuit, mais dans un état de stupidité & d'insensibilité qui faisoit craindre pour sa vie : quoiqu'il répondit assez juste aux questions qu'on lui faisoit. Cependant je ne fus averti qu'a huit heures de cet état : je lui trouvai les yeux fixes, stupides & ternis comme ceux d'un mourant; le pouls battoit avec violence & vîte, & il étoit un peu dur, la respiration gênée; je

me hâte d'ordonner le tartre émétique, que je trouvois d'autant plus nécessaire, que la femme du malade avoit trouvé à-propos, toujours en qualité de maige, de supprimer l'émétique que j'avois ordonné la veille, après l'opération duquel je prescris de faire prendre au malade toutes les deux heures une dragme de poudre tempérante, de lui faire tremper les pieds dans l'eau chaude, & de lui donner un lavement de son, avec du sel de cuisine. L'opiniâtreté du médecin femelle, lui fit encore omettre cet émétique, malgré tout ce que j'avois pu dire; elle ne fit que les autres remèdes, qui à mon grand étonnement se trouverent suffisans pour tirer le mari d'affaire, par une sueur abondante qui le soulagea d'abord beaucoup, & qui dura jusqu'à huit heures du soir, après quoi il ne lui resta plus que de la foiblesse, à laquelle j'eus bientôt remédié, en lui faisant prendre des bouillons & du vin.

En parcourant la nosologie de M. DE SAUVAGES, d'où j'ai tiré la belle observation qu'on vient de lire, j'y trouve que l'opium doit avoir produit un assoupissement carotique (*f*) chez une personne, qui n'avoit fait autre chose, que se frotter

[*f*] Sommeil profond sans ronflement, & qui dans cette espèce tue quelquefois en peu de tems: c'est le Carus produit par les narcotiques, de Mr. de *Sauvages*, édition latine, tom. II. p. 843.

la poitrine avec une teinture de ce narcotique. CARDAN, rapporte qu'un certain chevalier mourût d'une application inconsidérée de l'opium à la tête. On dit aussi, que deux grains d'opium appliqués sur les temples, ont causé un délire avec fureur (*g*). Si ces observations sont vraies, elles prouveroient que l'usage extérieur de l'opium n'est pas toujours aussi innocent, que nous l'avons dit plus haut, & dans la supposition même, où il n'y eût qu'un seul cas de cette espèce à citer contre de pareilles applications, cela devroit suffire, ce me semble, à toute personne prudente, pour l'engager à se méfier encore de l'opium dans ces cas-là, ou du moins à n'en faire usage qu'avec la plus grande circonspection, en attendant qu'un grand nombre d'expériences bien faites, ayent mis les médecins en état de porter là-dessus un jugement plus sûr.

Il résulte d'une foule de bonnes observations qu'on a faites sur l'opium, qu'il agit sur nous, 1°. en qualité d'échauffant; ce qu'indiquent déja son amertume, la sensation brûlante qu'il excite sur la langue, & son odeur: c'est donc bien mal-à-propos, que les anciens lui attribuoient de tuer en glaçant le sang (*h*): 2°. il agit en

[*g*] Voyez *Lieutaud*, *précis de la mat. méd.* tom. II. p. 50.

[*h*] Ces deux qualités d'échauffer & de dissou-

qualité de dissolvant, ce que prouve, entr'autres faits, d'une maniere frappante, ce qu'on remarque dans les cadavres des Turcs restés sur le champ de bataille, puisqu'on trouve leur sang liquide & dissous, deux ou trois jours après leur mort (*i*): 3°. Il détruit tout d'un coup l'irritabilité & la sensibilité, & 4°. par cette raison, il supprime presque toutes les évacuations, comme les regles des femmes. les vuidanges, les crachats, la diarrhée, &c. & peut par conséquent tuer par cela seul, qu'il nous prive des bénéfices que la nature a sagement établis pour nous débarrasser des humeurs, qui pourroient nous nuire par leur séjour dans le corps (*k*).

dre le sang, se prouvent encore, parce qu'on observe dans les cadavres, & par le succès qu'ont le nitre, les rafraichissans & les acides contre les mauvais effets de l'opium. Voyez les paragraphes suivants & la note (*k*)

[*i*] C'est alors en qualité de stupéfient, qu'il agit.

[*k*] Il est vrai que dans bien des cas, il fait un effet tout contraire, c'est-à-dire. qu'il favorise ces mêmes évacuations, ou même qu'il les excite, ou enfin les rend excessives; c'est sans doute, ce qui a donné lieu à la contrariété des opinions de plusieurs auteurs sur cette matiere; mais on ne sera pas surpris de l'opposition qu'il paroît y avoir entre des effets si différens, si on refléchit, que lorsque l'opium rend les évacuations plus considérables, ou qu'il les excite; ce peut être, 1°. ou en calmant par

Enfin

Enfin M. MEAD dit, qu'une dose trop forte d'opium enflamme l'estomac, & communique au sang un degré de raréfaction, qui ne permet presque pas aux vaisseaux de reprendre leur ressort naturel, ce qui doit nécessairement amener les symptomes d'apoplexie &c. Pour mettre la chose dans un plus grand jour, continue M. MEAD, je fis avaler de force à un chien une demi-dragme d'opium dissoute dans de l'eau bouillante; il la vômit presque sur le champ, avec une grande quantité décume visqueuse. En lui tenant la tête assujettie, je vins à bout de lui en faire retenir trois ou quatre doses, en laissant entre chaque un quart-d'heure d'intervalle. Quand il en eut avalé à-peu-près deux dragmes, autant que je le pus conjecturer, il resta éveillé pendant près d'une heure; ensuite il parut s'assoupir; mais les spasmes le réveillant bientôt, il fut pris d'un tremblement universel; il secouoit la tête & avoit peine à la soutenir. Sa respiration devint courte & difficile; il perdit d'abord l'usage des jambes de derriere, puis

sa qualité stupéfiente l'irritation, qui pour être trop grande dans bien des cas, fait que les vaisseaux & leurs ouvertures se resserrant, ferment le passage aux liqueurs qui s'en écouleroient sans cet obstacle; 2°. ou en allumant la fievre, & raréfiant le sang par sa qualité échauffante & dissolvante; 3°. ou enfin en agissant en même tems de ces deux manieres.

celles de devant refuserent aussi leur ministere, & elles resterent roides & dures comme du bois. Comme il ronfloit très haut, je m'apprêtois à lui donner une plus forte dose encore de cette solution, pour accélérer sa mort, au moment où la foiblesse de tous ses membres ayant augmenté de plus en plus, il rendit le soupir.

J'ouvris son estomac : il étoit extraordinairement distendu, & cependant je n'y trouvai que de l'eau & de l'opium; on y voyoit nager quelques particules d'écume muqueuse, mais la parois intérieure de ce viscere étoit aussi nette, que si on l'eût bien l'avée, après l'avoir raclée & en avoir exprimé toutes les glandes. On voyoit par-ci par-là quelques rougeurs, comme dans l'inflammation commençante. Le pylore étoit en constriction; tous les vaisseaux sanguins du cerveau gorgés de sang; celui qui étoit contenu dans la partie supérieure du sinus longitudinal parut tout concret & grumelé, comme celui qu'on observe chez les apoplectiques; mais il n'y en avoit point du tout d'épanché entre les membranes, ni dans les ventricules.

Je finirai ce tableau d'observations par en rapporter une qui prouve combien est excessive la dissolution qu'éprouve le sang soumis à l'action de l'opium. On lit dans les mémoires de l'académie des sciences de

Paris, qu'une jeune fille étant morte pour avoir trop pris d'opium, la pourriture s'empara avec tant de promtitude de son corps, que la puanteur qui s'en exhaloit attira une foule de chats du voisinage qui auroient devoré ce cadavre, si on ne les en avoit empêchés.

Il n'appartient donc qu'à des médecins & à des médecins habiles, de manier un remede qui peut devenir si dangereux s'il est mal appliqué, ou donné à trop forte dose, & on ne sauroit assez déplorer le manque de police, qui permet que des malheureux abusent tous les jours de la sotte confiance du peuple, en faisant dormir à des gens le grand sommeil, sous la promesse flatteuse de calmer leurs douleurs; & lors même que la mort ne s'ensuit pas immédiatement, il peut en résulter la fureur, la stupidité, des maux de nerfs très graves &c. En général l'opium donné mal à propos, non seulement ne procure qu'un calme passager, mais en même tems il jette un voile sur la maladie, comme dit M. Lieutaud, & en la masquant, il ne fait que la rendre plus terrible. D'ailleurs il arrive assez souvent, qu'il trompe cruellement l'attente du malade d'une autre maniere, c'est qu'au lieu de calmer & de faire domir, il agite, échauffe beaucoup, & procure ainsi une insomnie quelquefois assez longue, ou un

sommeil troublé par des rêves terribles, tandis qu'on auroit pu espérer un sommeil naturel & tranquille.

„ S'il arrivoit donc, dit M. TISSOT, dans
„ son immortel ouvrage de l'*Avis au Peu-*
„ *ple*, que par imprudence, par méprise,
„ par ignorance, ou par mauvais dessein,
„ on eût pris trop d'opium, ou de quel-
„ que préparation dans laquelle il entre,
„ comme thériaque, mithridat, diascor-
„ dium, *Laudanum liquide* &c., il faudroit
„ sur le champ faire une saignée, traiter le
„ malade tout comme s'il avoit une apo-
„ plexie sanguine (voyez § 147 de l'*Avis*
„ *au Peuple*), faire respirer beaucoup de
„ vinaigre, & faire boire beaucoup de vi-
„ naigre dans de l'eau".

Il faut outre cela faire vômir le malade le plutôt possible après la saignée, ou même avant, si la saignée ne peut pas se faire incessamment; car il en est de l'opium comme de la belladone & des autres narcotiques; leurs mauvais effets durent aussi longtems, qu'ils sont retenus dans l'estomac ou les intestins; aussi le vômissement seul suffit-il quelquefois en pareil cas, comme le prouve un cas rapporté par M. DE HALLER & SPROEGEL, d'une fille qui étant tombée dans un sommeil de 48 heures, pour avoir avalé dix grains d'opium, fut sauvée, au moment qu'elle alloit expirer, en ex-

citant chez elle un vômiſſement purement mécanique (*l*).

Je dis que le vômiſſement ſuffit quelquefois, car je ne doute pas que dans pluſieurs cas, l'effort du ſang dans le cerveau ne ſoit trop grand & trop prompt, pour qu'on puiſſe ſans une grande imprudence omettre la ſaignée; il me paroît également important de la faire avant le vômiſſement plûtôt qu'après, parce que les efforts qu'on fait en vômiſſant, portant encore avec plus de force le ſang à la tête, peuvent aiſément faire rompre des vaiſſeaux, qui ne ſont déja que trop diſtendus par l'effet de l'opium.

Il convient après cela de donner un lavement âcre (*m*), d'appliquer des véſicatoires ou des ſinapiſmes (*n*), de faire boire

[*l*] Tel eſt celui qu'on procure en châtouillant le goſier avec une barbe de plume frottée d'huile ou autrement.

[*m*] Prenez deux onces de vin émétique & ce qu'il faut d'eau cuite avec du ſon ou des mauves, pour en faire un lavement. A défaut de vin émétique, on peut ſe ſervir d'une once de tabac en poudre ou en corde qu'on fait cuire avec l'eau, ou bien d'une dragme de ſcille en poudre, ou enfin d'une demi-poignée de ſel de cuiſine.

[*n*] Prenez levain & moutarde en poudre, de chaque deux onces, mêlez & appliquez. La raclure de raifort ou de merretich, des oignons, &c. peuvent tenir lieu de moutarde ſi on en manque: on peut auſſi y ſuppléer en mêlant de fort vinaigre avec beaucoup de ſel.

au malade beaucoup d'eau rendue acide avec du vinaigre, du jus de citron, de la crême de tartre, &c. (*o*), ou de lui donner du nître ou de la poudre tempérante à grandes doses dans de l'eau, du petit-lait, &c. car le nître & les nîtreux réussissent singulierement dans ces cas-là, comme j'ai eu occasion de l'observer nombre de fois & surtout dans le cas de cet homme, dont j'ai parlé plus haut. M. MÉAD conseille de faire enfin usage des alkalis (*p*).

*Paris quadrifolia* LINN. HALL. *ibid.* 1006. Le RAISIN DE RENARD, en patois de même, & *Grosala à l'or.*

Sa racine est une truffe épaisse. Elle n'a qu'une seule tige simple ronde, haute d'un demi pied (& même jusqu'à un pied au bois de Sovabelin), rouge en bas, verte en-dessus, portant quatre feuilles disposées en croix, ovales-lancéolées, ridées, veinées, d'un verd foncé en-dessus, luisantes en-dessous. Du milieu de ces feuilles il s'éleve une petite fleur à quatre pétales aussi disposés en croix, de couleur verte, allongés en forme de langue & ouverts. Il y a huit étamines longues, pointues, vertes,

[*o*] Voyez aussi l'article Vinaigre & Vin, pag. 33 & suivantes du *Discours préliminaire*.

[*p*] Tels sont le sel de tartre, la potasse purifiée, le véritable sel d'absinthe, mais il n'en faut donner que fort peu & étendu dans beaucoup de liquide.

les antheres le plus ſouvent jaunâtres, quelquefois blanchâtres, & du milieu deſquelles s'éléve un piſtil fendu en quatre, plus court que les étamines. Le calyce eſt ouvert, auſſi de quatre feuilles verdâtres, lancéolées, mais plus longues que les pétales. A cette fleur ſuccède une baie molle, groſſe comme un raiſin, d'un pourpre foncé, relevée de quatre coins, partagée en quatre loges, de l'œil de laquelle s'élévent quatre filets de la même couleur, remplie de beaucoup de petites graines ovales & blanchâtres. Souvent le nombre de ces parties varie, en ſorte qu'au lieu de quatre feuilles, il n'y en a que trois, ou bien il y en a cinq, ſix, & ſuivant Linder huit & même douze. Alors le nombre des parties de la fleur diminue ou augmente dans la même proportion.

Il croît à l'ombre dans les bois & auprès des haies, & fleurit en Avril & Mai.

Son odeur & ſon goût ont quelque choſe de virulent & de narcotique. L'effet de ſon ſuc eſt ſemblable à celui de l'opium. Il tue les poules & excite la cardialgie *(a)* & le vômiſſement.

*Rhododendron ferrugineum* LINN. Le RHODODENDRON FERRUGINEUX. En patois du château d'Oex *Roſai de montagne.* Ses feuil-

[*a*] Malaiſe avec douleur dans l'eſtomac, qui va quelquefois juſqu'à faire évanouir.

les sont élliptiques, glabres, tachées de couleur de rouille en-dessous. HALL. *ib.* 1015.

C'est un arbrisseau tortueux, d'une figure fort irréguliere, haut d'une coudée ou davantage, rameux. Ses feuilles sont séches, dures, ovales, pointues, les bords foncés, rouges en-dessous, ou couleur de rouille & picotées d'une infinité de petites taches. Les tiges portent à leurs sommets des fleurs disposées en grappes, & attachées chacune à un péduncule allongé. Les fleurs sont d'une seule pièce, tubulées en entonnoir, un peu renflées à leur base, le limbe ouvert & fendu en cinq segmens arrondis, couleur de feu avec des points jaunes. Les étamines sont au nombre de dix à double rang, de la hauteur de la corolle; il n'y a qu'un seul pistil terminé par un petit corps rond. Le calyce est à cinq feuilles & très petit. Il succède à ces fleurs un fruit dur comme du bois, ovale, relevé de cinq coins, & partagé en cinq loges contenant plusieurs semences.

Il y en a une variété à fleur blanche sur la M. de *Javernaz*, mais elle est rare.

Cet arbrisseau est commun sur les Alpes dans des lieux pierreux. Il n'est pas si commun sur le mont Jura, mais il l'est beaucoup en France. Il fleurit en Juin.

Les habitans de nos Alpes disent, que les fruits de ce Rhododendron servent de

nourriture à une eſpèce de coq de bruyere qu'ils appellent *Faiſan*, en allemand *Birk-hahn;* mais ce n'eſt une preuve de l'innocence de cette plante, qu'en faveur de ces animaux, & peut-être des autres oiſeaux; car WELSCH parle d'un repas qui devint funeſte aux convives, pour y avoir mangé d'un lievre qui s'étoit nourri de ſes feuilles. Suivant TOURNEFORT, il y a dans le royaume de Pont (*a*), deux eſpèces de Rhododendron, qui y ſont fort communes; les abeilles vont recueillir le miel ſur ſes fleurs, mais le miel qu'elles en tirent rend furieux, ivres, ou moribonds, ceux qui en mangent, comme il arriva à l'armée des dix-mille, à l'approche de Trébiſonde.

SOLANUM HALL. LINN. La MORELLE. En langue vulgaire *Morette.* Elles ont des fleurs d'une ſeule pièce, découpées en cinq parties pointues & qui ſubſiſtent juſqu'à la maturité du fruit; ſoutenues par un calyce d'une ſeule pièce découpée en cinq pointes; il y a cinq étamines qui par leur réunion forment une gaine qui embraſſe le piſtil. Il leur ſuccède des baies ſucculentes, liſſes, arrondies, groſſes comme celles du genièvre, & terminées par un petit bouton.

SOLANUM DULCAMARA LINN. La MORELLE GRIMPANTE, Douce-amére, ou Vigne vierge. *Herba dau Violet.* Sa tige eſt tortueuſe, li-

[*a*] dans l'Aſie mineure.

gneuse, les feuilles supérieures partagées en trois, en cœur, lancéolées.

Sa racine est petite & fibreuse; sa tige est dure, grêle, sarmenteuse, peu rameuse; elle grimpe sans supports sur les haies, & les arbrisseaux à la hauteur de cinq à six pieds. Dans les jeunes branches l'écorce est verte, dans les vieilles elle est gersée & cendrée; son bois renferme une moëlle fongueuse & cassante. Les feuilles sont lisses, alternes, d'un verd foncé; les inférieures sont simples en cœur-lancéolé, les supérieures sont en partie simples, en partie semblables à celles de la Morelle ordinaire. Les fleurs sont petites, d'une odeur déplaisante, mais assez agréables à la vue, attachées par bouquets à des péduncules axillaires & rameux; la corolle est d'un violet foncé, avec cinq taches d'un verd tendre & luisantes au centre, les segmens ovales-lancéolés, recourbés en-dehors; le calyce très court, tombant aussitôt que la fleur commence à passer, triangulaire, de même que le tuyau de la corolle, les étamines d'un beau jaune. Les baies sont ovales, rouges, molles, gluantes, d'une saveur vineuse, contenant plusieurs graines applaties & blanchâtres.

Elle est commune dans les fossés marécageux & pleins d'eau; ses fleurs paroissent en Mai & Juin.

Cette plante est comme son nom l'indi-

que, douce & amere en même tems, avec une odeur narcotique.

Les baies de cette Morelle d'ailleurs précieuſe à cauſe de ſes grandes vertus médicinales, font vômir avec beaucoup de violence, purgent en donnant des tranchées fort douloureuſes & en faiſant enfler le bas-ventre. Un chien même a péri au bout de trois heures après avoir avalé trente de ces baies, qu'on trouva encore entieres dans ſon eſtomac. Les moutons évitent de brouter cette plante.

*Solanum nigrum* Linn. La Morelle a fruit noir, ou Morelle ordinaire : le nom patois de la précédente.

Sa tige eſt ſans épines, herbacée, ſes feuilles ovales-anguleuſes, dentées, ſes fleurs ſont en ombelles penchées. Linn. Hall. *ibid.* 576.

Elle a beaucoup de rapport avec la précédente ; mais on l'en diſtingue aiſément par ſes ſarmens qui ſont tendres & à-bras ; par ſes feuilles qui ſont toutes ſimples, attachées à de longs pétioles, dentées; par la couleur blanche de ſa fleur ; & enfin par la figure de ſes baies qui ſont rondes, & par leur couleur noire quand elles ſont bien mûres.

Voici l'enumération de ſes variétés ſuivant M. De Haller ;

*b.* Variété commune dont les baies ſont noires, les feuilles ondées & glabres.

II. Variété aux feuilles laciniées.

*b.* Variété aux feuilles moins ondées, aux baies rouges.

*c.* Variété aux feuilles plus velues, fort ondées, les baies jaunes.

La premiere de ces variétés est commune dans les jardins & auprès des vieux murs; la seconde se trouve quelquefois dans les jardins, autour de Ferriere, de même que la troisieme. Elle fleurit en Juillet.

Cette plante est narcotique, mais en même tems fort aqueuse, ce qui diminue beaucoup sa virulence. On s'en sert pour faire suer & uriner, mais en même tems elle nuit aux yeux. Son infusion prise à la dose d'un grain (des baies) a guéri des ulcères putrides qui répandoient une humeur âcre; mais on conseille en pareil cas, d'en discontinuer l'usage dès qu'il commence à se former un pus louable. À une plus grande dose, ce remede donne de l'ivresse, des vertiges, & de fortes envies de dormir, & même un profond assoupissement, des douleurs de tête: pris à une plus forte encore, il dérange l'esprit, cause des douleurs d'estomac, attaque les yeux de différentes manieres, excite le délire, la fureur, des convulsions, une chaleur brûlante & insupportable, une enflure des membres & du visage accompagnée de démangeaison, fort douloureuse, luisante, livide & enfin noire

avec la peau fort tendue : cette peau s'étant écorchée, on a vu couler par la plaie qui en résultoit, une humeur âcre, & ensuite tout le reste du corps s'enfler, symptomes qui ne se sont dissipés qu'au bout de deux mois. Des enfans ont été attaqués de délires & de convulsions pour avoir mangé de ces baies, & on a vu des poules en périr. De plus, l'odeur seule de cette Morelle assoupit, & son suc ou son eau chasse les rats de la grosse espèce. Cependant on ne s'est pas encore aperçu, que la malignité de ce poison soit allée jusqu'à tuer personne.

Voici un cas rapporté par Elie Camerer, sur les effets de ce narcotique. Un soir, dit-il, au mois de Septembre, de 1664, je fus appellé dans un village, pour y voir les trois enfans d'un paysan, dont l'ainé avoit six ans, le second quatre, & le cadet trois; ils avoient mangé la veille des baies, qui, à ce que disoit leur pere, ressembloient à celles du sureau, & qu'ils avoient trouvées d'un goût agréable; le cadet se plaignit de mal de tête d'abord après souper, le second en fit autant seulement à minuit; mais l'ainé ne se plaignit de rien jusqu'à deux heures après minuit; il dit alors que l'estomac lui faisoit mal : on lui donna de l'huile d'olive, après quoi il vômit; bientôt après ces trois enfans commencérent à avoir un regard fixe, à changer à tout moment de place

dans leur lit, à rêver, à entrer en fureur, jusqu'à vouloir grimper en-haut les parois, à éprouver dans leurs membres les contorsions les plus étranges, après quoi ils restoient de tems en tems étendus comme morts, & sans aucune évacuation, ni par le vômissement, ni par les selles depuis le vômissement dont j'ai parlé. Je leur fis incessamment prendre les remedes convenables en pareil cas; ils firent rendre aux deux ainés une grande quantité de matieres très puantes par les selles; le cadet en fut quitte pour rendre beaucoup d'urine. Trois jours après, j'appris qu'ils étoient parfaitement rétablis, à la réserve d'un sentiment de l'assitude dans les membres.

L'eau même qu'on retire de la Morelle ordinaire par la distillation, doit avoir fait périr des cochons. Les baies ont tué des canes, & deux onces de la même plante ont rendu un chien malade; enfin les moutons n'y touchent pas. Je sais qu'on a plusieurs observations, qui vont à faire envisager cette plante comme innocente: & même comme pouvant servir d'aliment, mais quand on en auroit bien d'avantage en sa faveur, il suffit qu'il y en ait une seule de contraire pour qu'on doive s'en défier, d'autant plus qu'elle appartient à une famille de plantes, qui comprend un grand nombre de poisons des plus dangereux, tels

que la belladone, la jusquiame, la pomme épineuse, &c.

Je trouve dans ce moment, qu'il est parlé dans le commerce littéraire de Nuremberg des mauvais effets, qu'ont produit les feuilles de la même Morelle mangées pour des feuilles de blette, & que ces effets déceloient une qualité narcotique bien frappante.

*Stramonium* HALL. *ibid.* 586. LA POMME ÉPINEUSE OU L'ENDORMIE. Ses feuilles sont anguleuses, son fruit est droit & hérissé de pointes courtes & grosses. Le calyce est à cinq angles.

Sa racine est grosse, ligneuse, épaisse, rameuse, inégale & fibreuse. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, grosse comme le doigt; elle s'étend extrêmement de tous côtés & est dichotome. Ses feuilles sont grandes, larges, lisses, d'un verd foncé, flasques, tendres & veinées, assez semblables à celles de la morelle ordinaire : elles partent des aisselles des branches, & sont attachées à des pétioles longs & opposés ; leur figure est à-peu-près ovale, mais leur bordure est anguleuse & laciniée par des échancrures en demi-lunes. Les fleurs sont grandes, blanches, axillaires & portent sur de courts péduncules. Le calyce est allongé, un peu ventru par le bas, tubulé à cinq angles, légérement fendu en cinq, & se flétrissant à mesure que le fruit approche de sa maturité,

& tombant enfin tout-à-fait ; cependant il laisse après lui un reste qui est un vestige de son existence ; ce reste imite assez une fraise qui environne le bas du fruit, & s'élargit de jour en jour en s'épaississant & devenant plus ferme. La corolle dépasse le calyce, elle a à-peu-près la figure d'un entonnoir fort allongé, dont la largeur augmente insensiblement, & dont le bord supérieur est à cinq angles qui répondent à cinq plis qui suivent la longueur de la corolle, & qui sont terminés par autant de pointes molles & un peu fermes. Il y a cinq étamines pour l'ordinaire aussi hautes que le calyce. Le fruit est comme une grosse noix ; quand il est mûr, il s'ouvre du haut en bas en quatre parties égales, séparées par des cloisons membraneuses, où sont attachées une quantité de semences noires un peu applaties, de la forme d'un rein & d'un goût assez agréable.

L'Endormie étrangere à notre pays, se multiplie de jour en jour davantage dans les jardins, les lieux où on amasse le fumier & autour des villes. Elle fleurit depuis Mai jusqu'en Septembre.

Toute cette plante a une odeur virulente. Elle est une des plus malfaisantes de sa classe, & elle jette dans un assoupissement extrêmement profond, & même dans l'apoplexie. Les soubresauts qui arrivent aux poi-

gnets

gnets dans cet aſſoupiſſement, prouvent aſſez la malignité de ce poiſon. Elle cauſe des délires dans leſquels les Indiens ſe plaiſent. Il eſt vrai qu'en même tems ils ont ſoin de corriger ſa qualité vénéneuſe ; car il eſt certain que la Pomme épineuſe eſt le *Datura* des Indiens, comme le confirment les Miſſionnaires Danois.

Elle occaſionne donc de l'ivreſſe, des délires, la perte des ſens, & des aſſoupiſſemens, & enſuite la démence, la manie, une ſorte de rage & de fureur, une perte de mémoire tantôt paſſagere tantôt continuelle (mais rarement manque-t-elle de ſe rétablir) des convulſions, la paralyſie des membres, des ſueurs froides, une ſoif exceſſive & des tremblemens.

Cette plante excite le plus ſouvent des rêveries qui reſſemblent à celles qu'on attribue aux ſortileges. Quelquefois le malade ne donne aucun ſigne de vie & reſte ſans mouvement & ſans ſentiment, du moins pour quelque tems; les yeux deviennent étincelans, fixes ; tantôt tout le corps éprouve une chaleur exceſſive, tantôt les membres ſont froids ; d'autres fois on a des envies de vômir inutiles, une douleur mordicante dans la région de l'eſtomac, dans le bas-ventre, une enflure qui change de place, des maux de tête violens, le viſage rouge, des grincemens de dents l'inſpi-

ration (*a*) se fait lentement & l'expiration(*b*) fort vîte. La mort termine quelquefois cette marche sinistre, & souvent elle suit de près les premiers symptomes. L'application même des feuilles de l'Endormie sur les yeux a rendu la prunelle paralytique. Enfin la vapeur seule qu'exhale cette herbe ou ses fleurs dans une chambre fermée, est capable de produire les mêmes symptomes.

Un homme ayant bu de la décoction de son fruit, devint triste, perdit la voix, son pouls disparut, ses membres devinrent paralytiques, après quoi il devint furieux. Un autre ayant bu du lait cuit avec le même fruit, éprouva des vertiges, devint insensible, tint des propos insensés, eût un pouls petit & vîte, qui devint enfin à peine sensible, ses jambes se paralyserent, & il finit par être furieux.

Des Chinois ayant frelaté de la bierre avec du *Datura*, cette boisson rendoit furieux ceux qui en usoient, ce qui fit proscrire cette fraude par les loix.

On a aussi vu résulter des accidens funestes, pour avoir usé de la semence de cette plante, qu'on avoit vendue pour de la graine de Nielle ( *c* ), car cette supercherie

[ *a* ] L'action de retirer son souffle.

[ *b* ] L'action opposée.

[ *c* ] *Störk* parle d'un cas où la mort arrive au bout de 48 heures.

a souvent lieu. Quelquefois on n'en meurt qu'après un long tems, suivant M. KRAUSE, qui lui a aussi vu occasionner des douleurs & de l'enflure. Quelqu'un ayant avalé de la vieille graine de pomme épineuse, il en est résulté une éruption à la peau avec démangeaison & la dilatation de la prunelle: ces accidens se dissiperent en excitant le vômissement. J'ai moi-même assisté, dit M. DE HALLER, à l'ouverture du cadavre d'une malheureuse à qui on avoit donné de cette semence au lieu de celle de Nielle, on la sortit en ma présence de l'estomac. On n'a malheureusement que trop souvent pris cette graine pour celle de Nielle, dont il est pourtant aisé de la distinguer, parcequ'elle est beaucoup plus grosse & plus large, & qu'elle n'a point un goût aromatique. On a trouvé en pareil cas la substance corticale du cerveau extrêmement pleine de sang, & des grumeaux durs dans les cavités du crâne. L'esprit de la même semence a enivré un chien.

Si la dose de ce poison est petite, le délire se dissipe de lui même, & au bout de vingt-quatre heures, ou un peu plus tard, ou bien il disparoît en lâchant le ventre, ou en faisant vômir (*d*); alors on l'a vu cesser au bout de dix heures; ou par le moyen du vinaigre; enfin il céde aux

[*d*] Voyez *Discours prélim.* pag. 26. n°. 1.

remedes spiritueux (*e*). M. Plehwe, médecin Prussien avec qui j'étois lié d'amitié, m'a assûré qu'il l'avoit vu céder plusieurs fois à un bain de pieds d'eau froide ; je me serois attendu qu'il devoit être d'eau chaude. On peut aussi tirer un grand parti de plusieurs lavemens qu'on prépare en mettant pour chacun demi-once de savon & deux onces de miel; & s'ils n'opérent pas, on peut y ajoûter une pincée ou deux de tabac en corde.

M. Sproegel a donné une demi-once de la graine à un chien, sans qu'il en ait souffert, mais un autre chien a été enivré de l'esprit distillé avec cette graine. Les moutons ne touchent point à la pomme épineuse.

Ce n'est donc pas sans fondement que Triller a avancé, que c'est la pomme épineuse qui dérangea autrefois l'esprit aux soldats de Marc Antoine, à moins qu'on ne veuille lui objecter que cette plante n'étoit gueres propre à les tenter.

*Vaccinium uliginosum* Linn. Myrtille a feuilles obrondes, voyez la section IV.

*Verbascum thapsus* Linn. Le Bouillon blanc mâle, ou Bon-homme. En patois *Boumono*. Ses feuilles sont courantes, co-

[*e*] Tels sont le vin, les eaux spiritueuses, comme l'eau de cerises, l'eau de lavande, &c. & les alkalis volatils, voy. *Discours prél.* pag. 34-39. &c.

tonneuſes, (lanugineuſes) des deux côtés. Linn. Hall. 581. Il croît par-tout dans les terreins graveleux, dans les foſſés & ſur les chemins. On le cultive auſſi dans les jardins ; il fleurit en Juin & Juillet.

*Verbaſcum phlomoides* Linn. Ses feuilles ſont ovales, cotonneuſes des deux côtés, les inférieures pétiolées. Hall *ibid.* 582.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente, mais les queues de ſes feuilles ſont fort étroites à l'endroit où elles ſont collées contre la tige, & ſes fleurs ſont le double plus grandes, larges de deux pouces. Elle eſt rare & croît dans des lieux ſablonneux comme autour de Fouly, & en Vallais autour de St. Maurice & de Martigny. L'une & l'autre de ces eſpèces ſont anodynes, c'eſt-à-dire un peu narcotiques en même tems qu'émollientes. La décoction des fleurs, dit M. Cullen, eſt un peu nauſéeuſe ; il leur refuſe la qualité d'émollientes, & dit que la graine eſt âcre quand on la mâche (*f*). Cette graine eſt un peu ſtupéfiente, & c'eſt à raiſon de cette propriété, qu'on s'en ſert pour énivrer les poiſſons, enſorte qu'on peut les prendre à la main & que même ils en meurent.

*Verbaſcum nigrum* Linn. Bouillon noir à fleurs d'un jaune pourpre. En patois *Beu-*

[*f*] En ce cas elles appartiendroient à la ſection ſuivante.

*nomo*. Ses feuilles inférieures ſont pétiolées, en cœur lancéolées, les ſupérieures ſeſſiles, ovales, aiguës. Hall. *ibid.* 584.

Il y en a une variété à fleur jaune & une autre à fleur blanche. La premiere eſt commune ſur les chemins. La ſeconde vient à Aigle; auprès des murailles du cimetiere de Kuniz & à Baden. Il fleurit en Juillet & Août.

Cette eſpèce ſert auſſi à enivrer les poiſſons: auſſi M. de Linné la met-il au nombre des plantes ſtupéfientes.

*Verbaſcum Blattaria* Linn. L'*Herbe aux Mites*. Ses fleurs ſont en épi fort clairſemé, ſes feuilles ſont glabres, dentées en ſcie, en cœur-lancéolées, les inférieures diviſées juſqu'à la moitié, les ſupérieures amplexicaules. Hall. *ibid.* 585.

Elle tient ſon nom de la propriété qu'elle a de tuer l'eſpèce de vermine appelée *mite* qui ronge les habits. Sa racine eſt en forme de navet, fibreuſe. Ses tiges ſont hautes de deux pieds ou deux pieds & demi, droites & jettant quelques branches. Ses feuilles ſont d'un verd noirâtre, luiſantes, ridées, attachées à de longs pétioles; ſes fleurs d'ailleurs ſemblables à celles du Bon-homme, ſont d'un jaune plus foncé & tout-à-fait ouvertes.

Elle croît en terre graſſe au bord de l'eau, comme autour d'Avenches le long de l'Or-

be, près du pavé à la Mosaïque, à Bosseja, dans un chemin de traverse & sans issue, au-dessous des vignes de Montbenon, dans le chemin qui va de Prelaz au château de Renens, autour de Montagny, de Sussevaz & de Treycovagnes, autour d'Yverdon & de Geneve le long des haies & des lisieres des champs, autour de Schaffouse.

Elle fleurit depuis Juillet jusqu'en Septembre.

Elle a mauvaise odeur, de l'amertume & de l'âcreté.

---

## SECTION TROISIEME.

### *Plantes âcres & stupéfientes en même tems.*

*Aethusa Cynapium* LINN. LA PETITE CIGUE, le PERSIL DES FOUS. En patois *Pierrasset au tsin.* Toute la plante est lisse, la tige cannelée, poussant plusieurs rameaux à-bras; les feuilles d'un verd noirâtre, luisantes, opposées, subdivisées trois fois en trois.

L'ombelle générale est grande & sans enveloppe; l'enveloppe partielle est toute d'un côté de son ombelle, & est composée de trois ou cinq folioles étroites, longues, recourbées & pendantes. Les fleurs sont blan-

ches, toutes fertiles. Les ſemences ſont nues preſque rondes, cannelées.

Elle croît par-tout auprès des haies & des murailles, elle eſt auſſi fort commune dans les jardins, ce qui la rend d'autant plus dangereuſe, parce qu'elle s'y mêle avec pluſieurs herbes potageres avec leſqu'elles il n'arrive que trop ſouvent de la confondre, parce qu'elle leur reſſemble beaucoup, ſurtout avant que ſes fleurs aient parû, c'eſt-à-dire avant les mois de Juin & Juillet.

C'eſt principalement avec le Perſil qu'il arrive de la confondre; on a même un ſi grand nombre d'exemples des accidens tragiques que cette malheureuſe erreur a occaſionnés, que cela a fait penſer à deux grands Botaniſtes, M. de Haller & M. Trew, que les accidens qu'on met ſur le compte de la grande Ciguë priſe pour du Perſil, doivent preſque tous être attribués à la petite Ciguë; cette conjecture eſt très vraiſemblable. Voici donc en quoi cette plante différe du Perſil, 1°. quand on la flaire ſans la broyer on ne lui trouve aucune odeur, encore moins une odeur agréable comme celle du Perſil; 2°. ſa racine eſt plus petite & périt chaque année en Automne; 3°. ſes feuilles ſont d'un verd noirâtre en-deſſus & luiſantes; 4°. mais on la diſtingue beaucoup mieux à ſes fleurs qui ſont abſolument blanches; 5°. & enfin elle a une

enveloppe partielle telle qu'on l'a dit plus haut.

Suivant les obſervations des médecins, l'uſage interne de ſa racine & encore plus de l'herbe, occaſionne des angoiſſes, le hoquet, du délire & même des délires de longue durée, par exemple de trois mois, de l'engourdiſſement, la paralyſie, un ſerrement de goſier, des convulſions, une mélancolie extravagante, la fureur, des cours de ventre, des vômiſſemens exceſſifs, de violentes douleurs de tête, d'eſtomac & d'entrailles, un aſſoupiſſement profond, une enflure de tout le corps le plus ſouvent livide, & aſſez ſouvent la mort.

Un garçon de ſix ans ayant mangé à quatre heures du ſoir de cette herbe qu'il avoit priſe pour du Perſil, commença auſſitôt après à pouſſer des cris d'angoiſſe & à ſe plaindre de crampe d'eſtomac; pendant qu'on l'apportoit de la campagne chez ſon pere, tout ſon corps devint exceſſivement enfle & livide, ſa reſpiration devint de moment à autre plus difficile & plus courte; environ minuit il fut mort. Un autre enfant de quatre ans, qui s'étoit empoiſonné de la même maniere, fut aſſez heureux pour revômir cette herbe; cela n'empêcha cependant pas qu'il ne fût hors de lui même, qu'il ne tint des propos extravagans, & que dans ſon délire il ne crût

voir une quantité de chiens & de chats; & quoique le médecin n'arrivât que le lendemain, il fut encore assez à tems pour le sauver.

Les animaux broutent cette plante, sans qu'il leur en arrive aucun mal & même sans répugnance. HANNEMANN outre cela assûre, qu'une famille entiere en a mangé impunément, mais d'autres révoquent en doute cette observation, & M. DE HALLER croit, qu'il n'en arriva aucun mal, parceque sans doute on n'en avoit mangé qu'en très petite quantité.

*Allium vineale* LINN. PORREAU SAUVAGE des vignes. Sa racine est à plusieurs bulbes, ses feuilles sont fistuleuses, les fleurs ramassées en têtes rondes, remplies de petits bulbes, les étamines alternativement fendues en trois. HALL. *ibid.* 1221.

Sa racine est composée de plusieurs petits bulbes de différente grosseur, applatis par les faces qui se touchent, & blancs; la hampe est haute de deux pieds; les feuilles sont fistuleuses. Le spathe est long & étroit. Les fleurs sont ramassées en une ou deux petites têtes, ou bien elles forment deux grappes rondes composées de plusieurs petits bulbes, qui servent souvent à la réproduction de la plante dont ils sont les embryons: c'est ce qu'on appelle *chevelu*. Ces petits bulbes sont entremêlés de fleurs fort petites, atta-

chées à des péduncules, & tardives. Les pétales ſont à double rang, ventrus à leurs baſes, verdâtres, blancs, diviſés par une raye d'un pourpre foncé, la pointe rougeâtre. Le fruit ne múrit pas.

Cet ail a une puanteur très forte, & qui donne un mauvais goût au lait & au beurre.

Il croît autour de Brugg, de Königsfelden & de Zurich; dans des champs pierreux autour de Bâle, du côté de Muttenz, de Kleinriehen, de Kleinhüningen, *aufm Birſfelde*, parmi les bleds d'Interlachen.

*Allium ſchœnopraſum* PORREAU des Alpes. En patois du château d'Oex *Branletta ſauvadze.* Cette eſpèce appartient au genre de l'ail.

Sa racine eſt à pluſieurs têtes, les feuilles radicales cylindriques, auſſi hautes que la hampe, les fleurs en ombelles, & cylindriques. HALL. *ibid.* 1226.

Ses bulbes ſont comprimés, longs, elliptiques, plats du côté où ils ſe touchent, en ſorte qu'il eſt aiſé de les ſéparer en les fendant. Ses hampes ſont longues, fiſtuleuſes, s'élevant de trois pouces juſqu'à un pied de hauteur. Les feuilles ſont fiſtuleuſes auſſi hautes que la hampe, mais celles qui partent du milieu de la tige le ſont davantage. Le ſpathe n'eſt point à deux cornes comme dans le porreau, il eſt court, compoſé de deux feuilles, blanc, ovale, rayé de

pourpre. Les fleurs sont très grandes, mais en petit nombre, droites, les pétales lancéolés & fort pointus, luisans, d'un pourpre clair, avec une raye de pourpre foncé au milieu; ils sont à double rang & réunis par leurs bases, d'où partent six étamines dont les bases sont larges, aussi réunies entr'elles & collées aux pétales, mais ces étamines ne sont pas alternativement fendues en trois comme celles de l'oignon & du porreau. Le fruit est conique & obtus.

Cette plante croît sur les Alpes où elle est commune, par exemple sur le Waach, dans la petite vallée de Kessel, entre la montagne de Neunenen & les bains de Wyssenburg, sur les montagnes d'Aix, Anzeinda, la Boulaire, Chaud commun, Nombrieux, Javernaz, Prapioz, Château d'Oex, Fouly, St. Bernard, Hohen Mesmer, Mürtschen. Elle vient aussi sur les plus hautes montagnes, comme sur la Dolaz du côté de la Bourgogne. Enfin elle descend presque jusque dans la plaine, comme dans des lieux pierreux autour de Lauffenbourg & au bord du Rhin. Elle ne différe pas de celle qu'on cultive dans nos jardins sous le nom de *Branlettes.*

Elle a une odeur semblable à celle de l'oignon, mais virulente & qui donne un mauvais goût au lait & au beurre. Elle a une très grande âcreté, & fait pleurer les

yeux. Elle retient fort longtems ſon goût, ſon odeur & ſa virulence, & cela au point de ſe faire remarquer lorſqu'on mange d'un coq d'Inde qu'on en a nourri, comme on fait en France, où on aime cet aſſaiſonnement. " Pour moi, dit M. DE HALLER, je „ lui trouve beaucoup de virulence, de „ même qu'aux oignons; auſſi n'ai-je pas „ de peine à en croire le rapport de SPIGELIUS, qui dit qu'un long uſage de cette „ plante trouble l'eſprit. „

*Allium urſinum* LINN. AIL SAUVAGE à larges feuilles. En patois du château d'Oex *Au ou Cer.* Ses feuilles radicales ſont pétiolées, ovales-lancéolées, les fleurs en ombelle. HALL. *ibid.* 1228.

Les bulbes ſont en faiſceaux, paralleles entr'eux, allongés & élliptiques, les tuniques glabres & ſans réſeaux; chacun d'eux pouſſe une tige ou une feuille. Les feuilles radicales ſont preſque toujours au nombre de deux, attachées à de longs pétioles d'un pouce de large, partant du bas de la tige, qui eſt d'ailleurs nue, & ſemblables. La tige eſt haute d'un pied & triangulaire Le ſpathe eſt court, preſque ovale, fendu en deux, mais non pas à deux cornes comme celui de l'oignon. L'ombelle eſt clairſemée & compoſée pour l'ordinaire de douze fleurs en forme de clochette à demi-fermée, blanches, les pétales élliptiques-lancéolés, les

extérieurs ventrus par le bas. Les étamines sortent de la base des pétales, leurs filets sont fort menus & ne sont point fendus alternativement en trois. Le pistil est plus haut que le fruit. Les semences sont noires, ridées, solitaires.

Il n'est pas fort commun en Suisse ; on le trouve autour de Bâle, de Genève & de Roche &c. à l'entrée du Pré pourri.

Son odeur est semblable à celle de l'Ail & très virulente, aussi le lait en contracte-t-il un goût de rance détestable, lorsque les vaches ont mangé cette herbe encore verte : ce mauvais goût se fait même sentir dans le fromage. Cet ail est outre cela si âcre, qu'il fait lever des vessies quand on l'applique sur la peau. Après le mois de Juin il ne donne plus de mauvais goût au lait.

L'Ail cultivé ne croît pas naturellement en Suisse, mais ses qualités sont les mêmes. M. de Haller dit, qu'il n'a pas de peine à le croire échauffant & cela au point de donner des maux de tête, & d'être d'un usage dangereux. Spigelius dit même qu'il peut faire mourir si on en use à l'excès. On prétend aussi qu'il provoque les animaux à la colère, & qu'il les rend même quelquefois enragés, quand ils ne trouvent point d'eau.

Une gousse d'ail coupée menu, mêlée avec de l'orge, anime violemment les coqs & les poules qui en mangent, jusqu'à se

battre à coups de bec & même se blesser. Si on en donne avec l'avoine aux chevaux, ceux qui en ont mangé surpassent de beaucoup les autres à la course.

*Amygdalus communis amara* LINN. L'AMANDIER AMER. HALL. *ibid.* 1078.

Les amandes ameres prises en petite quantité, comme on fait à titre d'assaisonnement dans les mets & les sucreries, ne nuisent pas à l'homme; cependant M. LORRY a ressenti de l'ivresse pour en avoir mangé une douzaine : une pareille quantité produit aussi chez moi cet effet, comme aussi des noyaux de péches. Mais il y a longtems qu'on a observé qu'elles font périr les renards, les cochons & la plûpart des oiseaux. Wepfer en ayant fait avaler à un jeune renard, cet animal en mourut dans les convulsions; il lui trouva l'estomac enflammé & le pylore fermé. Deux dragmes suffirent pour tuer un petit chat. Cependant un autre chat résista à quatre dragmes, mais il étoit formé, & ces animaux sont fort robustes. Un chien n'en souffrit presque point, ayant eu l'avantage de revômir ce poison. Une demi-dragme tua un pigeon au bout d'une heure en le faisant périr dans les convulsions. Une cigogne en ayant avalé de force, gros comme une muscade, tomba dans l'ivresse & dans les convulsions, perdit tout mouvement & tout sentiment, & enfin expira.

Il n'y a rien là de surprenant si on fait attention, que suivant la remarque de M. de Haller, toute la famille des plantes à laquelle celle-ci appartient (*a*), a quelque chose de vénéneux, quoique cela ne paroisse pas au premier examen : car les fleurs de pécher purgent en donnant des tranchées, & font même vômir si on en prend une dose plus forte. L'eau distillée du Laurier-cerise est très évidemment vénéneuse, puisque deux cuillerées ont suffi pour tuer un homme, & une seule cuillerée pour faire périr un chien, & lorsqu'on ouvrit l'estomac de cet animal, il en sortit une odeur d'amandes ameres si dangereuse, que les assistans en furent presque empoisonnés : prise même en lavement elle a tué d'autres personnes en leur donnant des convulsions. Ce poison est si actif, que deux onces avant même que d'être descendues dans l'estomac, tuerent en une demi-minute un chien d'une grandeur médiocre. Tous les chiens, dit M. Mead, que le docteur Nicholls soumit à une pareille épreuve, furent pris de tremblemens & de contractions spasmodiques de tous les membres, suivis sur le champ d'une paralysie universelle, de sorte que ni les piqures, ni les scarifications ne purent exciter

[*a*] De ce nombre sont l'*herbe de S. Christophle*, (voy. pag. 168.) le *prunier*, le *prunelier*, l'*abricotier*, le *pécher*, le *cerisier*, le *bois de Ste-Lucie*, &c.

chez

chez eux ni sentiment ni mouvement. A l'ouverture de ces animaux, on ne trouva aucune marque d'inflammation dans les membranes internes; mais les veines étoient extrêmement pleines & distendues, mais d'un sang si fluide, que la lymphe même en étoit entiérement colorée. La même eau injectée dans les intestins sous la forme de lavement, produisit en très peu de tems les mêmes effets.

M. Mortimer, après avoir rapporté au long les diverses expériences qu'il a faites avec cette liqueur sur des chiens, ajoute qu'elle ne fait pas mourir sur le champ quand on en prend en petite quantité: en effet, continue-t-il, les cuisinieres ne mettent-elles pas tous les jours des feuilles de Laurier-cerise dans les crêmes, pour leur donner le goût d'amande ou de noyau d'abricot? & certains compositeurs d'eaux cordiales, n'employent-ils pas les baies de cette plante dans l'eau-de-vie, au lieu de cerises? ne mêlent-ils pas aussi avec l'eau-de-vie l'eau distillée de ce Laurier pour en faire du ratafia? enfin, n'en versent-ils pas dans l'eau commune, pour lui donner un goût d'eau-de-cerises noires? Mais quoiqu'un seul verre de liqueur ainsi mélangée n'empoisonne pas sur le champ, cependant l'usage continuel doit en être extrêmement dangereux; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un homme & sa

femme, qui depuis plusieurs années buvoient tous les jours un ou deux verres d'eau de vie infusée sur des baies de Laurier-cerise, moururent paralytiques, ayant perdu l'usage de la parole quelque tems auparavant.

L'Auteur de la gazette salutaire assûre, qu'étant un jour à la campagne avec d'autres personnes, on leur servit une soupe au lait, où on avoit mis trois feuilles fraiches de Laurier-cerise, pour lui donner le goût d'amandes, ainsi qu'il est d'usage; & que dans l'après-dîner, tous ceux qui en avoient mangé, furent affectés d'ardeur dans l'estomac, & d'une soif d'évorante; nous n'en fûmes quittes, dit cet écrivain qu'après avoir rendu par le haut avec des efforts violens, tout ce que nous avions pris; deux personnes qui n'avoient bu que de l'eau à ce repas, qui fut très frugal, furent aussi vivement tourmentées que les autres. Il n'est pas douteux que les feuilles deLaurier-cerise avoient produit cet effet, soit qu'on les eût laissées trop longtems dans le lait, soit qu'elles eussent plus de vertu que les feuilles de la même espèce, à raison du sol, de la culture, ou de l'exposition, qui étoit à un coin du jardin où le soleil du midi dardoit, & où ses rayons étoient concentrés & réfléchis par les angles du mur.

Suivant les observations de M. l'Abbé

Rosier, un cheval morveux, traité pendant un mois avec la liqueur du Laurier-cerise, n'en a souffert qu'une colique d'un quart-d'heure le 27e. jour, qu'on avoit poussé la dose jusqu'à neuf onces, les trois jours suivans, on lui en donna trois onces, mais sans aucun effet; par contre cette liqueur est un poison mortel pour les moutons aussi bien que pour les chiens, &c.

M. Méad dit, que l'eau distillée des feuilles du Laurier ordinaire est également dangereuse. Quelques pages plus bas, ce grand médecin dit, en parlant du Laurier-cerise, qu'ayant voulu voir si les substances propres, par leur qualité irritante, à déterminer une grande quantité d'esprits dans les membranes, & à contrarier l'action de cette liqueur qui les repousse, contribueroient à rendre une nouvelle force à l'animal languissant; il donna à un petit chien une once de cette liqueur très concentrée. Il fut pris sur le champ de spasmes violens, suivis en peu de tems d'une paralysie universelle. Lorsqu'il parut prêt à expirer, on lui présenta sous les narines un flacon d'esprit de sel ammoniac très concentré, & on lui en fit avaler en même tems une petite dose. L'effet en fut très prompt; l'animal reprit ses forces, & après en avoir continué l'usage pendant quelque tems, ses jambes se raffermirent au point qu'il marcha deux heures

après, & qu'il recouvra ensuite une santé parfaite.

" La nature de ce poison, continue M.
„ Mead, est suffisamment indiquée par son
„ antidote, & il y a lieu de croire que ce
„ spécifique auroit la même efficacité con-
„ tre plusieurs autres poisons du même
„ genre, qui sans produire l'inflammation,
„ amenent l'engourdissement, & intercep-
„ tent le mouvement du fluide nerveux.
„ J'ai crû d'autant plus important d'ajouter
„ ici cette remarque, qu'on sait par expé-
„ rience, que les noyaux de certains fruits,
„ & spécialement ceux des cerises noires,
„ donnent par la distillation une eau, qui
„ par son goût & son odeur differe peu de
„ celle qu'on tire du laurier ou des amandes
„ ameres. Si cette eau est forte, si elle a
„ plus de poids que l'huile la plus pesante,
„ il est certain qu'elle est capable de pro-
„ duire tous ces mauvais symptomes. J'ai
„ même ouï parler de quelques expérien-
„ ces, qui semblent mettre la chose hors
„ de doute; de sorte que je crois qu'il est
„ plus à-propos de bannir ces eaux de nos
„ pharmacies: elles ne paroissent douées
„ d'aucune vertu médicinale; d'ailleurs,
„ on s'en serviroit plus volontiers pour les
„ enfans, à qui il faut peu de chose pour
„ les affecter, étant déja très disposés aux
„ spasmes & aux convulsions, que rien

„ n'eſt plus propre à produire que ces ſor-
„ tes d'eaux. „

Mais pour en revenir aux amandes ameres, on a cru longtems que leur huile étoit plus réſolutive que celle d'amandes douces, & on craignoit de l'employer à l'intérieur, à cauſe des mauvaiſes qualités qu'on lui ſuppoſoit: mais des expériences ont fait voir que l'huile d'amandes ameres ne differe point de celle d'amandes douces, vû que l'amertume ne réſide que dans la partie extractive, qui ne ſe mêle point à l'huile pendant l'expreſſion. Il eſt ſurprenant après cela, comme dit M. DE HALLER, que cette huile ait pu empoiſonner un chien. Les amandes douces conſervées trop longtems deviennent rances & par-là très nuiſibles, comme il arrive à toutes les ſubſtances graſſes qui ont contracté cette mauvaiſe qualité (b). A quelque uſage qu'on emploie les amandes, il en faut toujours ôter la peau qui contient une pouſſiere réſineuſe & âcre qui irrite le goſier.

*Apium gravèolens* LINN. LE CÉLERI. Ses feuilles ſont aîlées, les folioles diviſés en trois lobes HALL. *ibid.* 784.

Sa racine eſt épaiſſe, charnue, rameuſe, d'une odeur pénétrante, & rendant un ſuc jaunâtre. Ses feuilles ſont aſſez fermes, luiſantes, aiguës, dentées en ſcie, les folioles

[b] Voy. ce que j'en ai dit dans le *Diſc. prél.* p. 30.

larges, fendues en deux jusqu'à la moitié, celle de l'extrêmité fendue de la même maniere en trois. La tige est épaisse, spongieuse, à-bras. Les fleurs sont en petit nombre dans chaque ombelle ; quelques-unes de ces ombelles sont pétiolées, les autres sont presque sessiles aux aisselles des feuilles. L'enveloppe générale est composée de feuilles semblables à celles de la plante, & laciniées : l'enveloppe partielle est nulle ou très petite, & composée d'un petit nombre de feuilles. Les pétales sont blancs, verds en-dehors, égaux & entiers, recourbés en-dedans. Les semences sont en petit nombre, profondément cannelées & trouées dans les intervalles.

Il n'est pas bien sûr qu'il soit indigene, quoiqu'on le trouve parmi les vieux murs & dans les fossés, comme hors des bains du fauxbourg à Berne, & à St. Blaise. Il fleurit en Juin & Juillet.

Sa racine & ses feuilles ont de l'âcreté & une amertume, qui n'est point désagréable. C'est cette même plante qu'on cultive dans les jardins où elle se perfectionne, & donne des racines qu'on mange sous le nom de *Céleri*. Son infusion aqueuse a une douceur nauséeuse. On dit, que le Céleri nuit aux yeux comme BOYLE l'avoit déja observé. JEAN BAUHIN prétend, qu'il est contraire aux épileptiques. BUCHWALD, va même jusqu'à dire qu'il donne l'épilesie ; mais il est

bon d'obſerver qu'on a trouvé dans ſon herbier le perſil des marais ſous le nom de *Thyſſelinum* à la place de notre *Apium.* Cette plante s'adoucit en ſéchant, & tous les beſtiaux la broutent, exceptés les chevaux.

*Belladonna,* voyez la ſection II. page 180.

*Cerasus* HALL, *ibid.* 1082. *Prunus avium* LINN. Le CERISIER SAUVAGE, à fruit rouge & à fruit noir.

A ce que nous avons dit des cériſes, à l'occaſion des amandes améres, on peut ajouter qu'en dernier lieu, M. PEMBERTON a décidé poſitivement que l'eau de ceriſes noires eſt vénéneuſe. C'eſt auſſi un ſentiment généralement adopté aujourd'hui des médecins Anglois; peut-être eſt-il un peu outré.

*Cerefolium* HALL. *ibid* 748. *Chærophyllum ſylveſtre* LINN. Le CERFEUIL SAUVAGE. En patois, *Couquet*, *Couca* ou *gros Tſeiri.* Ses feuilles ſont dentées en ſcie à dents aiguës, ſurcompoſées, glabres, les nervures velues.

Sa racine eſt épaiſſe, longue & blanche, & elle a un goût âcre & aromatique. Sa tige eſt un peu velue, épaiſſe, fiſtuleuſe, renflée aux endroits où elle pouſſe des branches. Ses feuilles ſont grandes & quelquefois de deux pieds de long, le plus ſouvent liſſes juſqu'à leurs nervures, & très rarement tout-à-fait velues, les folioles de l'extrémité des feuilles ſe confondent vers la

nervure. L'ombelle générale eſt plane, compoſée d'un petit nombre de fleurs ; ſon enveloppe eſt nulle ou conſiſte ſeulement à une très petite feuille ; elle ſe ſubdiviſe en plûſieurs ombelles partielles dont les enveloppes ſont compoſées à l'ordinaire de cinq, quelquefois de ſix ou ſept feuilles aſſez larges, ovales-lancéolées, un peu velues, recourbées lorſque la fleur commence à paſſer, & dont l'extérieure eſt beaucoup plus grande que les autres. La plûpart des fleurs ſont hermaphrodites, quelques autres ſont ſtériles. La corolle eſt à cinq pétales blancs, rarement rougeâtres, entiers, légérement échancrés en cœur, & ſi inégaux dans les fleurs extérieures, que ceux qui ſont au bord de l'ombelle ſont fort petits. Les ſemences ſont longuettes, liſſes, luiſantes & d'une couleur livide & aigrettées.

Rien n'eſt plus commmun dans les prés au commencement du printems ; il croît auſſi dans les jardins & fleurit en Mai.

Toute cette plante a une odeur un peu déſagréable. Les habitans du Kamtſchatka la mangent, & elle ſert en Suiſſe & ailleurs de nourriture aux beſtiaux ; mais on dit, que ſa racine tirée en hiver a excité le délire, un aſſoupiſſement très profond, de l'étranglement, de l'accablement, de la fureur, & de l'engourdiſſement, ſans cependant qu'elle ait cauſé la mort, autant du

moins qu'on a pû le savoir par les cas qu'on a observés. On dit, qu'en Sibérie, cette racine est un poison mortel pour les bœufs.

*Cicuta* HALL. *ibid.* 766. *Conium maculatum* LINN. La GRANDE CIGUË. Sa racine dure deux ans, elle est ridée, médiocrement longue & épaisse, à-peu-près de la forme d'un fuseau, d'une odeur fort approchante de celle de la racine de pastenade, d'un blanc jaunâtre, garnie de plusieurs fibres qui se subdivisent en plusieurs autres. Sa tige s'éleve à différentes hauteurs, suivant le terrein où elle croît : quelquefois elle atteint à celle de trois pieds & au de-là, sur un pouce d'épaisseur; elle est lisse, cylindrique, fistuleuse, souvent marquée depuis le haut jusqu'en bas de taches couleur de sang; elle est garnie dans toute sa longueur de plusieurs nœuds, de chacun desquels il part des branches semblables à la tige; les feuilles embrassent celle-ci par le bas en maniere de gaine, elle se divise & subdivise en plusieurs branches, elle est à-bras, & a une odeur pareille à celle de la racine; les branches ont aussi plusieurs nœuds, d'où naissent les ombelles.

Ses feuilles répandent plus qu'aucune autre de ses parties, une odeur virulente & extrêmement nauséeuse : elles sont lisses & luisantes en-dessus, d'un verd noirâtre; elles partent sans ordre des nœuds de la tige, &

sans pétioles, mais elles y tiennent par une gaine tachée de rouge & placée sous les branches ; elles sont assez fermes, surcomposées ; les folioles opposées & attachées à de courts pétioles ; ces folioles deviennent toujours plus petites, à mesure qu'elles approchent de l'extrêmité de la feuille ; celles de la derniere division ont une denture un peu obtuse.

L'enveloppe générale est de trois, quatre, cinq, quelquefois de huit petites feuilles assez larges, recourbées en-bas, & tombant lorsque la graine commence à mûrir. L'ombelle générale se partage en neuf ou quatorze partielles, ou davantage ; chacune de ces ombelles partielles porte un nombre de fleurs égal à celui-là ; ces ombelles sont pour l'ordinaire plus basses au centre qu'au bord ; leurs enveloppes sont d'une seule feuille fendue en trois, ou de trois folioles larges, ovales-lancéolées, rangées sur un côté de l'ombelle, mais fort rarement sur les deux. Les fleurs sont de grandeurs & de figures fort différentes, celles du centre se ressemblent davantage ; les pétales sont très légérement échancrés, la pointe recourbée en-dedans, marquées dans leur longueur d'une raye saillante.

Il succède à chaque fleur deux graines nues, picotées, presque rondes quoiqu'un peu applaties d'un côté, sillonnées à cinq

ſillons & comme godronnées à côtes de melon.

Cette plante ſi fameuſe par le grand rôle qu'elle a joué en qualité de poiſon & en qualité de remede, produit différens ſymptomes, qui ſont plus ou moins violens, ſuivant le terrein où elle a crû, ſuivant ſon âge, les parties qu'on en emploie, les circonſtances des perſonnes, &c. la maniere dont on en uſe, la quantité &c. C'eſt ſurtout quand elle eſt fraiche qu'elle a le plus d'activité. Elle excite donc ſuivant ces différentes circonſtances des ſymptomes, tantôt légers, tantôt terribles, paſſagers ou de longue durée, aigus ou chroniques; tantôt elle tue promptement, tantôt elle agit comme un poiſon lent.

Voici ce que nous apprennent à ce ſujet les obſervations des médecins: ſon uſage enroidit la langue, la fait enfler, l'endolorit & la rend tremblante; on perd pour quelque tems l'uſage de la parole, on ſent des douleurs à l'eſtomac & aux inteſtins, ils s'enflamment & ſe diſtendent avec violence; on a le hoquet, des nauſées, & une répugnance abſolue pour tous les alimens, une diarrhée & des vômiſſemens violens, une ſoif qu'il eſt preſque impoſſible d'appaiſer, de l'ardeur dans le goſier, de la difficulté d'avaler, le bas-ventre conſidérablement enfle; la circulation ſe dérange de pluſieurs

manieres ; le pouls bat tantôt avec vîtesse tantôt avec lenteur, il est petit & foible, ou même il disparoît entiérement ; les regles se suppriment ; on a de l'inquiétude & de l'angoisse, une foiblesse générale ; on est accablé, tremblant, on maigrit, on a des sueurs froides, l'urine ne coule plus, tout le corps devient pâle ou livide, sur-tout le visage ; on éprouve une sensation de pesanteur dans les membres, ils deviennent paralytiques & tremblans, on devient insensible & on perd la vue pour quelque tems, tout le corps est endolori & engourdi; on éprouve des vertiges, un assoupissement profond, différentes sortes de délire, on a des accès de mélancolie ou de rage, on ne dort point, on est porté avec fureur aux plaisirs de l'amour, on éprouve des convulsions de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties, une crampe à la mâchoire inférieure ; les humeurs éprouvent une fonte qui approche beaucoup de la pourriture ; enfin on en meurt fort souvent, & même subitement. La seule vapeur & l'usage extérieur de cette plante suffisent pour occasionner des vertiges, le délire, le tremblement & la paralysie, & même pour supprimer les regles.

Voici sur les mauvais effets de la Ciguë un exemple, rapporté par MATTHIOLE. Un vigneron Italien qui cultivoit des vignes

dans ſon pays y trouva une plante de cette herbe, qu'il prit pour de la paſtenade; il en mangea la racine à ſouper avec ſa femme, ils s'allerent coucher d'abord après ce repas; mais au milieu de la nuit ils ſe réveillerent entiérement fous, & ſe mirent à courir çà & là & ſans lumiere par toute la maiſon, dans des tranſports de fureur & de rage; ils ſe heurterent ſi rudement contre une paroi, qu'ils en furent tout meurtris & que le viſage ſurtout & les paupieres en parurent tout enfles & enſanglantés. Le médecin arrive, & s'étant aſſûré que ces gens s'étoient empoiſonnés avec de la ciguë, il les rétablit heureuſement en peu de tems en leur adminiſtrant les ſecours convenables.

Outre l'émétique employé, comme il a été preſcrit dans le *diſcours préliminaire*, pag. 20 & ſuivantes, on peut tirer un bon parti des purgations douces, des lavemens & même des ſuppoſitoires (*a*), ſans oublier les délayans &c., recommandés à l'endroit que je viens de citer, & dans le reſte du même *diſcours*.

Cette plante eſt auſſi nuiſible à pluſieurs

[*a*] Prenez ſel de cuiſine une demi dragme (un ſeize), ſavon de Veniſe ou commun, une dragme (un huit); mêlez avec ſuffiſante quantité de miel épaiſſi en cuiſant, enſorte que cela faſſe une pâte aſſez ferme pour l'introduire dans le fondement après lui avoir donné la figure convenable.

animaux, aussi l'évitent-ils : elle tue les oies; elle donne des vertiges aux chevaux ; elle rend les cochons furieux & finit par les tuer. Un cochon d'Inde, à qui on en avoit donné la racine & les feuilles, les recracha, mais aussitôt qu'on lui en eût fait avaler le suc, il en eût des vertiges qui furent bientôt suivis de la mort; on trouva en l'ouvrant, qu'il avoit le sang fort dissout, que son estomac & ses intestins étoient un peu boursoufflés, mais sans corrosion ni inflammation, quoique HARDER dise avoir observé ces deux derniers symptomes chez d'autres animaux. Un chien, à qui on avoit fait avaler une once & demi du même suc périt en peu de tems, de même qu'un autre à qui on en avoit injecté trois onces dans les veines: d'autres par contre n'ont du tout rien souffert après en avoir avalé trois onces, non plus que d'autres après avoir avalé le suc exprimé de la racine & de l'herbe fraiches, au moment où il fermentoit. Au reste, plusieurs oiseaux se nourrissent de la graine de Ciguë, les chevres & les moutons en mangent l'herbe impunément. Un renard ayant avalé six ou sept onces du suc, n'en a ressenti d'autre incommodité, que des envies de vômir, de ronger tout ce qui se présentoit, une roideur générale, & une respiration courte, symptomes qui furent entiérement dissipés au bout d'une heure : six on-

ces données à une louve lui causerent seulement une ivreſſe paſſagere & des envies de vômir, dont elle fut quitte auſſitôt après avoir vômi. Un mulet, qui en avoit avalé deux ou trois onces n'a eu qu'un peu de diarrhée & de ſueur.

Il eſt arrivé fréquemment de prendre cette plante pour celle de paſtenade, comme dans l'obſervation rapportée plus haut, & pour celle du perſil, du fenouil, de l'aſperge, & la ſemence pour celles de la rue ſauvage & du millepertuis. On peut éviter ces quiproquo ſi ſouvent funeſtes en faiſant bien attention à la deſcription que nous avons donnée de la Ciguë, ſur-tout à la figure de ſes graines, à ſes taches & à ſa puanteur.

*Coriandrum ſativum* LINN. La CORIANDRE. Ses ſemences ſont globuleuſes LINN. HALL. *ibid.* 764.

Ses feuilles radicales ſont aſſez amples, décompoſées, les folioles larges, découpées de toutes parts, dentées & même fendues en deux juſqu'à la moitié; les feuilles ſupérieures ſont très finement découpées, auſſi décompoſées, mais les folioles ſubdiviſées profondément en deux ou trois lobes linéaires & minces.

La tige eſt haute d'un pied & au delà, liſſe comme toute la plante. L'enveloppe générale eſt nulle, ou d'une ſeule foliole, la partielle eſt de trois filets très petits. Les

fleurs des bords de l'ombelle font hermaphrodites ; les pétales extérieurs font plus grands que ceux qui font vers le centre de l'ombelle, & ils ont chacun une raye faillante qui forme une petite étoile avec les rayes pareilles des autres pétales. Un de ces pétales qui est le plus grand des cinq qui composent la corolle, est en cœur, de même que deux autres de grandeur moyenne mais irréguliers ; les deux plus petits font aussi en cœur : chaque fleur a fon calyce dont les deux feuilles extérieures font aussi plus grandes que les autres. Les fleurs du centre de l'ombelle font régulieres & fouvent mâles, les pétales en cœur.

Cette plante croît aux environs de Tramlingen, & fleurit en Juin.

Lorfqu'elle est fraiche, elle répand une odeur de rance déteſtable, & il paroît qu'elle a une qualité narcotique affez approchante de celle de la Ciguë ; il n'y a que fa graine qui en fe féchant acquiert une qualité aromatique agréable, & qui la fait rechercher pour l'affaifonnement des mets.

*Lolium temulentum* LINN. YVRAIE, JVROIE, ZIZANIE. Elle est annuelle, & fes petits épis font éloignés. HALL. *ibid.* 1420.

Sa racine périt au printems, mais elle fe multiplie très-facilement de graine. Ses tiges s'élevent communément à la hauteur de deux pieds, quelquefois elles paffent

celle

celle de cinq, quelquefois elles ſont rayées & le plus ſouvent genouillées, garnies de feuilles liſſes, larges de deux lignes: chacune de ces tiges a à ſon ſommet un épi long d'un pied, verd, quelquefois rougeâtre, également comprimé des deux côtés, preſque toujours armé de barbes longues & nombreuſes: il eſt compoſé de pluſieurs petits épis dont la grandeur & le nombre varient; quelquefois il n'y en a que quatre, d'autrefois il y en a huit, douze, & quelquefois même dix-huit; ils ſont alternes, collés contre le ſommet de la tige qui eſt tortueux, applatis de ce côté & convexes de l'autre; il y a au-deſſous de chacun une balle qui tient lieu de calyce, roide, droite, de la même hauteur que l'épi particulier, & le plus ſouvent terminée par une barbe: chacun de ces épis eſt compoſé de huit petites fleurs, qui ont chacune deux petites balles égales & vertes, dont l'une qui eſt extérieure, a quelquefois une barbe, longue de demi pouce, ou très-petite; l'autre, qui eſt intérieure, eſt plane & ovale; elles ont deux piſtils entourés de trois étamines: il ſuccède à chaque fleur un ſeul grain ovale d'un brun noirâtre, comprimé des deux côtés, qui a une ſaveur douce & point déplaiſante, mais ſans odeur, comme le reſte de la plante; ce grain eſt plus petit que celui d'aucune eſpèce de bled.

L'Yvraie croît parmi les bleds, parmi le froment, l'épautre, le seigle, l'orge & l'avoine, & il n'est pas rare d'en trouver avec le lin, sur-tout dans les champs humides soit par eux-mêmes, soit par des pluies trop fréquentes durant l'hiver & le printems qui ont précédé, ou aussi pendant l'été : toutes ces circonstances qui la favorisent extrêmement, la rendent par-là très-préjudiciable, & trouble ainsi la joie que donneroit la récolte de bonnes graines : elle croît même alors en si grande quantité qu'il y a bien apparence que c'est cette multiplication extraordinaire, qui a pû donner lieu à cette fable que quelques-uns ont débité sur le changement du froment en Yvraie : mais les bons observateurs n'ont jamais apperçu cette circonstance dans la nature, qui est immuable dans ses productions.

Cette graine se distingue aisément du *Lolium perenne* ou *Raygrass*, qui nous est venu d'Angleterre, lorsque la plante est encore sur pied, & avant qu'elle ait été mêlée avec d'autres, en ce que l'Yvraie ne dure qu'une année, en ce qu'elle a ordinairement de fort longues barbes, & que ses épis particuliers sont éloignés ; tandis que le Raygrass dure plusieurs années, que la plûpart du tems il est sans barbes, & que ses épis particuliers se touchent. Elle differe des autres bleds, en ce que chacun de ses petits épis

a un calyce d'une ſeule pièce, au lieu que dans preſque tous les autres genres de bled, le calyce eſt double. Mais cette méchante graine ſe trouve-t-elle déja mêlée avec d'autres, la chymie nous apprend à la diſtinguer, car ſa farine détrempée dans l'eau ne l'épaiſſit point autant que d'autre farine, comme cela arrive communément avec celle de ſeigle; lorſqu'on cuit avec de l'eau cette farine ou le pain qu'on en a fait, il s'en ſépare une groſſe écume; la pâte qu'on en fait levé beaucoup moins, & lorſqu'elle a levé, ſi on la diſtille, elle ne donne point un eſprit bleu, comme font les pâtes de bonne graine, mais un eſprit rougeâtre,

Au reſte les obſervations qu'on a ſur les mauvais effets de cette plante, ne les attribuent qu'à la graine (*b*), ſur-tout à ſes parties ſubtiles dégagées par la chaleur & la fermentation; la vapeur même qui s'en exhale lorſqu'on la rôtit, ou qu'on la jette ſur un braſier, dans une chambre fermée, ou auſſi celle qui s'échappe lorſque cette graine fermente. Cette vapeur dis-je, eſt ſeule capable d'enivrer & d'exciter des douleurs de tête: mais elle devient bien plus nuiſible encore lorſqu'elle ſe trouve mêlée avec d'autres graines, faute de les en avoir ſépa-

[*b*] Mr. *Burghart* prétend cependant que la paille même d'Yvraie, eſt un poiſon mortel pour les veaux.

rées avec soin; ce qui arrive sur-tout dans les tems de cherté, & principalement avec l'avoine destinée à la nourriture des animaux ou des hommes, soit qu'on mange ce mélange sous la forme de potage, de gâteau, ou de pain, sur-tout si ces alimens sont encore chauds, ou si on boit de la bierre ou de l'eau-de-vie de froment faites de maniere qu'on ait mêlé de l'yvraie aux graines destinées à la préparation de ces boissons, avant que la fermention se fasse.

SEEGER, ayant donné à un chien, à neuf heures du matin environ trois onces, d'une bouillie faite avec de la farine d'yvraie & de l'eau, cet animal n'en parut d'abord pas fort incommodé, si ce n'est qu'il s'étendoit & qu'il avoit le hoquet; mais à deux heures après midi, il eut pendant trois heures des tremblemens si violens, qu'il ne pouvoit se tenir sur pied & moins encore marcher; il avoit les yeux ouverts mais roides & fixes, il tenoit la queue entre les jambes, la tête & la poitrine contre terre, il avoit la respiration gênée, il ne paroissoit plus faire aucune attention à ce qui se passoit autour de lui, enfin il tomba tout étendu par terre; à cinq heures, il s'assoupit si profondément qu'il se remuoit à peine quoiqu'on le heurtât, qu'on le pressât ou qu'on le piquât assez fortement; cependant le lendemain, il fut parfaitement rétabli. La même graine a don-

né à d'autres chiens des convulſions, les a fait vômir avec violence, & leur a excité des ſueurs & des urines abondantes; elle doit avoir cauſé des ſymptomes mortels aux chevaux & aux bêtes à cornes; elle a jetté des poules & même des porcs dans un aſſoupiſſement profond, & enivré des oies, quoique ſuivant d'autres obſervations, on ait vu des cochons & même des moutons en manger impunément.

Chez l'homme, l'yvraie occaſionne différens ſymptomes, ſuivant les différentes circonſtances mentionnées plus haut (*c*); tels ſont une ſorte d'ivreſſe qui dure quelquefois ſans interruption, des douleurs & de la peſanteur de tête, des vertiges; les ſens s'affoibliſſent & ſe troublent, les yeux s'obſcurciſſent, deviennent immobiles, les oreilles tintent; en général l'ouie devient imparfaite, ſouvent on a des accès légers & paſſagers de ſtupidité & d'inſenſibilité, un tremblement dans les membres & dans toutes les parties du corps (*d*), une laſſitude générale; les membres deviennent froids, on perd la parole, on avale avec une diffi-

[*c*] Les perſonnes âgées, éprouvent des ſymptomes plus violens que les jeunes gens, dit Mr. *Seeger*, & les enfans ſont ceux qui en ſouffrent le moins.

[*d*] C'eſt ſuivant Mr. *Seeger*, un des ſignes les plus certains qu'on a été empoiſonné avec de l'Yvraie.

culté extrême, la déglutition devient même impossible ; on a des angoisses, des douleurs d'estomac, on y éprouve une sensation semblable à celle qu'on auroit si on le lioit fortement, sur-tout à ses deux ouvertures ; on a des envies de vômir inutiles, quelquefois des vômissemens violens, des sueurs excessives & froides ; on urine beaucoup, on a des enflures, & des convulsions qui dégénerent quelquefois en paralysie ; il arrive aussi, quoiqu'assez rarement, qu'on a des hémorrhagies, du délire, que les yeux sont attaqués de quelque maladie qui ne se dissipe point, qu'on tombe d'apoplexie, ou enfin qu'on meurt, mais il est très rare que ce soit de mort subite. On a vu l'usage de cette graine causer des épidémies générales dans les armées & parmi le peuple

Voici l'histoire d'un cas rapporté par M. Seeger (le même que j'ai déja cité), dans la dissertation qu'il a publiée en latin sur l'yvraie, à Tubingue en 1710. Deux paysans, leurs femmes & une autre vieille femme, mangerent ensemble cinq livres de pain d'avoine mêlée d'yvraie ; deux heures après, ils se plaignirent tous d'une pesanteur de tête accompagnée d'une douleur qui paroissoit fixée principalement au front; ils furent pris de vertiges avec obscurcissement de la vue ; les oreilles leur tinterent, de maniere qu'il leur sembloit entendre un

bruit continuel de tambour & de timbales; la langue leur trembloit ſi fort, qu'il ne leur étoit pas poſſible de prononcer un mot entier, & encore moins de rien avaler; il leur ſembloit qu'ils ſentoient comme une boule au creux de l'eſtomac; ils avoient la reſpiration gênée, des angoiſſes, des douleurs d'eſtomac, & ce ne fut qu'après bien des envies de vômir inutiles, qu'ils purent rendre une ſorte d'eau claire; ils avoient perdu l'appétit; ils avoient fréquemment de fortes envies d'uriner, ſans cependant en reſſentir de douleur marquée ou d'autre incommodité; tout leur corps étoit tremblant, couvert de ſueurs froides, & accablé de laſſitude; quelques heures après l'apparition de ces ſymptomes, ils tomberent dans un aſſoupiſſement, auquel il ne leur étoit pas poſſible de réſiſter.

Le meilleur moyen d'empêcher les terribles effets d'une graine auſſi dangereuſe, eſt ſans contredit d'aller à la premiere ſource du mal, afin d'être à même de le prévenir. En conſéquence il eſt du devoir du médecin de porter ſes vues ſur cette branche de l'économie rurale, qui traite des moyens les plus propres à prévenir les malheurs qui peuvent réſulter de l'ignorance ou de la négligence des agriculteurs à cet égard, & de leur donner des regles de conduite pour

éviter ces malheurs. M. Gmelin, les reduit à ces quatre : 1°. il faut chercher à purger entiérement les champs d'yvraie ; 2°. dans les cas où cette graine s'est introduite avec d'autres, soit par négligence, soit qu'il ait été difficile ou impossible d'en empêcher l'accroissement & la multiplication, ensuite de la nature du terrein & des circonstances des saisons qui les favorisoient, il convient de séparer cette graine malfaisante avec tout le soin possible ; 3°. dans les cas où on se trouve forcé par une dure nécessité à admettre de l'yvraie dans ses alimens, il est nécessaire de s'y prendre de maniere à lui ôter sa qualité nuisible ; 4°. & enfin lorsqu'on a eu le malheur de s'empoisonner en en mangeant, il faut avoir recours aux remedes convenables en pareil cas.

Par rapport à la premiere regle, il faut remarquer que la facilité avec laquelle l'yvraie se multiplie, & la longueur de sa durée qui s'étend jusqu'à trois ans, rendent son extirpation extrêmement difficile. Cependant, on peut y réussir à coup sûr par un travail diligent & patient. Pour cela, il faut nettoyer avec grand soin la graine qu'on veut semer, faire bien attention, qu'il n'y ait point d'yvraie parmi le fumier qu'on porte au champ, ou bien dans le cas où il s'y en seroit glissé, il faudroit en détruire le germe en y mêlant des cendres, ou de l'eau de savon ; il faut

un labour fréquent, beaucoup de bon fumier bien pur; ou si le terrein est trop argilleux, trop humide ou trop froid, il faut l'améliorer en y mêlant de la marne, de la chaux; lorsqu'il s'y est formé plusieurs creux où l'eau pourroit séjourner, il faut les remplir de terre; de cette maniere on n'aura plus à craindre qu'il se trouve de l'yvraie dans un champ, à moins que le vent ou les oiseaux n'y en charrient.

2°. Mais si on n'a pas eu le bonheur de se délivrer entiérement de cette mauvaise graine au moyen de ces attentions, il y a encore bien des manieres d'y pourvoir, & de se mettre à même de faire une récolte sans mêlange d'yvraie. On peut arracher les tiges de cette plante, qu'on pourra aisément reconnoître aux caracteres décrits plus haut, avant que la bonne graine soit mûre, ou bien si la moisson est déja faite on peut en trier les épis lorsqu'on a lié les gerbes, & cela d'autant mieux que ces épis sont encore bien plus faciles à distinguer. Mais si on a déja battu avant que d'avoir fait cette opération, le travail en devient plus pénible & plus difficile. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé dans certains cantons de la Souabe, de se servir d'une sorte de crible qu'on appelle *Trofzensieb*, dont les trous sont proportionnés aux grains de l'yvraie, & plus longs que ceux du *Radensieb.*

Ce moyen eſt le plus ſûr, toutes choſes d'ailleurs égales. Un autre qui l'eſt bien autant, mais qui demande beaucoup plus de peine, de tems & de patience, c'eſt de trier à la main la mauvaiſe graine, grain par grain; quelques-uns la font ſéparer au moulin en la faiſant paſſer par la manche; d'autres jettent la graine à une certaine diſtance, & croyent par-là réuſſir également à ſéparer la bonne graine d'avec la mauvaiſe, à cauſe de la différence de leur peſanteur; d'autres enfin, d'après le même principe, remuent quelques poignées de la graine à trier dans un vaſe plein d'eau, puis ils ramaſſent les grains qui viennent au deſſus & au bord du vaſe, comme étant de la bonne graine.

3°. Mais ſi on eſt obligé de ſe ſervir d'un mêlange d'yvraie, ſoit pour en faire du pain, ſoit pour s'en nourrir de quelqu'autre maniere, comme il arrive dans les tems de diſette, ſur-tout parmi les pauvres gens, on parera aux mauvais effets qui en peuvent réſulter, en faiſant ſécher cette graine doucement, & pendant un longtems de ſuite, dans un endroit où l'air ait un paſſage libre de tous côtés, en la rôtiſſant légérement, en mêlant la farine avec une grande quantité d'autre farine de bonne qualité, en la cuiſant avec de l'eau & ôtant fréquemment l'écume qui s'en ſépare. De cette maniere on rendra l'yvraie incapable de nuire, du

moins d'une maniere sensible. Quelques-uns conseillent dans la même vue, de mêler parmi la graine suspecte différentes substances aromatiques, comme du cumin ou du sel de cuisine; d'autres cherchent à émousser l'activité du poison par l'addition de toutes sortes de choses grasses, comme du beurre, du lait, du lard, &c.; les paysans ont quelquefois recours à la compôte de choux aigre, *Sauerkraut*, abusivement *Sourcrout*; ils en mêlent aux bouillies où il entre de l'yvraie, & la regardent comme un antidote assûré de ce poison.

4°. S'est on réellement empoisonné avec cette graine malfaisante, on peut y apporter du remede, pourvu qu'on s'y prenne de bonne heure, suivant la méthode indiquée dans le *discours préliminaire;* c'est-à-dire, qu'après avoir fait précéder un émétique doux, il faut user abondamment des délayans, &c. & sur-tout du vinaigre & des autres acides, ( voyez au mot vinaigre dans le même discours page 34 & suivantes ); mais il faut bien se garder des remedes qui provoquent la sueur, de ce qu'on appelle cordiaux, des absorbans & des autres prétendus antidotes de ce genre: ils sont plutôt propres à augmenter le mal qu'à le guérir.

L'yvraie malgré ces mauvaises qualités peut servir à engraisser les pigeons, les

poules, les cailles, & même les cochons, à ce que quelques-uns assûrent, pourvu qu'on ne leur en donne pas beaucoup. Des hôtes peu scrupuleux, font cuire de l'yvraie avec du bled germé, pour donner plus de force à la bierre qu'ils en préparent, & qu'elle enivre plus vîte ceux qui en boivent: d'autres aussi mal-intentionnés, mêlent cette graine avec celle qu'ils destinent à faire de l'eau-de-vie de grain, pour la rendre aussi plus forte & plus enivrante. C'est un objet qui mérite assûrément la plus sévere attention de la part de la police.

On peut rapporter à cet article ce que nous avons dit de l'yvraie, en parlant de la *Rave sauvage* page 119.

*Mercurialis purennis.* Voyez section II. page 213.

*Myrrhis* Hall. *ibid.* 750. *Chærophyllum temulum* Linn. Le Cerfeuil sauvage. En patois du château d'Oex, Couquet, Couca, ou gros *Tseiri*, comme le *Cerefolium* dont il est parlé plus haut. Ses feuilles sont velues, les folioles obtuses, la tige genouillée.

Sa tige est un peu velue, renflée au-dessous de ses articulations, marquées de taches brunes. Ses feuilles sont divisées & subdivisées, les folioles courtes, lancéolées, dentées légérement à une ou deux dents, opposées. L'ombelle générale penche souvent d'un côté lorsque les fleurs ne sont pas en-

core écloſes ; ſon enveloppe eſt compoſée d'un petit nombre de feuilles étroites & fort petites, ou même d'une ſeule. L'enveloppe partielle eſt d'une ſeule piece découpée en ſix ou huit petits ſegmens ovales-lancéolés, terminés par une barbe, & qui ſe recourbent auſſitôt que la graine eſt mûre. Du reſte ſes fleurs reſſemblent à celles du *Cerefolium* HALL. 748 ; mais ſes graines ſont plus petites, longuettes, liſſes, & elles ſont ſillonnées.

Il n'eſt pas rare de le trouver dans les haies de la Suiſſe & de l'Allemagne ; il y en a à Bienne, à Delémont, entre Neufchatel & St. Blaiſe.

Quoique je ne ſache aucune obſervation à la charge de ce cerfeuil, cependant le nom que lui a donné M. DE LINNÉ. (qui l'appelle *temulentum*, c'eſt-à-dire, enivrant, doit le rendre ſuſpect.

*Myrrhis* HALL. *ibid.* 752. *Chærophyllum bulboſum* LINN. La CICUTAIRE BULBEUSE. Sa racine eſt bulbeuſe, ſa tige eſt velue au bas & glabre au-deſſus, les feuilles ſurcompoſées & finement découpées.

Sa racine eſt charnue au commencement du printems, & elle a la forme d'une poire, mais dans la ſuite elle s'allonge & devient ligneuſe. Sa tige atteint quelquefois juſqu'à la hauteur de ſix pieds ; elle eſt fiſtuleuſe, marquée de taches d'un jaune rougeâtre,

ou brunes, renflée à l'endroit d'où partent les branches.

Ses feuilles puent, ſont un peu velues, les folioles oppoſées. L'enveloppe générale eſt d'une ſeule petite feuille ; la partielle en a trois juſqu'à ſept, inégales, pointues & réunies à leurs baſes. Du reſte la fleur eſt ſemblable à celle du *Cerefolium* HALL. 748. Ses ſemences ſont longuettes, liſſes, ſillonnées, les ſillons nombreux & de couleur brune.

On la trouve çà & là dans les haies autour de Berne, puis entre Mulhouſe & Bâle. Elle fleurit en Juin.

Quoiqu'on ſoit en Autriche dans l'uſage de manger au printems ſa racine en ſalade, on ne doit pas la regarder comme innocente ; car CLUSIUS rapporte des expériences qui prouvent qu'elle excite des vertiges, & des douleurs de tête accompagnées de peſanteur.

*Padus* HALL. *ibid.* 1086. *Prunus Padus* LE PUTIET OU CERISIER A GRAPPES. En patois du château d'Oex *Gros Crouſſillon.* Ses feuilles ſont ovales-lancéolées, dentées en ſcie.

C'eſt un arbriſſeau haut de dix pieds & feuillé. Ses feuilles ſont liſſes, finement crenelées ; chacune a deux glandes à ſa baſe. Ses fleurs naiſſent en grappes ſur des pédunculés longs d'un demi-pied, feuillés à leurs baſes. Elles ſont blanches, odorantes, & reſ-

ſemblent à celles du ceriſier, ſi ce n'eſt que le calice n'eſt pas recourbé, que ſes bords ſont comme déchirés, feuillés, d'une odeur déplaiſante, & d'un goût approchant de celui des feuilles des pêcher. Ses pétales ſont ouverts, ronds, dentés. Il y a vingt juſqu'à trente trois étamines. Le fruit eſt grêle, noir, le noyau raboteux. Le piſtil s'élargit à ſon extrémité, qui eſt fendue en deux.

Il y en a une variété à fleur rouge. Il n'eſt pas rare dans les haies de ce pays, comme à Berne *im Sulgenbach*, autour de Wabren, près de Buren, dans la vallées des Ormonts & dans d'autres vallées au pied des Alpes: dans des lieux montagneux, par exemple aux Brenets, à Goudeba. Près de Bâle vers Riehen, autour de Munchenſtein, de Muttenz, &c. Il fleurit en Mai.

Nos oiſeaux ne touchent pas à ſes fruits, qui ont une douceur nauſéeuſe.

*Pæonia officinalis* Voy. la ſection II. pag. 215.

*Paſtinaca ſativa* Linn. Le Panais, ou la Pastenade; en langage vulgaire, *Racine blanche* Ses feuilles ſont aîlées Hall. *ib.* 808.

Elle ne diffère de la variété cultivée, qu'en ce que la racine de celle-ci eſt plus grande, douce & bonne à manger, & que ſes feuilles ſont plus découpées. La racine de la ſauvage eſt dure, comme garnie d'anneaux, menue & à-bras. La tige eſt droite,

haute de six pieds. Les feuilles sont luisantes, glabres, dentées, les folioles fendues en trois jusqu'à la moitié & dentées, les supérieures lancéolées, les nervures larges & feuillées. Il n'y a ni enveloppe générale ni partielle, si ce n'est que quelquefois, il y a quelques petites feuilles sous l'ombelle générale. Les pétales sont jaunes, égaux, entiers, pointus, la pointe recourbée en-dehors. Les semences sont planes, aîlées, odorantes, comme toute la plante, qui répand une odeur douce & aromatique, mais point agréable.

On la trouve parmi les vieux murs, sur les chemins & dans les vignes. Elle fleurit en Juillet.

Quelque douceur qu'elle acquierre par la culture, il n'en est pas moins vrai que la variété sauvage a de l'âcreté, & il y a longtems qu'on s'est plaint de la qualité vénéneuse que les racines prennent en vieillissant, & cela au point de causer des vertiges, & des dérangemens d'esprit. WILLIS dit, qu'une famille entiere est tombée dans le délire pour en avoir mangé. Le bétail ne touche pas au Panais, non plus qu'aux autres plantes qui croissent parmi les vieux murs.

*Phellandryum aquaticum* LINN. La CICUTAIRE des marais à feuilles menues. Ses feuilles sont écartées. HALL. *ibid.* 757.

Sa

Sa tige a un pouce d'épaiſſeur & jette par intervalles des faiſceaux de fibres. Ses feuilles ſont très grandes, ſurcompoſées, les folioles de la premiere & de la ſeconde diviſion, rameuſes & écartées à angles obtus de la nervure le long de laquelle elles ſont rangées, les folioles de la ſeconde diviſion fendues juſqu'à la moitié, celles de l'extrémité un peu plus larges que la nervure, lancéolées, obtuſes. Il n'y a point d'enveloppe générale ; la partielle a quelques feuilles menues, pointues juſqu'au nombre de ſept, & de la même longueur que leur ombelle. La tige eſt rayée. Les pétales ſont blancs, en cœur, le plus extérieur des cinq plus grand que les autres ; le tuyau de la corolle eſt court. Le calyce eſt très petit, irrégulier, deux de ſes pointes beaucoup plus grandes que les trois autres ; il ne tombe point : il n'eſt pas ſi irrégulier dans les fleurs du milieu de l'ombelle. Les piſtils ſont longs & ne tombent point. La ſemence eſt ovale-unique, légérement ſtriée, les rayes d'une couleur différente.

On la trouve çà & là dans les lieux pleins d'eau, *im Sée bey Moos-Séedorf.* Au Locle près le moulin du Cul-de-Roches. Elle fleurit depuis Juin juſqu'en Septembre.

On a mis cette plante au nombre des poiſons, & on lui a attribué d'avoir excité des convulſions mortelles. M. de Linné, con-

vient qu'elle est du moins un poison pour les chevaux, & dit qu'elle a été la cause d'une épizootie parmi ces animaux. Il est bien vrai que les racines des plantes qui croissent dans des lieux humides, sont très souvent âcres & malfaisantes. Cependant M. DE LINNÉ a dit ensuite, que le *Phellandryum* lui-même ne devoit pas être regardé comme le poison qui avoit produit l'épizootie qu'il lui avoit attribuée, mais bien plûtôt une espèce de charençon qui fait sa demeure dans la tige de cette plante, & il a reconnu que cette cicutaire fournissoit d'ailleurs aux chevaux un fourrage qui ne leur est point nuisible. Cependant M. GMELIN, (l'auteur du *voyage en Sibérie*) dit, qu'elle est un poison pour les moutons, & que ce n'est point à cause du charençon dont parle M. DE LINNÉ; & M. TAUBE dit, qu'elle ne sert de demeure à aucun insecte, & que pourtant les bestiaux évitent de la brouter.

*Pinus abies* LINN. La PESSE ou FAUX SAPIN, en patois *sapin*, *bosson*. Ses feuilles sont solitaires, quarrées, pointues. HALL. *ib.* 1656.

On dit que les pignons de cet arbre communiquent à la bierre une qualité qui fait qu'elle enivre d'avantage.

*Pinus Larix* LINN. La MELÉSE, en *Patois la Larze.* Ses feuilles sont en faisceaux, & tombantes.

Quoique la térébenthine qui découle de cet arbre, ſoit fort eſtimée pour ſes qualités balſamiques, en ſorte qu'on dit même, qu'elle n'eſt guere inférieure aux baumes des Indes, cependant on aſſûre qu'elle donne des vertiges & qu'elle enivre.

*Prunus Domeſtica* LINN. HALL. *ib.* 1079. Le PRUNIER. Les variétés ſauvages & petites de cet arbre, & celles d'une moindre qualité, produiſent des fruits d'une aigreur qui eſt quelquefois nuiſible. On a même vu leur uſage cauſer des évanouiſſemens, des vertiges, & enfin la mort.

*Prunus Spinoſa* LINN. HALL. *ibid.* 1080. Le PRUNELLIER OU PRUNIER SAUVAGE, en patois *Epena neira*, *Beloſſi*, & le fruit, *dei Beloſſé.*

On fait une eau de vie de prunelles après les avoir fait fermenter; elle a beaucoup de force, mais Mr. SEIFFERT dit que ſon uſage attire des douleurs ſemblables à celles qu'excite la verole.

On peut raporter ici ce que nous avons dit à l'article *Amygdalus*, ſur les qualités ſuſpectes des plantes de cette famille, le *Ceriſier*, le *Prunier* &c.

*Raphanus Raphaniſtrum.* Voy. Sect. I. pag. 114.

*Sambucus racemoſa.* Voy. Sect. I. p. 127.

*Secale cereale* LINN. HALL. *ibid.* 1421. Le SEIGLE. Ce genre de bled eſt fort ſujet

à une maladie qui en rend l'usage pernicieux, & qui se répand souvent dans plusieurs provinces de l'allemagne, & quelquefois en Suisse: il prend alors le nom de *Seigle ergoté* ou *bled cornu*. Il ne differe du bon Seigle qu'en ce que sa graine s'allonge en maniere de corne cylindrique, tantôt droite, tantôt courbe, obtuse, longue d'un demi pouce, brune ou noire en-dehors, raboteuse & remplie d'une poussiere noire: elle prend alors le nom d'*ergot* ou *clou*: souvent on y apperçoit trois sillons qui se prolongent d'un bout à l'autre. Il n'est pas rare d'appercevoir à la surface, des creux qui paroissent formés par quelque insecte. M. DE BOMAR dit, que dans l'intérieur du grain ergoté, on voit une farine assez blanche, recouverte d'une autre farine rousse ou brune, qui, quoiqu'elle ait une certaine consistance, peut s'écraser entre les doigts. Ces grains mis dans l'eau, surnagent & tombent ensuite au fond; si on les mâche, ils laissent sur la langue l'impression de quelque chose de piquant

On regarde communément ce Seigle ergoté comme un poison très dangereux, surtout si on mange le pain dans lequel il s'en trouve, avant qu'il soit refroidi; car la poussiere noire dont je viens de parler, a une qualité empestée, comme celle de l'yvraie & de la nielle ou du charbon du

froment : c'est une pourriture rance, graisseuse comme du beurre, & empestée. Il cause une maladie qui commence par des douleurs de colique qui degénèrent en paralysie & en gangrêne : cette maladie gagne quelquefois des contrées entieres, & y tue beaucoup de monde. On a vu des personnes éprouver dans cette maladie des convulsions des membres si violentes, qu'elles ne pouvoient plus ni étendre ni plier les doigts : elles éprouvoient en même tems des vertiges & du délire. Quelques-unes en ont perdu les doigts des pieds ou des mains, ou même des membres entiers. Ces symptomes sont précédés d'une lassitude qui dure long-tems ; puis les membres se refroidissent, ensuite ils deviennent engourdis & insensibles, quoiqu'on y ressente des douleurs excessives qui augmentent de nuit par la chaleur du lit ; enfin ils sont attaqués d'une gangrêne seche, qui les fait tomber presque sans aucune douleur & sans perdre de sang. On a vu à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, des misérables, à qui il ne restoit plus que le tronc, & qui ont cependant vécu en cet état pendant plusieurs jours. Le Seigle ergoté pur tue encore plus promptement & plus constamment ; il fait aussi périr les animaux, & on a vu des poules en mourir en très peu de tems.

On a remarqué que cette maladie du Sei-

gle a surtout lieu dans certaines années pluvieuses & humides. D'ailleurs, il n'est point sujet aux maladies de la nielle & du charbon, comme le froment, c'est pourquoi on ne le passe pas à la chaux.

Mr. Model a fait en dernier lieu plusieurs recherches sur la nature de l'ergot du Seigle. Il résulte de ses expériences, que ce grain contient beaucoup de parties alkalines, puisqu'à la distillation il donne une huile semblable à celle de la corne de cerf, une liqueur alkaline & un sel volatil. Cependant cette même distillation ne laisse pas que de fournir un peu de liqueur acide.

Malgré tout ce qu'on vient de lire à la charge du Seigle ergoté, il s'est trouvé un assez bon nombre d'écrivains distingués, qui ont nié que les mauvais effets qu'on lui attribue, en dépendent réellement; & on a fait tout nouvellement des expériences qui tendent à prouver que le Seigle ergoté ne nuit ni à l'homme ni aux animaux. Il n'est pas aisé de concilier des contradictions aussi frappantes, & il n'y a qu'un grand nombre d'expériences bien faites, qui puisse mettre la chose hors de doute: mais en attendant, la prudence veut qu'on se défie d'une graine aussi suspecte; ainsi, quoiqu'il en soit, voici ce qu'il y a à observer pour prévenir ses mauvais effets, & y remédier lorsqu'ils ont lieu.

1°. Il y a apparence que la plûpart des précautions dont il eſt fait mention à l'article de l'*Yvraie*, peuvent être efficaces pour le Seigle ergoté (voy. au mot *Lolium* dans cette Section). Par exemple, il eſt toujours aiſé de ſéparer la plus grande partie des grains ergotés, au moyen d'un crible, parceque la plûpart de ces grains malades, ſont plus gros que les grains ſains. D'ailleurs l'ergot ne produit pas tous les ans de mauvais effets; car lorſqu'il y a naturellement peu d'ergot avec le bon grain, il ne fait pas de mal: on peut donc conclure delà, que ſa mauvaiſe qualité peut ſe corriger, comme celle de l'yvraie, en le mêlant avec beaucoup de bonne graine. On prétend encore que l'ergot perd ſa mauvaiſe qualité quand on l'a gardé un certain tems: mais dans les années de diſette, les payſans n'ont pas le tems de garder leur grain, ils ſont obligés de le conſommer auſſitôt après la moiſſon, & par conſéquent à s'expoſer à la fâcheuſe maladie dont on vient de parler.

Quant au traitement qui convient à cette maladie, il paroît qu'entre les ſecours indiqués dans le *Diſcours préliminaire*, contre les poiſons de cette claſſe, le vinaigre & les acides doivent ſurtout avoir un ſuccès marqué; puiſque rien ne peut mieux combattre la qualité alkaline qui domine

dans le Seigle ergoté (voy. au mot *Vinaigre*), pag. 34 du *Disc. prél.*). Outre cela le lait peut être d'un grand secours, puisque suivant des observations rapportées dans le *Journ. encyclop.* on a vu des chiens & d'autres animaux se guérir par cette seule boisson.

On lit dans un des mémoires présentés à l'Académie des sciences de Paris, qu'une Demoiselle charitable, avoit une recette admirable au moyen de laquelle elle guérissoit cette maladie, en s'y prenant dès les commencemens. Elle faisoit faire une ou deux saignées, puis elle faisoit envelopper la partie menacée de gangrêne, avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie & du beurre frais, jusqu'à ce que la chaleur y revînt, ce qui arrivoit ordinairement au bout de deux ou trois jours; on la frottoit ensuite avec du beaume rouge, composé avec trois livres d'huile, trois demi-septiers de vin (une livre & demie), une livre de térébenthine, deux onces de santal rouge (qu'on pourroit peut-être remplacer avec du bois de genievre), & une demi-livre de cire jaune. Lorsque la gangrêne commençoit à se manifester, on l'arrêtoit en trois ou quatre jours avec une eau composée de quatre onces d'alun, de trois onces de vitriol romain, & de trois onces de sel qu'on avoit fait fondre dans deux pintes (quart de livre) d'eau reduites à une.

Comme on a auſſi attribué au ſeigle ergoté cette maladie convulſive que Mr. DE LINNÉ appelle *Raphania*, on ſera bien de conſulter à ce ſujet l'article *Raphanus Raphaniſtrum* de la Section I. page 114 & ſuiv. où il en eſt parlé.

Mais avant que de finir cet article, il ne ſera peut-être pas hors de propos de remarquer ici, que le pain de ſeigle ne convient qu'aux eſtomacs robuſtes, parce qu'il ſe digere difficilement & qu'il occaſionne facilement l'ardeur d'eſtomac ou le *ſoda*. On regarde leSeigle comme une nourriture qui convient aux étiques, mais ce n'eſt pas dans la phthiſie ſeche ou ſans crachats que ſon uſage eſt ſalutaire, puiſqu'au contraire on s'en trouve alors très-mal.

*Selinum paluſtre* LINN. LE SESELI DES MARAIS. Il rend un ſuc laiteux, il eſt liſſe, ſes feuilles ſont quatre fois ailées, linéaires. HALL. *ibid.* 779.

La racine de notre eſpèce eſt compoſée d'une ſeule truffe qui pouſſe ſouvent vers le bas quelques racines aſſez grandes. Toute la plante a une odeur un peu forte, qui tient de celle de l'anis: en quelque endroit qu'on la rompe, elle rend un peu d'un ſuc laiteux, ſouvent auſſi elle n'en rend du tout point. Sa tige eſt haute de trois à quatre pieds, épaiſſe, rameuſe, anguleuſe à pluſieurs angles, ſur-tout à ſa partie inférieure; elle eſt

plus ronde à sa partie supérieure. Les feuilles sont marquées d'un réseau de veines noires qui rend ces feuilles très-reconnoissables. Les feuilles principales sont fort amples dans leur contour, longues d'un pied & au-de-là ; chaque foliole est toujours aussi large que la nervure, plane, elliptique-lancéolée & alongée ; les folioles de l'extrémité simples & fendues en trois. L'enveloppe générale & la partielle sont fort grandes, composées chacune de plusieurs feuilles, jusqu'au nombre de huit, recourbées & ciliées. L'ombelle est épaisse, les pétales sont blancs, la pointe recourbée en dedans & en cœur, un peu inégaux, ensorte que le pétale extérieur est plus long que les autres : chaque fleur a son calyce particulier, en quoi cette plante diffère du fenouil de porc ou queue de pourceau. La semence est échancrée, presque plane, ovale, un peu bossue d'un côté, légèrement sillonnée à trois sillons, conservant quelques restes du calyce, aîlée à deux aîles à peine membraneuses, excepté dans le Seseli qui croît sur les Alpes, & dont la semence est aussi plus grosse du double & plus profondément sillonnée.

Cette plante croît communément dans les lieux marécageux : par exemple, entre Roche & Chessel, où il y en a en grande quantité ; près de Berne, autour de Güm-

lingen, autour de Séedorf, dans les marais tourbeux dits les petits Pontins, à Chatagne, &c. On en trouve juſques ſur les Alpes, comme au-deſſus de Morcle, & ſur le mont de Fouly; on en voit auſſi ſortir parmi les roches de marbre qui ſont en de-çà de la marbrière. Il paroît que c'eſt à cette eſpèce de Seſeli, qu'il faut attribuer ce que BUCHWALD a mis ſur le compte de l'ache des marais, lorſqu'il a dit qu'il occaſionnoit lépilepſie : voyez à la fin l'article *Apium graveoleus.*

*Sium latifolium* LINN. LE SIUM. Les feuilles ſont aîlées, dentées à dents aiguës, les ombelles droites. HALL. *ibid.* 777.

Sa racine eſt articulée & garnie de longues fibres, ſa tige droite & ayant juſqu'à trois pieds de hauteur. Ses feuilles ſont molles & d'un verd luiſant, elliptiques dans leur contour, les folioles à-peu-près ovales, oppoſées, terminées par une impaire. Il n'y a point d'enveloppe générale; la partielle eſt compoſée de ſix ou ſept petites feuilles vertes & larges, lancéolées, ayant par fois quelques dents à leur bordure, elles ſe recourbent lorſque la fleur ſe flétrit. Les ombelles ſont à l'extrémité de la tige & des branches. Toutes les fleurs ſont hermaphrodites & régulieres, à cinq pétales blancs, en cœur, marqués au milieu d'une raye en relief. Il y a cinq étamines & deux piſtils

courts. Le fruit est applati des deux côtés & garni de quelques aîles assez saillantes ; il est composé de deux semences striées & dont la forme ressemble à celle de la moitié d'un œuf partagé par le milieu.

On le trouve dans des fossés pleins d'eau autour de Roche , à Mathod , à Payerne &c. Il fleurit en Août.

Il a une odeur forte & résineuse. Autant sa racine est peu malfaisante quand on la tire avant le milieu de l'été , autant son usage expose-t-il à des suites fâcheuses quand on la tire au mois d'Août, & qu'on en mange ; du moins est-il sûr, suivant les observations de BEYERSTEN , qu'elle a causé des délires furieux chez des enfans & des bestiaux , & qu'elle en a même tué quelques-uns. On lit ailleurs que des veaux & des vaches qui en avoient mangé , se sont meurtri la tête en se la heurtant. Cependant Mr. GMELIN dit que les feuilles de Sium fournissent aux bestiaux un fourage qui n'est point malfaisant , quoique pas fort agréable.

*Sium* HALL. *ibid.* 781. *Cicuta virosa* LINN. SIUM A FEUILLLS DE ROQUETTE. Ses feuilles sont décomposées , les folioles fendues en trois , ou simples, dentées en scie à dents aiguës.

Sa racine est vivace & très-grande , cloisonnée intérieurement par plusieurs membranes , & garnie d'une quantité de fibres

de différentes longueurs, & tellement entremélées, qu'elles forment comme un réseau. Elle a une odeur approchante de celle de la racine pastenade, avec cette différence, qu'elle est un peu plus nauséeuse. Elle a une chair blanche qui en été est plus dure & plus ferme; elle rend un suc qui est jaune en hiver & au commencement du printems, mais il devient rougeâtre quand on l'a gardé pendant une nuit; il paroît dabord doux, mais ensuite on lui trouve de l'âcreté: en été par contre il est plus foible & aqueux, & si on en ramasse un peu & qu'on le laisse reposer pendant la nuit, il prend une couleur jaune. Chaque racine pousse plusieurs tiges hautes d'environ quatre pieds, rayées par le bas de rayes rouges & blanches; du reste elles sont vertes & toutes pleines d'une eau gluante: elles sont divisées par plusieurs nœuds, qui sont environ à un pied de distance; c'est de ces nœuds que partent les branches qui sont étendues comme des bras, & se divisent encore en d'autres branches plus petites. Ses feuilles sont très-amples, lisses, portées sur des pétioles obtus & qui s'élargissent pour embrasser la tige, sur laquelle ils naissent à l'opposite des ombelles; les folioles sont elliptiques, rangées par paires jusqu'au nombre de sept, tantôt entieres, tantôt divisées en deux, trois ou cinq lobes, dentées à dents aiguës & éloi-

gnées. L'enveloppe générale n'est composée que de quelques petites feuilles vertes, ou même d'une seule; mais le plus souvent il n'y en a point. L'ombelle générale se subdivise en douze, seize ou dix-huit ombelles partielles, dont les enveloppes sont de trois jusqu'à cinq feuilles petites & étroites, qui se recourbent lorsque la fleur passe; ces ombelles sont composées de plusieurs fleurs toutes hermaphrodites & à-peu-près égales; celles du milieu le sont parfaitemeut: les pétales sont au nombre de cinq, blancs, en cœur & réguliers, sur-tout ceux qui regardent l'intérieur de l'ombelle. Le pistil & le fruit sont semblables à ceux de l'espèce précédente, mais les semences de celle-ci sont ovales, un peu velues & striées, garnies de trois aîles saillantes, blanches à leurs bords.

Ce Sium croît en quantité autour de Roche, au de-là de Noville avec celui de la plus petite espèce; en allant vers le Rhône à l'endroit où on pêche les truïtes: on en trouve encore depuis là jusqu'en Vallais autour de Tourtemagne. Il y en a dans les étangs de Bâle vers Friedlingen, & entre Huningue & Otmarsheim. J. GESNER dit en avoir trouvé autour du Lac-du-Chat: il vient aussi autour de Zurzach. Il fleurit depuis Mai jusqu'en Août. Il a une saveur douce quoiqu'un peu âcre.

Cette plante est échauffante, & elle a une odeur forte, mais agréable, & qui n'annonce rien de bien dangereux, ni qui empêche qu'on ne se laisse tenter par ce que son odeur & son goût ont d'ailleurs de flatteur; car ce que le Sium a de vénéneux, réside uniquement dans des parties volatiles subtiles : aussi n'est-il pas étonnant que bien des gens ayent eu le malheur de se laisser séduire par ces apparences trompeuses. Mr. de Linné dit que ce Sium a tué des chevaux & des bœufs, & qu'il a occasionné des maladies épizootiques parmi ces animaux. Cependant Mr. J. G. Gmelin en convenant qu'il nuit aux bœufs, assûre qu'il ne fait pas de mal aux chevaux. Mr. de Haller dit qu'il n'a encore rien pu apprendre de ces mauvais effets. Mr. Léopold regarde aussi cette plante comme très pernicieuse aux bœufs ou au vaches. D'un autre côté Mr. Gunner dit, que les chèvres & les porcs s'en nourrissent. Hasselquist dit, que les vaches de Barbarie n'y touchent point.

On a donné le suc de ce Sium à un lapin, & on en a fait prendre jusqu'à une once à un chien, sans que la santé de ces animaux en ait souffert, si ce n'est que le chien a eu des vomissemens & des tremblemens. Suivant les expériences de Wepfer, quatre onces du même suc n'ont pas pu tuer un chien,

ni même deux livres ; il eſt vrai que cet animal en fut malade & en eut un air étonné. La même choſe arriva à un aigle, à qui on en avoit fait avaler deux onces. Un chat en a bu dans du lait ſans en être incommodé. Cependant comme quelques autres animaux, ſur qui WEPFER a fait de ſemblables expériences, en ſont morts, il y a apparence qu'il leur en avoit donné de plus fortes doſes, ou qu'ils étoient moins robuſtes que ceux dont on vient de parler, comme les oies par exemple, pour qui ces expériences ont été funeſtes.

Une once de la racine que Wepfer donna à un chien, lui attira des convulſions ; il périt au bout de trois jours après en avoir avalé encore autant. Un loup fut pris de convulſions très violentes, pour en avoir avalé deux onces : l'obſervateur le voyant très mal, ſe détermina à l'ouvrir ; il en fit autant à une louve qui étoit dans le même cas. Enfin un chien ayant avalé de l'herbe, il eut dabord après des convulſions & périt au bout de neuf minutes.

Le réſultat de ces expériences a fait voir, que la ciguë aquatique a une âcreté qui enflamme l'eſtomac & les inteſtins, & une qualité narcotique qui donne de l'engourdiſſement.

L'homme étant beaucoup moins robuſte que le chien, il n'eſt pas étonnant que ce

poiſon

poison soit plus dangereux pour lui, & qu'on ait plusieurs exemples d'accidens fâcheux qui en ont résulté, comme des angoisses, des envies de vômir, des délires, des enflures, & enfin la mort même.

Mr. SCHWENKE parle d'un accident semblable arrivé à quatre jeunes garçons, dont trois moururent dans les convulsions; il trouva leur estomac enflammé, la membrane intérieure un peu soulevée, & les vaisseaux du cerveau extrêmement pleins.

Voici dans quel ordre se succèdent les symptomes qu'occasionne la ciguë aquatique: on éprouve dabord de l'ivresse, des vertiges, une envie de dormir à laquelle on ne peut résister, un assoupissement profond dans lequel le malade reste étendu comme mort; on perd pour un tems l'usage de tous ses sens, on éprouve un accablement considérable & qui dure quelquefois long-tems, l'esprit se dérange de différentes manieres, on devient mélancolique ou furieux, on a des convulsions dans les membres & même des attaques de haut-mal; de plus, on a des envies de vômir inutiles, & lorsque le vômissement arrive, il est de nature à ne pouvoir être regardé comme l'effet d'un émétique qui soulageroit dans ces circonstances, au lieu que ce vômissement va souvent jusqu'au sang, & qu'il est accompagné de hoquets, de douleurs, de cha-

leur brûlante, d'enflure & d'inflammation de l'estomac qui se trouve quelquefois rongé & troué par l'action du poison : on a aussi des douleurs de tête, une sécheresse excessive au gosier, on est attaqué du catarrhe suffoquant, & souvent on meurt, quelquefois très promptement. A l'inspection des cadavres, on trouve le plus souvent le bas-ventre & le visage fort enfles, la face & quelquefois la peau de tout le corps livides, les poumons enflammés & gangrenés.

C'est au printems que la racine est le plus dangereuse, & sa vapeur seule est capable de produire des symptomes très violens.

Entre les autres plantes avec lesquelles il est arrivé de confondre celle-ci, il convient surtout de nommer l'angelique sauvage, l'*herbe à Gerard*, (en patois *battecor*), le persil & quelques espèces de cerfeuil. On peut éviter d'aussi malheureux qui-pro-quo en consultant avec soin la description de ce Sium, & en le comparant avec la plante sur laquelle on est en doute. C'est une erreur encore bien dangereuse, que celle qui a fait prendre bien souvent cette plante pour la grande ciguë dans le dessein de l'employer en médecine, pour en faire par exemple l'extrait de Ciguë de M. Stork: & il ne faut pas s'étonner si de pareilles substitutions faites même à dessein, par des apothicaires peu scrupuleux ( j'en ai vu des

exemples frappans) ont pu nuire à la réputation de l'excellent remede de Mr. STORK, comme il s'en plaint lui-même avec bien de la raiſon.

*Sphondylium* HALL. *ibid.* 809.

*Heracleum Sphondylium* LINN. LA BERCE OU FAUSSE BRANC-URSINE, en patois du chât. d'Oex *Piotorſenaz.* Ses feuilles ſont velues, ailées, les folioles à cinq lobes.

Sa tige eſt épaiſſe, cannelée, fiſtuleuſe, & s'éleve quelquefois juſqu'à la hauteur de quatre pieds. Ses feuilles ſont fort amples, les folioles, qui ſont amples à proportion, ſont refendues en cinq ou ſept demi-lobes. Les ombelles ſont fort grandes: l'enveloppe générale n'a qu'une ou deux feuilles, ou même point; la partielle eſt de trois juſqu'à ſix folioles capillaires. Les pétales ſont au nombre de cinq, blancs ou rougeâtres, en cœur fort échancré, fort inégaux dans les fleurs qui ſont au bord de l'ombelle, en ſorte que le pétale le plus extérieur eſt quatre fois plus grand que les intérieurs: les fleurs du milieu de l'ombelle ont leurs pétales preſque égaux. Il y a deux piſtils fort courts. Les ſemences ſont preſque plattes, échancrées, ſtriées & garnies de grandes aîles.

Elle eſt très-commune dans les prés. Elle fleurit en Mai. Il y en a une variété à feuil-

les étroites qui croît autour des plans, & aux creux du vent.

Quoiqu'elle passe pour émolliente, Mr. DE LINNÉ lui refuse cette qualité, & elle paroît âcre à Mr. DE HALLER : ce que j'ai eu occasion de confirmer en Pologne, comme je l'ai dit dans mon mémoire sur la Plique polonoise; maladie, contre laquelle on la regarde dans ce pays là comme spécifique, mais bien gratuitement. Le suc de sa racine est d'un jaune de saffran, il pue & a une saveur un peu amere. Les Russes font avec cette plante une eau-de-vie qui enivre; pour cela ils ramassent ses tiges, & en font des tas qui se couvrent d'une substance farineuse & sucrée, mais corrosive; ils ramassent cette farine & après l'avoir fait fermenter, ils en distillent une eau-de-vie qui donne de l'ivresse, & dont une très petite quantité trouble la tête, procure pendant la nuit des rêves fâcheux, qui sont suivis le lendemain d'un esprit d'épouvante. Cette liqueur noircit le sang quand on y en mêle. Enfin le bétail n'aime point la Berce.

*Taxas baccifera* HALL. *ib.* 1663; & *Baccata* LINN. L'IF, en patois *Bou d'aci*. C'est un arbre fort connu, & dont on faisoit cidevant des pyramides dans les jardins: il ressemble au sapin & à la pesse, & est toujours verd, il a souvent le port d'un arbrisseau, d'autrefois cependant son tronc à jus-

qu'à un pied & demi de largeur. Sa racine est grosse, dure & profonde. Son bois est dur, rougeâtre & veiné. Ses feuilles sont semblables à celles du sapin, mais plus foibles, plus pointues & rangées comme les dents d'un peigne aux deux côtés d'une petite tige, d'un verd noirâtre, luisantes, très applaties, linéaires, lancéolées & divisées par une ligne en manière d'arrête. Ses fleurs mâles, qui paroissent au printems, sont axillaires, d'un verd pâle, composées d'un chaton garni à sa base de trois ou quatre petites feuilles en écailles & terminé par un bouton d'où partent quelques étamines dont les sommets sont remplis d'une poussiere très fine, taillés en champignon & recoupés en quatre ou cinq crenelures; ces chatons ne laissent aucune graine après eux. Les fleurs femelles & les fruits qui leur succedent, naissent sur des pieds différens; ces fruits qui mûrissent en automne, sont des baies molles, rougeâtres, pleines de suc, creusées sur le devant en grelot, d'une belle couleur d'écarlate, qui ne renferment qu'une semence ovale, dont l'écorce est dure, brunâtre & contient une moëlle d'un goût assez agréable, mais fade, gluant & un peu amer.

L'If n'est pas rare dans les bois où il y a beaucoup d'ombre, comme sur la montagne de Belpberg, dans des buissons autour de Vil-

leneuve, vers Chatelar, à la porte du Sex, sur les précipices qui sont au-dessus de la riviere de l'Orbe, près de la ville du même nom; autour de St. Imier, de Vallangin, de Motier-Grandval; autour de Schauenburg & de Frenkendorf. Il fleurit en Mars & Avril.

D'après une ancienne tradition, les baies & les feuilles de cet arbre passent pour être fort vénéneuses. Jules César dit dans ses commentaires, que Cattivulcus oncle d'Arminius, s'empoisonna avec le suc d'If. MATTHIOLE dit, que l'usage de ses baies a été suivi de diarrhée & d'une fievre chaude: cet auteur, de même que J. BAUHIN, rapporte encore plusieurs expériences qui confirment ses mauvaises qualités. On dit que la graine est purgative. BERKLEY dit, que l'eau qui dégoutte de ses branches, & qui est un suc miellé, a attiré une inflammation à la gorge. Le P. SCHOTT, Jésuite, assûre que si on jette de l'If dans de l'eau dormante, les poissons en deviennent tout étourdis, en sorte qu'on peut les prendre à la main. J. BAUHIN a également observé cette vertu narcotique sur les bestiaux. RAI semble confirmer cette expérience, en parlant d'un If fort touffu qu'on cultivoit dans les jardins de Pise: il dit, que les jardiniers ne pouvoient rester plus de demi-heure à le tondre sans ressentir un violent mal de tê-

te, qui les empêchoit de continuer leur ouvrage. On lit dans les affiches de 1754, que vers la fin de 1753, pluſieurs chevaux étoient entrés dans un verger voiſin de la ville de Bois-le-Duc en Hollande, qu'ils y mangerent des branches d'If, & que quatre heures après, ſans aucun autre ſymptome que des convulſions qui durerent une ou deux minutes, ils tomberent morts l'un après l'autre. On lit encore dans les auteurs pluſieurs autres exemples pareils, par leſquels il paroît que des vaches & des chevres auſſi bien que des chevaux ont été empoiſonnés par les feuilles de cet arbre. On va même juſqu'à dire, que ſon ombre eſt vénéneuſe.

D'un autre côté Lobel, Camerarius & pluſieurs modernes rapportent non-ſeulement des faits qui tendent à prouver l'innocence de l'If, mais encore à le faire regarder comme très-utile par ſes vertus médicinales, & entr'autres comme un bon ſpécifique contre la morſure du chien enragé & de la vipere. Enfin Mr. de Haller aſſûre, qu'il n'a encore rien appris des mauvais effets qu'on lui attribue. Il ſe peut, que ces différences d'opinions viennent de ce que les obſervations ont été faites dans différents climats, dont l'influence étoit telle que l'If fût vénéneux dans certains pays, & exempt de mauvaiſes qualités dans d'autres,

comme DIOSCORIDE l'avoit déja remarqué, en convenant que cet arbre n'est un poison qu'en Italie & dans la Gaule Narbonnoise. Toujours est-il vrai, qu'en attendant des expériences décisives, la prudence veut qu'on se défie de l'If.

*Triticum hybernum* LINN. Le FROMENT ou le BLED. Entr'autres maladies auxquelles le Bled est sujet, il en est trois qui rendent malfaisante & même vénéneuse, cette graine d'ailleurs si précieuse à l'homme. Ces maladies sont la rouille, la nielle & le charbon. La rouille consiste en une sorte de poussiere de couleur de rouille, qui bouche les pores des feuilles & des tuyaux du froment, & empêche de croître les parties qui en sont attaquées. Si la rouille se met à la plante, avant que les tuyaux soient formés, le mal n'est pas grand, il croît d'autres feuilles; mais si elle attaque les jeunes tuyaux, la moisson en souffre, à moins qu'il ne survienne une pluie abondante qui détache la rouille & lave les tuyaux. On attribue cette maladie à des brouillards secs, suivis d'un soleil ardent.

La nielle & le charbon rendent les bleds noirs. On a souvent confondu ces deux maladies; elles ont cependant des caracteres qui leur sont propres, & qui doivent les faire distinguer l'une de l'autre. Il est vrai, que dans les années où les grains sont in-

fectés de nielle, on trouve ordinairement beaucoup de charbon.

La nielle détruit totalement le germe & la substance du grain. Toute la partie farineuse du grain, & son enveloppe, sont réduits en une poussiere noire & de mauvaise odeur, qui n'a point de consistance. cette poussiere légere est facilement emportée par le vent & lavée par les pluies; dans ce cas elle ne peut point faire de tort aux grains sains, que l'on enferme dans la grange; & il ne paroît pas même que cette poussiere soit contagieuse comme celle du charbon. Cette maladie peut se reconnoître dès les mois de Mars & d'Avril, lorsque l'épi est encore tout près des racines, & n'a que deux lignes de longueur: en le développant, on voit que l'intérieur étoit déja noir. Lorsque l'épi sort ensuite des enveloppes des feuilles, il paroît menu & maigre, les enveloppes des grains sont tellement amincies, qu'on apperçoit la poussiere noire au travers. Le remede pour prévenir la nielle, est celui qui convient au charbon dont on va parler.

Le charbon (*Ustilago*), que l'on nomme aussi *carie* ou *bosse*, est beaucoup plus funeste & contagieux aux bleds que la nielle. Les épis attaqués du charbon, sont dabord assez difficiles à distinguer des épis sains; mais lorsque la fleur des bleds est passée, ils

prennnent une couleur d'un verd foncé tirant sur le bleu, & deviennenr ensuite blanchâtres. Lorsqu'on en presse les grains, qui au-dehors paroissent très sains, on les trouve remplis d'une poussiere grasse, brune, noirâtre & de mauvaise odeur, comme la poussiere de la vesse de loup. Une partie de ces grains étant écrasée par le fléau, leur poussiere infecte les bons grains, & s'attache principalement aux poils qui sont à l'extrémité du grain opposée au germe, ce que les fermiers désignent en disant que ce bled a *le bout*. Ces grains infectés donnent à la farine une couleur violette & un goût désagréable. On a observé que la nielle endommage les grains beaucoup plus tôt que le charbon.

La véritable cause du charbon n'est pas encore bien connue, non plus que celle de la nielle. Quoiqu'il en soit, il est démontré qu'elle est contagieuse, & il a paru que les pailles infectées de cette poussiere, mais qui n'étoient point réduites en fumier, communiquoient cette maladie aux grains. La contagion est encore plus sensible, lorsqu'on mêle avec de la terre, de la poudre d'épis charbonnés. Mr. Aymen assûre avoir procuré cette maladie par la poussiere de vesse de loup. De nouvelles observations pourroient donner lieu à une découverte très importante, d'autant mieux, que cette

maladie se communique aux grains d'autres plantes comme l'yvraie, & réciproquement. La poussiere noire si contagieuse pour le froment, ne l'est ni pour le seigle, ni pour l'orge quarré. *Le bled de miracle ou de smyrne* en est moins susceptible que les autres grains, mais les *bleds de mars* en souffrent de grands dommages, ainsi que le *sorgo* ou *grand-millet.*

A une année abondante en charbon, il en succède une autre, où l'on n'en trouve presque pas: c'est sans doute parce que les grands hivers faisant périr les pieds malades, ils arrêtent les progrès que le charbon pourroit faire sans cette heureuse circonstance. On peut prévenir cette maladie, en chaulant le grain avant de le semer, c'est-à-dire, en le lavant dans une forte lessive de cendres mêlées d'un peu de chaux.

Les cultivateurs ont observé qu'un des meilleurs moyens pour se garantir des bleds noirs, est de lessiver la semence dans de l'eau de chaux: cette méthode, quoique très-bonne, est quelquefois insuffisante; le mieux est d'avoir recours à une forte lessive de soude, de potasse, de cendres gravelées, ou de cendres ordinaires, ou bien à une forte saumure de sel commun, dans lesquelles on fait passer le bled en le tenant dans des corbeilles. Mr. DUHAMEL pense que l'eau de la lessive qui a servi à blanchir

le linge, en y ajoutant un peu de soude ou de potasse, &c. & doublant la dose de l'eau de chaux, produiroit les mêmes effets.

On a aussi appris par expérience, que la bonne préparation & l'excellente culture qu'on donne aux terres avant de semer, garantit aussi beaucoup des bleds niellés. La plus sûre méthode, est de changer de semence, & on estime la meilleure, celle qui vient dans les terres fortes. Mais si on a négligé ces précautions, il faudra avoir recours à quelques-unes de celles dont nous avons parlé à l'article de l'Yvraie, (voyez *Lolium*), & qui peuvent convenir au bled charbonné, comme on le comprendra sans peine.

L'*ergot* ou le *clou*, maladie différente de la nielle & du charbon, & qui attaque communément le seigle, infecte aussi quelquefois le froment, mais rarement; voyez ce que nous en avons dit à l'article *Secale*.

Lorsque la bonne graine se trouve infectée d'une quantité considérable de graine charbonnée, & qu'on en fait du pain &c, il en résulte des convulsions. Le pain fait avec des grains attaqués de la *rouille*, a pareillement occasionné une maladie convulsive & épidémique, qui rendoit à la fin les malades mélancoliques & boiteux. On en a aussi vu résulter de la pesanteur de tête, un mal de tête opiniâtre, & la diarrhée.

Je ne parle pas des effets de la nielle en particulier ; il y a apparence que ceux qui ont fait les observations dont on vient de parler, l'ont confondue, comme on l'a presque toujours fait, avec le charbon, sous le nom d'*Ustilago* : quoiqu'il en soit, il est probable que ses effets ressemblent beaucoup à ceux du bled charbonné, & qu'ils exigent des remedes analogues.

Quant aux remedes convenables en pareil cas indépendamment de ceux qui conviennent aux poisons de cette section, voy. les articles *Lolium*, *Secale*, *Raphanus*, *Raphanistrum* ; les symptomes dont il y est parlé ayant beaucoup de rapport à ceux qu'on vient de dire, il y a apparence qu'on doit les prévenir & combattre à-peu-près de la même maniere.

*Verbascum.* Voyez dans la Section II.

---

## SECTION QUATRIEME.

### *Plantes astringentes.*

*Amanita* Hall. *ib.* 2338. *Agaricus piperatus* Linn. Espèce de Champignon a Feuillets blancs. Il est ombiliqué, blanc, & rend un lait âcre. On le trouve de bonne heure dans tous les bois.

A l'exemple de Mr. de Haller nous rapporterons à cet article tout ce que nous avons à dire des Champignons en général,

puis nous parlerons de quelques espèces en particulier auxquelles le plus généralement on a reconnu des qualités vénéneuses.

Les Champignons sont une famille de plantes, dont les différentes espèces ont un pédicule ou pied qui soutient un chapiteau de figure communément ramassée, convexe en-dessus, concave en-dessous, ordinairement uni, & rarement cannelé sur la surface convexe, feuilleté sur la surface concave, ou fistuleux, c'est-à-dire, garni de petits tuyaux. Il est d'autant plus important de savoir bien distinguer les espèces, que plusieurs servent dans les arts & la médecine, tandis que d'autres sont ou des poisons très-actifs ou suspects, quoiqu'agréables à manger.

On peut faire une division générale en *Champignons vénéneux* & en *Champignons bons à manger*, ou soi-disant tels; car leur usage n'est pas exempt de danger, & c'est ici que l'erreur est bien fatale: l'expérience faite en tous lieux, en tous pays sur ceux de la meilleure qualité, ne tend pas trop à nous rassûrer sur leur innocence; car ceux qu'on mange sans inquiétude, à cause de leur bon goût, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont ils se nourrissent, ou par le voisi-

nage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont empoisonnés. Mr. DE HALLER dit, „ que le caractere le plus commun pour „ distinguer les Champignons vénéneux, „ c'est la tige creuse. Mais il y a de l'arbi- „ traire dans ce choix: la tige des meilleurs „ champignons se creuse dans leur vieil- „ lesse. Les Russes mangent les Champi- „ gnons que nous croyons les plus dange- „ reux, ceux-là même dont on se sert pour „ tuer les mouches. Ces peuples y ont re- „ connu une qualité enyvrante sans avoir „ désappris à en faire usage. „ Au reste, ce n'est peut être pas tant par ce que les Russes ont l'estomac extrêmement robuste & à la faveur d'une longue habitude, qu'ils peuvent manger impunément les Champignons qui nous paroissent les plus dangereux, que parce que le froid de leur climat ou la nature du terrein les rend beaucoup moins mal-faisans; ce qui me le fait soupçonner, c'est qu'un de mes parents, qui a vécu longtems en Russie, m'a assûré qu'il avoit mangé très-souvent de tous les champignons qui se présentoient indistinctement & sans en être incommodé, quoiqu'ils eussent toute l'apparence des champignons les plus dangereux.

Pour traiter cet article important avec toute la clarté possible, nous allons donner d'après Mr. DE HALLER, à qui ont doit

tout ce qu'on a de mieux sur cet objet, un catalogue systématique des Champignons suffisamment connus par leurs qualités bonnes ou mauvaises; pour les autres espèces sur les qualités desquelles on n'a rien de positif, elles sont trop nombreuses pour trouver place dans un petit ouvrage comme celui-ci. Mais comme l'ordre systématique de ce catalogue présente à côté l'une de l'autre, & à cause de la ressemblance de leurs caracteres, des espèces dont l'une est vénéneuse, tandis que l'autre passe pour innocente, nous aurons soin de rendre sensible la division générale que nous avons dabord indiquée, en mettant une * à la tête de chaque espèce reconnue pour vénéneuse; & comme on est fort peu d'accord sur les noms qui conviennent à la plûpart des champignons, nous ne donnerons que les noms françois des espèces les plus connues.

Le premier des genres de Mr. de Haller sur lequel on a des observations, est celui que ce grand botaniste appelle, *Lycoperdon*; Mr. de Linné lui donne le même nom. C'est un sac membraneux, souvent composé de plusieurs peaux distinctes & concentriques qui se séparent dans quelques espèces; il est plein d'une chair molle ou un peu dure, formée de plusieurs cellules ou feuilles qui contiennent une graine en forme de poussiere, laquelle sort souvent par l'ouverture

verture ſupérieure du ſac, ou tombe avec la ſubſtance charnue.

Il eſt ou 1 pétiolé ou 2 ſeſſile, c'eſt-à-dire, ſans pétiole, ou 3 ſouterrain, c'eſt-à-dire, caché ſous terre.

II. LYCOPERDONS SESSILES *les peaux appliquées les unes ſur les autres.*

* *Lycoperdon Boviſta & aurantium* LINN. VESSE DE LOUP. En Patois *Pet de lau.* Elle eſt en maniere de ſac, de couleur cendrée & remplie d'une pouſſiere d'un verd foncé. HALL. *ib.* 2172.

Il y en a un grand nombre de variétés, dont les principales ſont,

*A* dont la ſurface eſt parſemée de verrues placées une à une, ou par quatre, & laiſſant après elles des petits grains, lorſqu'on les a fait tomber en les ſecouant.

I. qui eſt blanche, ſuivant MICHELI toute couverte de verrues pointues, grandes & petites. Le ſac ſe retrécit en bas, en maniere de pétiole cylindrique & plus étroit que la tête qui eſt ovale-conique & pointue. Sa ſubſtance intérieure eſt molle, & ſa pouſſiere eſt noire.

II. Avec une maniere de petit pétiole; ſuivant BOCCONE, elle eſt charnue & d'un blanc de neige.

Ces deux variétés ne ſont pas rares en

Suisse; on peut y en ajouter une autre très petite, la tête penchée, un peu dure, les verrues pointues, & qu'on trouve çà & là.

*b.* Couverte de verrues qui ne sont pas fort pointues

1. à long col de SCHÆFFER, BOCCONE, &c.

2. en partie sessile & en partie pétiolée, parsemée de verrues arrondies, d'un brun chatain.

3. Sessile, la tête plus large que longue, de MICHELI, & à tête ronde de VAILLANT.

*c.* A réseau, formant de jolies étoiles en relief. Nous en avons aussi de cendrées, d'orangées & de pourpres.

*B.* Vesse de loup lisse.

I. A col long & lisse.

II. A col raboteux.

III. A col court, la tête fort grosse, & même comme la tête d'un enfant & plus, jusqu'à avoir deux pieds de large, *Hanöv. seltenh.* &c.

IV. De grosseur médiocre; c'est à cette variété qu'appartiennent la plûpart des Vesses de loup communes. Elle est un peu arrondie, de la grosseur d'une noix, le pétiole presque nul. Quand elle est jeune, elle est couverte d'une peau blanchâtre & cendrée, qui n'est point lisse, mais comme composée de plusieurs grains, renfermant d'abord une chair

molle, ſpongieuſe dans la ſuite. Lorſque ce champignon eſt mûr, ſi on le preſſe, il pete & jette une pouſſiere très puante en maniere de fumée.

V. La variété en demi-boule, *ſemiorbiculare*, de TOURNEFORT, ne différe pas de la VIe. La partie ronde eſt en bas, elle eſt charnue, blanche, & ne contient point de pouſſiere; la partie ſupérieure eſt de forme à demi-elliptique, & ſe change en une pouſſiere ſemblable à de la ſuie.

*D*. Veſſe de loup en faiſceau. Elle eſt de la figure & de la groſſeur d'une pomme, ſa chair eſt gluante & molle, & elle a un trou en-deſſus.

La Veſſe de loup ſe plait partout dans les terres maigres, dans les prés, les champs & au-deſſous des Alpes. Elle croît auſſi aux environs de Paris.

Les Italiens mangent les jeunes veſſes de loup, & entr'autres celles de la variété *B* II.; cependant elles paſſent généralement pour être fort dangereuſes priſes à l'intérieur. On ne doit pas même les employer ſans précaution à l'extérieur, par exemple pour les hémorrhagies, &c. qu'on dit, qu'elles arrêtent très-bien, parce que la poudre peut aller juſques dans les yeux, & occaſionner des inflammations conſidérables.

### III. Lycoperdons souterrains.

*Lycoperdon Tuber* Linn. La Truffe. Elle croît sous terre, elle est en peloton, sa peau est noire & raboteuse. Hall. *ib.* 2177.

Elle est charnue, ordinairement marbrée ou veinée. Il y en a de grises & de noires. Lorsqu'elle commence à naitre, elle n'est guère plus grosse qu'un pois : on dit qu'on en a vu du poids de huit jusqu'à quatorze livres. On en trouve au-dessus des vignes de la Côte, & au-dessus de fontaine André. On ne trouve ordinairement point d'herbe dans les endroits où il y a des truffes. Elles se plaisent dans les pays chauds, les lieux secs & sablonneux, comme en certains endroits du Périgord, du Limousin, de l'Augoumois, de la Gascogne, & particulierement de l'Italie.

Elles ont une odeur fade, volatile & urineuse. On sait que c'est un mets fort estimé des personnes qui aiment les bons morceaux, & les anciens Romains la connoissoient déja sur ce pied là.

*Clavaria* Hall. & Linn. Clavaire. La substance des champignons de ce genre ressemble à du suif; elle est spongieuse, souple, ferme & uniforme, composée uniquement de fibres ; il n'y a aucune différence entre ses espèces que celle de la poussiere qui est à la surface.

I. CLAVAIRE RAMEUSE.

*Clavaria coralloides* LINN. CORALLOÏDE D'UN JAUNE BLANC. En patois du chât. d'Oex, *Dzenellie.* Sa tige eſt très épaiſſe, ſes rameaux ſont très nombreux, raſſemblés par touffes, dentés à courtes dents.

*a.* Variété jaune.
*b.* - - - blanchâtre.
*c.* - - - rougeâtre.

Sa chair eſt blanche. On la trouve en grande abondance dans les bois de ſapin & ſur les terreins eſcarpés, im Sedelbach, Siechenhölzlein & à Bremgarten près de Berne, dans le bois de Plantour, &c. autour de Gundeldingen ; im Käferhölzlein, auprès du lac du Chat, autour de Wyl dans le Thurgau. Il y en a en quantité autour de Ferriere.

Ce champignon ſe mange & ſe met au nombre des meilleurs qu'on ſerve ſur les tables. Les Allemands l'appellent *Ziegenbart*, barbe de chevre.

*Peziza* L'OREILLE DE JUDAS HALL. & LINN. quelques eſpèces. PEZI.

La chair du Pezi eſt ordinairement caſſante, épaiſſe, quelquefois auſſi membraneuſe ou ſemblable à de la gelée, le plus ſouvent couverte de poils déliés, un peu creuſe, ce qui la diſtingue de celle de l'agaric. Du reſte à l'exception de quelques

rides, la substance du Pezi est assez uniforme.

II. Pezi gélatineux.

Il est feuilleté, touffu, applati & couvert d'un duvet soyeux. Hall. *ib.* 2220.

Il a à-peu-près la forme d'une oreille d'homme, mais moins exactement que le Pezi pourpre, & celui de couleur écarlate. Sa surface intérieure est d'une couleur obscure & toute de plis irréguliers, qui vont en serpentant de différentes manieres: la surface convexe est couverte de poils courts & luisans d'un cendré tirant sur le verd foncé. Ce champignon se durcit en séchant, mais il redevient gélatineux en le mettant dans l'eau.

On le trouve par-ci par-là sur les vieux arbres, surtout sur les sureaux & les épines blanches.

Ce champignon se vend dans les pharmacies; il a une saveur analogue à celle des autres plantes de sa famille; mais on en fait très peu d'usage, & quoiqu'on dise son infusion convenable pour en faire des gargarismes ou des collyres, il seroit beaucoup mieux de ne s'en point servir du tout: c'est le sentiment de Mr. de Haller.

*Boletus* Hall. espèces d'Helvela & de Phallus de Linné. Sa chair est molle comme de la cire, fragile & un peu tremblante; son pied est ridé, caractere, qui, aussi bien

que le précédent, lui eſt commun avec pluſieurs Pezis : mais il en differe par ſa tête qui n'eſt pas creuſée en maniere de ſoucoupe, mais convexe, tantôt plane & couverte de petits feuillets, ayant différentes formes, entierement ridée, comme treilliſſée, cylindrique, conique ou ovale.

*Boletus* HALL. *ib.* 2246. *Helvela mitra* LINN. CHAMPIGNON EN FORME DE MITRE. Sa tête eſt élargie & comme déchirée. Voy. l'eſpèce ſuivante. On le trouve çà & là en automne dans les bois, par exemple dans celui qu'on appelle *die Hardt*, dans celui de Gundeldingen, à la Ferriere.

Il eſt mis au rang des comeſtibles.

*Boletus* HALL. *ib.* 2247. *Phallus eſculentus* LINN. LA MORILLE. Sa tête eſt ronde & à réſeau.

Sa chair reſſemble à celle de l'eſpèce précédente, & elle eſt également couverte d'un poil court, ſoyeux & très délicat. Son pied eſt ridé, large, creux en dedans & comme caverneux. Mais la tête de la Morille eſt différente ; elle eſt diviſée du haut en-bas & en travers par des lames ſaillantes qui ſe détournent en montant, & vont comme par ondes ; elles ſont croiſées par des rides moins ſaillantes, & qui vont en travers. Sa couleur eſt blanchâtre ou fauve, quelquefois les lames & même le champignon ſont de couleur de ſuie. Sa

figure varie ; car quelquefois la tête est ronde comme une boule, & fort grosse, d'autrefois ovale, ou conique. Elle est communément de la grosseur d'une noix.

On la trouve au printems dans les bois, où elle se plait auprès des ormes. Il y en a dans les bois du territoire de Vervai, & endeça de Bex sous des ormes qui sont au-dessus des prés novés, &c.

Elle a une odeur fade. Quand elles sont séches, elles passent pour avoir un goût exquis ; aussi paroissent-elles souvent sur les tables. On dit que l'empereur NÉRON appelloit ce genre de nourriture le *ragoût* ou *mets des dieux*, parce que CLAUDE, dont il fut le successeur, ayant été empoisonné par des Morilles, fut mis au rang des dieux : mais suivant SUÉTONE, ces Morilles étoient farcies de poison. Mais ce qui est encore plus décisif, c'est que Mr. DE HALLER dit, que le *Boletus* des anciens n'étoit point notre Morille, & d'ailleurs on n'a vu résulter aucun accident de leur usage, qui n'a pu devenir dangereux, que parce qu'il s'y sera introduit des insectes.

*Phallus impudicus* LINN. Le CHAMPIGNON PUANT. Il est reçu dans une bourse & le sommet de sa tête est à découvert. HALL. *ib.* 2248.

Il ressemble à un membre viril qui est dans l'état d'érection, & il a une odeur de

choux pourris. Sa chair eſt comme celle de la morille, molle comme de la cire, & compoſée de nombre de petites cellules. La tête eſt petite & reſſemble au gland du membre viril.

Mr. DE HALLER ne l'a pas trouvé en Suiſſe, mais Mr. GAGNEBIN en a vu dans la Franche-Comté, à une petite demi-lieue de l'évêché de Bâle.

On dit qu'il a les mêmes qualités que l'urine, & on en retire par le feu un ſel volatil.

*Agaricum* HALL. Eſpèces d'HELVELA & de TREMELLA de LINNÉ. C'eſt ce genre qui comprend les eſpèces qu'on appelle plus particulierement *champignons*. Leur ſurface inférieure eſt liſſe & uniforme, ſans pores ou trous, ſans tuyaux ni aiguillons, ni veines, ni feuillets. Ils différent des clavaires en ce que leur ſurface eſt unie, des pezis en ce qu'ils ne ſont pas creuſés en ſoucoupe, & des lichens en ce qu'ils n'ont ni grains, ni rien qui imite des figures de fleurs ou de fruits.

## I. AGARICS SESSILES, II. À DEUX SURFACES, ſavoir la ſupérieure & l'inférieure.

### 1. *Eſpèces gélatineuſes.*

*Agaricum* HALL. *ib.* 2260. *Tremella juniperina* LINN. TREMELLE DE GENEVRIER. Il eſt gélatineux, d'un jaune roux, la ſurface ſupérieure parſemée de tubercules.

Il a à-peu-près la figure d'une oreille, ou d'un rein convexe d'un côté. Sa substance est très molle & presque coulante : la surface inférieure lisse. Il est d'un orange sale.

On le trouve fréquemment au printems sur les genevriers, dans l'Emmethal, au-dessus de Bienne, &c. Il vient aussi au-dessus de Dornach & sur les saviniers des jardins.

Quelques-uns font cas de son eau distillée en médecine.

*Agaricum* Hall. *ib.* 2261. Il est gélatineux, entortillé & semblable à un mésentere. Lorsqu'il est jeune, il a une couleur blanche, mais ensuite il devient jaune, puis fauve-brun. Il n'est pas rare sur le bois pourri, *um Binningen.* Il se mange.

*Polyporus* Hall. Especes de Boletus de Linné. Le nom de ce genre en exprime le caractere, qui consiste à avoir plusieurs pores ou tuyaux plus ou moins visibles, mais distincts.

### I. Polypores dont la Chair ne se sépare pas.

1. *Sessiles, & ayant deux surfaces, la supérieure lisse, l'inférieure poreuse.*

*Polyporus* Hall. 2276. Il a plusieurs tiges, il est comme feuillé, tuilé, d'un brun chatain, les pores blanchâtres.

La touffe que forment ses tiges, est haute

de demi-pied & très épaiſſe, & ils imitent les aigrettes pendantes qu'on repréſente dans les figures des caſques. Ce champignon eſt tout compoſé de lobes plans, diviſés & ſubdiviſés, tuilés, ſouvent recourbés, &c. Il eſt tantôt blanchâtre, tantôt de couleur de terre.

C'eſt un très beau champignon qu'on trouve çà & là, ſurtout à la droite du chemin qui conduit au Pont-neuf, dit Mr. DE HALLER : peut-être, *Pons novus*, eſt-il traduit de l'allemand *Neubrük*.

Sa chair eſt ſucculente, caſſante, comme celle des champignons feuilletés. Mr. GAGNEBIN dit, que les Alſaciens le mangent.

*Polyporus* HALL. *ib.* 3284. *Agaricus ſeu Fungus Laricis* C. B. AGARIC DU LARIX, ou de la MELEZE. Il eſt ſeſſile, convexe d'un côté & plat de l'autre, avec des anneaux de couleurs différentes & fauve, les pores ou tuyaux d'un jaune d'ocre.

Il reſſemble à celui qui fournit l'amadou, & a comme lui la forme d'un pied de cheval, dont la ſurface inférieure eſt droite & pleine de petits trous qui ſont l'embouchure des tuyaux. La ſurface ſupérieure eſt convexe & fait un tranchant avec l'inférieure. Elle eſt brune ou blonde, velue & partagée par des anneaux ou bandes paralleles de différentes couleurs. Sa chair eſt très ténace comme celle de l'amadou. Ses tuyaux

ſont longs de quatre lignes & plus. Suivant Mr. DE BOMARE, il eſt en morceaux de différentes groſſeurs ; ſon écorce extérieure eſt griſe ; ſon intérieur blanc, léger, & ſe met aiſément en farine, d'un goût amer & âcre.

Il croît ſur la meleze, en patois *larze*, quoiqu'on l'y trouve rarement. Mr. DE HALLER l'a cueilli ſur les melezes de Jorogne au pied des Alpes. Il en croît cependant auſſi ſur l'yeuſe ou chéne-verd : il eſt blanc & purgatif. Enfin il s'en trouve quelquefois ſur le chêne, mais ſuivant Fallope, cet agaric eſt un poiſon mortel. On ne ſe ſert guère en médecine que de celui de la meleze, & on le fait venir de la Valtelline, du Piémont, du pays des Griſons, &c. Mais comme celui qu'on tire de ces pays, paſſe pour avoir peu d'efficace, Mr. LIEUTAUD dit qu'on le fait venir du Levant. On le diviſe en mâle & femelle de différentes couleurs & figures, mais Mr. DE HALLER dit que ces variétés appartiennent plûtôt au genre de l'*Agaricum*.

Notre eſpèce donne, quand elle eſt ſéche, une farine qui fait éternuer à raiſon de ſon âcreté. Sa ſaveur paroît dabord farineuſe & fade, mais elle laiſſe enfin ſur la langue l'impreſſion d'un goût extrêmement nauſéeux & qui ſe fait ſentir long-tems. BELLONIUS dit, que quand on le défait, lorſ-

qu'il n'est pas encore mûr, il répand une odeur vénéneuse ; il conseille par cette raison de le choisir en automne, & non pas au printems, & lorsqu'il est encore plein de suc.

Au reste, dit Mr. DE HALLER, c'est un mauvais remède, que cet agaric, dont on feroit mieux de purger la pharmacie ; & quoiqu'on le regarde depuis longtems comme un bon purgatif, & même comme un antidote, son effet est émétique & violent.

*Polyporus* HALL. *ib.* 2288. *Bolitus igniarius* LINN. L'AGARIC DE CHÊNE. Il est convexe d'un côté & plat de l'autre, très dur, cendré ou brun, blanchâtre en-dessous.

Il est fort pesant ; sa surface est rude & raboteuse, l'intérieur fibreux, ligneux, difficile à diviser. Ses pores sont blancs.

Il croît sur les vieux chênes & autres arbres & sur leurs troncs. C'est avec ce champignon que se fait ordinairement l'amadou ; on préfére pour cet usage, celui qui vient sur les tilleuls, puis celui de hêtre ou fau ; celui du noyer est le moindre. Il fournit aussi l'agaric dont on se sert en chirurgie, & que Mr. BROSSARD a mis en réputation pour arrêter les hémorrhagies. On lit dans le *Journal de médecine*, qu'on s'en est servi utilement dans la dyssenterie : cependant il est d'une amertume & d'une âcreté insupportables.

## II. Polypores dont la chair se sépare.

### 1. *Pétiolés.*

*Polyporus* Hall. *ib.* 2302. *Boletus bovinus* Linn. Morille du mois de Juillet. Il eſt fauve, & verd en-deſſous.

Lorſqu'il eſt jeune, ſon pétiole eſt bulbeux, mais il s'allonge & s'amincit avec l'âge : il eſt de couleur de terre, quelquefois rayé de couleur de ſang, & enfin pourpre. Son chapeau eſt ample, le deſſus fauve, jaune, roux, couleur de terre, verdâtre, ou brun. Sa chair eſt molle & jaune : ſes tuyaux ſont d'un jaune ordinairement verdâtre, aſſez larges & déchirés. Sa ſemence eſt une pouſſiere verte. On le trouve en quantité dans les bois pendant toute l'automne. Mr. Muller le dit bon à manger, & d'un goût agréable : les vaches ſe nourriſſent de tous les Polypores de cette diviſion, connus ſous le nom de *Suillus* de Micheli.

*Polyporus* Hall. *ibid.* 2310. Il eſt couvert d'un chapeau ovale, de couleur de minium (rouge jaunâtre), les pores d'un jaune d'ocre.

Lorſqu'il eſt encore jeune, il reſſemble au champignon puant, *Phallus impudicus*, c'eſt-à-dire, que ſon chapeau eſt rapproché du pétiole & ovale, enſorte qu'il reſſemble au gland du membre viril. Au reſte,

ce pétiole eſt velu, d'une couleur de terre, d'un jaune d'ocre, fauve, & ſouvent marqué de fentes en travers. Le chapeau eſt ample, quelquefois violet ou roux. Ses pores ou tuyaux ſont grands, déchirés, blanchâtres, ou d'un jaune d'ocre.

Il n'eſt pas rare dans les bois à l'entrée de l'automne. On le mange, & il ne ſe pourrit pas facilement.

*Echinus* Hall. Hydnum Linn. Il differe des Polypores de la ſeconde diviſion, en ce qu'il n'a ni pores ni tuyaux, mais en ce qu'il a à ſa partie inférieure, des piquans & des petites éminences ſemblables à des mamelons.

*Echinus* Hall. *ib.* 2317. Il eſt rameux, & ſes piquans ſont paralleles. Il eſt entierement blanc. On l'a cueilli ſur la montagne de Mutet & à la chaux d'Abelle. On le mange.

*Merulius* Hall. Eſpèces d'*Agaricus* de Linn. Ce genre diffère du ſuivant, en ce qu'il n'a pas de véritables feuillets en-deſſous, mais ſeulement des plis rameux qui vont en ſerpentant. On pourroit rapporter ici l'Oreille de Judas. Voyez plus haut à l'article *Peziza* 2220.

*Merulius* Hall. *ib.* 2326. *Agaricus cantharellus* Linn. La Chanterelle. Elle eſt jaune, ſes bords ſont contournés & déchirés.

Quand elle eſt jeune, ſon pétiole & ſon chapeau ont une figure réguliere; celui-ci eſt rond, mais un peu affaiſé au milieu: les plis qu'il a en-deſſous, ſont rameux & comme friſés. Elle eſt entierement jaune.

On la trouve en quantité dans les bois de pins & de ſapins. Elle a une odeur de prunes agréable. Elle a une chair aſſez ferme & de très bon goût, mais un peu âcre. Mr. DE HALLER dit, qu'il en a ſouvent mangé cuite au bouillon, ſans en être incommodé.

*Amanita* HALL. Eſpèces d'AGARICS de LINN. Le CHAMPIGNON À FEUILLETS. Ce genre eſt facile à diſtinguer par les feuillets droits qu'on apperçoit à la ſurface inférieure du champignon, où ils ſont rangés autour du centre, comme les rayons d'une roue: quelques-uns de ces feuillets ne font que la moitié du rayon, d'autres n'en font que le quart. La graine eſt une pouſſiere, qui, dans quelques eſpèces ſe trouve au bord du champignon, & dans d'autres elle eſt attachée aux deux côtés de chaque feuillet.

2. *Eſpèces pétiolées.*

Elles varient trop à tous égards, pour qu'on puiſſe les diſtinguer ſûrement à quelqu'autre caractere qu'aux couleurs de leurs feuillets, caractere, qui eſt encore ſujet à varier, mais moins que les autres. Mr. DE HALLER les a donc diviſées en eſpèces à feuillets blancs, jaunes, &c.

I. AMA-

I. Amanita à feuillets blancs.

a. *à Pétiole nud.*

Mr. de Haller appelle *feuillets blancs* ceux qui ont cette couleur tandis que les champignons ſont encore jeunes, quoiqu'enſuite elle change.

* *Amanita* Hall. *ib.* 2338. *Agaricus piperatus* Linn. Champignon blanc acre. Il eſt ombiliqué, blanc, rendant un lait âcre.

Tout ce champignon eſt d'un blanc de neige quand il eſt jeune; ſon chapeau eſt creux au milieu, c'eſt ce que Mr. de Haller appelle *ombiliqué*; enfin avec l'âge il devient conique comme pluſieurs autres eſpèces de ce genre; le pétiole touche au ſommet du chapeau qui eſt creuſé en maniere d'entonnoir, enſorte que l'eau de la pluie s'y amaſſe; dans le même-tems il eſt enduit d'une humeur gluante. Il change de couleur en vieilliſſant, & devient d'un jaune d'ocre, puis d'un gris rougeâtre, enſuite roux & enfin châtain. Ses feuillets ſont aſſez fermes, blancs, rameux, ſubdiviſés, ſe joignant par leurs rameaux, mais droits & non pas ſerpentans comme les plis du *merulius*: ces feuillets ſortent au-dehors quand le champignon eſt vieux, & ils cachent la partie ſupérieure du chapeau. La chair ſongueuſe qui eſt ſous

l'écorce, est pleine d'un lait âcre & presque corrosif, qui conserve son âcreté après avoir été séché, & alors il devient d'un jaune de saffran.

On le trouve de bonne heure dans tous les bois.

Malgré son âcreté, on le mange en Prusse & en Russie où on en fait des provisions dans des tonneaux pour en manger en tems de carême. Cependant BOTAL a vu son usage causer des accidens funestes, & il y a en Amérique un champignon blanc vénéneux & gluant, qui est de la même espèce que celui-ci.

* *Amanita* HALL. *ib.* 2341. Il est blanc & gluant; ses feuillets sont très minces.

Son pétiole est mince & souvent plane. Il est entiérement tendre & cassant. Son chapeau est en cloche, ombiliqué & cependant plane, large de deux pouces. Lorsqu'il est jeune il est tout-à-fait blanc comme la neige, & glabre; lorsqu'il est un peu plus vieux il est enduit d'une glu tenace, le milieu de son chapeau est jaunâtre, toute sa surface prend insensiblement l'œil transparent d'un papier mouillé, & ses bords se marquent de courtes rayes saillantes. En même tems les feuillets deviennent d'un jaune d'ocre, & le chapeau devient jaune & d'un rouge ponceau obscur. Ses feuillets sont très nombreux & très tendres. Le mi-

lieu du chapeau est toujours jaune.

Il y en a une variété à plusieurs tiges.

Il croît dans les bois. J. Bauhin a confirmé sa qualité vénéneuse.

*Amanita* HALL. *ib.* 2344. Le MOUSSERON. Il est blanc, sec, & sa peau est coriace, & semblable à une peau de gand; son chapeau est en forme de coussinet, le milieu d'un jaune obscur, large de quatre pouces, la chair seche & blanche. Mr. DE HALLER en a aussi vu une variété en forme d'oreille. Les feuillets deviennent d'un jaune d'ocre. Le chapeau est creux.

On connoît ce champignon sous le nom de *moussérons* & on en préfere le goût à celui de tous les autres.

## II. AMANITA À FEUILLETS BLANCS, LE CHAPEAU DE COULEUR DIFFÉRENTE.

### a. *Sans anneau.*

*NB.* L'anneau est une membrane qui entoure le pétiole.

*Amanita* HALL. *ib.* 2358. Il est en forme de coussinet, le chapeau d'un gris rougeâtre *(cervino)*, les feuillets blancs & ondés.

Son pétiole est blanc, épais, bulbeux & plein. Le chapeau est ample, large de neuf pouces, coriace, d'un gris rougeâtre, quelquefois d'un jaune d'ocre, ou châtain. Ses feuillets sont serpentans, rameux & frisés. Il est entiérement sec & peut se manger.

II. Amanita à Feuillets blancs, &c.

2. *Avec un anneau.*

*Amanita* Hall. *ib.* 2366. Son pétiole est bulbeux, garni d'un anneau, le chapeau est convexe & châtain.

Sa forme est communément assez variable, il est composé, à deux têtes, plus large que long. Le pétiole est épais, large de deux pouces & rempli d'une chair très blanche. L'anneau est membraneux. Le chapeau est d'un cendré châtain, large de trois pouces. Il a une odeur de farine, & on le trouve bon à manger.

III. Amanita à Feuillets blancs, le Chapeau jaune.

3. *Sans anneau.*

*Amanita* Hall. *ib.* 2367. *Agaricus Georgii* Linn. Grand champignon, couleur de saffran. Les bords du chapeau sont striés, & lanugineux; les feuillets blancs. Le pétiole est creux, épais, jaune & glabre. Le chapeau a jusqu'à quatre pouces de large; il est ombiliqué, blanc, les bords d'un jaune doré. Sa chair est ferme & seche. Ses feuillets sont d'un blanc tirant sur le rose. Avec l'âge il devient entiérement d'un beau jaune-rougeâtre.

Il croît autour de Berne im Bremgarten & à Sedelbach. Près de Bâle, in der Hardt, &c. Il eſt au nombre de ceux qui ſe mangent.

IV. AMANITA À FEUILLETS BLANCS, LE CHAPEAU ROUGE.

a. *Avec un anneau.*

* *Amanita* HALL. *ibid.* 2373. *Agaricus muſcarius* LINN. AGARIC À TÊTE LARGE. Ce champignon qui eſt très-beau, a un pétiole blanc & bulbeux à ſa partie inférieure. Il ſort peu-à-peu de ſa bourſe, dont il lui reſte des poils. Le pétiole eſt entouré d'un anneau membraneux, ample & qui a au-deſſous de lui pluſieurs autres anneaux. Le chapeau eſt en maniere de cloche qui va en s'applatiſſant, il a juſqu'à douze pouces de large; ſa peau eſt d'un rouge très-vif, ſes bords ſont ſtriés, & le milieu eſt ſouvent parſemé de verrues blanches. Mr. DE HALLER en a vu une variété dont le bord étoit d'un très beau jaune. Sa chair eſt conſtamment jaune. Ses feuillets ſont nombreux, minces, comme dentés en ſcie & chargés de pouſſiere. Il y en a encore une variété de couleur cendrée & parſemée de verrues.

Il eſt âcre, puant & ne ſe mange pas ſans danger, car il a tué ſix Lithuaniens; & au Kamſchatka on lui a vu exciter des délires

mortels & accompagnés d'un désespoir, qui portoient ceux qui en avoient mangés à se jetter dans le feu, ou sur des armes tranchantes. Il a aussi tellement la propriété d'enivrer qu'elle se communique à l'urine de ceux qui en ont mangé. Il étourdit plûtôt les mouches qui boivent de l'eau dans laquelle on l'a broyé; cependant il ne les fait pas mourir.

On en frotte aussi les jointures des bois de lit pour chasser les punaises.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait en Russie, & même en France, des gens assez téméraires pour en manger.

### V. AMANITA À FEUILLETS BLANCS, LE CHAPEAU VERD.

1. *Avec un anneau.*

*Amanita* HALL. *ibid.* 2375. Son chapeau est strié. Le pétiole est bulbeux par le bas, il va ensuite en s'amincissant & en s'allongeant. L'anneau se dégage du pétiole.

Il croît autour de Göttingue & de Berne. On le mange.

Mr. DE HALLER en a vû une variété entiérement blanche.

### AMANITA À FEUILLETS JAUNES. I. LE CHAPEAU DE LA MÊME COULEUR.

a. *Sans anneau.*

*Amanita* HALL. *ibid.* 2419. *Agaricus de-*

*liciosus* Linn. Agaric délicieux à suc jaune. *Agaricus lactifluus* Linn. Agaric à suc blanc. Il est fauve, & son suc est d'un jaune de saffran.

Son pétiole est jaune, ferme, plein, épais, large de deux pouces. Son chapeau est d'une rondeur réguliere, les bords rapprochés du pétiole avec un enfoncement au milieu ; il est jaune ou quelquefois d'un fauve sale, quand le champignon est jeune. Il y en a une variété un peu ridée vers les bords ; il est souvent d'un rouge jaunâtre mêlé de verd. Il y en a une autre qui a des poils déliés, & des cercles jaunes, & dont la largeur est de deux jusqu'à six pouces. Enfin il est quelquefois châtain ou d'une couleur de terre d'ombre. Les feuillets sont ordinairement de la même couleur que le chapeau, mais quelquefois elle est plus pâle, jaune ou cendrée. La chair en est ferme & dure. Les feuillets rendent un suc jaune & doux. La semence est une poussiere verte. Les feuillets deviennent verts en vieillissant, & ne rendent plus de suc.

On le trouve bon à manger. Les Allemands l'appellent *reizke* à cause de sa saveur piquante.

Amanita à feuillets jaunes, &c.

b. *Avec anneau.*

*Amanita* Hall. *ib.* 2430. Sa couleur est

jaune; il a une bourse & un anneau très-large.

Sa bourse est ample, fort remarquable, & enveloppe entiérement le champignon lorsqu'il est encore jeune. Le pétiole est épais, blanc, plein; l'anneau est si grand qu'il cache les feuillets. Le chapeau est en demi-boule ou en coussinet, strié à ses bords. Ce champignon est entiérement jaune. On l'a trouvé autour de Münchenstein.

Il est un des plus agréables au goût. Il paroît que c'est le *boletus* de PLINE, qui, suivant cet auteur, naît dans une bourse où il est enveloppé comme un jaune d'œuf dans le blanc. Ce sera donc à cette espèce qu'il faudra rapporter le mot de NÉRON, qu'on a cité en parlant des *Morilles*. Voyez à l'article *Boletus*.

AMANITA À FEUILLETS ROUX OU ROUGES.

I. LE CHAPEAU DE LA MÊME COULEUR.

*Amanita* HALL. *ibid.* 2438. Il est roux, son pétiole est plein, ses feuillets sont épais. Sa chair est seche & ferme. Son pétiole est blanc, épais & presque bulbeux, court, ayant à peine deux pouces de long, & quelquefois presque nul. Le chapeau est roux, en demi-boule, quelquefois irrégulier, ou enfin vuide. Les feuillets sont roux, quelquefois de couleur de terre, épais, les bords blancs. Il a beaucoup de chair. Il ressemble au *Polypore*, 2310.

On le trouve autour de Bâle, im Brüderhölzlein, & près de Berne.

Il paroît qu'on le met au nombre des champignons qui se mangent.

AMANITA À FEUILLETS ROUX, &c. II. LE CHAPEAU D'UNE AUTRE COULEUR.

a. *Avec un anneau.*

*Amanita* HALL. *ib.* 2443. *Agaricus campestris* LINN. CHAMPIGNON DE COUCHE. Son pétiole a un anneau, son chapeau est en cloche & blanchâtre, ses feuillets sont de couleur de rose.

Il varie beaucoup : lorsqu'il est jeune, il est entiérement blanc, & garni d'écailles dressées qui le font paroître velu ; son anneau est ample, membraneux, un peu épais, son chapeau est en demi-boule, sa chair est blanche, de même que ses feuillets, qui dans une variété sont un peu livides. Alors le pétiole est blanc & court, & le chapeau de blanc qu'il étoit, devient d'un gris rougeâtre (*cervinus*). Ensuite le chapeau s'élargit peu-à-peu, il s'applatit & les feuillets deviennent d'un rouge clair, & enfin de couleur de magnesie (*a*). Peu de tems après les écailles s'affaissent, l'anneau

[*a*] La magnésie est une mine de fer, qui est d'un gris noir.

tombe & le champignon paroît tout autre, les feuillets finissent par être très noirs.

Il croît dans les champs arides, autour de Sissach; à la Ferriere.

C'est cette espèce de champignon, qu'on éleve sur des couches de fumier & même en pleine campagne. On en fait même venir dans les jardins en toute saison. C'est lui qui a fait donner aux plantes de cette classe le nom de champignon. Sa saveur est fade, mais on la releve en l'assaisonnant, & on le regarde comme un mets délicieux.

### Amanita à feuillets bleus.

#### 1. *Avec un anneau.*

*Amanita* Hall. *ib.* 2455. *Agaricus violaceus* Linn. Agaric violet. Il est violet, son pétiole est bulbeux; garni d'un anneau, le chapeau plane.

Lorsqu'il est jeune, le pétiole est bulbeux, très épais, plein; son anneau qui semble être fait de toile d'araignée, entoure le pétiole tout près du chapeau, & il n'est pas rare qu'après être tombé, il laisse quelque reste de son existence. Cet anneau est souvent écailleux. Le pétiole s'éleve peu-à-peu, mais il est toujours épais, court & charnu. Le chapeau est fort ample & a jusqu'à un pied de largeur; il est légérement convexe. Les feuillets sont fort grands, nombreux & à plusieurs rangs. Toutes ces

parties ſont violettes. Le chapeau eſt fort ſujet à prendre une couleur de terre, mais les feuillets ont toujours quelque choſe de violet.

Il n'eſt point rare im Siechenhölzlein, à Sedelbach, à Burgdorf-hölzlein, &c. On le mange.

Nous allons rapporter ici ce que Mr. DE HALLER dit, à l'occaſion du champignon blanc âcre (*Amanita* 2338.), de l'uſage & des effets pernicieux de ces mets, que les légiſlateurs en cuiſine, *les maîtres de la ſcience de gueule*, comme dit Montagne, ont mis au rang des plus exquis, la ſenſualité l'emportant chez eux ſur le danger d'un aliment auſſi ſuſpect. Voici donc comme Mr. DE HALLER s'exprime à ce ſujet, à l'endroit qu'on vient de citer. La ſagacité & l'habileté de ce grand homme ayant ſurtout brillé dans cette partie de la botanique, qui traite des *champignons*, ſon autorité ne peut être que d'un très grand poids & bien propre à mettre un frein à la gourmandiſe, ſi elle peut en reconnoître quelqu'un.

„ Comme on lit par-tout nombre d'hiſtoires des accidens tragiques, qui ſont arrivés pour avoir mangé des champignons, il m'a paru convenable d'en rapporter quelques-uns ſous cet article, ne fût-ce que pour ſervir d'avertiſſement à la poſtérité, quoiqu'il ne ſoit guere poſſible de s'aſſûrer à

quelle espèce de champignon on doit attribuer les symptomes terribles dont on va parler."

„ Tous les champignons ont quelque chose de crud, vû le peu de tems qu'ils mettent à croître, puisqu'ils naissent & mûrissent presque tous dans peu de jours. Ils sont aussi fort sujets à se pourrir, car la plûpart se convertissent promptement en une liqueur corrompue, noire, empestée, & dont la seule puanteur même est capable de donner des maux de cœur & la cardialgie. Outre cela ils logent & nourrissent plusieurs insectes, entr'autres des limaçons. En général on a la coutume dans ce pays, de manger sans crainte ceux d'entre les champignons, dont le pétiole est solide & plein, & on ne s'abstient que de ceux dont le pétiole est creux. Mais les Russes négligent cette attention, & font main basse sur les champignons que nous regardons comme les plus vénéneux *(a)*, & même sur ceux

[*a*] Mais comme je l'ai dit ailleurs, il se peut que la nature du sol de ce pays froid, fait que les champignons y sont beaucoup moins mal-faisans; car je connois quelqu'un de ce pays, qui sans avoir l'estomac & la constitution de fer des Russes, a mangé chez eux & aussi impunément qu'eux, des champignons de toute espèce & de ceux qui passent ailleurs pour absolument meurtriers; il a vu plusieurs autres étrangers user aussi sans aucun mal des champignons de Russie.

dont on ſe ſert pour tuer les mouches (*Amanita* 2373). Cependant il vaudroit mieux s'abſtenir d'un mets auſſi ſuſpect, car on a vu de mauvais effets de ceux même qui paſſent pour les meilleurs (*b*)."

„ La plupart ſont ſi aqueux, que la chair fait à peine la huitieme de leur poids. L'analyſe chymique nous apprend qu'ils ſont de nature alkaleſcente, puiſqu'ils donnent un alkali volatil puant & empyreumatique."

„ En géneral ils ſont de très difficile digeſtion, d'autant plus qu'on ne les mange guere que quand ils ſont ſecs, & que l'eſtomac n'eſt pas en état de diviſer ſuffiſamment leurs fibres; d'ailleurs l'eau qu'on boit par-deſſus, les gonfle comme une éponge; auſſi

[*b*] J'ai eu bien de la peine à ſauver deux familles de Lauſanne, empoiſonnées, pour avoir mangé une très petite quantité de champignons jaunes que le pere de l'une, & la mere de l'autre, avoient pris pour être des *orongas* ou *oronges* (*), quoiqu'ils paſſaſſent l'un & l'autre pour très grands connoiſſeurs, de cette eſpèce ſur-tout, & pour ne s'être jamais trompés depuis près de trente ans ou même davantage, qu'ils ſe régaloient familiérement de ce mets auſſi perfide que délicieux.

[*] Ce nom d'*oronge* eſt celui d'une eſpèce particuliere à la Guyenne; je doute qu'elle ſe trouve en Suiſſe, à moins que ce ne fût l'*Amanita* 2430, auquel on aura pu donner ce nom à cauſe de ſa reſſemblance avec le véritable oronge; cependant les ſynonymes ne paroiſſent pas l'indiquer.

a-t-on vu ces mets rester trois jours dans l'estomac, & commencer seulement au bout de ce tems-là à produire de mauvais effets. Ils excitent donc à-peu-près les mêmes symptomes, que ceux qui résultent du gonflement de l'estomac; tels sont des angoisses, la cardialgie, le vomissement, des douleurs de colique, des étranglemens, le hoquet, le trousse-galant, la diarrhée avec des envies continuelles d'aller sur selle, & des indices de gangrêne dans l'estomac. L'âcreté des champignons peut aussi avoir contribué à produire ces indispositions, car elle est si grande, qu'on a vu les lévres attaquées d'inflammation seulement pour y avoir touché, & Mr. GUISARD en a vu rendre du sang par les urines & par les selles. Enfin il est sûr que quelques champignons ont une qualité enivrante à raison de laquelle ils excitent le délire, des tremblemens, des rêves, la syncope, l'apoplexie *(c)*, des sueurs froides, d'autres symptomes très graves, & enfin la mort, surtout dans les pays chauds."

Un tableau de si funestes accidens, est-il bien propre à nous donner du goût pour

[*c*] Comme il est arrivé à une des familles dont je parle dans la note *b*). L'autre éprouva des tiraillemens dans le visage au point d'en être défiguré; le cerveau paroissoit vuide aux malades; quoiqu'éveillés, il leur sembloit qu'ils faisoient des songes, & qu'ils avoient des visions épouvantables.

un mets de ſenſualité ſi voiſin du poiſon, ſurtout n'étant jamais aſſûrés d'en manger de ſalutaires, à cauſe de leur figure trompeuſe, de la facilité avec laquelle les meilleurs deviennent vénéneux, de l'ignorance, & de la négligence des gens qui les cueillent où les apprêtent?

Il eſt aſſez vraiſemblable, qu'une partie du venin des champignons ſe diſſipe en les cuiſant. Cependant cet avantage ni l'huile avec laquelle on les mange, n'ont pu ſuffire à en empêcher les effets pernicieux dans tant de cas malheureux dont on a les exemples. Le ſecours le plus certain, c'eſt le vomiſſement ou la purgation. SANCTORIUS dit, qu'une femme a échappé au danger en prenant de l'huilé de citron, mais ce ſecours ne paroît pas trop ſûr. On lit dans les *Mémoires de l'académie de Paris*, que l'eau d'une ſource a été empoiſonnée pour avoir coulé dans un conduit qui étoit rempli de champignons.

Après le vomiſſement (*d*), voici la mé-

[*d*] Je fis diſſoudre ſix grains de tartre émétique (dont la doſe ordinaire eſt de 3 grains) dans une livre d'eau, & j'en donnois de tems en tems une cuillerée; je faiſois avaler par-deſſus des torrens d'eau tiede adoucie d'un peu de miel, par exemple d'une cuillerée à caffé pour une taſſe d'eau. J'eus bien de la peine à faire avaler les premieres cuillerées à un des malades âgé de 60 ans. Il étoit plongé dans un aſ-

thode qui m'a réussi pour sauver les deux familles dont je fais mention dans la note *b*). J'ai fait prendre à chaque malade toutes les heures une prise de poudre composée de magnésie ou coquilles d'œufs pilées, de nitre & de sel de tartre, de chaqu'un deux dragmes, mêlés & partagés en douze doses, dans beaucoup d'eau miellée ou de lait; je diminuois ces doses suivant l'âge. Au bout de deux jours les plus malades furent parfaitement rétablis.

D'habiles praticiens conseillent de faire vomir en donnant de l'ipécacuanha; mais je ne voudrois pas m'exposer à perdre un tems précieux en essayant cet émétique, qui dans

soupissement & une insensibilité, qui étoient tels, qu'ils ne différoient en rien d'une apoplexie complette: il avoit les dents absolument serrées. Ceux à qui j'avois donné le soin de lui faire avaler l'émétique, y avoient renoncé, après plusieurs tentatives inutiles; & il y a apparence que le malade seroit mort dans cet état, si je n'avois pas eu la patience pendant deux heures, de tenir fortement appliqué contre ses dents, le dos de la lame d'un petit couteau d'argent fermé, afin de profiter de quelques instans où les dents étoient un peu moins serrées. Alors je faisois entrer de force cette lame, qui agissant comme un coin, ouvroit un passage au manche, qui en me servant comme un lévier, donnoit assez d'ouverture pour introduire une cuillere à caffé pleine de la liqueur émétique. Ce ne fut qu'au bout de deux heures d'un travail de cette espèce, que le malade ayant sans doute avalé la dose nécessaire,

des

des cas comme celui de la note *d*) reſteroit vraiſemblablement ſans effet; il eſt plus prudent de ſe ſervir dabord des moyens les plus ſûrs, tels que le tartre émétique ou le vitriol blanc &c. Voyez le *Diſcours prélim.* pag. 21 & 22. & ce qui y eſt dit des huileux, des onctueux & du vinaigre, pag. 28 juſqu'à 34. Pluſieurs médecins célebres & entr'autres Mr. GMELIN, font ſurtout beaucoup de cas du vinaigre.

*Meſpilus Germanica* LINN. LE NEFLIER DES BOIS OU MESLIER. Ses feuilles ſont elliptiques-lancéloées, dentées en ſcie, les calyces très-longs & durant autant que le fruit. HALL *ib.* 1094.

commença à rendre avec beaucoup d'efforts & avec des heurlemens affreux. Il étoit minuit, & ce ne fut qu'à quatre heures du matin qu'après bien des alternatives de vomiſſemens & d'aſſoupiſſement profond, il commença à parler, mais comme un homme qui étoit dans un délire furieux. Après le premier vomiſſement, qui fut peu conſidérable, il eut des convulſions très violentes de tout le corps, enſorte qu'il falloit quatre perſonnes pour le tenir pendant que je continuois à me ſervir de mon couteau comme la premiere fois. Je ne ceſſai que quand il me parut qu'il avoit aſſez vomi pour débarraſſer ſuffiſamment l'eſtomac. Après cela je fis appliquer deux grands véſicatoires aux gras de jambes; à meſure qu'ils agiſſoient, le délire ſe calmoit, & au bout de vingt-quatre heures il fût entiérement diſſipé, & le malade ſe trouva auſſi bien qu'il pouvoit l'être après une telle ſecouſſe.

Il differe surtout du Neflier cultivé, en ce qu'il est armé de fortes épines tandis que celui-là n'en a point.

Il croît autour de Berne dans des buissons, près de ce magnifique chemin qu'on a taillé à grands frais dans un roc, qui auparavant étoit une vraie solitude. On le trouve aussi dans les buissons de l'isle de St. Pierre au lac de Bienne. A Neufchatel entre les maisons du Plan. Suivant J. Bauhin, cet arbuste forme un bois entre Stasbourg & les bains de Baden.

Les nefles sont extrêmement âpres, & ce n'est qu'après avoir été gardées bien longtems, qu'elles s'adoucissent ; encore le goût qu'elles ont alors, n'est-il jamais bien agréable. Elles resserrent si fort, qu'on a vu leur usage suivi de constipation & de l'épilepsie.

*Pœonia officinalis*. La Pivoine. Voyez Section II. p. 215.

*Quercus Robur* Linn. Le Chêne, en patois *Tsanoz*. Toutes les parties de cet arbre, d'ailleurs si utile, sont remplies d'un suc acide & astringent, qui est très ressemblant au vitriol, puisqu'on peut en faire du tartre vitriolé, en le mêlant avec de l'alkali. Les feuilles de Chêne doivent avoir fait pisser le sang à des bestiaux qui en avoient mangé ; les gens de la campagne remédient à cet inconvénient en leur don-

nant des choux. On s'eſt auſſi plaint que les bourgeons de Chêne ſont une nourriture nuiſible au bétail, & qu'on a même vu des vaches & des cochons en périr. Les galles qui nous viennent du Levant, & dont on ſe ſert ſurtout pour faire l'encre, ſont, comme celles de nos Chênes, l'ouvrage d'une mouche qui donne lieu à cette excroiſſance des feuilles, en les piquant. Leurs propriétés ſont auſſi les mêmes.

Dans des tems de famine, on s'eſt trouvé reduit à la dure neceſſité d'uſer de farine de glands & d'en faire du pain. Après l'hiver rigoureux de 1709, il ſe fit même dans pluſieurs provinces de France, une grande conſommation de ce pain, qui étoit une bien méchante nourriture. On en a vû réſulter de violentes conſtipations, pluſieurs maladies fâcheuſes & entr'autres cette maladie funeſte connue ſous le nom de *Trouſſe-galant*. Au reſte tout ceci n'eſt vrai que des glands des pays froids; car dans les pays chauds comme en Eſpagne, en Grece & en Amérique, il y a des eſpèces de Chêne qui donnent des glands qui ont un goût de châtaignes quand ils ſont cuits; auſſi s'en nourrit-on ſans y ètre forcé par la diſette.

*Roſa canina* Linn. Le Gratte-cul.

*Roſa Eglanteria* Linn. L'Eglantier. Il ſe forme ſur l'une & l'autre de ces eſpèces de

rosier sauvage, une maniere d'éponge, qu'on a vantée de tout tems contre plusieurs maladies, & entr'autres contre la rage ; mais on n'a point de bonnes expériences en faveur de cette tradition : ce qu'il y a de sûr, c'est que l'éponge de Gratte-cul ou d'Eglantier, est un poison mortel pour les chiens ; car il les tue comme fait l'éponge ordinaire, en se gonflant excessivement dans leur estomac, qui ne peut résister à cet effort ; d'où il résulte des angoisses & la mort.

*Salix Helix* LINN. Le SAULE COMMUN NOIRATRE, patois d'Aigle, *Ouarse.* Les chatons mâles portent des fleurs qui n'ont qu'une seule étamine, les feuilles sont glabres, linéaires-lancéolées, dentées en scie, conjuguées à l'extrémité des branches, les chatons cotonneux. HALL. *ib.* 1640.

Cette espèce croit communément au bord des ruisseaux & dans les pâturages.

Mr. ERHARD dit, que certaines galles qui viennent sur les feuilles de ce saule, ont occasionné une sorte d'étranglement.

*Vaccinium Mirtillius* LINN. L'AIRELLE ou MYRTILLE, en langage vulgaire, *Embroches* ; en patois *Grosalai.* Ses feuilles sont nerveuses, ovales-lancéolées, dentées en scie, la tige anguleuse. HALL. *ib.* 1020.

Rien n'est plus commun dans les bois de sapin : il y en a aussi en abondance dans

quelques bois de chêne, autour de Lausanne. Il fleurit en Mai & Juin.

Le fruit en est doux, & les enfans se font des parties de plaisir d'en aller manger dans les bois: cependant outre qu'il a une odeur de fromage assez déplaisante, il est si astringent, qu'on a vu résulter de l'usage de sa décoction, des tranchées presque mortelles, des gonflemens, & de la constipation.

*Vaccinium uliginosum* LINN. MYRTILLE À FEUILLES OBRONDES, en patois du chât. d'Oex, *Grosalai à pur*. Ses péduncules ne portent chacun qu'une fleur, ses feuilles sont très entieres, ovales, & veinées.

On le trouve dans des marais tourbeux autour de Gümlingen, de Löhr, de la Chaud d'Abelle & des Pontins, &c. Il en vient même jusques sur les rochers des Alpes, où on s'en sert pour faire du feu, comme sur le St. Gotthard, dans la vallée d'Urseren, sur le Gemmi, &c.

On mange son fruit, mais on dit qu'il enivre & donne des vertiges si on en mange beaucoup. Suivant cela cet article auroit dû se trouver dans la Section des poisons stupéfiens, où il n'est qu'indiqué; mais comme il y a apparence, qu'il est aussi astringent, à cause de son rapport avec le précédent, il m'a paru plus commode de ne pas l'en séparer.

*Viscum album* LINN. Le GUI à BAIES

BLANCHES, mâle & femelle. Ses feuilles sont lancéolées & obtuses, sa tige est fourchue, ses fleurs sont par pelotons, ou en épis, axillaires. LINN. & HALL. *ib.* 1609.

Il croît sur toutes sortes d'arbres, même sur le bois mort.

Il a une odeur un peu nauséeuse, narcotique & une saveur astringente. La glu que rendent ses baies & dont l'usage est si connu pour prendre les oiseaux, est un suc extrêmement ténace, & que Mr. CRANTZ regarde comme un poison indomtable.

---

## SECTION CINQUIEME.

### *Plantes âcres & astringentes en même tems.*

*Plusieurs champignons.* Voyez au commencement de la Section précédente.

*Fragaria vesca* LINN. HALL. *ib.* 1112.

La qualité rafraichissante des Fraises, offense tellement l'estomac de certaines personnes délicates, qu'on en a vu résulter la cardialgie, des évanouissemens, l'érésipele & des enflures de tout le corps. Nos paysans regardent comme un remede infaillible pour se guérir des engelures, de se frotter les parties qui y sont sujettes, avec des Fraises; de cette maniere, dit-il, les

engelures ne reviennent plus ; mais j'ai oui dire, qu'au lieu d'engelures, il venoit ensuite pour le reste de la vie des douleurs pires que cette premiere incommodité, & je sais que la mere d'un apothicaire de Lausanne, n'a cessé de ressentir tous les hivers, depuis l'usage de ce remede jusqu'à sa mort, des douleurs fort incommodes au dos de la main avec un froid de glace, sans qu'aucun remede ait pu la soulager.

*Iris Pseudacorus.* L'Iris jaune. Voyez la Section I, pag. 79.

*Pedicularis.* La Pédiculaire. Voyez Section I, pag. 85. & suiv.

*Rubia tinctorum.* La Garance. Voyez Section I, pag. 123.

---

# SECTION SIXIEME.

## *Poisons mécaniques.*

*Berberis vulgaris* Linn. L'Epine-vinette ou Vinetier. En patois, *Chivafou*, *Tchivafoui.*

Les piquures que font les épines de cet arbrisseau passent pour dangereuses & difficiles à guérir. Je ne trouve dans aucun auteur les moyens d'y remédier, mais il y a apparence qu'on pourroit tirer dans ce cas

un bon parti de l'application de quelque herbe vulnéraire & balsamique en même-tems, telle qu'est le Millepertuis, sur-tout sa fleur; ou si on étoit à portée de se procurer du baume du Pérou, il pourroit être encore plus efficace; on pourroit au défaut de ce baume, essayer de verser sur la plaie de l'huile de térébenthine.

*Equisetum arvense* LINN. LA PRÊLE DES CHAMPS, OU QUEUE DE CHEVAL. En langage vulgaire *Pené*; en patois *Prâla*, au Château d'Oex *Cavoua à tsao.*

La hampe, qui porte des fleurs apétales, est nue, séparée de la tige qui porte les feuilles, les feuilles de celle-ci sont verticillées au nombre de douze. HALL. *ibid.* 1676. quelquefois en plus grand nombre. Rien n'est plus commun au printems que cette Prêle, au bord des fossés & dans les champs humides. Elle est fort nuisible dans les pâturages, parce que sa tige & ses feuilles sont comme tout autant de limes, & qui offensent l'estomac & les intestins des bestiaux qui en mangent, voy. l'espèce suiv.

*Equisetum palustre & fluviatile* LINN. LA PRÊLE DES MARAIS & LA PRÊLE DES RIVIERES. Les autres noms comme ceux de la précédente.

Sa tige, qui porte en même tems des fleurs & des feuilles, est sillonnée, ses rameaux portent chacun plusieurs fleurs, en

épis, ses feuilles ne sont point divisées. HALL. *ib.* 1677.

*Variété a.* dont la tige est plus étroite, quarrée, ou à cinq angles & sillonnée.

2. à plusieurs rameaux dont chacun est terminé par un épi de fleurs.

3. dont les feuilles se sont durcies en vieillissant.

*Variété b.* qui croît dans l'eau, dont la tige est plus large & les sillons plus nombreux. C'est la *Prêle des rivieres.*

2. Qui étant encore jeune n'a que des fleurs & point de feuilles.

3. qui porte des fleurs, & dont l'extrêmité de la tige aboutit en maniere de verge longue & nue.

La variété *a* - 3. a des tiges hautes d'un pied, & moins raboteuses que dans aucune autre espèce de Prêle. Les gaines qui les embrassent sont garnies de barbes, elles sont feuillées, très-noires & bordées de blanc. Il part de chaque tige plusieurs rameaux; les feuilles sont verticillées au nombre de huit ou neuf, & profondément sillonnées.

Elle est commune dans les prés & dans les terreins graveleux un peu humides.

La variété *b* - 3. a la tige plus large & plus haute. Les sillons de la tige sont profonds. Les gaines sont garnies de pointes aiguës & brunes.

On la trouve dans les fossés pleins d'eau. Cette espèce de Prêle est un peu moins nuisible au bétail que celle des champs ; cependant elle l'est encore assez pour rendre les dents branlantes aux bœufs & aux vaches qui en mangent & pour leur donner la diarrhée ; Mr. Kalm dit même qu'elle leur fait perdre le lait. " Mon bouvier, dit Mr. de Haller, séduit par la belle apparence d'un pré de Trefle mêlé de Prêle des champs, y mena paître une ou deux fois une vache qui avoit fait le veau peu de tems auparavant : cet animal en périt d'une diarrhée qui résista à tous les remedes. Aussi nos Suisses acheteroient-ils à grand prix un secret, au moyen duquel, ils pourroient parvenir à délivrer les prairies de cette herbe, la plus dommageable de toutes. Ni la charrue, ni le fumier, ni aucun autre des moyens auxquels j'ai eu recours, ne m'ont réussi. „ La Prêle ne nuit ni aux chevaux, ni aux moutons, ni aux rennes. Nos cochons refusent de s'en nourrir, quoique ceux de Suéde ne méprisent pas cette herbe.

Pour ce qui est de l'usage de cette plante par rapport à l'homme, elle est fort aqueuse & un peu âcre ; on lui a attribué de grandes vertus à titre de vulnéraire & d'astringente ; mais Mr. de Haller croit ces éloges peu fondés. On peut la regarder comme propre à faire uriner, puisqu'elle fait même

pisser le sang aux bestiaux qui la broutent, & HOYER a vu son usage nuire à l'estomac & à la vessie.

La Prêle, dont les orfevres & les menuisiers se servent de préférence pour polir leurs ouvrages, est la plus raboteuse de toutes, & par conséquent la plus nuisible; mais heureusement elle n'est pas si commune. Dans les cuisines on se sert des autres espèces pour écurer la vaisselle.

*Hieracium murorum* LINN. LA PULMONAIRE DES FRANÇOIS. En patois *Grossa Pelosetta*, ou *Oroille de ratta*. Sa tige est presque nue & ne porte que peu de fleurs, ses feuilles sont ovales-lancéolées & dentées près du pétiole. HALL. *ib.*

Cette plante est de la famille des semi-flosculeuses; sa fleur a beaucoup de rapport avec celle du Pissenlit, mais son calyce en differe, en ce que les écailles inférieures ne sont pas recourbées; & son aigrette se distingue de celle du Pissenlit, en ce qu'elle est simple & sessile, au lieu que dans celui-là, elle est plumeuse & portée sur des pédicules très-longs.

*Variété a.* (qui est la plus commune), a ses feuilles radicales, bordées à leur base de dents grandes & aiguës, elles sont ovales-lancéolées, la tige est presque nue, à bras.

2. marquée de taches.

3. dont la tige eſt couverte à peu de diſtance de la racine d'une tumeur fongueuſe, couverte d'un duvet de poils fauves.

4. dont la tige eſt baſſe, nue, ne portant qu'une fleur, les feuilles elliptiques, entiérement dentées à grandes dents, la fleur petite & les feuilles le plus ſouvent tachées.

La tige de cette derniere n'a que deux pieds de hauteur; elle eſt garnie de feuilles près de terre, ailleurs elle n'en pouſſe que quelques-unes, & elle eſt preſque nue au ſommet & rameuſe. Les feuilles ſont velues, celles d'en bas pétiolées, bordées près du pétiole de grandes dents triangulaires, dont les premieres en partent à angles droits, en équerre. Les rameaux ſont longs & nuds, portant chacun un petit nombre de fleurs jaunes, & diſpoſées en maniere d'ombelle clairſemée; leurs calyces ſont noirâtres & hériſſés de poils. Les ſemences ſont noires, cylindriques, longues, ſillonnées. Le réceptacle eſt partagé en petites loges.

Elle croît auprès des murailles & des maſures.

Mr. Schreber dit qu'elle nuit aux beſtiaux, & leur enflamme la gorge & l'eſtomac par les piquans de ſes aigrettes.

Il y a encore pluſieurs autres variétés de cette Pulmonaire, mais comme je ne trouve

aucune observation qui les taxe d'être nuisibles, je n'en parlerai pas.

*Mariscus* HALL. *ib.* 1343. *Schœnus Mariscus* LINN. LE SOUCHET LONG sans odeur. Il part de son chaume des panicules rameuses, ses feuilles sont dentées à leurs bords & à leurs nervures.

Les chaumes de cette plante, qui est de la famille des Graminées, sont hauts de deux pieds jusqu'à six. Les feuilles ont une nervure fort saillante & presque à trois angles; les dents des bords & de la nervure sont si fortes qu'elles peuvent blesser si on les touche. Il part quelques panicules de chaque aisselle des feuilles; il y a sous ces panicules des stipules longues, seches, brunes, & terminées par une pointe longue & déliée comme un fil. Il y a sous chaque pétiole des stipules semblables, mais plus courtes. Ces pétioles sont comme dans les joncs, inégaux, longs, rameux, avec des stipules semblables sous les rameaux. Chaque rameau porte à son extrémité un faisceau de petits épis en ovales pointus, d'une couleur de bois tirant sur celle de la canelle. Les fleurs sont apétales, composées chacune d'une seule balle ovale lancéolée, concave, renfermant trois étamines portées sur des pédicules, & un pistil fendu en trois. Ces fleurs ont un calyce commun composé de deux balles ovales, le calyce particulier

à chacune est de deux balles longues & seches. Il n'y a pour l'ordinaire dans chaque petit épi qu'une seule semence qui mûrisse; elle est presque ronde & renfermée dans une capsule à trois faces.

Il differe du scirpus, par exemple, des joncs des lacs & des marais, en ce qu'il n'a point de barbes comme eux.

Il croît autour du lac du Chat; à Genève au bord de l'arve. On le trouve en quantité dans des endroits humides entre Vervai & le Furet, pas loin de Roche. Dans le lac de Neufchatel près de Grandson. Il forme quelquefois comme des isles flottantes.

Mr. DE HALLER pense, que c'est à ce Souchet qu'il faut rapporter ce que Mr. DE LINNÉ attribue à celui que les Suédois appellent *Segger*, dont les dents pointues tuent les bœufs qui en mangent, & la maladie que les recueils de la Société de Zell attribuent au *Storgrass*.

*Opuntia* HALL. *ib.* 1099. *Cactus Opuntia* LINN. LE FIGUIER D'INDE, *Raquette* ou *Cardasse*. Ses feuilles sont ovales, comprimées, & armées d'épines soyeuses.

On le cultive ordinairement dans les jardins, où l'on le croit venu de l'Amérique. Quoiqu'il en soit, il croît sans culture sur les rochers du Vallais, au-dessus de Boveret & de Vauvry, sur la montagne de Veche à

cinq lieues de Lugano. Il y en a auſſi en Italie, dans l'Isle de Minorque, &c.

Son fruit teint d'un rouge de ſang l'urine de ceux qui en mangent, ſans cependant faire aucun mal. On dit cependant qu'un ſoldat qui en avoit mangé a eu une inflammation à la gorge dont il eſt mort, mais Mr. de HALLER croit que cet accident doit ſe rapporter à une autre eſpèce de figuier d'Inde, étrangere à notre pays, & que ce ſont ſans doute les épines de ſon fruit qui auront produit un ſi mauvais effet. Les petites épines qui viennent ſur les feuilles, cauſent des piquures cuiſantes, & quand elles ſont entrées dans la chair, elles ſont quelquefois plus d'un mois à ſortir, ſi on n'a bien ſoin de les chercher ſur le champ.

---

## SECTION SEPTIEME.

*Plantes qui exhalent des vapeurs nuiſibles.*

Avant que de paſſer à leur énumération, je remarquerai par rapport au traitement qui convient aux perſonnes empoiſonnées par de ſemblables vapeurs, que la reſſemblance des ſymptomes qui ont lieu dans ces ſortes de cas, avec ceux qui réſultent de la vapeur du charbon allumé, me fait ſoupçonner qu'on pourroit leur oppoſer

avec succès la méthode que Mr. Portal a si heureusement imaginée pour rappeller à la vie les personnes étouffées par la braise. Elle consiste à ouvrir aussitôt les portes & les fenêtres, à éloigner du malade ce qui a exhalé la vapeur nuisible, à le déshabiller, à le coucher par terre quelque froid qu'il fasse, & enfin à lui jetter sur le corps de l'eau froide à plusieurs reprises & même pendant plusieurs heures de suite, jusqu'à ce que le malade revienne entiérement à lui. Les autres moyens proposés dans le *Discours préliminaire*, pag. 26 & 27, peuvent sans doute concourrir à hâter la délivrance du malade. Le secours d'un flacon d'esprit ou de sel volatil, de vinaigre bien fort, ou encore mieux, de vinaigre radical, présenté sous le nez, peut sans doute produire aussi un bon effet. Cependant ces secours ne conviennent directement qu'aux poisons de cette section, dont la vapeur affectant immédiatement le nez & la poitrine, jette presqu'aussitôt ceux qui y sont exposés dans l'engourdissement, l'assoupissement ou l'insensibilité, comme cela arrive avec la ciguë, la pomme épineuse, &c. ainsi qu'on peut le voir aux articles de ces poisons. Les deux suivans, par exemple, agissent différemment, & exigent d'autres antidotes.

Can-

Cannabis *sativa.* Le CHANVRE, voy. Section II. pag. 189. & surtout 191.

*Chara vulgaris* LINN. La PRÊLE PUANTE, en patois du chât. d'Oex, *Penî*, comme les autres espèces du même nom. Sa tige est lisse & fragile. HALL. *ib.* 1681.

Elle ressemble à la Prêle, voyez au mot *Equisetum* de la Section précédente; elle a comme elle des feuilles verticillées, & ces feuilles ressemblent à la tige. Ses tiges sont petites, tantôt lisses, striées, quelquefois couvertes à la maniere des corallines, d'une sorte de sable, velues & rayées; d'autrefois elles sont parsemées de tubercules qui les rendent raboteuses: elles sont très rameuses, jamais épineuses, & souvent toutes rouges. Les feuilles sont cylindriques, verticillées au nombre de huit ou neuf, & accompagnées d'un second rang de feuilles longuettes & en maniere d'alêne. Les verticilles de cette espèce aussi bien que ceux de plusieurs autres du même genre, sont recourbés en-dedans, quand la plante est jeune, de maniere à former comme des nids; mais à mesure que la plante vieillit, ils s'ouvrent. Il y a souvent deux petites boules à l'aisselle des feuilles, avec deux petits corps striés.

Rien n'est plus commun dans les fossés & les eaux dormantes.

Quand on la mâche, elle craque sous la dent comme feroit du sable, & quand elle est seche, elle se réduit en poussiere en la broyant entre les doigts. Sa puanteur est pareille à celle de la grande ciguë; elle est même plus désagréable. Aussi Mr. DE HALLER n'a-t-il pas de peine à croire ce qu'en dit Mr. Antoine DE JUSSIEU, qui attribue à la qualité véneneuse de cette plante, les maladies épidémiques qui surviennent après les débordemens de la Seine, dont elle corrompt les eaux retenues dans des fossés. Voyez sur ces mêmes maladies, l'article suivant.

*Cicuta* HALL. *ib.* 766. *Conium maculatum* LINN. La GRANDE CIGUE. Voy. la Section III. pag. 271.

*Conferva reticulata* HALL. *ibid.* 2119, & LINN. CONFERVE OU MOUSSE D'EAU RÉTICULÉE, en patois *Quiva*, *Barba de fontanna.*

On donne communément le nom de Conferve à ces filets verds, qui forment par leur entrelacement un tissu assez serré, & qui dans l'espèce dont nous parlons est à réseau, qui surnage sur les eaux, & dans lequel on observe plusieurs bulles d'air, qui le soutiennent. En cassant une des fibres, on la voit se raccourcir & se contourner, comme les vrilles des pois ou de la vigne.

La conferve réticulée, est fort tendre, d'un verd jaunâtre; elle paroît toute com-

poſée comme de toiles d'araignées dont les intervalles ſont à quatre ou cinq angles, & laiſſent entr'eux d'autres intervalles plus grands. Ces toiles tiennent ſi bien enſemble, qu'en en ſoulevant une partie le reſte ſuit. Cette liaiſon donne à pluſieurs inſectes la facilité de s'y loger. On la trouve autour de Bâle ſur des ruiſſeaux d'eau dormante.

Mr. DE BOMARE dit, qu'elle communique à l'eau un feu, qui en la buvant, laiſſe dans le goſier une âcreté, & dans la bouche une ſéchereſſe incommode: elle imprime même dans la main qui la ſerre, une odeur à-peu-près ſemblable à celle qui eſt occaſionnée par l'eau un peu trop chaude. Les maladies, c'eſt toujours Mr. DE BOMARE qui parle, cauſées par la mauvaiſe qualité des eaux de la Seine, en l'année 1731, & que le naturaliſte François attribue auſſi bien à cette Mouſſe qu'à la Prêle puante, furent des ſécherеſſes de bouche, quantité de maux de gorge, dont quelques-uns ſe tournent en eſquinancie & en différentes fluxions à la tête.

*Hyoſcyamus niger* LINN. La JUSQUIAME NOIRE, voy. la Section II. pag. 198.

*Juglans regia* LINN. & HALL. *ib.* 1624. Le NOYER. Mr. CRANZ regarde d'après Mr. DE LINNÉ les exhalaiſons de cet arbre comme vénéneuſes, & donnant à ceux qui ſe

repoſent à ſon ombre, des maux de tête avec une véritable fievre continue, *ſynochus.* Mr. de LINNÉ ajoute même que cette ombre cauſe la conſtipation. Mais il ſe peut, comme le remarque Mr. DE BOMARE, que l'ombre du noyer ne devient nuiſible, qu'aux perſonnes qui ayant extrêmement chaud ſe mettent ſous ſon feuillage; en ſorte que la fraicheur de la place leur arrête la tranſpiration. J'en ai fait mille fois l'expérience, dit Mr. DE HALLER, aimant à me repoſer au bord d'un baſſin d'eau vive, ombragé par des noyers; je n'en ai pas apperçu la moindre incommodité.

*Lilium candidum* LINN. & HALL. *ib.* 1231. Le LYS. Cette plante qui fait un des plus beaux ornemens des jardins, & dont le parfum charme l'odorat, croit naturellement à Neuſtatt ſur le Schlosberg. Elle fleurit en Juillet.

L'odeur délicieuſe que les fleurs de LYS répandent, a quelque choſe qui appeſantit les ſens, en produiſant une ſorte d'ivreſſe; & on a vu des enfans tomber dans l'aſſoupiſſement, pour l'avoir reſpirée. On ſe ſert beaucoup d'huile de lys, ſurtout parmi le peuple, mais il faut bien ſe garder d'employer celle qu'on fait en laiſſant macérer les fleurs dans l'huile juſqu'à ce qu'elles y ſoient comme réduites en bouillie, comme c'eſt l'uſage: car alors ces fleurs ſont

dans un état de pourriture, en sorte que l'huile en devient puante & nuisible: il suffit qu'elles y ayent trempé pendant trois jours.

*Linum usitatissimum* LINN. & HALL. *ib.* 836. Le LIN.

On peut appliquer au Lin ce que nous avons dit du chanvre, pag. 191. à la fin de cet article.

*Polyporus* HALL. *ib.* 2284. L'AGARIC DE MELESE & plusieurs autres champignons, voyez au commencement de la Section IV.

*Sambucus nigra* LINN. Le SUREAU. Mr. CRANZ le range au nombre des poisons de cette classe, & attribue à ses exhalaisons & à son ombre, tout ce qu'il dit de celles du noyer, d'après les anciennes traditions & l'autorité de Mr. DE LINNÉ. Voy. au mot *Juglans.*

*Sium* HALL. *ib.* 781. *Cicuta virosa* LINN. Le SIUM À FEUILLES DE ROQUETTE. Voy. la Section III.

*Stramonium* HALL. 586. *Datura stramonium* LINN. La POMME ÉPINEUSE. Voyez Section II. pag. 245.

*Taxus Baccata* LINN. & HALL. 1663. L'IF. Voy. la Section III.

On pourroit rapporter ici bien d'autres plantes, dont l'odeur peut être nuisible, soit qu'on la flaire trop long-tems, ou

qu'on ſe trouve dans un lieu enfermé où il y en ait en quantité, ſurtout ſi ce ſont des plantes ſtupéfientes, & d'une odeur forte & déſagréable. Ce que nous avons dit des fleurs de lys peut ſans doute convenir à pluſieurs autres fleurs qui répandent un parfum également flatteur, mais qui n'en devient que plus dangereux pour ceux qui ſe livrent ſans réſerve au plaiſir de le flairer, ſurtout chez des perſonnes délicates, dont les nerfs ſont fort ſenſibles, & par conſéquent chez les femmes & les enfans en particulier. Il y a à Lauſanne deux familles, de qui je tiens, que tous les étés elles éprouvent pendant quelques ſemaines, un aſſoupiſſement preſque continuel, quoique pas aſſez fort pour ne pas pouvoir y réſiſter à l'ordinaire. J'ai ſoupçonné que cela pourroit venir, de ce que leurs maiſons ſont chacune dans le voiſinage d'une allée plantée de tilleuls : l'une n'en eſt ſéparée que par une rue, & l'autre en eſt à cinquante pas. Ce qui m'a fait penſer à cette cauſe, c'eſt que tandis qu'on ſe plaignoit à moi de cet aſſoupiſſement, le parfum de ces arbres qui étoient alors en fleurs, m'affectant agréablement, je m'aviſai de demander préciſément l'époque où ſe faiſoit ſentir ce penchant au ſommeil, & combien de tems il duroit : il ſe trouva que c'étoit préciſément pendant tout le tems que ces tilleuls

étoient le plus fleuris, & qu'il alloit en diminuant à mesure que les fleurs passoient.

## ADDITIONS

### *pour la Section* I.

*Conferva reticulata.* La MOUSSE D'EAU RÉTICULÉE. Voy. la Section VII.

*Heliotropium Europæum* LINN. L'HELIOTROPE OU HERBE AUX VERRUES.

Ses feuilles sont pétiolées, ovales, les fleurs sont en épis, qui au sommet de sa tige naissent par paires, tandis que les épis inférieurs sont simples. HALL. 593.

La racine est simple, menue, ligneuse. La tige est haute d'un pied, cotonneuse, d'un verd blanchâtre, rameuse & à bras, remplie de moëlle. Ses feuilles ont la figure & la grandeur de celles du basilic; elles sont alternes, placées aux aisselles des rameaux, ovales, nerveuses, & couvertes d'un poil doux au toucher. Les fleurs naissent aux extrêmités des rameaux en maniere d'épis blancs, longs, lanugineux & recourbés en maniere de crosse d'évêque; elles ressemblent pour la figure à celles de la vipérine, voy. *Scorpiurus*, pag. 128 & 129; elles ont chacune la forme d'un petit bassin blanc & plissé: l'ouverture de la corolle est verdâtre, quelquefois elle tire sur la couleur de rose. Elles ont un pistil & cinq étamines,

mais qui ne paroissent pas au-dehors, non plus que dans la vipérine. Le calyce est fendu à-peu-près jusqu'à la moitié, en cinq segmens lancéolés; il est velu. Les semences sont ridées & raboteuses, ovales-coniques.

Il y en a une variété à odeur de jasmin, qui croit autour de Matthod du côté de Valeyre, autour d'Yvorne. La premiere se trouve dans le voisinage de Bâle, de Genève & de Lausanne au-dessus des côtes de Montbenon; dans les champs de Crissier près de Lausanne; dans le gouvernement d'Aigle, autour de Chexbres & ailleurs dans le pays de Vaud.

Elle est amere, & sans doute bien âcre, puisque son suc fait tomber les verrues; aussi ce suc est-il un violent purgatif, comme l'a observé Mr. NECKER; & par conséquent je ne crois pas qu'on puisse sans danger user intérieurement de cette plante, pour se guérir de la fievre tierce ou quarte, comme quelques auteurs le conseillent.

*Polygonatum* HALL. 1241. *Convallaria Maialis* LINN. Le MUGUET, en patois *Gros mouguet*.

Sa hampe est accompagnée de deux feuilles, ses fleurs sont en épi, rangées d'un seul côté, penchées & en forme de petites clochettes, blanches.

Il croît communément dans les bois & les haies; on en trouve même juſques ſur les Alpes.

Ses fleurs, qui lorſqu'elles ſont fraiches, ont une odeur ſi agréable, donnent quand elles ſont ſeches une poudre dont une demi-dragme tirée par le nez, fait éternuer en en faiſant ſortir beaucoup d'humeurs. Outre cela elles ont une qualité amere & purgative. Enfin Mr. CULLEN met le muguet au nombre des plantes vénéneuſes.

*Ruta graveolens* LINN. LA RUE DES JARDINS. Ses feuilles ſont diviſées & ſubdiviſées, les folioles ſont ovales. HALL. *ib.* 1003.

Elle vient naturellement & en grande abondance ſur les rochers ſur leſquels eſt bâtie la chapelle de l'hermitage de St. Maurice, en Vallais.

Lorſqu'elle eſt fraiche, elle a aſſez d'âcreté pour donner des démangeaiſons aux mains qui la manient, & pour les faire enfler; mais elle s'adoucit en ſe ſéchant.

*Veratrum album.* L'HELLEBORE BLANC, &c. Ajoutez ce qui ſuit à la fin de cet article, pag. 168.

Les bergers ignorans frottent leurs brebis galeuſes avec le ſuc de la racine de cet Hellebore, après l'avoir cuit avec du beurre, pour en faire une eſpèce d'onguent; mais preſque toutes enflent & périſſent.

### *Pour la Section* II.

*Apſinthium* Hall. 124. La Grande absinthe, &c. pag. 178.

Bellon dit dans ſes *Voyages*, que les chevaux de l'armée Ruſſe ont péri dans un jour, pour avoir brouté de l'Abſinthe autour d'Aſtracan.

### *Pour la Section* III.

*Avena elatior* Linn. L'Avoine haute. C'eſt une eſpèce d'Avoine à deux fleurs, comme l'avoine ordinaire; les balles, qui ſont auſſi au nombre de deux pour chaque fleur, ſont velues à leurs baſes; la plus grande des deux, eſt terminée par une barbe genouillée. Hall. 1492.

Elle n'eſt que trop commune parmi les bleds, auxquels elle nuit beaucoup. Elle fleurit depuis Mai jusqu'en Juillet.

Elle n'a qu'une ſeule racine compoſée de quelques truffes rondes, comprimées des deux côtés, appliquées les unes ſur les autres, quelquefois juſqu'au nombre de cinq; d'un goût fade. Les tiges ſont hautes de deux ou trois pieds. Les feuilles ſont un peu rudes au toucher quand on paſſe le doigt de la pointe à la baſe; elles ſont larges de trois lignes & par fois un peu velues. Les fleurs ſont nombreuſes, diſpoſées en panicule longue & étroite. L'une des bal-

les du calyce est très petite, & toutes les deux sont terminées en pointe. Chacune des deux fleurs qui viennent ensemble a une barbe; celle de la plus petite est droite & courte, quelquefois elle est nulle; la plus grande pousse de sa partie saillante inférieure, une barbe longue & tortueuse: elle est de la même hauteur que le calyce; l'autre est plus courte, & chacune est rayée & terminée en pointe. Elles sont vertes, les bords blancs & velues à leur base.

Il y en a une variété qui lui ressemble parfaitement, si ce n'est que sa racine n'est point noueuse, mais fibreuse. Elle vient en abondance dans nos prés, par exemple dans le Pré-pourri. C'est ce qu'on appelle en France *Fromental*, & qu'on a pris pendant quelque tems pour le *Raygrass* des Anglois. C'étoit bien mal-à-propos, car le fromental croît très vîte, il surpasse les autres herbes, & lorsqu'on fauche les foins, il est déja sec & dur.

Mr. ZUCKERT dit, que le fromental devient malfaisant, si on le mêle avec le pain en trop grande quantité. Il se peut, qu'étant une plante de la même classe que l'Yvraie & le seigle, ses mauvais effets, sur lesquels je ne trouve rien de déterminé, sont analogues à ceux de ces graines; c'est la raison qui m'a engagé à le mettre dans la même classe de poisons.

*Plantago cynops* LINN. L'HERBE AUX PUCES VIVACE. Sa tige est ligneuse, couchée, ses feuilles sont linéaires, droites, & ses fleurs ramassées en maniere de petites têtes un peu velues. HALL. *ib.* 662.

Elle a une racine longue, ligneuse, dure & fibreuse; elle pousse des tiges sarmenteuses & très chargées de feuilles velues & d'un verd blanchâtre, formant sur le gazon une touffe d'un aspect agréable; ses sommités portent de petits épis courts, auxquels sont attachées de petites fleurs semblables à celles du plantain ordinaire, lanugineuses, d'un jaune pâle. Il leur succede, aussi comme dans le plantain, des capsules membraneuses à deux loges, qui renferment des semences menues, oblongues, noirâtres, luisantes & semblables à des puces.

Cette espèce se trouve autour de Genève, suivant Mr. DE SAUSSURE. On la rencontre fréquemment aux environs de Montpellier, & dans les lieux incultes & sablonneux de la mer; on la cultive aussi dans les jardins: elle fleurit en Juillet, & on récolte sa graine en automne.

*Plantago Psyllium* LINN. L'HERBE AUX PUCES ANNUELLE. Ses tiges sont droites, herbacées, les feuilles linéaires, presque ouvertes, les fleurs ramassées en maniere de têtes ovales & velues. HALL. 661.

C'est l'espèce la plus commune. Sa racine ne dure qu'une année, elle est simple, blanche & fibreuse; ses tiges sont hautes d'un pied, souvent rouges, rondes, velues, rameuses, garnies de feuilles, opposées & semblables à celles de l'hyssope, nerveuses comme celles du Plantain. Les péduncules sont axillaires, longs, portant à leurs sommets des épis courts, composés de petites fleurs pâles, semblables, ainsi que les graines, à celles de l'espèce précédente.

Elle croît abondamment dans les champs, au bord des vignobles: on en a trouvé sur les chemins autour de Genève.

Mr. Crantz fait mention de l'herbe aux puces dans la partie de sa matiere médicale qui traite des poisons, & en particulier des plantes qui nuisent en desséchant: la plûpart sont astringentes; & il dit que depuis Dioscoride, qui l'a taxée d'être vénéneuse, on n'a pas déterminé sûrement ce qu'il en faut faut croire. Mais ce que Mr. de Haller en dit est plus précis, & après avoir parlé de l'ancienne opinion, qui, d'après l'autorité de Mesne & de Rhazes, attribuoit à la moëlle de cette plante une qualité échauffante (sans doute à raison de son âcreté) & vénéneuse, propre à causer de la tristesse, à donner l'asthme, à attirer la syncope & enfin la mort même. Après avoir, dis-je,

rapporté cette opinion, Mr. DE HALLER nous raſſûre ſur ce prétendu danger, en diſant, que les expériences des modernes prouvent l'innocence de l'herbe aux puces, & que la gelée qu'on prépare avec ſa ſemence, bien loin d'être malfaiſante, poſſede plutôt une qualité légérement aſtringente, adouciſſante & émolliente, qui la rend utile dans les dyſſenteries, l'ardeur d'urine, &c. &c.

*Typha latifolia* LINN. LA MASSE D'EAU à larges feuilles. On lui donne auſſi le nom de Roſeau, quoiqu'elle ſoit d'un genre différent.

Elle a ſix pieds de haut: ſa racine eſt rampante, rougeâtre en-dehors, très-blanche en-dedans, d'un goût fade. Elle pouſſe ordinairement une ſeule tige, ronde, ferme droite & liſſe; ſes feuilles ſont longues de trois pieds & au-delà, larges d'un peu moins d'un pouce, convexes & épaiſſes, ſpongieuſes & douceâtres au goût: les unes ſortent de la racine, les autres des nœuds de la tige, qu'elles embraſſent dans cet endroit. Les fleurs ont des étamines rougeâtres, qui naiſſent en maſſe ou en épi cylindrique au ſommet de la tige. Celles de la partie ſupérieure ſont mâles, compoſées chacune d'un calyce à trois balles & de trois étamines ſans piſtil. Il ſuccède à chacune des fleurs inférieures, qui ſont femelles (ou

qui n'ont que des piſtils), une petite graine portée par un filet, accompagné d'une aigrette de poils. Elle ſe diſſipe en s'envolant en l'air en forme de duvet.

On la trouve parmi les roſeaux dans les étangs, & au bord des rivieres. Elle fleurit en Juillet.

Le bétail s'en nourrit; cependant Mr. SCHREBER ſoupçonne, qu'elle lui eſt nuiſible.

### *Pour la Section IV.*

*Trapa natans* LINN. LA CHATAIGNE D'EAU, *Truffe d'eau*, *Tribule aquatique*, *Macre*, &c. Ses feuilles ſont flottantes & attachées à des pétioles renflés LINN. & HALL. *ibid.* 527.

Sa racine eſt très-longue, garnie par intervalles d'un grand nombre de fibres, en partie flottantes dans l'eau, & en partie attachées au limon, ou vers le fond de l'eau: la tige pouſſe des feuilles ailées, ayant une nervure au milieu, les folioles très-étroites & linéaires, diſpoſées en cône plane.

Lorſque la plante a atteint la ſurface de l'eau, on voit paroître d'autres feuilles diſpoſées en roſe ouverte, & attachées à des pétioles longs, un peu velus & qui deviennent ventrus, à meſure que le fruit mûrit. Ces feuilles ſont fermes, glabres, ayant ce-

pendant en-dessous des nervures un peu velues ; elles sont rhomboïdes, entieres vers le pétiole & dentées vers l'extrêmité opposée. Du milieu des tiges s'élevent de petites fleurs blanches, à quatre pétales arrondis, avec autant d'étamines, un seul pistil qui est courbé, & un nectar en forme de couronne ; elles tiennent à des péduncules très-courts tandis que la plante fleurit, mais qui dans la suite s'allongent beaucoup & portent des fruits disposés en épi. Le calyce est fendu en quatre segmens pointus ; il contient le fruit, & à mesure qu'il mûrit, il se change en quatre grosses pointes ou épines dures, de couleur grise, couvertes d'une peau qui s'en sépare ; le fruit devient ensuite presque aussi noir que du jay, lisse & poli ; il renferme dans une seule loge une épine d'amande en forme de cœur, dure, blanche, couverte d'une peau & très-bonne à manger, d'un goût approchant de celui de la chataigne.

On mange ces chataignes de différentes manieres dans certains pays & dans diverses provinces de France ; les enfans en sont très friands, & il y en a même qui les mangent crues, enfin on en fait du pain. Mais suivant Mr. DE HALLER, THOMPSON dit, que la racine de cette plante est vénéneuse : & il y a apparence que si cela est, elle doit appartenir aux poisons astringens, puis-

que

que telle est la qualité qu'on reconnoît au fruit.

*Pour la Section V.*

*Filipendula* HALL. 1135. *Spiræa Ulmaria* LINN. LA REINE DES PRÉS. *Petite Barbe de Chevre* ou *Vignette.* Ses feuilles sont ailées, les folioles dentées en scie à dents aiguës, entremêlées d'autres folioles fort petites, celle de l'extrêmité très-grande & découpée en trois lobes.

Sa tige est presque ligneuse, haute d'environ trois pieds, lisse, rougeâtre, creuse & rameuse; les fleurs sont petites, ramassées en grappe aux sommets de la tige & des rameaux, composées chacune de cinq ou six pétales blancs dispofés en rose, attachés au calyce par leurs onglets; les étamines nombreuses. Ces fleurs ont une odeur agréable & semblable à celle de la fleur de vigne. Les feuilles sont blanchâtres en dessous.

Elle est commune auprès des eaux des fossés, & dans les prés humides. Elle fleurit en Juin & Juillet. Mr. LEWIS dit, qu'elle a quelque chose de vénéneux.

*Juglans regia* LINN. LE NOYER.

Il en a déja été parlé dans la Section VII. mais l'écorce de cet arbre doit trouver place parmi les poisons âcres & astringens, qualités à raison desquelles elles font vomir

même juſqu'au ſang. Outre cela, Mr. DE HALLER regarde les noix comme une mauvaiſe nourriture, ennemie du goſier, & pleine d'une huile qui ſe rancit facilement.

*F I N.*

# EXPLICATION

## DES FIGURES, DES TERMES DE BOTANIQUE,

*& de quelques autres qui ne sont pas généralement connus.*

*NB.* On ne s'est pourtant pas astreint à les expliquer tous, comme lorsqu'il s'agit de certains symptomes peu essentiels, &c. mais seulement ceux dont la définition est nécessaire au commun des lecteurs: autrement il auroit fallu un Dictionnaire plus gros que ce volume. Pour les termes de botanique, ils peuvent s'appliquer souvent à d'autres parties qu'à celles dont il est fait mention à leur article; par exemple, *dentée* se dit aussi bien des *stipules*, des *pétales* de la corolle, des *segmens* du calyce, &c. que des feuilles d'une plante & dans le même sens; ainsi lorsqu'on ne trouveroit pas *stipule*, sous le mot *Dentée*, on pourroit avoir recours à la définition de la feuille à laquelle on donne ce nom, & ainsi des autres termes, à moins qu'il ne soit fait une mention expresse dans l'*explication*, de quelqu'autre sens différent attaché au même terme, comme sous le mot *composées*, on trouve-

ra que cette dénomination convient également aux feuilles & aux fleurs, mais dans un sens différent.

Les noms des plantes qu'on trouve soulignés à la fin de chaque définition; signifient que ces plantes, la plûpart connues de presque tout le monde, peuvent servir d'exemples pour faciliter l'intelligence de cette définition; par exemple, après la définition du mot *Papilionacée*, on trouvera *Pois*, c'est-à-dire, que la fleur des pois est papilionacée.

Je n'ajoute ici que les noms patois des plantes, dont il n'est pas parlé dans ce livre, on verra les autres à leurs articles.

## A.

*Aigrette*, espèce de brosse ou de pinceau de poils très-fins, qui se trouve à l'extrêmité supérieure des semences de plusieurs plantes: cette aigrette est *simple* ou *branchue*; la simple est composée de filets; la branchue, qu'on appelle aussi *plumeuse*, a ses poils plantés de part & d'autre le long du filet, ensorte que ces filets imitent des plumes. Outre cela l'aigrette est portée sur un pied ou *pédicule*, ou elle n'en a point; dans le dernier cas, on la nomme *sessile*, parce qu'elle tient immédiatement à la semence. Voyez planche I.

figure 20. lettre *b*, planche 2. fig. 28.

*Exemples.* L'aigrette eſt *ſimple*, ou auſſi *capillaire*, dans le *Laitron*; elle eſt *plumeuſe* dans le *piſſenlit* & la *ſcorzonere*; elle porte ſur un *pédicule* dans la *laitue* & le *Piſſenlit*; elle eſt *ſeſſile* dans la *Scorzonere*.

*Aigrettée* (ſemence), c'eſt celle qui eſt ſurmontée d'une aigrette.

*Aiguë* (feuille), c'eſt celle qui eſt terminée par un angle aigu. Pl. II. fig. 55.

*Ailée* (feuille); elle eſt compoſée de *folioles* ou petites feuilles, rangées en maniere d'ailes, des deux côtés & le long d'un pétiole commun. Pl. II. fig. 71. 72. 73.

*Exemples.* Les feuilles de la *valériane ſauvage*, en patois *valeriana*, *paſſamaidzo*, & celles de la pimprenelle, appellée *bouquetine*, en patois *rai au bocco*. On dit auſſi qu'une feuille eſt ailée deux fois, trois fois, &c. voy. les feuilles *compoſées*, *décompoſées*, *diviſées*, *recompoſées*, *ſurcompoſées*, *ſubdiviſées*.

- - - (ſemence), celle qui eſt entourée d'une eſpèce d'ailes, comme la ſemence *d'angelique*, *d'érable*, *du ſapin*, *du bouleau*, en patois *biolai*.

- - - (tige), elle eſt traverſée dans ſa longueur d'une ſorte de membranes en relief, comme dans le *fuſain* & la *ſcrophulaire aquatique*.

*Ailée* des ſemences, voy. *Ailée* (ſemence)

*Ailée avec une impaire* (feuille), eſt celle qui eſt terminée par une ſeule *foliole* qu'on nomme *impaire*, fig. 71. Elle eſt *ailée ſans impaire*, lorſquelle eſt terminée par deux *folioles oppoſées*, fig. 72. D'autrefois la feuille ailée eſt terminée par des *vrilles*, fig. 79.

*Ailes* des fleurs papilionacées, voy. *Papilionacées.*

*Aiſſelle* des feuilles, des branches, &c. c'eſt l'angle que forme la feuille, &c. à l'endroit où elle ſort de la tige, de la branche, &c. Voy. auſſi *Axillaire.*

*Alêne* (feuille en forme d'), eſt celle qui eſt linéaire, ou auſſi cylindrique à ſa partie inférieure, mais qui va inſenſiblement en s'appointiſſant vers ſon extrêmité. Pl. II. fig. 34.

*Alternes* (feuilles, fleurs, &c.) celles qui ſont rangées à droite & à gauche de la tige alternativement, c'eſt-à-dire, de maniere qu'elles en ſortent à différentes diſtances. Pl. II. fig. 73; mais l'alternative eſt mieux exprimée, Pl. III. fig. 80, 84 & 85. Ex. le *lin* & la *bourrache.*

*Amplexicaule* (feuille), eſt celle qui embraſſe ou enveloppe par ſa baſe le tour de la tige, comme il arrive dans pluſieurs feuilles en *cœur* & en *fleche.* Pl. III. fig. 85 *d.* Ex. la *Toute-bonne des prés*, en patois

*Bounomo per* ou *Orveau ſauvadze*, & la *Juſquiame.*

*Angles* des feuilles & des tiges. Voy. *Anguleuſe.*

*Anguleuſe* (feuille), celle qui a pluſieurs angles; celle qui en a trois, Pl. II. fig. 38, s'appelle *triangulaire*, il y en a de *quadrangulaires* ou à quatre angles, &c.

- - (tige), celle qui a plus de deux angles; la tige *quadrangulaire* ou *quarrée* en a quatre, comme celles de la *ſauge*, de la *grande ortie* & du *chanvre.* Il y en a qui n'ont que *deux angles*, comme celle du *ſceau de Salomon*, en patois du château d'Oex, *rai* ou *vermé.*

*Annuelle* (herbe ou tige), eſt celle qui leve, croît & périt en une année.

*Anomale* (fleur), eſt celle dont les pieces ſont irrégulieres, & ne ſe reſſemblent pas, comme celles de la *violette*, de la *capucine* & de l'*aconit*, Pl. I fig. 12.

*Anthere*, voy. *Sommet.*

*Apétale* (fleur), celle qui n'a point de pétales, voy. Pl. I. fig. 15. les fleurs de l'*avoine*, fig. 18. celles du *ſaule*, fig. 17. un champignon à feuillet, où on ne voit à la vue ſimple, ni pétales, ni étamines, ni piſtils.

*Appendice* d'une feuille; c'eſt comme une eſpèce de prolongement ou d'ornement, qui accompagne le pétiole juſqu'à la baſe

de la feuille, comme dans la *grande chélidoine.*

*Aquatique* (plante), celle qui croît dans l'eau & dans les marais, comme le *cresson de fontaine*, & le *trefle de marais.*

*Arbrisseau* (l') a une tige ligneuse & durable, qui s'éleve plus que l'*arbuste* ou *sousarbrisseau*, & moins que l'*arbre*. Le *noisettier* & le *buis* sont des *arbrisseaux*. Le *romarin* est un *sousarbrisseau.*

*Aromatique* (plante), celle qui a un goût & une odeur d'épice, comme la *sauge*, la *marjolaine*, &c.

*Arbuste*, voy. *Arbrisseau.*

*Arquée* (feuille), celle qui est courbée en arc vers la tige.

*Arrondie* (feuille), celle qui n'a point d'angles.

*Articulées* (feuilles), celles qui sortent du sommet les unes des autres, comme celles du *figuier d'Inde*, voy. Pl. III. fig. 86. *g.*

- - - (racines), celles qui ont des nœuds, comme celle du *sceau de Salomon* & du *chien-dent*, en patois *gramon.*

- - - (tiges), celles qui ont des nœuds de distance en distance.

*Ascendante* (feuille, péduncule, rameau, tige), celui ou celle dont la partie inférieure descend, mais qui depuis là, s'éleve droit en-haut.

*Astringent*, on donne ce nom à tout ce qui

a une ſaveur âpre, ſemblable à celle des prunelles, en patois *beloſſes*, des neſles, des galles ou du vitriol, &c. Les aſtringens pris intérieurement, reſſerrent les vaiſſeaux, enſorte qu'ils ſe bouchent & qu'il en réſulte des obſtructions; ils donnent auſſi la conſtipation en reſſerrant le ventre.

*Axe* de la capſule, voy. *Capſule.*

*Axillaire* (fleur ou fruit, &c.) ſe dit lorſque l'un ou l'autre part de l'*aiſſelle* des feuilles ou des tiges, tels ſont les fleurs & les fruits *k k k k* de la fig. 84. Pl. III.

B.

*Baie*; c'eſt un fruit recouvert d'une enveloppe *membraneuſe*, & qui renferme des ſemences nues, & ſéparées une à une dans une *pulpe* pleine de ſuc ou de jus, & qui n'eſt point diviſée par loges. Pl. II. fig. 26. la baie du *Genevrier*. La baie eſt ordinairement ovale ou ronde & ſouvent *ombiliquée.*

*Balle* (la) eſt compoſée d'une, de deux, ou de trois *valvules* ou *écailles*, ordinairement tranſparentes (*a*) par leurs bords, & le plus ſouvent terminées par un filet pointu qu'on nomme *barbe*. Elle tient

[*a*] Un corps eſt tranſparent lorſqu'on aperçoit le jour au travers; le papier huilé eſt tranſparent.

lieu de calyce & de corolle aux graminées. Cette derniere s'appelle *balle florale*, l'autre est la *balle qui sert de calyce.* Pl. I. fig. 15. *c. c. c.* L'épi de l'Avoine chargé de fleurs avec leurs balles & leurs étamines; *a. a.* les deux *bâles qui servent de calyce*; *bb.* les *balles florales.*

*Barbe* voy. *Balle.*

*Base de la feuille*, est sa partie inférieure ou la plus proche du pétiole. La *base* d'une *étamine*, est pareillement sa partie inférieure par laquelle elle tient à la fleur; il en est de même de la *base du pistil*, &c.

*Battans* voyez *Capsule.*

*Bicapsulaire* voyez *Capsule.*

*Bijuguée* (feuille) voyez *Conjuguée.*

*Bilobée* (feuille) voyez *Lobes.*

*Biloculaire* (capsule, silique, fruit &c.) voy. *Capsule.*

*Binée* (feuille), est celle qui est *digitée* à deux folioles sur un même pétiole. Pl. II. fig. 67. Le *Cabaret.*

*Bordure* de la feuille, c'est son bord sans y comprendre l'intérieur de la surface.

*Botte* se dit d'une racine composée de plusieurs pieces qui tiennent ensemble près de la tige, & qui de là s'écartent les unes des autres en s'allongeant; telles sont les *bottes d'asperge.*

*Bourlet* ou plûtôt *Bourrelet*, c'est un renflement de quelque partie d'une plante,

qui paroît dans cet endroit garnie d'une espèce d'anneau.

*Bourse*, c'est le calyce des champignons, dont il entoure le pétiole, ou le pied, en maniere de fraise membraneuse, & déchirée à ses bords. Pl. I. fig. 17. *b.* la bourse d'un champignon à feuillets.

Ou c'est une enveloppe épaisse qui renferme certains champignons avant leur développement, & qui éclate ensuite pour faire passage à la plante, ce qui s'observe très-bien dans la *morille*.

*Bouton* de l'étamine, voy. *Sommet.*

*Braitée*, voy. *Florale* (feuille).

*Branchu*, qui a des branches.

*à-Bras* (tige), c'est celle dont les branches sont étendues comme des bras, comme celles de la *mercuriale*, en patois *mercoret*. Pl. III. fig. 88.

*Bulbe* & *Bulbeuse* (racine); c'est ce qu'on appelle ordinairement *oignon*, tels sont les oignons de *lys*, de *tulipe*, les têtes d'*ail*, dont les gousses ou côtes sont des petits bulbes qu'on appelle *cayeux*. On donne encore le nom de *bulbeuse* à la racine de quelques autres plantes, telles que celle du *pied de veau*, de la *petite chélidoine*, de la *renoncule tubéreuse*, &c. quoiqu'elles ne soient pas divisées par écailles, ou par cayeux, comme celles de l'*oignon* & de l'*ail*.

## C.

*Calyce*, c'eſt cette partie de la plante qui eſt à l'extrêmité du péduncule ; elle enveloppe ou porte ce qu'on appelle proprement la fleur, voy. *Balle*, *Bourſe*, *Chaton*, *Enveloppe*, *Spathe*. Il tombe avant les pétales ou avec eux, ou bien il perſiſte après la fleur, & alors il ſert ſouvent d'enveloppe au fruit. Voy. auſſi les mots *Corolle*, *Compoſées* (fleurs) & *Receptacle*.

*Calleuſe* (feuille), eſt celle dont les bords ſont plus fermes & plus durs que le reſte de la feuille, comme celles de la *bryone*.

*Campaniforme* (fleur & calyce). Voy. *Cloche* (fleur en).

*Cannelée* (feuille), c'eſt celle qui eſt creuſée profondément dans toute ſa longueur, de maniere qu'elle imite la forme d'une gouttiere ou d'une moitié de tuyau partagé en long preſque par le milieu. La fig. 65. Pl. II. qui devoit répondre à cette explication, ne la rend pas bien ; elle auroit dû pour cela, reſſembler à une feuille d'oignon partagée en long par le milieu.

- - - (ſemence & tige). Voy. *Striée*.

*Capillaire* (feuille), eſt celle qui eſt à-peu-près longue & déliée comme un cheveu.

*Capillaire* (aigrette), c'eſt la même que la ſimple, voy. *Aigrette.*

*Capſule*, c'eſt une enveloppe contenant le fruit & les ſemences; elle eſt charnue avant qu'il ſoit mûr, & compoſée de *panneaux* ou de pieces, qui en mûriſſant deviennent ſeches & s'ouvrent en s'éclatant, pour jetter ou laiſſer tomber les ſemences. Quelques-unes ſont d'une ſeule piece & s'ouvrent par en-haut, comme dans le *pa vot;* d'autres par en-bas, &c. Quelquefois la capſule eſt diviſée intérieurement en deux, trois ou pluſieurs *loges*, par des *cloiſons* ou *battans.* S'il n'y a qu'une loge, on l'appelle *uniloculaire*, ſi elle eſt à deux loges, *biloculaire*, à trois *triloculaire*, &c. à pluſieurs *multiloculaire.* L'endroit où ces cloiſons ſe croiſent, s'appelle *axe.* Voy. Pl. II. fig. 27. une capſule à quatre loges, diviſée par autant de cloiſons, & coupée en-travers pour pouvoir obſerver ces diviſions intérieures. Si les loges de la capſule ſont tellement diſtinguées, qu'elles forment *pluſieurs capſules* réunies, mais diſtinctes, on nomme cette capſule ainſi compoſée *bicapſulaire*, s'il y a deux capſules, comme dans la *pivoine* & le *domte-venin; tricapſulaire*, s'il y en a trois, comme dans l'*hellebore blanc* & le *pied d'alouette*, &c.

*Carêne* (feuille en) ou *Carinée*, celle qui eſt creuſée dans le milieu & relevée par le bout. Le *grateron*, en patois *lietalla*, *grépalla*.

- - - des *Papilionacées*, voy. ce mot.

*Cartilagineuſe*, voy. *Calleuſe*.

*Caſque* de certaines fleurs anomales, eſt la partie la plus ſupérieure de la corolle, qu'elle couvre à-peu-près à la maniere d'un caſque, aſſez ſemblable à ceux qu'on repréſente couvrant la tête des anciens ſoldats ou des chevaliers : tel eſt celui de l'*aconit* appellé *cappe de moine* de la Pl. I. fig. 12. dont les lettres *c a b* marquent le *caſque*. Nous ajouterons à cette occaſion à la deſcription que nous avons donnée des fleurs de ce genre, pag. 1. & ſuiv. qu'outre le *caſque* qui peut être compté pour un pétale, il y a quatre autres pétales ; ſavoir les deux latéraux *d d*, de la même figure, & deux autres inférieurs, *e e*, qui s'en écartent en deſcendant : la lettre *c* marque la pointe du caſque & la petite fleur, *a b* repréſente le caſque ou capuchon vu par derriere.

On ſe ſert auſſi du terme de *caſque* pour déſigner la levre ſupérieure des *labiées*, mais dans ce livre il n'a point d'autre ſignification que celle qu'on vient de voir.

*Caulinaire* (feuille), celle qui tient à la tige,

telles ſont les feuilles *c c c* de la fig. 84. Pl. III.

*Cayeu*, voy. *Bulbe.*

*Centre*, c'eſt le milieu d'une choſe : les fleurs du *centre de l'ombelle* ſont celles qui ſont placées au milieu de cette ombelle.

*Charnue* (feuille), celle qui eſt remplie d'une chair *pulpeuſe* ou pleine de ſuc, comme dans la *joubarbe*, en patois *ris* ou *raiſin de ratte*, *artichaut ſauvage*, & le *pourpier*.

*Chaton*, c'eſt un amas de fleurs mâles ou femelles, preſque toujours ſans pétales, mais garni d'écailles qui en tiennent lieu; il reſſemble en quelque ſorte à la queue d'un chat, voy. Pl. I. fig. 18. le chaton du *ſaule* portant des fleurs mâles. Le *noyer*, l'*ortie* piquante, &c. portent auſſi leurs fleurs ſur des chatons ſemblables. Les gens de la campagne, appellent les chatons *roupies*.

Il eſt une autre eſpèce de *chaton*, qu'on appelle plus proprement *cône* ou *pignon*, qui eſt compoſé d'écailles ligneuſes appliquées les unes ſur les autres, comme dans le *pin*, le *ſapin*, &c. voy. Pl. I. fig. 16. un *pignon* partagé dans ſa longueur.

*Chaume*, tuyau ou tige fiſtuleuſe propre aux *graminées*.

*Chevelus* (les) d'une racine ſont les plus pe-

tites fibres de ses dernieres divisions, voy. Pl. III. fig. 91.

*Ciliée* (feuille), celle qui est bordée de poils paralleles, comme les cils des yeux, Pl. II. fig. 61. Telles sont celles de la *grande joubarbe*, *artichaut sauvage*, en patois *jouvia*.

*Circonférence* des feuilles, voy. *Contour*.

- - - des *ombelliferes* & des *radiées*, voy. ces mots.

*Cloche* (fleurs en) ou *Campaniformes*, ce sont des fleurs monopétales, imitant la forme d'une cloche plus ou moins ouverte, quelquefois *entieres*, Pl. I. fig. 1. d'autrefois fendues à leurs bords, mais presque toujours *régulieres*, en sorte que les segmens sont semblables, Pl. I. fig. 2, 3, 4, 5, 6. les segmens de la fig. 6 sont un peu inégaux. Les *campaniformes* proprement dites, sont à-peu-près également évasées dans toutes leurs parties, telle est celle de la fig. 3. qui est la fleur de la *campanule* ou *gants de notre dame*, en patois *lotsettes*, celle de la *courge*, &c. Les *campaniformes tubulées* ont le corps plus allongé & le fond plus étroit, fig. 2 la fleur de la *belladone*. Les *évasées* ont le fond beaucoup plus étroit que l'entrée fig. 1. le *liseron*, en patois *collioret*. Celles en *grelot* ont l'entrée plus étroite que le corps & le fond; fig. 5. la fleur du *muguet*. Les

Les *Infundibuliformes proprement dites*, ou fleurs *en entonnoir*; sont évasées en-dessus & tubulées en-bas, telle est la fleur du *tabac* ou *péton*, fig. 4., celle de la *bourrache*, de la *cynoglosse*. Les *improprement dites* ou en *soucoupes*, telle est la fleur de la *jusquiame*, fig. 6. & celle de la *pervenche*, de la *primevere, olivette*: ou bien elles sont tubulées, comme celle de la grande *consoude*, *consolida*, celle de la *véronique*, du *cresson de fontaine*, *favaye*, ou bien en *rosette* comme celle du *mouron*, de la *morelle*, *moretta*, de la *pomme de terre*: ou en *roue* comme celle du *bouillon blanc*, *bon-homme*, &c. Voy. *corolle*.

*Cloisonnée* (racine ou tige), celle dont l'intérieur est partagé de distance en distance par des cloisons ou lames minces.

*Cloisons* des capsules, voy. *Capsule*.

- - - des siliques voy. *silique*.

*Cœur* (feuille en) ou *Cordiforme*, voy. Pl. II. fig. 36. comme dans la *véronique des prés*, *grossa dzermandri*, la *pulmonaire*, *pormounaire tatsolaye*.

*Cœur renversé* (feuille en), celle qui ressemble à la fig. 36. Pl. II. mais dont la pointe est attachée au pétiole.

- - - (silique en) comme pour la feuille, telle est celle du *cresson de jardin*. Il en est de même pour les semences, &c.

*Cœur* (ſilique en) ou la pointe attachée au péduncule, comme celle de la *bourſe à berger*, *taboret*, *borſetta.*

*Collet* de la racine, c'eſt la partie la plus proche de la tige.

*Colomniferes* (fleurs), ſont celles du fond deſquelles il s'éleve une petite colonne, garnie de piſtils à ſon milieu, & fendue à ſon ſommet en pluſieurs filets, chargés d'antheres. La corolle eſt monopétale, mais fendue preſque juſqu'au fond en cinq pieces, qu'on appelle cependant pétales, mais qui ſont réunis par leurs baſes, voy. la note *a*) au mot *Cloche.* Le calyce eſt fendu de différentes manieres, ſimple ou double. Toute la fleur tombe à la fois. Telles ſont les fleurs de *mauve.*

*Comeſtible* (plante), celle qui eſt bonne à manger.

*Compoſée* (feuille), celle qui eſt compoſée de l'aſſemblage de pluſieurs feuilles qu'on appelle *folioles*, & qui ſont attachées à un même pétiole; telles ſont celles de la Pl. II. fig. 67. juſqu'à 79. Voy. leurs eſpèces aux mots *Ailée*, *Binée*, *Digitée*, *Conjuguée*, *Recompoſée*, *Surcompoſée.*

*Compoſées* (fleurs). Elles ſont compoſées de l'aſſemblage de pluſieurs petites fleurs, ſoutenues par un calyce commun. Chacune de ces petites fleurs a cinq étami-

nes réunies par leurs antheres, en forte que ces étamines forment une gaine enfilée par le piftil, qui s'éleve au-deffus & qui eft fendu en deux petits filets recourbés comme des cornes: voyez cette gaine traverfée par le piftil, Pl. I. fig 13. lettre *d*, & fig. 20. *d.*

On ne comprend pas ici parmi les fleurs *compofées*, celles qui n'ont pas ce caractere, quoiqu'elles foient dans un calyce commun, comme les *ombelliferes.*

Celles qu'on appelle *demi-flofculeufes*, font compofées de petites fleurs, ou *demi-fleurons*, *fleurons à languette*, dont chacun a à fa pártie inférieure la forme d'un tuyau étroit & court, qui s'ouvre pour devenir une petite lame longue, d'une largeur ordinairement égale enhaut & en-bas, & dentelée le plus fouvent à cinq dents, en maniere de *languette.* Telles font les fleurs de *fcorzonere*, de *laitue*, de *laitron*, de *piffenlit*, de *hieracium*, *pilofelle*, *pelofetta*, dont la fleur entiere eft repréfentée Pl. I. fig. 13. *a a a a; e e*, la languette d'un *demi-fleuron; d*, fa graine d'étamines furmontée du piftil.

Celles qu'on nomme *flofculeufes* ou *fleurs à fleurons*, font compofées de fleurons ou de petites fleurs monopétales en cloche & tubulées, évafées & découpées

à leurs bords en plusieurs parties égales & recourbées, comme celles de l'*artichaut* & du *chardon*; mais avec cette différence, que ces fleurons sont plus longs, & que leurs pistils sont beaucoup moins fendus ; outre cela ils sont ramassés en tête plutôt arrondie qu'allongée, & cette tête ne fait pas autant le ventre. Elles différent des *radiées*, dont on va parler, en ce qu'elles n'ont point de rayons ou de demi-fleurons dans le milieu, ou si elles en ont, ce ne sont que des demi-fleurons femelles, qui n'ont q'un pistil très mince. Telles sont les fleurs de l'*absinthe*, de l'*armoise*, de la *tanaisie*, du *pas d'âne*, *taconet*.

Les *radiées* sont celles qui sont composées de fleurons & de demi - fleurons réunis dans la même fleur, dont les fleurons occupent le milieu, qu'on appelle *disque*. Les demi-fleurons ou *rayons* sont à la *circonférence*, qu'on appelle à cause de cela le *rayon* de la fleur. Ces rayons sont femelles, c'est-à-dire, qu'ils n'ont que le pistil sans étamines; quelquefois même ils manquent entiérement, comme dans le *seneçon*. La *marguerite*, le *souci*, la *camomille* & l'*arnica* ont des fleurs radiées : voy. Pl. I. fig. 14. la fleur de l'*arnica de montagne*, décrite dans notre *Histoire*, pag. 21.

*Comprimée* (bulbe), celle dont la rondeur eſt comme applatie ; il en eſt de même de la *tige* & de la *ſilique.*

- - - - - (feuille), celle qui eſt charnue, & dont les bords ſont comme applatis & élargis des deux côtés oppoſés, enſorte que le milieu de la feuille eſt plus élevé, & occupe moins de place que les bords.

*Concave* (feuille), celle qui eſt creuſe à-peu-près comme une cuiller, enſorte que les bords ſoient plus hauts que le diſque.

*Concentrique*, ſe dit des ſurfaces qui ont un même centre, telles ſont à-peu-près les tuniques (peaux) de pluſieurs *bulbes*, par exemple des oignons.

*Cornet*, voy. *Nectar.*

*Conglobées* (feuilles), ou ramaſſées en forme de boule.

*Coniferes* (plantes), celles qui portent des *cones*, voy. *Chaton.*

*Conjuguée* (feuille), c'eſt une feuille *ailée*, dont les folioles ſont attachées par paires ; s'il y a deux paires, on l'appelle *bijuguée*, Pl. 2 fig. 78 : *trijuguée* s'il y en a trois, &c.

*Contour* des feuilles, c'eſt celui qu'elles ont en les conſidérant en gros, c'eſt-à-dire, ſans faire attention à leurs angles ou à leurs diviſions ; ainſi dans la Pl. 2. fig. 40, 42, 69 & 76 eſt un contour *trian-*

*gulaire*, c'eſt-à-dire à trois angles ou à trois côtés ; celui des fig. 72, 73, 74, 77 & 78 eſt en quarré long ; celui des fig. 43 juſqu'à 47 eſt *pentagonal*, c'eſt-à-dire, à cinq angles, &c.

*Cordiforme*, voy. *Cœur*.

*Coriace* (feuille), celle dont la ſubſtance reſſemble à celle du cuir.

*Corolle*, c'eſt la partie la plus apparente de la fleur, & c'eſt auſſi ce qu'on appelle communément la fleur : elle eſt ordinairement colorée, quelquefois odorante, ſouvent diviſée en pluſieurs pieces. Elle eſt portée par le calyce, avec lequel on la confond quelquefois. Ce que dans la tulipe on nomme calyce eu égard à ſa figure, eſt réellement une corolle, car la tulipe n'a point de calyce. D'autrefois on prend pour corolle ce qui eſt un calyce, ſurtout s'il eſt coloré, comme dans la *perſicaire*, dont les fleurs ont des calyces ſans corolles. Voy. d'ailleurs le mot *Calyce*.

Lorſque la corolle eſt d'une ſeule piece, on l'appelle *monopétale*, c'eſt-à-dire, formée d'un ſeul *pétale*, nom qu'on donne à la feuille ou aux feuilles qui forment la corolle. Les fleurs des fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 & 9, Pl. I. ſont *monopétales*. On l'appelle *polypétale*, lorſqu'elle eſt compoſée de pluſieurs pétales, comme dans

les fig. 7, 10, 11, 12, 13, 14. La partie supérieure de la corolle monopétale, s'appelle le *limbe*, qui est marqué par les lettres *a a a*, *a a a a*, *a a a a a*, dans les fig. 1, 3, & 6. L'*ouverture*, l'*évasement* ou la *gorge*, est l'entrée du tuyau; ce *tuyau* est la partie inférieure de la corolle, marqué dans la fig. 2. par la lettre *m*, & dans la fig. 8. par la lettre *f*. Le *fond* est la partie la plus basse du tuyau, fig. 2. lettre *o*.

Dans les pétales de la corolle polypétale, on appelle *onglet*, la partie par laquelle elles sont attachées au fond ou au réceptacle, & on donne le nom de *lame* à la partie supérieure: la forme de cette lame varie, comme celle des feuilles, en *dentée*, *échancrée*, *ovale*, *lancéolée*, &c. voy. ces mots, dont l'explication peut aussi servir pour les pétales.

Il suit de-là que les découpures du limbe, comme dans les fig. 2, 3, 4, 6, ne constituent pas une corolle polypétale. Il faut donc pour s'assurer si une corolle est véritablement polypétale, examiner jusqu'au fond, si les pieces sont détachées les unes des autres jusqu'à cet endroit, & si elles tiennent au fond par des onglets; car si elles se réunissoient en-bas pour former un tuyau d'une seule piece, la corolle seroit monopétale, &

non pas polypétale. Au reſte il convient de conſulter à cet égard ce que nous avons dit des pétales des *colomniferes*. Voy. ce mot ; voyez auſſi les mots *Cloche*, *Compoſées*, *Liliacées*, &c.

La corolle eſt auſſi *réguliere*, ou *irréguliere* : on dit qu'elle eſt réguliere lorſqu'elle eſt uniforme, & que toutes ſes parties ſont ſemblables pour la figure & l'arrangement ; telles ſont celles des fig. 1, 2, 3, 4 & 5 : on l'appelle *irréguliere* lorſque ſa figure ou ſes pieces ſont inégales & différemment arrangées, voy. fig. 7, 8, 9, 11 & 12.

*Corymbe* (fleurs ou fruits en), ſont ceux qui ſont raſſemblés en maniere de bouquet, en ſorte que chaque fleur ou fruit eſt porté ſur un péduncule, qui tient à une même tige ſur laquelle ils ſont rangés les uns au-deſſus des autres, de maniere que les plus grands ſont en bas, & les plus petits en-haut, leur longueur diminuant à meſure qu'ils ſont plus près du ſommet de la tige, voy. fig. 22 de la Pl. I. ; tel eſt l'arrangement des fleurs du *chou*. Si toutes les fleurs ſont au même niveau, on dit que le *corymbe* eſt *applati* ; tel eſt celui de la *mille-feuille*, *ſagnetta*.

*Coſſes*, voy. *Gouſſe*.

*Cotonneuſes* (feuilles) ou *drapées*, celles qui ſont garnies de poils très courts, que la

vue ne diſtingue pas, mais qui au toucher, paroiſſent être doublées de coton ou de drap, Pl. II. fig. 59. *Ex.* le *bon-homme*, la *langue de chien.*

*Courrante* (feuille), celle qui ſuit la tige, de maniere qu'elle y eſt collée en partie depuis ſa baſe, Pl. III. fig. 85. *Ex.* les *chardons*, la *grande conſoude*, *conſolida*, le *bon-homme.*

*Couronne* des ombelliferes, ce ſont les fleurs des bords de l'ombelle.

- - - des radiées, voy. *Rayon.*

*Crenelée* (feuille), celle qui eſt dentée de maniere que les dents ſont tournées en dehors ſans regarder ni la baſe ni le ſommet de la feuille, Pl. II. fig. 53. Le *Lierre terreſtre.*

*Crête* (calyce en maniere de) voy. Pl. I. fig. 9. *b.* le calyce de la *pédiculaire.*

*Crochet*, voy. *Fer de pique*, *Hameçon.*

*Creuſe* (feuille) voy. *Concave.*

*Croiſſant* (feuille ou pétale), ſe dit lorſque l'une ou l'autre a la figure de la lune dans ſon croiſſant. Pl. II. fig. 37; tels ſont les pétales de pluſieurs *Tithymales*, voy. ce mot.

*Croix* (fleurs en), *Cruciées* ou *Cruciformes*; ce ſont des fleurs polypétales régulieres, compoſées de quatre pétales, à-peu-près égaux & diſpoſés en croix, comme

dans le *raifort*, le *chou*, le *violier*, la *bourſe à berger.*

*Cylindrique* (tige), celle qui a la forme d'une baguette ronde, ou d'un tuyau de plume.

## D.

*Déchirée* (feuille), celle dont les bords ſemblent déchirés.

*Décoction*, c'eſt l'eau dans laquelle on a fait cuire une plante, ou quelqu'une de ſes parties.

*Découpée* (feuille), celle qui eſt partagée en pluſieurs pieces juſqu'à ſa baſe. Pl. II. fig. 47.

*Délire & Démence*, état dans lequel un malade tient des diſcours inſenſés; c'eſt ce qu'on appelle communément *rêverie.*

*Demi-ailée* (feuille), celle dont les folioles ne ſont que des petits demi-lobes, voy. *Demi-lobes.*

*Demi-fleuron*, voy. *Compoſée* (fleur).

*Demi-lobes*, ce ſont les pieces d'une feuille fendue en pluſieurs pieces juſqu'au milieu ou environ.

*Dentée* (feuille), celle dont les dents ſont pointues ſans que la pointe de ces dents ſoit tournée vers la baſe ni vers le ſommet; telle eſt la feuille de la *primevere*,

*olivetta.* La fig. 94. Pl. II. qui devoit exprimer une feuille dentée eſt mal rendue.

*Déprimée* (feuille), celle dont les bords ſont plus élevés que le milieu.

*Dichotome* (tige), voy. *Fourchue.*

*Diffuſe* (panicule), voy. *Panicule.*

*Digitée* (feuille), celle qui eſt découpée en maniere de doigts écartés, Pl. II. fig. 70. *Ex.* l'*Hellebore à fleur verte*, l'*Eupatoire bâtard*, *Defloria.*

*Diſque* des fleurs radiées, voy. *compoſée* (fleur).

- - - des ombelliferes, ce ſont les fleurs qui ſont autour du centre.

- - - des feuilles, c'eſt le milieu de leur ſurface, ſans y comprendre les bords.

*Divergentes* (branches ou racines), celles qui s'écartent de leur tige à angles droits, c'eſt-àdire, qu'elles ſont l'équerre avec la tige.

*Diviſée* (feuille), celle qui eſt fendue ou découpée en pluſieurs pieces. On donne auſſi ce nom aux feuilles ailées; alors on les appelle *diviſées*, & *ſubdiviſées* lorſqu'elles ſont diviſées deux fois, voy. *Recompoſée* (feuille), au mot *Ailée.*

- - - (tige), celle qui ſe partage en petites branches.

- - - (vrille), celle qui ſe partage en pluſieurs filets, voy. les vrilles des fig. 78 & 79. Pl. II.

*Drageon*, voy. *Stolonifere.*

*Drapée* (feuille), voy. *Cotonneuse.*

*Droite* (feuille), celle qui monte presque droit en haut, Pl. III. fig. 83. *e e.*

- - - (tige), de même; telle est celle du *tue-chien.*

## E.

*Ecailles*, voy. *Balles.*

*Ecailleuse* (bulbe), celle qui est composée, de peaux écailleuses, comme l'oignon de lys.

*Echancrée* (feuille), celle qui a une entaille à son sommet; on l'appelle *échancrée en pointes*, si l'entaille forme deux pointes. Pl. II. fig. 57.

*Elliptique* (feuille), celle qui a la figure d'un ovale allongé; mais d'une largeur à-peu-près égale jusques vers les deux extrêmités. Pl. II. fig. 30. Quelquefois elle est beaucoup plus longue que large, & pointue à ses deux extrêmités.

*Emoussée* (feuille), celle qui est terminée par une échancrure obtuse, comme dans la *vesce.*

*Entiere* (feuille), celle dont les bords ne sont ni divisés ni échancrés, & différente par conséquent des fig. 41. jusqu'à 49, 57, &c. On l'appelle *très entiere*, lorsqu'elle n'est pas même dentée ni crenelée; telles sont celles des fig. 29 - 33. &c.

*Entonnoir* (fleur en), voy. *Cloche.*

*Entortillée* (tige), celle qui monte en tournant en ſpirale autour de la tige d'une autre plante, comme celle du *haricot*, du *chevre-feuille*, du *houblon.*

*Enveloppe* des ombelliferes, elle eſt compoſée d'une ou pluſieurs feuilles qui partent du pied des péduncules, qui forment l'ombelle dont elles ſont le calyce. L'*enveloppe générale* eſt celle qui ſert de calyce à l'ombelle générale ; dans la fig. 10. elle eſt de deux feuilles. L'*enveloppe particuliere* ou *partielle*, eſt celle qui ſe trou-trouve au bas des petites ombelles ; elle eſt de ſix feuilles ſous chacune des petites ombelles, fig. 10.

*Epanouiſſement* des fleurs, c'eſt l'action de s'épanouir ou de s'ouvrir.

*Epars* (fleurs, fruits, &c.) ceux qui ſortent de la tige ſans aucun ordre.

*Epée* (feuille en), celle qui imite une lame d'épée, comme dans l'*iris.*

*Epi* (fleurs & fruits en), ceux qui ſont rangés en maniere d'épi, le long d'un même péduncule, fig. 80. Dans cette figure l'épi eſt clairſemé, les fleurs étant éloignées les unes des autres : lorſqu'elles ſe touchent de fort près, l'épi eſt ſerré.

*Epi particulier* ou *petit épi*, eſt un petit épi dont pluſieurs forment un grand épi, comme dans le *froment.*

*Epines*, ce ſont des piquans, qui ſortent du bois ou de quelqu'autre partie d'une plante, des branches, comme dans le *prunellier*; des feuilles, comme dans la *carline*, *l'artichaut;* du calyce, comme dans le *chardon*; du fruit, comme dans la *châtaigne*, &c.

*Eſpèce*, voy. *Genre.*

*Etamines*, ce ſont pour l'ordinaire des filets ſurmontés de boutons ronds ou longs, & chargés d'une pouſſiere, qui, en fécondant le piſtil, donne lieu à la reproduction de la plante; ſans cela un fruit ne pourroit pas nouer, comme on parle. Ces étamines ſont placées dans l'intérieur de la corolle & entourent le piſtil ou les piſtils dans les fleurs hermaphrodites. Elles ſont fort remarquables dans la fleur de *Lys*. voy. fig. 11. *e e*, les *filets* de deux étamines; *e f*, une étamine dont *e* eſt le filet; *f*, le bouton qu'on appelle *anthere* ou *ſommet*: les ſix étamines de cette figure entourent le piſtil *c d*; *g* eſt une anthere *entiere*; *f*, une anthere qui en s'éclatant lance ſa pouſſiere.

*Etendard*, voy. *Papilionacée.*

*Evaſée* & *Evaſement*, voy. *Cloche.*

# F.

F*aiſceau* (en), ſe dit des fleurs ou fruits raſſemblés & ſerrés les uns contre les autres, comme dans l'*œillet barbu, Tſantapollet*, *Chantepoulet.*

- - - (racine en), celle qui eſt compoſée de pluſieurs fibres ou petites racines allongées & charnues, attachées immédiatement au collet, dont elles s'éloignent preſque en droite ligne, comme celle de la *petite chélidoine.*

*Familles* des plantes : pluſieurs genres de plantes dont les fleurs ont un caractere commun compoſent une famille : par exemple les *pois*, les *haricots*, les *lentilles*, l'*ers*, le *genêt* &c. ont également des fleurs *papilionacées*; c'eſt pourquoi on dit qu'elles ſont de la famille des papilionacées.

*Femelles* (fleurs), celles qui n'ont que des piſtils, ſans étamines. voy. auſſi *Mâles.*

*Fendue* (feuille), celle qui eſt comme fendue voy. fig. 41. qui eſt celle d'une feuille fendue en deux, il y en a qui ſont fendues en trois, quatre, ou pluſieurs ſegmens.

*Fer de fleche* (feuille en), celle qui eſt triangulaire & échancrée à ſa baſe, fig. 38. *Ex.* le *petit liſeron*, *petiou collioret*, l'*oſeille de prés.*

*Fer de pique* (feuille en), ou en *fer de hameçon*, celle dont les pointes de la baſe

forment des *crochets* en arriere ; du reste elle est semblable à la précédente : voy. fig. 39. Telles sont celles de la *Morelle grimpante.*

*Feuillée* ( tige ), celle qui est garnie de feuilles ; le contraire de la tige *nue*, qui est sans feuilles, sans stipules, ni écailles, ni fleurs, &c.

*Fibres*, parties de la plante qui sont longues & minces comme des filets.

*Fibreuse* ( racine ), celle qui est composée de fibres, comme celle du *plantain long*, & du *cresson de Fontaine*, *Favâ.*

*Filet* voy. *Etamines.*

*Fistuleuse* ( feuille ), celle qui est creuse en dedans & en forme de tuyau comme celle de l'*oignon.*

- - - ( tige ), de même. *Ex.* le *roseau*, *la grande ciguë*, le *pissenlit.*

*Fleche* voy. *Fer de fleche.*

*Fleur* voy. *Calyce*, *Corolle*, *Pétale*, *Apétale*, *Etamines*, *Pistil*, &c.

*Fleuron* voy. *Composée* (fleur).

*Floraison*, tems où la plante fleurit.

*Florale* (balle), voy. *Balle.*

- - - (feuille) ou *bractée*, celle qui est près de la fleur, fig. 84. *a a. f f.* On appelle plus proprement *bractées* les feuilles florales qui sont d'une figure & d'une couleur différentes de celles des autres feuilles ; voy. fig. 90 *a a* les bractées du *tilleul* différentes de ses feuilles *b b.* *Flo-*

*Florale* (ſtipule), celle qui eſt attachée au péduncule.

*Floſculeuſe* voy. *Compoſée* (fleur).

*Flottante* (feuille), celle qui nage ſur l'eau.

*Folioles*, les petites feuilles dont l'aſſemblage forme les feuilles compoſées, voy. *Compoſées* (feuilles).

*Fourchu* (piſtil), celui dont l'extrêmité eſt fendue en deux ou trois filets.

*Fourchue* (tige), celle qui ſe diviſe en deux rameaux, dont chacun ſe diviſe encore en deux & ainſi de ſuite, fig. 87.

*Frangé* (pétale), celui dont les bords ſont comme garnis de franges.

*Fruit*, c'eſt le germe développé & groſſi en mûriſſant: on y diſtingue la graine & ſes enveloppes, comme la *Capſule*, la *Silique*, &c. voyez ces mots. On dit que la *fleur repoſe* ou *porte ſur le fruit*, lorſque la corolle & ſon réceptacle ſont poſés deſſus le germe, comme dans la fleur du *poirier*, du *pommier*, du *neflier*; & ce qu'on appelle l'*œil*, n'eſt que le reſte du calyce qui eſt au-deſſus de ces fruits. Mais lorſque le germe eſt au-dedans de la fleur & poſé deſſus le réceptacle, on dit que *le fruit* ou *le germe repoſe ou porte ſur la fleur*, *ſur le réceptacle*, *ſur le calyce*. *Ex.* la fleur du *prunier*, du *ceriſier*, de l'*épine-vinette*; auſſi leurs fruits n'ont-ils pas l'œil.

*Fuſeau* ( racine en ) ou *Fuſiforme*, celle qui imite un fuſeau à filer; telle eſt celle du *raifort*, de la *carotte*, *racine jaune*, *paſtenade* &c.

## G.

*Gaine* (feuille en), celle dont la baſe forme une eſpèce de tuyau qui enveloppe la tige, fig. 85. *a a.* Telles ſont celles des *Graminées*, de la *Perſicaire*, de *l'Oſeille des prés*, &c.

*Geminées* (feuilles), deux feuilles qui ſortent enſemble du même endroit de la tige.

*Genouillée* ( tige ), celle qui a des nœuds de diſtance en diſtance comme les *graminées*.

*Genre*: pluſieurs *eſpèces* qui ſe reſſemblent par certains caracteres eſſentiels & remarquables forment un genre; par exemple, toutes les eſpèces de *renoncule* ont un calyce à cinq feuilles &c. voy. page 90; c'eſt pourquoi on donne le même nom de *Renoncule* à toutes les eſpèces qui ont ces caracteres qui conſtituent le genre, quoiqu'il y ait entr'elles d'autres caracteres moins eſſentiels, qui ne ſont pas compris dans ceux du genre, & par leſquels elles different; ceux-ci ſont les caracteres ou les marques auxquelles on reconnoît les *eſpèces*. Ainſi la *renoncule tubéreuſe* eſt

une eſpèce différente de la *renoncule des marais*, en ce qu'entr'autres caracteres propres à chacune en particulier, la premiere a une racine tubéreuſe & des feuilles velues &c. tandis que l'autre a des feuilles liſſes &c.

*Germe*, la partie inférieure du piſtil fig. 21 ; *b c d* eſt le piſtil, *b* le germe.

*Glabre* ſe dit d'une feuille ou tige ſans poils; elle eſt alors *liſſe*, c'eſt-à-dire unie, ou *luſtrée*, c'eſt-à-dire luiſante.

*Glandes*, petits corps ſemblables à des lentilles, à des petites veſſies, ou à de petites taſſes ou godets. On trouve de celles de la premiere eſpèce ſur les jeunes tiges de pluſieurs plantes, les *veſſiculaires* ſous les calyces de quelques autres, par exemple, du *millepertuis*, & celles à *godets* ſur le pétiole, ou à la baſe des feuilles, comme dans le *pécher*, le *ceriſier* &c., voyez deux *glandes à godet* fig. 89. *c e*.

*Globule*, petite boule.

*Globuleuſe* (corolle), voy. *Grelot*.

*Godet* (glandes en), voy. *Glandes*.

- - - (fleur en), voy. *Cloche*.

*Gouſſe* ou *Légume*, nom qu'on donne à la capſule qui contient les ſemences des papilionacées, par exemple des *pois*, &c. La *gouſſe* differe de la *ſilique*, en ce que les graines qu'elle renferme ne ſont attachées que d'un côté, tandis que celles de

la ſilique le ſont des deux côtés, & en ce qu'elle n'eſt pas partagée dans ſa longueur par une cloiſon membraneuſe ou par une peau, comme dans la ſilique : celle-ci eſt la capſule, propre aux cruciformes, telles que le *raifort*, le *chou*, la *rave.* Les deux pieces qui forment chacune de ces capſules, s'appellent *panneaux* : ceux des papilionacées, s'appellent *coſſes.* Dans les cruciformes, ils ſont quelquefois en forme de bateau, & alors on les appelle *naviculaires*; d'autres ſont *tétragones*, c'eſt-à-dire à quatre côtés; d'autres ſont longs, courts, arrondis &c.

*Gouſſe* ſe dit auſſi des cayeux, par exemple *gouſſe d'ail.*

*Graminées*, famille de plantes qui comprend le *froment*, l'*avoine*, l'*orge*, le *chiendent*, le *jonc*, le *roſeau* & autres ſemblables.

- - - (feuilles), celles qui ſont longues, étroites & pointues comme celles des graminées.

*Grappe* (fleurs ou fruits en), ceux qui ſont rangés en maniere de grappe comme les raiſins.

*Grêle*, c'eſt la même choſe que mince.

*Grelot* voy. *Cloche.*

*Griffe* (racines en), celles qui imitent une griffe, comme dans quelques *renoncules.*

*Grimpante* (tige), celle qui s'accroche par des vrilles ou des eſpèces de racines ſur

les plantes voisines ; telles sont la *vigne* & le *lierre grimpant.*

*Gueule* (fleurs en), voy. *Labiées.*

## H.

*Hameçon*, voy. *Fer de pique.*

*Hampe*, c'est une tige qui s'éleve de la racine, sans porter autre chose que des fleurs, mais point de branches ni de feuilles ; voy. fig. 23. *a a.*

*Hémisphérique* se dit de ce qui imite une demi-boule, ou aussi un bouton d'habit.

*Hémorrhagie*, perte de sang : le saignement de nez est une hémorrhagie.

*Herbacée* (tige), se dit par opposition à *ligneuse*, de celle qui n'a pas plus de consistance que de l'herbe. Telles sont celles des herbes potageres.

*Hérissé* se dit de ce qui est couvert de poils roides & cassans.

*Hermaphrodites* se dit des fleurs qui ont les deux sexes, c'est-à-dire des étamines & des pistils.

*Horizontale* (feuille), celle qui s'écarte de la tige de maniere qu'elle soit de niveau, voy. les feuilles de la fig. 81. & les lettres *bb* & *cc* fig. 83.

*Hypocratériforme* voy. *Cloche.*

## I.

*Impaire* voy. *Ailée.*

*Indigene* ( plante ) : celle qui croît naturellement dans un pays ſans qu'on l'y ait apportée d'ailleurs, eſt indigene de ce pays.

*Inférieure* (partie ) d'une feuille, c'eſt le deſſous, ou la partie qui regarde la racine. *Inférieure* ſe dit auſſi de la partie la plus baſſe de quelque choſe ; les *feuilles inférieures* ſont celles qui ſont les plus près de la racine.

*Infundibuliforme* voy. *Cloche.*

*Infuſion*, c'eſt l'eau qu'on a fait infuſer ſur une plante, en la verſant bouillante & la laiſſant tirer comme du thé : *théïforme* ſe dit de la même infuſion.

*Inſertion* des feuilles, l'endroit d'où elles ſortent des tiges ou des branches.

*Irréguliere* (fleur), voy. corolle.

## L.

*Labiées* (fleurs) : elles ſont monopétales irrégulieres ; la partie inférieure ou le tuyau *f*, fig. 8. eſt ſurmonté d'une maniere de gueule, dont on diſtingue la *levre ſupérieure*, *a*, d'avec la *levre inférieure*, *e* : telle eſt la fleur de la *ſauge*, de l'*hyſſope*, du *romarin*, de la *meliſſe*, du *lierre terreſtre*, &c. Quelquefois la

levre ſupérieure eſt très courte, ou même on n'en apperçoit du tout point, comme dans la *germandrée* & la *bugle*. Leurs ſemences ſont nues, & mûriſſent à découvert, au fond du calyce.

*Laciniée* (feuille), celle qui eſt déchiquetée en échancrures, qui ſont elles mêmes découpées dans leurs lobes, fig. 45. *Ex.* la *verveine*.

*Lame*, voy. *Corolle*.

*Lancéolée* (feuille), ou en *fer de lance*, celle qui eſt allongée, & finit inſenſiblement en pointe aux deux extrêmités, fig. 32. *Ex.* la *gratiole*, le *plantain long*, la *tulipe*.

- - - (ovale-), *Lancéolée* (en cœur) &c., ſe dit des feuilles dont la figure tient un milieu entre celle de l'ovale, ou de la cordiforme & celle de la lancéolée : il en eſt de même des autres noms des feuilles.

*Languette*, voy. *Compoſée*.

*Lanugineuſe* (feuille), celle qui au toucher reſſemble à de la laine, telles ſont celles de la *ſauge* & de la *Guimauve*.

*Latéral* (lobe), celui qui eſt ſur les côtés d'une feuille à droite ou à gauche. Dans la fig. 68. il y a trois lobes, un au milieu & les deux autres latéraux ; dans la fig. 70, il y en a 7, un au milieu & 3 latéraux de chaque côté.

*Légume*, voy. *Gouſſe*.

*Lenticulaire*, voy. *Glande*.

*Levres*, voy. *Labiées* & *Perſonnées*.

*Ligneuſe* (racine ou tige), celles qui ſont fermes & dures comme du bois : telles ſont celles de quelques herbes, qui durent plus d'une année ; mais ſurtout des arbriſſeaux & des arbres.

*Liliacées* (fleurs), ce ſont des fleurs régulieres, dont la forme approche de celle du *lys*, la corolle compoſée de trois ou ſix pétales, ou d'un ſeul diviſé en ſix ſegmens. Telle eſt la fleur de *lys*, de la *tulipe*, du *martagon*. du *hyacinthe*, du *narciſſe*, de la *couronne impériale*, &c.

*Limbe*, voy. *Corolle*.

*Linéaire* (feuille), celle qui eſt longue, étroite, rétrécie par les extrêmités, mais dailleurs d'une largeur à-peu-près égale, fig. 33. *Ex.* le *tithymale à feuilles de cyprès*, cette herbe ſi commune qui rend du lait par la tige quand on la rompt.

*Liſſe*, voy. *Glabre*.

*Lobes* ; on dit qu'une feuille eſt diviſée en lobes, lorſqu'elle eſt fendue juſques près de la moitié, ou même juſques près du pétiole, de maniere que les pieces qui en réſultent s'écartent les unes des autres, & que leurs bords ſont arrondis, fig. 42, 43, comme dans le *lierre grimpant*, l'*obier*, *ſureau-blanc*. Elles ſont ou *bilobées*, à deux lobes, *trilobées*, à trois lobes, fig. 42. ou auſſi fig. 63 & 40, à quatre,

à cinq lobes fig. 43. ou auſſi 44, &c. On donne auſſi le nom de petits lobes aux *folioles* des feuilles *ailées* & *compoſées*. Voy. ces mots ; voy. auſſi *Demi-lobe.*

*Lobes* des ſemences, ce ſont les parties dans leſquelles elles ſe ſéparent ; la ſemence du *haricot*, de la féve, &c. ſe ſéparent en deux lobes.

*Loges*, voy. *Capſule.*

*Luſtrée* (feuille), voy. *Glabre.*

## M.

*Macération* ou *macérer*, ſe dit de l'action de faire tremper une plante dans l'eau, le vin &c. juſqu'à-ce qu'elle s'amoliſſe aſſez pour que ſes parties ſe ſéparent aiſément.

*Mâles* (fleurs), celles qui n'ont que des étamines ſans piſtil. Dans les fleurs de courges, celles qui ne donnent point de fruit ſont les fleurs mâles; celles qui produiſent des courges n'ont que des piſtils & ſont femelles.

*Manie*, eſpèce de délire ou de folie ſans fievre ſenſible ; on appelle les malades *maniaques.*

*Maſque* (fleur en), voy. *Perſonnée.*

*Membrane*, ſubſtance qui reſſemble à une peau mince & tranſparente : la veſſie & le parchemin ſont des membranes.

*Membraneuſe* (feuille), celle qui eſt ſemblable par ſa ſubſtance à une membrane, c'eſt-à-dire qu'elle n'eſt point charnue.

*Moelleuſe* (tige), celle qui eſt remplie de moelle comme le *ſureau*.

*Molette* (fleur en), voy. *Cloche*.

*Molle* (feuille), celle qui eſt molle au toucher.

*Monopétale*, voy. *Corolle*.

*Monophylle* (calyce), celui qui eſt d'une ſeule feuille entiere ou fendue en pluſieurs ſegmens, fig. 9. *b*, fig. 21. *a*.

*Muffle* ou gueule des *Labiées*, voy. ce mot.

*Multicapſulaire* (fruit), celui qui eſt compoſé de pluſieurs capſules. *Ex*. le *Fuſain*.

*Multiloculaire* (capſule), celle qui a pluſieurs loges, voy. *Capſule*.

## N.

*Napiforme* (racine), celle qui eſt en forme de navet.

*Narcotiques* (plantes), celles qui ont une qualité ſtupéfiente, aſſoupiſſante comme l'*opium*, la *morelle*, la *belladone*, &c.

Ces plantes ont une odeur *narcotique* qui eſt déſagréable, qui répugne, fait mal au cœur, & appeſantit la tête. Le *pavot*, la *pivoine*, la plante de la *pomme de terre*, la *morelle* & les autres plantes narcotiques ont une pareille odeur. Elles

annoncent des qualités ſemblables à celles de ces plantes.

*Nauſée*, c'eſt ce qu'on appelle communément mal de cœur, envie de vomir.

*Nauſéeux*, ce qui donne des nauſées: les plantes narcotiques ont une odeur nauſéeuſe, voy. *narcotiques*; cette odeur indique auſſi des qualités dangereuſes.

*Nectar*, partie de la corolle, deſtinée à contenir le *miel* que les abeilles viennent y chercher. Toutes les fleurs n'ont pas des nectars; ils ſont à peine viſibles dans la plûpart, & ont la forme d'un filet, d'une écaille, d'un cornet commé dans l'*hellebore* qui en a de très-remarquables; d'autres ont la figure de petits boutons, d'un *éperon* ou d'une *alêne* comme dans la fleur de la *linaire* fig. 7, & dans celle du *pied d'alouette*, de la *capucine* &c.; quelquefois ce ſont des poils, des ſillons, des enfoncemens; d'autrefois il eſt en forme de cornes comme dans l'*ancolie*, *dei gants*, au chât. d'Oex *naris*, dont les cinq pétales ſe terminent chacun par un nectar de cette eſpèce.

*Nerveuſe* (feuille), celle qui a des *nervures* (des côtes), qui s'étendent ſans ſe diviſer, de la baſe à l'extrêmité de la feuille, fig. 64. *Ex.* Le *Plantain.*

*Nervure*, voy. *Nerveuſe.*

*Noueuse* (racine ou tige), celle qui a des nœuds.

*Nud*, *nue*, se dit des feuilles ou autres parties de la plante qui n'ont ni poils, ni épines, ni aucune inégalité. Il se dit aussi des tiges, voy. *Feuillée*. Une *fleur nue* est celle qui n'a que la corolle sans calyce, voy. fig. 4 & 5 ; telle est la fleur de la *tulipe*, de l'*anemone*, du *lys*, du *muguet* fig. 5. Une *semence nue* est celle qui paroît à découvert, & qui n'est enfermée ni dans un noyau, ni dans une baie, ni dans une capsule, &c. mais qui n'est couverte que de sa propre peau, comme les semences des *graminées* & des *labiées*.

## O.

*Oblique* (feuille), celle dont la base a une espèce d'entorse, ensorte qu'un des bords est tourné en haut & l'autre en bas.

- - - (tige), celle dont la longueur surpasse plusieurs fois la largeur, mais qui est arrondie à ses deux extrêmités, de maniere cependant que cette rondeur est plus étroite qu'une portion de cercle, fig. 31, mais les extrêmités en sont trop pointues. *Ex.* la *toute bonne des prés*, *orveau sauvadzo*.

*Odorante* (plante), celle qui a de l'odeur.

*Oignon* voy. *Bulbe.*

*Ombelle* (fleurs en) ou *ombelliferes*, celles dont les péduncules partent comme les rayons d'un parasol d'un même point de la tige ou d'une branche, fig. 10. L'*ombelle générale* ou *universelle*, est celle qui vient d'être décrite. Elle est *simple* lorsque ses rayons ne se partagent pas en d'autres rayons plus petits; mais si ses rayons portent eux-mêmes des petites ombelles formées de l'assemblage de plusieurs petits rayons, ces petites *ombelles* portent le nom d'*ombelle partielle* ou *particuliere*; telles sont les petites ombelles de la fig. 10. voy. aussi au mot *Enveloppe.* Le *persil*, le *cerfeuil*, le *céleri*, le *fenouil*, la *ciguë* sont des ombelliferes. Ce nom s'étend cependant aussi à des plantes qui ont des caracteres différens pour la fleur même, de celles qu'on appelle proprement ombelliferes; alors *ombellifere* ne doit s'entendre que de l'arrangement des péduncules. Tels sont les *Tithymales* & quelques plantes à fleurs composées &c.

*Ombiliqué* (fruit), celui qui a à son sommet un enfoncement, au milieu duquel on trouve ce que les jardiniers appellent œil; la *poire* & la *pomme* sont ombiliquées. Il est des baies ombiliquées, mais elles n'ont que l'œil sans enfoncement, comme celle du *genievre.*

*Ondée* (feuille), celle dont les bords ſont comme ondoyés, étant tantôt plus hauts tantôt plus bas que le diſque.

*Onglet*, voy. *Corolle.*

*Oppoſées* (feuilles), celles qui ſont attachées ſur les tiges à la même hauteur vis-à-vis l'une de l'autre. fig. 83 *a a*, *b b*, *c c*, *d d*, *e e*, *f f.*

- - - (folioles), ſe dit dans le même ſens, voy. fig. 71 & 72. De même pour les *ſtipules*, *fleurs*, *branches*, &c.

*Orticulaire* (feuille), celle qui eſt à-peu-près ronde comme un cercle.

*Ordre*, les *radiées*, les *floſculeuſes*, &c. ſont des ordres compris ſous la famille des *compoſées* ; ils ſe ſubdiviſent en *ſections*. voy. *Famille.*

*Ordres* des plantes. L'*ordre* renferme pluſieurs genres de plantes qui ont un caractere commun, mais plus particulier que celui de la claſſe ou famille ; par exemple les *floſculeuſes*, les *ſemifloſculeuſes* & les *radiées* ſont des *ordres* qui comprennent différens genres d'une même claſſe, qui eſt celle des *compoſées*. Voy. *Famille*, *Genre*, *Compoſées.*

*Oreillée* (feuille), celle qui a à ſa baſe près du pétiole deux appendices en maniere d'oreilles ; c'eſt la même choſe que la feuille en fer de pique, voy. *Fer de pique*, & les *oreilles* ſont la même choſe que les crochets.

*Oreilles* voy. *Oreillée.*

*Oreillettes* des papilionacées, voy. *Papilion.*

*Origine*, voy. *Insertion.*

*Ovale* (feuille), celle qui est en forme d'œuf, plus longue que large & plus étroite en haut qu'en bas, fig. 29.

*Ovale-lancéolée* (feuille), celle qui tient le milieu entre la feuille ovale & la lancéolée; telles sont les feuilles de *pervenche*, de *grande consoude*, *consolida*, du *chataigner* & du *noyer.*

*Ouverte* (feuille ou branche), celle qui tient un milieu entre la situation de la feuille *droite* & de l'*horizontale*; telles sont les feuilles *dd* de la fig. 83.

- - - se dit aussi de la corolle & du calyce, lorsque le limbe ou les segmens sont comme applanis; telles sont les corolles des fig. 1 & 6.

*Ouverture* ou évasement de la corolle, voy. *Corolle.*

P.

*Palais*, se dit d'une bosse ou élévation qu'on remarque à la corolle à l'endroit de son ouverture. voy. *Personnée.*

*Palmée* (feuille), celle qui est en main ouverte, fig. 44. Telles sont aussi les feuilles de la *vigne* & de la *renoncule des marais.*

*Panachée* ( fleur ), celle dont les couleurs ſont variées comme dans pluſieurs *tulipes* & *œillets*.

*Panicule*, épi branchu compoſé de petits épis attachés le long d'un même pédun-cule. On dit qu'elle eſt *diffuſe* comme dans l'*avoine*, fig. 82, lorſque les pédun-cules qui portent les petits épis, s'écartent les uns des autres ; elle eſt *reſſerrée* lorſ-qu'ils ſe rapprochent.

- - - (tige en), ſe dit dans le même ſens.

*Panneau*. voy. *Capſule*, *Gouſſe*, *Silique*.

*Papilionacées* ( fleurs ). Elles conſtituent une famille de plante dont les fleurs ſont po-lypétales irrégulieres, compoſées de 4 ou 5 pétales qui different par leur forme & leur poſition. Le ſupérieur qui s'appelle *étendard* ou *pavillon*, eſt plié en dos d'âne, comme dans l'*arrête-bœuf*, l'*eſparcette*, le *treffle* ; ou bien il eſt relevé, comme dans la fleur du *pois*, voy. fig. 11. *d d d*; il eſt quelquefois fendu en deux juſqu'à l'onglet : le pétale inférieur repréſente l'avant d'un petit bâteau & s'appelle *ca-rêne*, voy. lettre *e* fig. 11. Les deux pé-tales latéraux ſont nommés les *ailes*, *aa*; elles ſe rapprochent à leur partie ſupé-rieure marquée *a*; elles portent ordinai-rement à leur partie inférieure deux ap-pendices ou *oreillettes f f*.

Le caractere de ces fleurs eſt d'avoir

dix

dix étamines, dont neuf ſont réunies par leurs filets & forment un tuyau, au travers duquel s'éleve le piſtil; le dixieme ſurmonte le piſtil. Ces fleurs comprennent toutes celles des plantes *légumineuſes*, c'eſt-à-dire dont le fruit eſt une gouſſe ou un légume, comme le *pois*, la *lentille*, le *baricot*, la *feve*, &c. On les a appellées papilionacées, à cauſe de leur reſſemblance avec un papillon.

*Parabole* (feuille en), celle qui eſt plus longue que large, & qui va en ſe rétréciſſant de ſa baſe à ſon ſommet, de maniere qu'elle fait comme la moitié d'une feuille ovale.

*Paralleles* (racines, fibres &c.), ſe dit de celles qui ſont à-peu-près à la même diſtance les unes des autres dans toute leur longueur, comme les lignes ſur leſquelles on écrit les notes de muſique.

*Paraſol* (fleurs en), voy. *ombelliferes.*

*Partagée* (feuille) ou *découpée*, celle qui eſt diviſée juſqu'à ſa baſe, fig. 47. en 4, 2, 3 ou cinq ſegmens, &c.

*Particulier*, *partiel*, (calyce, enveloppe, épi, ombelle); voy. ces mots.

*Pattes*, ſe dit des racines qui imitent une patte d'animal, comme les pattes de renoncules.

*Pavillon*, voy. *Etendard.*

*Pédicule* de l'aigrette, voy. Aigrette.

*Pédicule* des *étamines* : c'eſt le pied ſur lequel portent les antheres ; tels ſont ceux marqués *ee* fig. 21., où on voit encore quatre autres étamines qui ont chacune ſon pédicule ; voy. auſſi fig, 25.

*Pédiculé*, qui a un pédicule ou petit pied.

*Péduncule*, c'eſt la tige ou la queue par où la fleur ou le fruit eſt attaché à la plante ; dans les fig. 1, 3 & 7, *c*, eſt le péduncule.

*Pédunculé*, ce qui a un péduncule, par oppoſition à *ſeſſile* qui n'en a point. fig. 84. *k k* & *k k* ſont des fleurs & fruits pédunculés.

*Penché*, ſe dit des fleurs & fruits dont le ſommet eſt tourné en bas, voy. fig. 19. *b*.

*Pentagone*, figure à cinq angles ou à cinq côtés.

*Perpendiculaire*, ſe dit d'une tige ou racine, qui s'éleve tout droit en haut ou deſcend tout droit en bas.

*Perſonnée* (fleur) ou *en maſque*. Les plantes à fleur perſonnée ont une corolle monopétale irréguliere, qui imite en quelque ſorte la tête d'un animal, avec une gueule ouverte, dont une des *levres* eſt plus grande que l'autre; l'intervalle qui eſt entre ces levres eſt fermé par une partie de la corolle, qui s'appelle le *palais*. Voy. fig. 7. la fleur de la *Linaire*, *a*, la levre ſupérieure, *d*, la levre inférieure. Il y en

a qui n'ont point de palais, comme celle de la *Pédiculaire* fig., 9. *a*, la levre supérieure, *e*, l'inférieure; telle est aussi celle de l'*Eufraise.* Elles ressemblent aux *labiées* par leur corolle, leur calyce & leurs étamines; mais elles en different par leurs feuilles, qui ne sont ni conjuguées, ni verticillées, ni aromatiques. La plûpart ont un goût âcre, désagréable, & une mauvaise odeur; aussi sont elles presque toutes vénéneuses.

*Pétale*, voy. *Corolle.*

- - - denté, ovale, lancéolé, &c. comme pour les feuilles, voy. *Dentée*, *Ovale*, &c.

*Pétiole*, c'est la petite tige ou queue qui porte les feuilles; fig. 85. *i i* sont les pétioles des feuilles *i p g* & *i m b*; ces feuilles s'appellent par cette raison *pétiolées.*

*Pétiolée* (feuille), voy. *Pétiole.*

*Pied*, voy. *Aigrette.*

- - - On dit que des fleurs sont mâles & femelles sur le même pied, ou sur différens pieds, lorsqu'elles se trouvent sur des tiges qui partent de la même racine, ou de racines différentes.

*Pignon*, voy. *Chaton.*

*Pinnée*, voy. *Ailée.*

*Piquant*, voy. *Aiguillon.* Piquant se dit aussi des pointes dont quelques parties sont armées ou hérissées.

*Pique*, voy. *Fer de pique.*

*Piſtil*, c'eſt la partie femelle de la fleur dont il occupe toujours le centre. Il eſt compoſé de trois parties, le *germe*, le *ſtyle*, & le *ſtigmate*. Le *germe* eſt la partie inférieure qui tient au réceptable. Le *ſtyle* eſt une partie plus ou moins allongée, qui eſt au deſſus du germe, & qui eſt terminée par le ſtigmate. Le *ſtigmate* eſt au ſommet du ſtyle; il eſt tantôt arrondi, tantôt effilé, comme dans la fig. 24; tantôt fendu en deux, comme dans les fig. 13 & 20. lettres *d d*: ou d'une autre figure encore, comme fig. 21. *d*. Souvent il n'y a point de ſtyle, alors le ſtigmate eſt *ſeſſile*, c'eſt-à-dire, poſé ſur le germe. Dans la fig. 21, *b c d* eſt le piſtil entier, composé du germe *b*, du ſtyle *c* & du ſtigmate *d*; la fig. 24. eſt auſſi celle d'un piſtil entier.

*Pivotante* (racine), celle qui eſt perpendiculaire & profonde.

*Plan*, *plane*, ſe dit de tout ce qui a ſes ſurfaces paralleles.

*Pliſſée* (feuille), celle qui a des plis comme ceux d'un éventail ouvert, telles ſont celles de l'*argentine*.

*Plumeux*, voy. *Aigrette.*

*Pointue* (feuille) ou terminée en pointe: fig. 56. *Ex*. L'*ortie morte à fleurs blanches.*

*Polypétale*, voy. *Corolle.*

*Poreux*, ce qui a des pores ou des trous.

*Propre*, voy. *Particulier.*
*Pulpe*, voy. *Charnu.*

## Q.

*Quadrangulaire* ou *quarrée* (tige), celle qui a quatre côtés relevés de quatre angles, comme celle de l'ortie.
*Queue*, voy. *Pétiole.*
*Quaternées*, (feuilles), voy. *Verticillées.*
*Quinées*, voy. *Verticillées.*
*Quinquangulaire*, qui a cinq angles.

## R.

*Rabattue* (feuille), voy. *Réflechie.*
*Raboteuſe* (feuille), celle qui a des inégalités à ſa ſurface.
*Radicale* (feuille), celle qui part de la racine, telles ſont celles de la fig. 13.
*Radicule*, petite racine.
*Radiée*, voy. *Compoſées.*
*Rameau*, branche.
*Rameuſe* (tige), celle qui a des branches, par oppoſition à la tige nue qui n'en a point.
*Ramification*, rameaux diviſés & ſubdiviſés en d'autres rameaux : la fig. 91, repréſente une ramification.
*Rampant*, qui traine par terre.
*Rampante* (racine), voy. *Traçante.*

*Raſſemblés* (fleurs & fruits), ceux qui ſont ramaſſés en *épi*, en *bouton*, en *corymbe*, &c.

*Rayon*, voy. *Compoſées* au mot *Radiées*.

*Réceptacle*; c'eſt l'extrêmité du péduncule, ſur laquelle repoſent immédiatement la fleur ou le fruit, ou tous deux enſemble. Il occupe ordinairement le centre de la cavité (de la partie creuſe) du calyce; il eſt quelquefois convexe; voy. fig. 20. *a a a* le réceptacle commun d'une plante à fleur compoſée, par exemple, du *piſſenlit*; les trous qu'on y remarque, ſont les places qu'y occupoient les petites fleurs qui compoſoient la fleur entiere. *Réceptacle particulier*, ſe dit dans le même ſens que *calyce particulier*.

*Recompoſée* (feuille); elle eſt compoſée deux fois, enſorte que ſon pétiole, au lieu de porter des folioles de chaque côté, porte d'autres petits pétioles, d'où ſortent à droite & à gauche des folioles. Voy fig. 77.

*Recourbée*, voy. *Réfléchie*.

*Réfléchie* (feuille), celle qui eſt courbée de maniere que ſa baſe eſt plus haute que ſon ſommet.

*Réguliere* (fleur), voy. *Corolle*.

*Rein* (feuille en forme de), fig. 35.

*Repliée* (feuille), celle dont le ſommet ſe roule en-dedans, fig. 83. *a a*.

*Réseau*, tissu de fibres entrelacées, à-peu-près comme les fils d'un filet à prendre du poisson, ou d'une coeffe de farçon.

*Resserrée* (panicule), voy. *Panicule*.

*Réuni*, se dit des étamines qui sont jointes ensemble, ensorte qu'elles paroissent ne faire qu'une seule piece ; telles sont celles des fleurs composées & des papilionacées.

*Rhomboïde* (feuille), celle qui a quatre côtés, à-peu-près comme un lozange ; en sorte que les côtés opposés sont paralleles, deux des angles opposés aigus, & les deux autres obtus (fort ouverts).

*Ridée* (feuille), celle qui a des veines enfoncées, comme celle de la *sauge* ; fig. 62.

*Rondache* (feuille en), celle dont le pétiole s'attache au disque de la feuille, & non pas à sa base ou à ses bords : telle est celle de la *capucine* & de la fig. 85, *i h m* ; *m* est l'endroit où s'attache le pétiole.

*Rosacée* (fleur), } voy. *Corolle*.
*Rose* (fleur en), }

*Rosette* } (fleur en), voy. *Corolle* & *Cloche*.
*Roue* }

*Roupie*, voy. *Chaton*.

## S.

*Saillant*, se dit de ce qui sort en dehors : ainsi une raye saillante, est celle qui est

relevée de maniere qu'on peut l'appercevoir au toucher.

*Sarmenteuse* (tige), celle qui ressemble aux sarmens de la vigne.

*Scie* (feuille dentée en), celle dont les dents sont toutes tournées vers l'extrêmité de la feuille, comme dans celles de l'ortie.

*Section :* l'ordre comprend plusieurs sections, comme la classe comprend plusieurs ordres. Ainsi l'ordre des *radiées*, se divise en deux sections, dont l'une comprend les radiées à *réceptacle nud*, telles que le *senecon*, la *marguerite*, le *souci*, &c. & l'autre comprend les radiées à *réceptacle écailleux*, comme la *camomille*, la *millefeuille*, &c. La section se divise à son tour en *subsections :* par exemple, les *radiées à réceptacle nud* comprennent deux subsections ; la premiere, de celles *dont les semences sont aigrettées*, comme le *seneçon* ; la seconde, de celles *dont les semences sont nues*, ou sans aigrettes, comme la *marguerite*, le *souci*, &c.

*Segments*, se dit des pieces que forment la division d'une feuille, d'une corolle ou d'un calyce fendus ou découpés ; fig. 3. & 6. *a a a a*, sont les segmens des corolles de ces fleurs ; *q q*, sont deux des segmens du calyce.

*Sémiflosculeuse* (fleur), v. *Composée* (fleur).

*Séminales*(feuilles)ou *Cotylédones*, celles qui sont immédiatement de la semence germée, comme les deux premieres feuilles que poussent les graines de *courge*, de *haricot*, &c. quand elles levent; fig. 84. *ee*, sont deux feuilles séminales.
*Séparés* (fleurs & fruits), ceux qui sont écartés ou éloignés les uns des autres.
*Sessile*, voy. *Aigrette*.
- - - (feuille), celle qui tient à la tige sans pétiole.
- - - (fleur, fruit), voy. *Péduncule.*
- - - (stigmate), voy. *Pistil.*
*Silicule*, petite silique.
*Silique*, voy. *Gousse.*
*Sillonné*, se dit de ce qui a des rayes creuses.
*Simple*, voy. *Aigrette.*
- - - (épi), celui qui n'est pas composé d'autres épis.
- - - (feuille), celle qui n'est pas ailée, composée, mais dont le pétiole porte une feuille d'une seule piece; telles sont les feuilles des figures 29 jusqu'à 66. *Simple* se dit dans le même sens, des racines, des tiges, &c.
- - - (fleur), se dit par opposition à *composée*, de celle qui a toutes ses parties à-part; c'est-à-dire, qu'elle n'en a aucune en commun avec d'autres fleurs: par exemple, les fleurs, fig. 1, 2, 3, &c. qui ont chacune leur calyce, au lieu

que celles des fig. 10, 13, 14, 15, 18, ont un même réceptacle, & un même calyce en commun.

- - - (fleur), se dit aussi de celle qui n'est pas double : les *roses sauvages* sont *simples*, celles de jardins sont doubles.

*Sinuée*, se dit d'une feuille laciniée, dont les lobes sont peu découpés, fig. 46.

*Sinus* (les), sont les échancrures de la feuille sinuée.

*Sol*, terrein.

*Solitaires*, se dit des fleurs ou des fruits attachés un à un chacun sur son pédun-cule, fig. 84. *kk*, *kk*.

*Sommet* de l'étamine, voy. *Etamine*.

- - - d'une feuille, l'extrêmité opposée à la base ; fig. 85. *g*, est le sommet de la feuille *pg*.

*Soucoupe*, voy. *Cloche* (fleur en).

*Sousarbrisseau*, voy. *Arbuste*.

*Soutiens*, voy. *Supports*.

*Soyeux*, se dit de ce qui est comme garni de soie.

*Spathe*, espece de calyce propre aux liliacées ; il enveloppe une ou plusieurs fleurs. C'est une membrane qui tient à la tige, ouverte de bas en haut & d'un seul côté ; le plus souvent il est d'une seule piece qui s'ouvre inégalement ; il est rarement de deux pieces. Voy. fig. 19. *aa*, le spathe du *narcisse*.

*Spirale* (feuille en), celle qui va en tournant en maniere de vis.

*Spongieuse* (tige), celle qui eſt remplie d'une moelle ſemblable à celle du *ſureau*, du *roſeau*, &c.

*Spongieux*, ce qui eſt ſemblable à de l'éponge.

*Stérile* (fleur), celle dont le germe avorte & ne produit point de ſemences; telles ſont les graines avortées de la pivoine femelle. Les fleurs mâles s'appellent auſſi ſtériles.

*Stigmate*, voy. *Piſtil.*

*Stile*, voy. *Style.*

*Stipules*, eſpece d'écailles ou de petites feuilles qui naiſſent à l'inſertion des pétioles ou des péduncules; elles ſont très remarquables dans les papilionacées, qui ont ſouvent des ſtipules en cœur ou en fer de fleche. Fig. 89. *b b*, ſont des ſtipules placées deux-à-deux ou *géminées.* Leur figure varie comme celle des feuilles, en *dentées*, *lancéolées*, &c.

*Stolonifere* (plante), celle dont la racine traçante jette çà & là des *drageons* ou *rejets*, qui portent eux-mêmes des racines. *Ex.* le *chiendent*, *gramon.*

*Striée* (feuille), celle qui a des rayes ſaillantes & paralleles, qui vont de la baſe à l'extrêmité.

*Style*, voy. *Piſtil.*

*Subdiviſée* (feuille), voy. *Diviſée.*
*Subſection*, voy. *Section.*
*Subulée*, voy. *Alêne.*
*Succulent*, ce qui eſt plein de ſuc ou de jus.
*Supports* ou *Soutiens*, parties extérieures de la plante, qui ſervent à la ſoutenir, à la défendre, &c. tels ſont le *pétiole*, le *péduncule*, les *vrilles*, l'*aiguillon*, les *épines*, les *ſtipules*, &c. On dit qu'une plante eſt *ſans ſupports*, lorſqu'elle n'a ni vrilles ni épines ni ſtipules, &c.
*Surcompoſée* (feuille); elle eſt plus de deux fois compoſée, en ce que les pétioles latéraux, au lieu de porter des folioles, ſe partagent encore en d'autres pétioles d'où naiſſent les folioles, fig. 74 & 75
*Suture* de la ſilique & de la gouſſe, c'eſt comme la couture qui en joint les panneaux

T.

*Ténace*, ſe dit de ce qui ſe ſépare difficilement; la poix eſt ténace.
*Terminale* (fleur), celle qui termine la tige ou le rameau: telles ſont celles des fig. 84 & 90.
*Terminé* en pointe, en boule, par une barbe, &c. ſe dit de quelque partie de la plante, dont l'extrêmité finit en pointe, en boule, &c.
*Ternée* (feuille), celle qui eſt digitée à trois

folioles, fig. 68 & 69; *Ternée à folioles sessiles*, fig. 68; *à folioles pétiolées*, fig. 69; *trois fois ternée*, fig. 76; *deux fois ternée*, si elle est comme une des deux branches inférieures de la même figure. Voy. aussi *Verticillée.*

*Tête* (fleurs ramassées en maniere de), celles dont l'assemblage forme comme une tête, une boule, un bouton, plus ou moins allongé, applati, ventru, &c.; telles sont les têtes du *chardon*, de la *scabieuse*, &c.

*Tétragone*, ce qui a quatre côtés.

*Tomber*; on dit que le calyce tombe, lorsqu'il se détache de la fleur avant la corolle : il se dit de la corolle lorsqu'elle tombe avec les autres parties de la fleur; on dit qu'elle *tombe de bonne heure*, lorsqu'elle se détache de la fleur aussitôt qu'elle est ouverte

*Tortueuse* (feuille), celle dont les bords ont des sinus peu profonds & arrondis, comdans la fig. 48.

- - - (tige), celle qui se détourne à droite & à gauche d'un nœud à l'autre, comme celle de la *morelle grimpante.*

*Traçante* (racine), celle qui s'étend horizontalement entre deux terres.

*Tranchans* (feuille & tige à deux), celles dont les bords sont tranchans des deux côtés, tandis que le milieu est convexe.

*Triangulaire* (feuille), celle qui a trois angles, fig. 38. Voy. auſſi *Anguleuſe.*
*Tricapſulaire*, voy. *Capſule.*
*Trijuguée*, voy. *Conjuguée.*
*Trilobée*, voy. *Lobes.*
*Tronquée* (feuille), celle dont le ſommet eſt comme coupé en travers.
*Truffe*, voy. *Tubéreuſe,*
*Tube*, voy. *Tuyau.*
*Tubercule*, petite truffe, ou petit bouton.
*Tubéreuſe* (racine), celle qui eſt compoſée de pluſieurs pieces arrondies & charnues, qu'on appelle *tubercules* ſi elles ſont petites, & *truffes* ſi elles ſont groſſes Leur figure eſt aſſez ſemblable à celle des truffes ou des pommes de terre; c'eſt ce qui leur a fait donner ce nom: ces truffes ſont ſuſpendues par des filets, comme des grains de chapelet; fig. 92, la racine de la *Filipendule.*
*Tubulée*, voy. *Cloche.*
*Tunique*, *Tuniqué*, voy. *Bulbe*, *Cayeu.*
*Tuilées* (feuilles), celles qui ſont rangées les unes ſur les autres, comme des tuiles, fig. 86, *h.*
*Tumeur*, enflure, groſſeur.
*Tuyau*, voy. *Corolle.*

## U.

*Uniloculaire* (capſule), celle qui n'a qu'une ſeule loge.
*Univerſelle*, voy. *Enveloppe* & *Ombelle.*

## V.

*Valvules*; voy *Capſule* (battans de la).

*Variété*: une eſpèce ſe diviſe en variétés ſuivant la couleur, la grandeur & d'autres caracteres, qui ne ſe trouvent pas également dans toutes les plantes de la même eſpèce, quoiqu'elles ſe reſſemblent par les caracteres propres à cette eſpèce; par exemple la *tulipe*, l'*œillet*, le *pommier*, le *poirier*, &c. varient dans leurs eſpèces par la couleur, la groſſeur des fleurs & des fruits. Quelques variétés ont des fleurs doubles, d'autres les ont ſimples; celles qui croiſſent dans des terreins bien cultivés, ſont plus grandes & plus belles, que celles qui croiſſent ſans culture, & qui ſont ſauvages.

*Velouté*, ſe dit de ce qui eſt doux au toucher comme du velours.

*Veinée* (feuille), celle qui à des veines, mais ſans élévation ni enfoncement; fig. 63.

*Velue* (feuille), celle qui eſt couverte de poils, fig. 58.

*Ventru*, qui fait le ventre.

*Verticille*, voy. *Verticillée.*

*Verticillées* (feuilles, fleurs, &c.); celles qui ſont rangées en *verticille*, c'eſt-à-dire en anneau autour de la tige; fig. 86. *e*, *f*, feuilles verticillées; fig. 81. *a a a a a*, fleurs verticillées. Chacun de ces aſſem-

blages de fleurs ou feuilles ainſi rangées, s'appelle *verticille.* Telles ſont celles des *labiées.* Lorſqu'il n'y en a que trois de verticillées, on les appelle *ternées*; s'il y en a quatre, *quaternées*, fig. 86. *e*; s'il y en a cinq, *quinées*; s'il y en a plus de ſix, *étoilées*, fig. 86. *f.* *Verticillé*, ſe dit dans le même ſens, des branches, des péduncules, &c.

*Vertige*, tournement de tête.

*Véſicule*, petite veſſie, voy. *glandes.*

*Violon* (feuille en forme de), celle qui a un enfoncement des deux cotés qui imite la table d'un violon.

*Virulent*, ſe dit de ce qui a une qualité vénéneuſe.

*Viſqueux*, gluant.

*Vivace* (plante), celle qui perd ſa tige pendant l'hiver, mais qui ſe renouvelle plusieurs années par ſes racines, qu'on appelle auſſi *vivaces.*

*Vrilles* ou *Mains*, ſont des filets au moyen deſquels certaines plantes s'attachent à d'autres, ou à quelque ſoutien à leur portée. Elles ſont le plus ſouvent roulées en maniere de vis ou de *tire-bourre*, comme celles de la *courge*, de la *vigne*, du *haricot*, du *pois* & d'autres papilionacées, fig. 89, *a a a*; elle eſt ſimple c'eſt-à-dire d'un ſeul filet; ou compoſée, c'eſt-à-dire diviſée en deux, trois filets, &c. comme dans les fig. 78 & 79.

TABLEAU

# TABLEAU DÉTAILLÉ
## DES
# PLANTES VÉNÉNEUSES
## *DE LA SUISSE,*

Rangées par *Classes*, *Ordres* & *Genres*, suivant la méthode de *Mr. le Baron* DE HALLER. Les chiffres marquent les pages.



[*a*] J'ai omis la Section I. qui n'a point de plantes vénéneuses, & ainsi des autres Sections ou Ordres, où il ne s'en trouve point.

CLASSE II. *Plantes à fleur irréguliere monopétale*, ayant quatre étamines, deux grandes & deux petites.

ORDRE I. *Labiées* ou *Verticillées* (a).

SECTION II. *La fleur à deux levres*

SUBSECTION I. *La levre supérieure échancrée, ou fendue en deux.* Chamæclema, 32.

ORDRE II. *Personnées*, la semence renfermée dans une capsule.

SECTION II. *Biloculaires.*

Euphrasia, 56. Alectorolophus, 170. Pedicularis, 86. Scrophularia 131. Gratiola, 63. Digitalis, 52. Antirrhinum, 20.

CLASSE III. *Plantes à fleur irréguliere polypétale.*

ORDRE I. *Papilionacées.*

SECTION I. *Les feuilles simples ou ternées.* Spartium, 135.

SECTION II. *Toutes les feuilles ternées.* Cytisus, 48. Melilotus, 82. Trifolium, 159. Medica, 80.

SECTION IV. *Les feuilles nombreuses & ailées à plusieurs paires de folioles.*

SUBSECTION I. *La tige point grimpante, c'est-à-dire sans vrilles.* Cicer, 36. Ervum, 53.

[a] Elles ont quatre semences qui mûrissent à nud au fond du calyce ; voyez dans l'Explication, *Labiées* & *Personnées*.

CLASSE IV. *Plantes cruciées*, c'eſt-à-dire, à quatre pétales en croix. Elles ont ſix étamines, quatre grandes & deux petites.

ORDRE I. *Siliqueuſes*, c'eſt-à-dire, à *ſilique très longue.* Raphanus, 114.

ORDRE II. *Siliculeuſes*, *la ſilique courte à proportion de ſa largeur.*

SECTION VI. *La ſilicule irréguliere.* Trapa, 389.

CLASSE V. *Meioſtemones*, c'eſt-à-dire, plantes dans leſquelles les pétales ou les diviſions de la corolle, ſont plus nombreuſes que les étamines, ſouvent du double.

ORDRE I. *à quatre pétales & deux étamines.* Fraxinus, 61. quoique notre eſpèce ſoit ſans pétales; mais le calyce qui en tient lieu, eſt partagé en quatre.

CLASSE VI. *Iſoſtemones*, c'eſt-à-dire, que *le nombre des étamines égale celui des diviſions de la fleur.*

ORDRE I. *à Fleur irréguliere polypétale, les étamines réunies.* Impatiens, 73.

ORDRE II. *Dont chaque fleur eſt ſuivie de deux ſiliques.* Le calyce eſt fendu en cinq, auſſi-bien que la corolle, comme dans la *pervenche.*

Aſclepias, 25.

ORDRE III. *Cucurbitacées*, c'eſt-à-dire, qui reſſemblent à la *courge.* Les fleurs

mâles & femelles sur le même pied ou sur différens pieds, les étamines & les stigmates comme dans la courge: les fleurs mâles sont grandes & ne sont suivies d'aucun fruit; elles ont cinq étamines, dont une s'éleve du milieu des quatre autres, qui sont épaisses, succulentes, collées ensemble, &c. Les fleurs femelles sont plus petites & ont trois stigmates. La corolle & le calyce des unes & des autres sont profondément fendus en cinq. La plûpart ont des tiges grimpantes. Il n'y en a qu'une seule espece naturelle à la Suisse.

Bryonia, 28.

Ordre IV. *Solanacées* ou *semblabes au solanum, morelle.* Les étamines; les segmens du calyce & ceux de la corolle sont en nombre égal, presque toujours de cinq. La fleur est monopétale, un peu irréguliere. Il n'y a le plus souvent qu'un seul pistil. Les feuilles sont ordinairement alternes & presque ouvertes. Le fruit est sec ou mou, contenant plusieurs graines.

Solanum, 239. Mandragora, 211. Belladona, 180. Hyoscyamus, 198. Verbascum, 250. Stramonium, 245.

Ordre V. *à Feuilles rudes au toucher.* Le calyce est fendu en cinq, la fleur par-

tagée en quatre. Il y a un seul pistil, le plus souvent légérement fendu en deux. Il y a quatre semences nues au fond du calyce; quelquefois, mais très-rarement, elles sont renfermées dans une capsule qui contient deux graines. La tige est rameuse, les feuilles sont simples, presque toujours oblongues, & alternes. Les fleurs sont le plus souvent rangées en épis simples recourbés, lorsque la plante est jeune, & se redressant ensuite.

Cynoglossum, 192. Scorpiurus, 129. Heliotropium, 382. Lithospermum, 210.

ORDRE VI. *Vasculiferes* (a) *à fleurs en roue monopétale réguliere.* Ordinairement le calyce est profondément divisé en cinq; il y a cinq étamines & un pistil. Dans quelques espèces cependant, la fleur n'a que quatre divisions, dans d'autres elle est aussi en cloche ou en entonnoir.

SECTION I. *à une seule loge.*

Cyclaminus, 46.

SECTION II. *Biloculaires.*

Plantago.

ORDRE VII. *Couronnées*, c'est-à-dire *les*

[a] C'est-à-dire, dont les semences sont renfermées dans des capsules.

*fleurs en maniere de couronne ; le fruit ſucceulent.*

Sambucus, 124.

Ordre VIII. *à Feuilles étoilées.* La fleur repoſe ſur deux ſemences jointes dans une capſule ; la corolle monopétale, pour l'ordinaire fendue en quatre, cependant quelquefois en trois, cinq ou ſix ſegmens ; ces ſegmens ſont à trois angles, le tuyau varie pour la longueur. Il n'y a qu'un piſtil fendu profondément en deux. Il y a parmi les fleurs hermaphrodites, d'autres fleurs qui n'ont que les étamines ſans piſtil. La tige eſt quarrée.

Rubia, 123.

Ordre IX. *Ombelliferes.*

Section II. *Sans réceptacle commun.*

Subsection 2. *Les ſemences convexes & en forme de bec.*

Cerefolium, 269. Myrrhis, 290.

Subsection 3. *Les ſemences convexes & ovales, mais non pas en forme de bec.*

Phellandryum. 294.

Coriandrum, 277.

Aethuſa, 253. Cicuta, 271, Sium, 305. Apium, 267.

Subsection 4. *Les ſemences ailées.*

Selinum, 303.

SUBSECTION 5. *Les ſemences planes.* Paſtinaca, 293. Sphondylium, 313. Hydrocotyle, 71.

ORDRE XI. *La fleur environnant le fruit.*

SECTION I. *Le fruit mou.*

Hedera, 198. Berberis, 365.

SECTION II. *Le fruit ſec.*

Euonymus, 55. Rorella, 121. Linum, 379.

CLASSE VII. *Diploſtemones*, c'eſt-à-dire, plantes dans leſquelles le nombre des étamines eſt double de celui des diviſions de la fleur.

ORDRE II. *Succulentes.* Sedum, 133.

ORDRE III. *La fleur repoſant ſur le fruit.* Epilobium anguſtifol. LINN. *Le petit laurier-roſe.* Sa fleur eſt irréguliere, les feuilles lancéolées, nerveuſes en travers HALL. ib. 1000.

C'eſt une belle plante, qui croit en abondance dans les bois taillis, par exemple dans le bois de Bremgarten. Sa tige eſt droite, feuillée, peu rameuſe, excepté au-deſſus. Les fleurs ſont d'un pourpre clair, rangées en longs épis. Ses drageons & ſa moelle ſont bons à manger; mais ſon infuſion eſt ſtupéfiente.

ORDRE IV. *Le nombre des étamines & des pétales different dans la même plante.* Ruta, 383.

ORDRE V. *Bacciferes*, c'eſt-à-dire, *portant des baies.* Paris, 256. Phytolacca, 88.

ORDRE VI. *Les antheres fendues en deux, en maniere de cornes.*

Rhododendron, 237.

Vaccinium, 362.

ORDRE VII. *à Fleurs tubulées.*

Thymelæa, 137.

ORDRE VIII. *à Fleur irréguliere.*

SECTION I. *Monopétale.*

Ariſtolochia, 171.

CLASSE VIII. *Polyſtemones.* Les étamines trois, quatre fois, &c. plus nombreuſes que les pétales; elles ſont toutes polypétales, & il n'y en a qu'un petit nombre d'irrégulieres.

ORDRE I. *Vaſculiferes*; c'eſt-à-dire, que les ſemences ſont toutes contenues dans une capſule ou réceptacle commun, à une ou à pluſieurs loges. Les pétales ſont diſpoſés *en roſe.* La plûpart ſont des *Roſacées* de TOURNEFORT.

SECT. II. *Dont les fleurs ont des nectars.*

Tithymalus, 143. Chelidonium, 34.
Glaucium, 197. Papaver, 219.

SECTION IV. *Colomniferes.*

Abutilon, 177.

SECTION V. *Bacciferes*, ou *portant des baies.* La fleur entoure le fruit, qui eſt mou.

Actæa, 168. Amygdalus, 261.

Prunus, 297. Ceraſus, 269
Padus, 292.

SECT. VI. *Dont le fruit eſt une pomme, la fleur repoſant ſur le fruit.*
Meſpilus, 359. Opuntia, 372.
Roſa, 361.

SECT. VII. *à Pluſieurs ſemences nues.* Le fruit eſt compoſé de pluſieurs ſemences ramaſſées, nues, & qui ne ſe dégagent point de leur enveloppe. Les fleurs ſont à quatre, cinq, ou pluſieurs pétales diſpoſés en rond, ſemblables & égaux. Il y a autant de piſtils que d'étamines; voy. encore le caractere de l'Ordre VIII.

SUBSECTION I. *Les pétales & les étamines naiſſant du calyce.*
Fragaria, 1112. Filipendula, 319.

SUBSECTION II. *Les pétales naiſſant du réceptacle.*
Clematis, 37. Anemone, 14.
Ficaria, 59. Ranunculus, 90.
Damaſonium, 49.

SECT. VIII. *à pluſieurs ſiliques.* Elles different ſeulement de celles de l'Ordre précédent, en ce que leurs fruits ſont compoſés de capſules, qui renferment pluſieurs ſemences.

SUBS. I. *à Fleur réguliere.*
Pæonia, 215. Caltha, 31.
Helleborus, 65. Nigella, 83.

Subsection II. *à Fleur irréguliere.*

Aconitum, 1. Delphinium, 52.

CLASSE IX. *Liliacées.* La tige eſt entourée de feuilles ſimples enveloppées les unes dans les autres, avec des nervures paralleles qui ſe réuniſſent à la pointe de la feuille. Le fruit eſt une capſule a trois loges, leſquelles ne ſont entiérement ſéparées que dans très-peu d'eſpèces, dont le fruit eſt alors compoſé de trois ſiliques. Les ſemences ſont nombreuſes. La corolle eſt de ſix pétales, ou diviſée profondément, le plus ſouvent en ſix ſegmens. Ces pétales ou ces ſegmens ſont rangés trois-à-trois. Il n'y a point de calyce, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à la corolle verdâtre de quelques eſpèces, du *Veratrum* par exemple. Il y a trois ou ſix étamines, & trois piſtils, ou un ſeul piſtil fendu en trois. La plûpart de ces plantes ont de belles fleurs, des racines tendres, le plus ſouvent des bulbes ou oignons: ces racines ſont viſqueuſes & âcres. Il n'y a qu'une ſeule eſpèce à fleur irréguliere.

Ordre I. *à trois ſiliques.*

Veratrum, 162.

Ordre II. *à une ſilique.*

Section I. *Le fruit renfermé audedans de la fleur.*

[*a*] C'est le seul genre de cette classe, qu'il y ait en Suisse.

ORDRE IV. *La fleur composée de deux balles.*

SECTION II. *Le calyce d'une seule balle.*
Lolium, 278.

SECTION III. *Le calyce de deux balles.*
Secale, 297. Triticum, 318.
Avena, 384.

CLASSE XIII. *à deux feuilles séminales.* Les fleurs sont simples, par opposition à composées, régulieres dans leurs parties & dans leur arrangement, le plus souvent divisées en un petit nombre de segmens, de trois jusqu'à six, rarement de huit, toujours petits. La fleur dure jusqu'à ce que la graine mûrisse. Ordinairement les fleurs sont ramassées en épi, en grappe, en peloton &c.; elles sont sessiles, vertes, fermes, sans couleur, c'est-à-dire ni rouges ni bleues, &c. mais verdâtres, excepté un petit nombre qui ont de la couleur, mais en même tems, elles sont aussi fermes.

ORDRE I. *à Fleurs hermaphrodites.*

SECTION I. *Vasculiferes (a) à plusieurs semences.*

SUBSECTION I. *à Etamines nombreuses.* Asarum, 173.

SECTION II. *Vasculiferes à une seule graine.*

[a] Voy. la note *a*) Classe VI. Ordre VI.

SUBSECTION 4. *Isostemones* (*b*).
Chenopodium, 191.

ORDRE II. *Les fleurs mâles & les femelles séparées, sur le même pied ou sur des pieds différens.*

SECTION I. *à Etamimes nombreuses.*
Mercurialis, 213. Laurus, le Laurier commun.

SECTION III. *Meiostemones* (*c*).
Empetrum, 195.

SECTION IV. *Isostemones* (*d*).
Viscum, 1609. Urtica, 160. Cannabis.

SECTION VI. *Juliferes*, c'est-à-dire, *arbres qui portent des chatons.*
Juglans, 377. Quercus, 360. Salix, 362.

SECTION VII. *Coniferes* ou *arbres qui portent des cones, pignons.*
Pinus, 296. Juniperus, 175. Taxus, 314.

DIVISION II. *Plantes à étamines invisibles*, (à la vue simple).

SUBDIVISION I. *Apétales qui ont des fleurs.*

CLASSE XIV. *Dont les feuilles sont semblables à des tiges.* Elles différent des fougeres (Classe XV.) en ce que leurs semen-

[ *b* ] Voyez le caractere de la Classe VI.
[ *c* ] Voy. le caractere de la Classe V.
[ *d* ] Voy. la note *b*).

ces ne ſont pas ſur le dos des feuillles ; mais leurs fleurs ſont des capſules remplies de pouſſiere, ou de petits grains qui tiennent vraiſemblablement lieu d'étamines.

Equiſetum, 366. Chara, 375.

CLASSE XV. *Fougeres.* Il n'y en a point de vénéneuſes.

SUBDIVISION II. *Apétales ſans fleurs.*

CLASSE XVI *Mouſſes.*
CLASSE XVII. *Lichens* (e).
} Il n'y en a point de vénéneuſes.

CLASSE XVIII. *Filamenteuſes.* Elles ſont compoſées de filets ſimples ou rameaux, quelquefois articulés. Tels ſont ces filets rouges, qu'on trouve dans les tuyaux de fontaines. Conferva, 376.

CLASSE XIX. *Champignons*, 323.

[*e*] Ce ſont des croûtes la plûpart ſeches & coriaces ou caſſantes, quelquefois auſſi ſemblables à une gelée. Elles ſont pour l'ordinaire fortement collées au bois ou à la pierre ; celles qui ſont en gelée, paroiſſent quelquefois tout d'un coup après une pluie d'été, ſur les chemins ou dans des allées de jardin. Telles ſont la *pulmonaire de chêne*, *herba au pormon*, *l'hépatique commune*, *l'oſeille*, *la perelle.*

# USAGE

## *de la Clef & du Tableau.*

Leur usage est de distribuer toutes les plantes comme les soldats d'une armée. L'armée est divisée en trois grands corps, l'aile droite, l'aile gauche & le centre; chacun est divisé en régimens, chaque régiment en bataillons, chaque bataillon en compagnies, chaque compagnie en rangs, chaque rang en soldats. Appliquons cela à notre clef: les Divisions I & II, représenteront par exemple, l'aile droite & l'aile gauche; s'il y avoit une troisieme division, elle pourroit représenter le centre de l'armée; les subdivisions de chacune, seront comme autant de régimens de chaque aile: les classes ou familles comprises sous ces subdivisions, répondront aux bataillons de chaque régiment, les ordres compris sous les classes, aux compagnies; les genres aux rangs, & les espèces enfin, représenteront des soldats.

Une pareille distribution, sert à connoître pas-à-pas une plante qu'on n'a jamais vue; de même que dans une armée on peut trouver un soldat, en s'informant 1°. s'il est à l'aile gauche ou droite; 2°. dans quel régiment; 3°. dans quel bataillon de ce régiment; 4°. dans quelle compagnie

de ce bataillon ; 5°. dans quel rang. Ainſi dans le nombre des 2490 plantes de la Suiſſe, compriſes dans l'énumération qu'en a donnée Mr. le Baron DE HALLER, il y en a une qui ſe préſente à ma vue, & dont je veux connoître l'eſpèce, par exemple le *Bois-gentil.* Pour y parvenir, je prens un brin de cette plante où ſe trouvent les parties de la fructification, c'eſt-à-dire, la fleur & le fruit ou les parties qui en tiennent lieu. J'examine dabord ſi elle a ou non des étamines viſibles à la vue ſimple ; ſi elle en a, elle appartient à la Diviſion I. 2°. A-t-elle des pétales ou quelque choſe qui y ait du rapport, ou n'a-t-elle rien de tout cela ? elle a des pétales, donc elle eſt de la Subdiviſion I. de cette diviſion. Maintenant des XIX. claſſes, qui comprennent les 2490 plantes de la Suiſſe, il n'en reſte plus que 10 à parcourir ; je prens les claſſes 9 & 10, ſéparées des 8 premieres, & j'examine d'après le tableau ſi ma fleur a le caractere des liliacées ou des ſatyrions ; elle ne les a pas, donc elle appartient à l'une des 8 claſſes précédentes ; je les parcours, & je trouve qu'elle ne peut être du nombre des compoſées, comme le *piſſenlit* ; la corolle eſt réguliere, elle n'appartient donc ni à la claſſe II. ni à la claſſe III. : elle n'a pas quatre pétales diſpoſés en croix, comme ceux du *raifort* ; elle n'eſt donc pas non plus de

la

la Classe IV. Les 4 classes qui me restent à examiner ont, ou moins d'étamines que la fleur n'a de divisions, ou elles en ont autant, ou bien le double, ou plus du double; mais je trouve que ma fleur est fendue en quatre & qu'elle a huit étamines, elle appartient donc à la derniere moins une de ces quatre classes, c'est-à-dire, aux *Diplostemones.*

En parcourant maintenant les différents ordres de cette classe comme j'ai fait avec les classes, je trouve qu'elle n'appartient à aucun des six premiers ni au dernier, mais au septieme: parceque la corolle de ma fleur est tubulée; cet ordre ne comprenant que deux genres, l'un desquels est la *Thymelée*, dont je trouve que ma fleur a tous les caracteres en la comparant avec la description de ce genre, page 137; je suis la même marche pour découvrir l'espèce de ce genre à laqu'elle ma plante appartient, & je vois dans les phrases qui suivent les noms des trois espéces comprises dans ce genre, qu'elle n'est, ni de la deuxieme, ni de la troisieme, mais bien de la premiere, puisque *ses fleurs sont disposées en épi cylindrique, & que ses tiges sont feuillées à leur sommet*, ce qui n'a pas lieu dans les deux autres espèces; ma plante est donc le *Bois-gentil*, suivant le nom que porte cette premiere espèce. J'acheve de me convaincre que j'ai

f

bien rencontré, en lisant la description détaillée du *Bois-gentil* & la comparant avec la plante à qui j'ai trouvé que ce nom convenoit. Les variétés, s'il y en a, se reconnoissent de la même maniere.

Il est aisé de comprendre l'avantage d'une pareille méthode, sans laquelle la Botanique seroit un labyrinthe d'où les plus habiles ne se tireroient que rarement, par hazard seulement, & après avoir perdu un tems infini. En effet, comment espérer raisonnablement de trouver sur plusieurs mille plantes dont les descriptions seroient toutes pêle-mêle, une seule d'entr'elles dont on voudroit savoir le nom? Pour chacune de ces descriptions, il y auroit quelques mille à parier contre un qu'on se tromperoit; ce ne seroit donc souvent, qu'après quelques mille essais qu'on pouroit rencontrer juste pour une seule plante, encore cela ne seroit-il pas trop sûr. Par contre, en suivant la méthode qu'on vient de voir, un quart d'heure au plus suffit souvent, pour quelqu'un qui est bien au fait des termes dont nous avons donné l'explication pour découvrir l'espèce d'une plante; ce qu'on optiendroit à peine au bout d'un travail long, pénible & rebutant, d'un ou de plusieurs mois. C'est ainsi que dans l'exemple que nous avons proposé du *Bois-gentil*, au moyen de quelques opérations fort simples &

abrégées, nous avons réduit le nombre de 2490, qui est celui des plantes de la Suisse, 1°. à celui de 1546, pour la premiere division; 2°. celui-ci à celui de 1301, pour la premiere subdivision; 3°. celui de 1301, à 1203, pour les huit premieres classes; 4°. celui-ci à 985, en retranchant celle des composées, qui comprend 218 espèces; 5°. celui de 985, se réduit à 766, en retranchant les Classes II. & III. 6°. celui de 766, à 650, en retranchant la quatrieme; 7°. celui de 650, à 169, en retranchant les Classes V. VI. & VIII. 8° ce dernier, enfin, en retranchant tous les ordres de cette Classe excepté le septieme, se réduit à deux genres, dont celui de la *Thymelée*, ne comprend que quatre espèces.

Cette marche quelque longue & difficile, qu'elle paroisse à un commençant, est cependant la seule praticable, la seule certaine, & on la trouvera bien courte & bien simple, si on la compare à celle qui ne suit aucune méthode. On peut parvenir au même but par le moyen de quelqu'une des méthodes qu'ont proposées différens Botanistes célebres; mais celle de Mr. le Baron de Haller étant bien plus naturelle & par conséquent plus simple, plus aisée, elle mérite sans contredit la préférence, surtout pour nous, qui avions à parler des plantes de la Suisse, dont cet illustre Botaniste a donné une énu-

mération ſi complette & des deſcriptions ſi excellentes, que quand il n'en auroit travaillé qu'une ſeule claſſe, qu'un ſeul genre, cela auroit ſuffi pour l'immortaliſer.

Pourquoi donc ſa méthode, dira-t-on, n'eſt-elle pas auſſi univerſellement répandue que celle de Mr. DE LINNÉ? Je n'y vois qu'un ſeul obſtacle, qui vient de la perfection même de l'ouvrage HALLÉRIEN: cet ouvrage ne pouvoit être auſſi accompli qu'il l'eſt, ſans être volumineux & cher; or on ſait qu'il faut au commun des lecteurs, des ouvrages portatifs & peu couteux, comme celui de Mr. DE LINNÉ & d'autres botaniſtes. Il eſt vrai, que Mr. de HALLER a publié en faveur des commençans un abrégé de ſon grand ouvrage; mais pour pouvoir en faire uſage, il faut avoir préſens à l'eſprit les caracteres des claſſes, des ordres & des genres de ſa méthode; ce qui ſuppoſe qu'on eſt à même de conſulter le grand ouvrage, ou du moins celui de quelqu'autre botaniſte; & dans ce dernier cas, un étudiant accoutumé à jurer ſur les paroles de ſon profeſſeur ou de ſon livre, quittera bientôt l'auteur qui ne prône pas ſa méthode, quelqu'excellente qu'elle ſoit, pour celui qui la donne pour être la meilleure & la plus facile de toutes.

# TABLE

## *DES NOMS DES PLANTES,*

qui ne ſont pas rangés en ordre alphabétique, & de ceux de quelques ſymptomes & remedes.

Les noms des genres de Mr. DE HALLER y ſont compris pour les Sections IV. V. VI. VII., n'étant pas auſſi faciles à trouver que pour les Sect. I. II. III.

Les noms latins ſont en caractere italique, les patois, ſont précédés d'un p., les vulgaires d'un v., les allemands d'un a. Ceux des plantes qu'il ne faut pas confondre avec les vénéneuſes, ſont précédés d'une *. Les chiffres indiquent les pages; *b.* après le chiffre, ſignifie qu'il faut compter les lignes marquées par *l.* depuis le bas de la page. Les noms des genres ſont en petites lettres capitales: il faut abſolument conſulter leurs articles avant ceux des eſpèces qui les ſuivent. *a)*, *b)*, &c. indique la note, qui ſe trouve ſous la lettre *a)*, *b)*, &c. *ib.* ſignifie le même chiffre que le précédent.

Pour les lieux de la France, où les plantes croiſſent.

A. ſignifie *Alſace.*
aut. *autour de*
Av. *Auvergne.*
Mn. *Maine.*
Mp. *autour de Montpellier.*

B. *Bourgogne.*
Bg. *Bugey.*
Br. *Berry.*
Brt. *Brétagne.*
b. *bois de.*
C. *Champagne.*
Cv. *Cévennes.*
D. *Dauphiné.*
env. *aux environs de.*
F. *Franche-Comté.*
Fl. *Flandre.*
f. *forêt de.*
L. *Languedoc.*
Lm. *Limousin.*
Ln. *Lyonnois.*
Lr. *Lorraine.*
m. *montagne.*
mO. *mont d'or en Auvergne.*
N. *Normandie.*
O. *Orléanois.*
P. *Provence.*
Par. *autour de Paris.*
Pc. *Picardie.*
PD. *Puy de Domme, en Auvergne.*
Pl. *mont Pila.*
pr. *près de*
Pt. *Poitou.*
S. *Soissons.*
Sl. *Sologne.*

Les noms des lieux ne sont indiqués, que sous le nom le plus usité de chaque plante, & seulement pour celles qui ne sont pas communes.

A.

B.

C.

D.

F.



G.

## I.



## L.

## M.

N.



O.

Q.



R.

T.

## V.



## Y.



## Z.



*FIN.*

# ERRATA.

Comme j'ai été fort pressé de livrer mon manuscrit, & que je n'ai point été à portée de revoir les épreuves; il s'est glissé plusieurs fautes dans cet ouvrage, dont voici les plus sensibles, qu'il est important de corriger avant que de rien lire. Je ne donne pas la liste de celles d'ortographe, comme *symptôme* pour *symptome*, &c. excepté pour quelques noms propres, lorsqu'ils en deviennent méconnoissables. Je n'indiquerai la même faute qu'une fois, quoiqu'elle revienne dans la suite.

b. après le chiffre de la ligne, signifie qu'il faut compter les lignes depuis le bas de la page. Les lignes des notes doivent se compter à part.

## PRÉFACE.

pag. xvij. lig. 6. *potageres*.

pag. xxvij. ajoutez à la liste des Auteurs, Gouan, *Flora Monspel.*

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Page 2. ligne 13. *par la raison rapportée*, lisez *par les raisons rapportées plus bas page 7 & suiv.*

page 3. lig. 7. *médicale*, ôtez la virgule.
l. 8. après *efficacité* une virgule.
l. 9. b. l'intervalle qu'il paroiſſoit y avoir entre &c.
pag. 4. l. 10. *ſubſtances*, liſez *genres.*
pag. 10. l. 8. liſez *agréables.*
pag. 12. l. 7 & 8. *acrimonie*, liſez *âcreté.*
note *b*). avant p 123, mettez *Tome V.*
pag. 15. l. 6. *ſouffrir de.*
pag. 17. l. derniere, & par-tout ailleurs, au lieu de Méad liſez Mead.
pag. 19. note *n*). *après la* l. 4 *ajoutez-ceci*, & en appliquant ſur la partie malade des herbes émollientes, comme des mauves, de l'onguent d'Althea, de l'onguent blanc camphré, du blanc de Rhazes, de l'emplâtre de Nuremberg, ou quelqu'autre remede ſemblable.
pag. 22. note *p*). l. 2. d'employer du moins à l'ordinaire.
pag. 23 à la fin de la note *p*). J'indiquerai les cas qui ſouffrent des exceptions à cette regle, à meſure qu'ils ſe préſenterout.
pg. 28. l. 11. b. en lavemens, en bains & en.
Note *c*. telles que ſont la poix, la glu, &c.
pag. 33. l. 6. aux.
pag. 38. l. 3. après volatil, *ajoutez*, & les autres esprits volatils *).
l. 6. b. même que les alkalis volatils,

## *Errata.*

HISTOIRE *des Plantes vénén.*

pag. 2. note *). *pioutaz.*
pag. 9. note *k*). *lisez* p. 38.
pag. 10. l. 5. *mettez* (1) après BLAW.
l. 4. b. SALUTAIRE,
l. 3 b. ANTHORA.
pag. 14. note *a*). lign. dern. patte.
pag. 22. l. 9. b. *Tombey.*
pag. 26. l. 7. semences garnies.
pag. 29. l. 3. grêle.
pag. 38. l. 10. Les feuilles sont ailées.
pag. 41. l. 13. b. miction.
pag. 43. l. 11. menacer.
pag. 43. l. 15. b. *Laburnum.*
pag. 50. l. 10. b. silicules.
l. 2. b. HEURNIUS.
pag. 53. l. 10. b. *Pesettes.*
pag. 57. l. 7 & 8. épis axillaires.
pag. 59. l. 5. *Figuetta.*
pag. 60. l. 2 se change.
pag. 69. l. 7. tétanons.
pag. 71. l. 13. & 14. Langasse
pag. 87. l. 3. b. *aquaticum.*
pag. 89. note *n*) stipule.
pag. 92. l. 14. Ortschwaben,
pag. 93. l. 1 b. lobes jusqu'au milieu,
pag. 94. l 1. caulinaires divisées, &c.
pag. 98. l. 5 & 6. à l'éxtérieur;
pag. 100. l. 1. quinconce;
pag. 101. l. 15. b. l'enrouement,

pag. 121 l. 2. Rossolis,
pag. 124. l. 4. des lieux.
pag. 125. l. 4. Gundeldingen;
pag. 129. l. 13. b. *Grana-perla.*
pag. 133. l. 7 *Sedum acre.*
pag. 139. l. 5 b. & 4. b. ſuperpurgations.
pag. 140. l. 2. dangereux,
pag. 146. l. 13. Le pain.
pag. 151. l. 12. les paupieres.
pag. 159. *après la* l. 3. *ajoutez*, Il croit dans pluſieurs endroits ſur les chemins du Vallais; comme auſſi aux Iles de Lawey, à Michelfeld, autour de Haltingen, &c. il fleurit en Mai.
pag. 170. l. 13. b. entremêlées de &c.
pag. 173. l. 12. Munſter.
pag. 174. l. 10. b. Dolaz;
pag. 181. l. 2. b. déglutition.
pag. 196. l. 9. b. gyps (ou de plâtre).
pag. 201. note *b*). l. 2. *Altercus.*
pag. 214. l. 2 & 3. apétales.
pag. 218. l. 6. b. jusqu'à l. 3. b. effacez toute cette phraſe. Werlhoff au contraire approuvoit ce remede, préciſément à titre de narcotique.
pag. 228. l. 4 b. de lire (pag. 224).
pag. 229. l. 1. b. ôtez (*b*) & le mettez à p. 230. l. 6. après le mot *mort*, au lieu de (*i*), qui doit ſe placer à la l. 8. après le mot *ſenſibilité.*
pag. 232. l. 8. le dernier.
pag. 250. l. 1 b. *Bounomo.*

pag. 253. l. 1. après *Boſſeja*; *ajoutez*, j'en ai trouvé près de Lauſanne.
pag. 265. l. 12. *ajoutez*, Cependant Mr. CANTWELL aſſûre, que cette eau eſt l'antidote de celle du laurier-ceriſe.
pag. 283. l. 3 b. *& dans pluſieurs autres endroits*, *au lieu de* l'aſſitude, *liſez* laſſitude.
pag. 295. l. 12. pointues,
pag. 302. l. 1. b. (quatre livres, ou environ un pot de Lauſanne).
pag. 303. *Ajoutez à la ligne* 15. b. C'eſt avec le ſeigle que ſe fait, ſous le nom d'eau de vie de grain, cette boiſſon pernicieuſe, qui eſt en uſage chez les peuples du nord; elle agit ſur ceux qui en boivent, à la maniere d'un poiſon lent, & en jettant à la longue dans l'étiſie.
pag. 314. l. 1. Plans, l. 2. Creux.
l. 7. b. *Taxus.*
pag. 323. l. 13. & 14. *Raphanus Raphaniſtrum*;
pag. 337. l. 16. 2284.
pag. 338. l. 9. Jorogne.
l. 8. b. *ajoutez*, FALLOPE dit, que celui qui croît ſur le chêne, eſt un poiſon mortel.
pag. 339. l. 12. *Boletus.*
pag. 342. l. 3. *au lieu* d'affaiſſé, *liſez* enfoncé.
pag. 348. l. 6. & 7. plutôt qu'il ne tue,
pag. 355. *ajoutez à la note* *). J'ai trouvé

depuis l'impreſſion de cette note, que *les oronges* appartiennent à l'eſpèce *Agaricus ſpecioſus* LINN., laquelle ne ſe trouve effectivement compriſe dans aucune de celles de Mr. DE HALLER.

pag. 364. l. *derniere*, diſent-ils,

pag. 372. l. 10. l'Arve.

pag. 390. l. 13. b. épine, *liſ.* eſpèce.

## EXPLICATION *des figures*, &c.

pag. 2. l. 4. & 5. *au lieu de* ſoulignés *liſ.* en lettres italiques.

pag. 3. ajoutez *Aiguillon* ou *piquant*, eſpèce d'épine dure, mais plus courte que ce qu'on appelle proprement *épine*, eſt placé ſur les tiges & les branches comme dans le *roſier*, l'*épine vinette*, la *ronce*, &c. & terminé par une pointe fragile; il eſt *ſimple* & *recourbé*, fig. 93. *a*, ou triple *bb*.

pag. 4. l. *Ailée* des *liſ. Ailes* des

pag. 5. l. 15. *ou.*

pag. 8. ajoutez, *Battans* de la ſtipule, ce ſont les pièces qui la compoſent.

pag. 10. *après l'article* Calyce, *ajoutez*; dans la fig. 1. la lettre *b*. marque le calyce, de même que fig. 3. *qq*. f. 7. *b*, 9. *b*. 15. & 19 *aa aa*.

pag. 12. l. 8. b. caſque, & la petite fleur *ab*.

pag. 14. *ajout. Claſſe*. c'eſt la même choſe

que *famille*; ſouvent auſſi l'ordre prend le nom de *Claſſe* ou de *Famille*, & alors la *Section* prend celui d'*Ordre*, &c.

l. 9. b. *clotſettés.*

pag. 16. l. 1. *cœur renverſé.*

l. 14. *effacez* toute la ligne excepté le premier mot.

pag. 17. l. 6. gaîne.

pag. 19. *ajout. Cône*, figure en pain de ſucre; *conique* ſe dit de ce qui a cette figure. Voy. auſſi *Chaton.*

l. 15. *Cornet* doit être mis après *Coriace.*

pag. 20. *ajout. contourné*, ce qui va en tournant de haut-en-bas.

pag. 21. l. 1 *effacez* 13 & 14.

pag. 23. l. 9. b. pétale en-)

l. 7. fig. 85. *f.*

pag. 25. l. 1 fig. 49.

pag. 27. l. 16. ombelles de la.

pag. 28. l. 9. b. fig. 21.

pag. 37. l. 15. (en cœur-).

pag. 38. l. 1. b. 63 *liſ.* 68.

pag. 42. l. 9. b. *Oblongue* (feuille),

*avant la derniere ligne ajoutez*, *Obronde* (feuille), celle qui eſt preſque ronde.

pag. 44. l. 11. *Orbiculaire.*

*effacez les lignes* 13, 14, 15, 16.

pag. 46. l. 4. b. marquée .. *a.*

pag. 47. l. 3. la dixieme.

pag. 49. l. 3. b. *Aiguillon* dans l'*Errata* pour la page 3.

pag. 51. l. 12. b. fig. 23.
pag. 55. l. 1 *Cotyledons*, l. 2 sont *lis.* sortent.
pag. 56. l. 8. b. propre à plusieurs.
pag. 62. l. 12. échancrure des deux côtés en sorte qu'elle imite.

## TABLEAU.

pag. 67. l. 10. simples,
pag. 71. l. 14. b. Fragaria 364.
pag. 75. l. 8. *ajoutez* 265. l. 10.
l. 12. Viscum 363.
pag. 76. l. 14. rameux.
l. derniere. *l'orseille*,
pag. 84. *ajoutez à la fin de la liste*, Vg. *Montagnes des Vôges.*
pag. 87. l. 12. b. & 13. b. Villers-Coterêts,
pag. 96. l. *derniere* Gremil.
pag. 97. l. 10. b. mO.
pag. 98. l. 4. mallet,
pag. 106. R. l. 3. brosse
pag. 107. l. 2. b. Forges

## DE LA CLEF.

Faites rentrer plus en-dedans la ligne 10. en la rapprochant en même-tems de la ligne 9. à laquelle seule elle appartient, car les Classes des lignes 11, 12, 13, &c. ne sont point regulieres à étamines inégales.

# AVERTISSEMENT.

## *DES ÉDITEURS.*

---

*Ce n'est pas notre faute si ce volume est trop épais à raison de son format. L'auteur qui ne nous a donné son manuscrit qu'à mesure qu'il sortoit de sa plume, nous avoit assûré que son ouvrage n'iroit qu'à vingt-deux feuilles, & nous nous sommes réglés là-dessus pour en faire un volume; mais il l'a considérablement augmenté, surtout vers la fin; ensorte que nous n'avons plus pu en faire deux vol. qui auroient été à tous égards plus propres & plus commodes.*

*Le lecteur s'appercevra sans peine, que le long* Errata *qui se trouve à la fin de cet ouvrage, ne comprend pas les fautes typographiques seules, mais beaucoup d'additions & de changemens faits après coup par l'Auteur.*

## APPROBATION.

L'*Histoire des Plantes vénéneuses de la Suisse* n'offrant que des connoissances utiles, l'impression n'en peut être que fort agréable au public.

A Yverdon, ce 25 de Nov. 1775.

Pillichody, *Assesseur-Ballival*; Censeur.

